

LA RELIGION CHRÉTIENNE PROUVÉE PAR LES FAITS.

PAR MR. L'ABBÉ HOUTTEVILLE,
De l'Académie Françoise.

NOUVELLE EDITION.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,
Chez HENRI DU SAUZET.
M. DCC. XLIV.

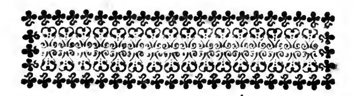


TABLE
DES
CHAPITRES
DU SECOND VOLUME.

LIVRE I.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

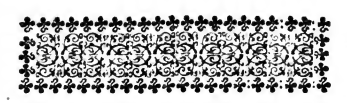
CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE XII.

Fin de la Table des Chapitres du Second Volume.



LA RELIGION CHRÉTIENNE PROUVÉE PAR LES FAITS.

LIVRE PREMIER.

Où l'on applique à l'Histoire de l'Evangile les Caractères qui démontrent la vérité des Faits.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Question, & plan de l'Ouvrage.



I la Religion Chrétienne offroit de mettre tous les points de sa Doctrine dans une pleine évidence, on seroit en droit de lui reprocher ses impénétrables profondeurs; & si elle faisoit profession d'être obscure en tout, elle seroit sans preuve, sans aucun signe certain de vérité. Mais elle soû-

tient pour se caractériser elle-même, que tout ensemble elle est mystérieuse & claire ; qu'elle marche ici dans une nuit épaisse, & cependant qu'elle est certaine que sa route ne l'égare pas. Elle avouë sa soûmission à ce qu'elle ne comprend point, mais elle se défend d'une obéissance ignorante & aveugle. D'un côté elle reconnoît la dépendance & la foiblesse de l'esprit humain, & de l'autre sa grandeur & ses droits. D'une part elle interdit, & de l'autre elle permet de raisonner jusqu'à certaines bornes, qu'elle veut instruire à ne raisonner plus au-delà de ces bornes. Tenez, dit-elle, vos connoissances captives sous la main de Dieu ; toutefois gardez-vous de croire qu'on vous ordonne d'être déserteurs de l'évidence contre toute régle d'évidence : Soyez fidéles, mais raisonnables ; soumis, mais éclairez ; dociles, mais instruits. Que votre foy soit pure & simple, sans approfondissement curieux. Cependant soyez prêts à rendre raison d'elle à quiconque vous en demande les motifs.

Epist. ad Roman. c. 12. v. 1. Coloss. 4. 6.

Quel est le sens de ces paroles? En ont-elles un, comme le soûtiennent les Chrétiens? ou ne sont-elles qu'une suite de contradictions, comme le prétendent les Déïstes? C'est en ce point que consistent nos différends; & pour tout réduire à quelque chose de précis, il n'est question que de sçavoir s'il est impossible d'allier ces deux propositions: *Croire ce que l'esprit ne conçoit pas. Estre certain qu'en le croyant on suit l'impression d'un sens droit, sans avoir à craindre les piéges de l'erreur.* S'il est vrai que ces propositions se contredisent, & s'excluënt formellement, toute dispute ultérieure est superfluë, & les incrédules triomphent. Tout au contraire ils sont vaincus, si elles

1 Pet. 3. 15.

elles ont un rapport, & un lien naturel qui les uniſſe.

Ceux qui combattent la Religion Chrétienne diſent : Il n'y a que l'autorité de l'évidence qui aſſujétiſſe la raiſon. Ce qui n'eſt pas clairement apperçu, laiſſe au moins la liberté du doute. Pour croire, il faut juger : & pour juger il faut, avant tout, connoître l'objet ; car juger de ce qu'on ne voit pas ; c'eſt juger de rien ; & juger de rien, c'eſt ne point juger. Or vous convenez que les Myſtères, objets de la foy, ſont inconcevables ; vous ne ceſſez de dire que l'eſprit n'y atteint pas, & qu'il ne peut y atteindre. Comment donc voulez-vous qu'il conſente à s'y ſoûmettre ? On peut bien par docilité, par habitude, ou par préjugé, dire que l'on croit ce qu'effectivement on ne conçoit pas, ou même ce qui ſe montre comme abſurde. Ce n'eſt alors qu'une croyance de langage, une ſoumiſſion extérieure. Mais le croire par une perſuaſion intime, ferme, inébranlable, & réfléchie, le croire par une certitude qui naiſſe, non de l'imagination, mais de la conſcience ; le croire par une conviction qui banniſſe tout ſoupçon de ſurpriſe, toute héſitation involontaire, ou conſentie ; jamais, non jamais on n'y parviendra. C'eſt demander à l'homme ce que l'homme ne peut donner, l'obliger à ce qu'il ne peut faire, à ce que Dieu même ne pouroit en éxiger ſans ceſſer d'être ce qu'il eſt.

Les Chrétiens répondent qu'on ſe fait un fantôme de leur doctrine, qu'on ſe plaît à y mettre des abſurdités qui n'y ſont pas, & qu'elle deſavouë, pour avoir lieu de les combattre, de s'en effrayer, & d'en effrayer les autres. Ils ſe plaignent de ce qu'à la faveur

d'un sophisme, on les accuse de violer toutes les loix du raisonnement, & de ce qu'on ne cesse de confondre ce qu'eux-mêmes ils ne cessent de distinguer. Il est vrai, disent-ils, que notre Religion est claire & ténébreuse tout à la fois, mais cet éclat & cette obscurité n'y tombent point sur les mêmes objets, ni sur les mêmes parties du même objet. Il faudroit cependant nous l'entendre dire, pour en faire au Christianisme de justes reproches de contradiction. Nos Mystères, entant que tels, sont inaccessibles à l'homme qui vit sur la terre, nous le confessons Vainement il tente d'y porter la lumiére; il semble que les ténébres redoublent à mesure qu'il s'efforce de les écarter; ils sont l'écueil de sa raison, & la matiére de sa foy. Voilà le côté ténébreux. Mais la certitude de ces mêmes Mystères est jointe à des vérités évidemment connuës, & elle en est inséparable. Voilà le côté clair, & par conséquent voilà les contradictions dissipées. En un mot, nous marchons sur les traces de la foy, mais la foy marche elle-même sur les traces de la lumiére, & nous prétendons que la lumiére n'est pas moins essentielle à la foy, que l'obscurité. Nous croyons, mais notre foy a des fondemens solides, & nous le démontrons à quiconque le veut entendre. Demandez-vous quelle est cette espéce de preuve si victorieuse des révoltes de l'esprit? Ce sont les faits. C'est-à-dire ce qu'il y a de plus palpable, de plus tranchant, & de plus persuasif.

Telle est la réponse du Chrétien, & je destine cet Ouvrage à montrer aux contradicteurs qu'elle est sans replique. J'entreprends de faire voir aux Déistes que si les

faits

faits de l'Evangile sont incontestables, ce moyen simple finit seul tous nos combats; que si les miracles de Jesus-Christ sont avérez, sa Religion a des preuves plus que suffisantes; & que sans s'épuiser en controverses interminables sur les dogmes, ce point unique abrége tout, & emporte une décision générale. Mais avant tout, je crois nécessaire d'approfondir la nature & la force des preuves de *fait*. Comme je ne veux employer qu'elles, il importe que j'en fasse connoître l'autorité. LIV. I. CHAP. I.

CHAPITRE II. CHAP. II.

De la nature & de la force des preuves de Fait.

IL y a des preuves de plus d'une espéce, & des raisons de nature différente qui nous déterminent à croire, ou à ne pas croire, dans les circonstances où l'esprit est en doute. Il y a des preuves établies sur le rapport des idées entre elles: ce sont les preuves *métaphysiques*, & leurs objets sont éternels, immuables, toûjours présents aux hommes attentifs. Il y en a de moins perceptibles à la raison pure, & plutôt sensibles que lumineuses, elles appartiennent davantage au cœur qu'à l'esprit; elles sont moins une impression de l'évidence que du penchant; mais d'un penchant général, dominant, & persuasif. On les appelle preuves *de sentiment*. Il y en a de fondées sur un assemblage de rapports, de circonstances, & d'aspects, dont nul en particulier & séparément n'entraine

la détermination, mais dont le concours & la totalité forment des présomptions si spécieuses qu'elles décident ; ce sont elles que l'on nomme preuves *morales*. Enfin il y en a qui résultent des événemens connus, incontestables, & authentiques. Ce sont les preuves *de fait*.

Toutes ces preuves, chacune dans son ordre, ont leur évidence propre & indépendante. Celles que j'ai nommées métaphysiques, forment ce que l'on entend d'ordinaire par le terme de Démonstration. Celles de sentiment, établissent une conviction personnelle que celui qui l'éprouve ne peut transmettre aux autres, parce que les sentimens ne sont pas comme les idées qui se communiquent. Les preuves morales déterminent plus qu'elles n'éclairent dans les choses douteuses, parce qu'elles ne naissent que d'un amas de vray-semblances. Les preuves de *fait* forment la plus grande évidence, la plus entiére certitude où l'esprit humain puisse arriver dans les choses indémontrables par elles-mêmes. Quand je dis la plus grande évidence, je l'entends par rapport aux hommes en général ; car je conçois qu'il y a des véritez abstraites aussi évidentes dans leur espéce, que les faits les plus certains le sont dans la leur : mais relativement au plus grand nombre, je soutiens qu'une évidence de fait le frappe, le pénétre, l'entraîne davantage que toute autre évidence d'une ordre différent. J'en donne les raisons.

Premiérement. Elle est plus dans nos voyes, plus assortie, plus proportionnée à la foiblesse commune de nos conceptions. Tous les hommes ne sont pas philosophes & méditatifs. Quelques-uns à peine dans cette immense mul-

multitude, osent s'assujettir aux durs travaux de la réflexion : le reste plus sensible, veut des véritez, (car nous les aimons tous) mais moins épineuses, plus accessibles, & dont la connoissance coûte moins cher au repos. Telles sont les vérités de fait. Il ne faut pour y atteindre, ni ces grands efforts de raisonnement, ni cette pénétration vive & profonde, ni cette capacité vaste qui comprend, sans les confondre, une foule d'idées & de rapports. Il ne faut que regarder devant soi, s'il est permis de parler de la sorte; il ne faut que saisir des principes grossiers, & palpables; il ne faut que voir de ses yeux le fait présent, ou dans le fait présent les suites, & par conséquent la preuve du fait ancien. Car telle est la nature simple des faits. S'ils sont contemporains, les sens en jugent presque seuls; ce qu'ils laissent à faire à l'esprit n'est qu'une opération légére : S'ils sont anciens, la tradition les rapproche, & par ce secours ils redeviennent présents. En un mot tous les esprits, même les plus bornez, ont une mesure d'intelligence suffisante au moins à ce que les faits en éxigent; & c'est peut-être de là que naît en nous je ne sçai quel penchant pour toutes les preuves de cette nature. Demandez à un homme qui ne soit pas philosophe, qu'il vous prouve que l'ame est immortelle ; il vous dira qu'il ne le peut, que sa raison ne lui en dit rien, qu'il s'en repose sur la foy commune, & peut-être sur le sentiment intérieur & confus qu'il en a, mais qu'il en seroit parfaitement sûr, s'il voyoit reparoître quelqu'un de ceux que la mort enléve. La preuve de fait est donc la plus forte à ses yeux; & s'il la souhaite par préférence aux autres, c'est qu'il sent bien que celle-ci leve-

LIV. I. CHAP. II.

roit tous les doutes, & triompheroit des plus grandes difficultés. Je dis plus : ceux qui croyent les esprits immortels, fondez sur ce qu'ils sont incorporels, ou sur les autres raisonnemens philosophiques, en feroient certainement encore plus convaincus, si quelqu'un se remontroit vivant après le trépas. Cependant ils demeurent inébranlables dans leur opinion, & les preuves leur en paroissent démonstratives, comme elles le sont effectivement; mais celles qui seroient établies sur le fait, combien auroient-elles encore plus d'empire & d'éclat? les sens y viendroient au secours du raisonnement, & rendroient, par l'évidence de leur témoignage, le raisonnement même superflu.

Secondement. Les preuves constantes d'un fait, fût-il ancien, sont en un sens plus convaincantes que les autres, parce qu'elles tiennent à des véritez qui semblent créées avec nous, dont on trouve les principes en soi, & dont l'impression est si générale, si profonde, si vive, qu'elles font partie des premiers fondemens de la société humaine. Ces véritez sont: que les hommes ne sont pas insensez, & qu'il y a certaines régles dont ils ne s'écartent jamais dans la conduite; qu'il ne sçauroit y avoir entre-eux de concert unanime pour la fraude; que s'ils trompent quelquefois, ils ne le font point sans motif, ni sans intérêt; qu'ils ne sont point tels dans un tems, & tels dans une autre, je veux dire tous fourbes dans un siécle, & tous sincéres dans un autre siécle; que tout le monde ne conspire point à tromper quelqu'un, que personne ne réussit à tromper tout le monde; & qu'enfin le hazard n'est point l'auteur des effets constants, suivis, réguliers, & qui marquent

quent intelligence. Ainsi que l'on prenne ces deux propositions. La premiere : Une certaine ligne courbe peut toûjours s'approcher d'une certaine ligne droite sans la toucher jamais, toutes deux étant même continuées à l'infini : La seconde; la Paix des Pyrénées fut concluë en 1659. J'ose avancer qu'il seroit, sans comparison, plus facile d'ébranler un homme sur la certitude de la vérité géometrique, que sur la certitude de l'événement historique. Les Géometres démontrent l'une; l'Histoire nous assure de l'autre. D'où vient donc cette différence de convictions intérieures? Pourquoi ne sont-elles pas dans mon esprit au même dégré? D'où vient que je me laisse ébranler sur l'une, & que sur l'autre je suis si ferme? N'est-ce pas à cause de ce que je disois il n'y a qu'un instant, que les véritez de fait sont en quelque sorte plus véritez par rapport à nous, à cause de leur intime liaison avec d'autres véritez qui ne le seroient plus, si les preuves évidentes de fait pouvoient jamais être fausses?

Je sçai que la démonstration géometrique convaincra celui qui en voudra suivre la méthode, & que d'un principe avoüé certain, on le conduira de corollaire en corollaire à la proposition dont j'ai parlé : mais il ne sera pas si profondément pénétré, ni touché des véritez intermédiaires qui unissent le principe & la conclusion, que des véritez qui le forcent à convenir de la certitude du fait même qu'il ne voit pas. Aussi le fait dévient par elles d'une évidence égale à celle des premiers principes, tandis que la proposition géométrique n'est jamais si claire que les axiomes dont elle est concluë. Supposé donc qu'il

fallût parier pour la certitude des deux précédentes propoſitions, on pouroit ſans doute, & l'on devroit expoſer tout, même ſa vie, ſi quelque choſe dédommageoit de ſa perte, contre ceux qui les nieroient : car en ce cas on ne ſçauroit aſſigner de parti, ni déterminer de proportion, puiſqu'il n'y a point de rapport entre ce qui eſt, & ce qui n'eſt pas: entre ce qui eſt faux, & ce qui eſt vrai. Tout eſt d'une part, & zero de l'autre. Examinez-vous cependant, vous trouverez que dans l'hypothéſe du pari vous expoſeriez davantage, du moins avec plus de confiance pour l'affirmation du fait, que pour la certitude du théorême. Ce n'eſt pas, encore une fois, qu'il y ait plus d'évidence dans les preuves qui démontrent le fait, que dans celles qui démontrent la propoſition mathématique. Je les crois, chacune dans leur ordre, également évidentes; mais outre cette égalité d'évidence, il y a dans les principes d'où réſulte la certitude du fait, je ne ſçai quel ſenſible touchant & perſuaſif, qui n'eſt point dans les principes abſtraits des Mathématiques. Or on eſt plus convaincu de ce qui eſt lumineux & ſenſible tout à la fois, que de ce qui n'eſt que lumineux. Il y a dans l'un un motif de plus pour la conviction, & par conſéquent un dégré de certitude de plus. Il eſt donc vrai, & j'ai eu raiſon de le dire, que les véritez de fait ſont en un ſens plus convaincantes que les autres.

Troiſiémement. Ce qui les rend encore plus démonſtratives, c'eſt qu'elles ſont par leur nature moins ſujettes aux ſubtilitez de la diſpute, & aux artifices du raiſonnement. Leurs principes déja ſimples, ſont encore en

petit

petit nombre, & nous garantissent de l'embarras inséparable des sujets trop composés. LIV. I. CHAP. II.
Dans les choses de raisonnement pur, le faux s'insinuë quelquefois par les piéges du sophisme, & ces piéges ne sont pas toûjours faciles à découvrir. L'esprit le plus fait à l'usage des discussions s'y égare quelquefois lui-même, & ne sçait plus souvent où trouver un fil pour en sortir. On ne voit autre chose que de graves Auteurs s'accuser mutuellement de ces détours captieux, & d'ordinaire il faut de longs ouvrages pour démêler ce qu'un raisonnement trompeur a trouvé le secret de mêler & d'obscurcir. Encore la raison n'est-elle jamais si pleinement victorieuse, qu'elle ne laisse toûjours au sophisme quelque ressource pour se défendre. Mais où trouverez-vous ces écueils & ces dangers dans les matiéres de fait? Prenez d'une part l'homme le plus simple, & de l'autre le Dialecticien le plus habile; que celui-ci conteste à l'autre la vérité de l'Edit qui révoqua celui de Nantes il y a cinquante-quatre ans. Ce disputeur, tant ingénieux qu'on voudra le supposer, arrivera-t'il jamais à persuader que cet événement est faux, où même à en donner le moindre doute? Il poura, je le veux, éblouïr par d'insidieuses paroles, & forcer un homme ignorant à demeurer sans réponse directe à ses vaines argumentations. Mais celui qu'il aura peut-être contraint au silence, en sera-t'il moins inébranlable sur le fait dont il s'agit? La conviction intérieure qu'il en avoit subsistera-t'elle moins? Il admirera jusqu'où peut aller l'artifice du discours dans les esprits fertiles & souples qui ont des couleurs pour tout; mais il appuyera sa persuasion sur les suffrages innombrables qui dépo-

ſent pour la vérité du fait qu'il aſsûre. Tous les raiſonnemens imaginables ne pouront à ſon égard prévaloir contre cette nuée de témoins, & plus on voudra l'engager en d'autres routes, moins il quittera celle qu'il ſent intérieurement être la plus ſimple comme la plus infaillible. Le fait dont nous diſputons eſt sûrement, dira-t'il, ou il n'eſt pas: (dans les choſes de cette nature il n'y a point de milieu). Or s'il n'étoit point, il faudroit que je ſuppoſaſſe que tous les hommes qui le croyent ſont trompez, comme je le ſerois moi-même, ou qu'ils ſe ſont unis tous, malgré l'infinie diverſité de leurs intérêts, pour devenir ſans intérêts les auteurs de ma ſéduction. Mais cet accord & ce concert ſont inconcevables, & quoique phyſiquement poſſibles, ils ſont moralement impoſſibles. Or dès qu'il eſt beſoin de me déterminer, la poſſibilité phyſique, ſans preuve poſitive de l'impoſture, ne ſçauroit m'arrêter; autrement j'entrerois en doute ſur tout. Eſpéce d'état violent pour lequel je ſens bien que je ne ſuis pas né.

Et en effet, comme il y a dans la nature corporelle des régles préétablies, en conſéquence deſquelles certaines choſes doivent arriver, & d'autres n'arriver jamais; il y a dans l'ordre moral des loix d'une autre eſpéce, mais également infaillibles. Par éxemple, le ſoleil vient d'achever ſa courſe & de nous dérober ſa lumiére dans un certain point de l'horizon; j'en conclus ſur ce que j'ai de connoiſſance de la mécanique du monde, qu'après un intervalle réglé, il reparoîtra dans un point oppoſé. Je n'ai pourtant pas de *démonſtration* éxacte de cet infaillible retour. Tout de même dans l'ordre moral, parce

parce que je ſçai qu'il y a dans le cœur des hommes un fond ſi reſſemblant, qu'ils ſe gouvernent en général par les mêmes vûës & par les mêmes motifs; parce que l'expérience, le plus inſtructif de tous les ſecours, m'apprend que les cauſes, mêmes libres, poſées en des circonſtances pareilles, produiſent des effets pareils, je tire les mêmes concluſions quand je vois les mêmes circonſtances. Je ſuis donc, à l'égard des faits appuyez de la foy publique, au même dégré de certitude où je ſuis que le ſoleil reparoîtra demain. Et que pourois-je ſouhaiter au delà? C'eſt peut-être ce qui a fait qu'un nombre prodigieux de grands hommes a crû qu'il n'y avoit d'incontestable dans nos connoiſſances, que les véritez hiſtoriques. Les Pyrrhoniens eux-mêmes, ces Philoſophes ſi fermez à tout motif de perſuaſion, & tant célébrez pour l'excès de leurs doutes, ſe laiſſoient vaincre à l'évidence du fait. Et enfin dans toute la ſociété humaine, c'eſt le comble de l'extravagance de nier les faits, quand on n'a contre eux que de petites ſubtilitez, au lieu de preuves & de ſoupçons raiſonnables.

Quatriémement. J'ajoûte que les preuves de quelque nature qu'elles ſoient, cédent l'empire aux preuves de fait, & que celles-ci ne peuvent être balancées, loin d'être vaincuës, par aucun raiſonnement, quelque fort qu'on le ſuppoſe. Il n'y a pas deux voix dans le monde ſur la juſtice de cette préférence. C'eſt une maxime de tous les tems, un principe univerſel, qu'on doit régler les opinions ſpéculatives par les preuves de fait, quand il y en a, & non pas aſſujétir les preuves de fait aux opinions ſpéculatives. Maxime ſage qui a ſes ſources dans les pures lumiéres de

LIV. I. CHAP. II.

la raiſon. Car enfin, qu'y auroit-il de plus extravagant que de vouloir faire conteſter des raiſonnemens avec ce qui eſt poſitif & réel? Dès qu'une choſe eſt, tous les efforts de l'eſprit ne ſçauroient empêcher qu'elle ne ſoit. Sa propre éxiſtence eſt ſa preuve invincible; & comme il eſt impoſſible qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas en même tems, ſi-tôt qu'elle eſt démontrée réelle, vous ne pouvez plus que vous égarer en voulant ſoûtenir qu'elle ne peut être A la bonne heure diſputez contre le fait, tant qu'il lui manque encore quelqu'un de ces caractères eſſentiels qui le rendent indubitable: en ce cas c'eſt moins ſubtiliſer qu'approfondir. Mais dès qu'on le voit de ſes regards, ou par les yeux de toute la terre, & de tous les ſiécles, quel paradoxe d'aimer mieux en croire à un raiſonnement ſpéculatif, qu'à une éxiſtence ſenſible & palpable?

Il eſt vrai qu'autrefois on a vû de ſérieuſes diſputes ſur de pareilles queſtions. Mais c'eſt que le fait encore mal éclairci, laiſſoit quelque prétexte, & quelque aſyle aux doutes. Par éxemple, on a vû de longs différends ſur l'éxiſtence des Antipodes. Les uns prétendoient que cette opinion choquoit le bon ſens & toutes les notions philoſophiques; d'autres, qu'elle étoit inaliable avec les principes de la foy. On faiſoit de grandes difficultez, & des objections à l'infini contre ce ſyſtéme; peu s'en falloit qu'on ne le traitât ouvertement d'hérétique. Mais quand la preuve de fait eſt venuë enfin, les objections ſe ſont évanouïes, & les contradicteurs ſe ſont diſſipez. On voit encore des Philoſophes amoureux de l'extraordinaire, ſoûtenir que le mouvement eſt impoſſible. Ils ont leurs preu-

preuves, & il y en a d'éblouïſſantes, difficiles même à éluder: mais parce que c'eſt un fait d'expérience qu'il y a du mouvement dans la Nature, on laiſſe dire ces Sophiſtes, & l'on croit ce que l'on voit.

Je dis enfin pour derniere raiſon, que le moyen de fait eſt ce qu'il y a dans nos connoiſſances de plus fécond en conſéquences évidemment certaines. Nous avons, je le ſçai, des principes métaphyſiques dont la clarté frappe l'homme le plus aveugle. Qu'il leur ſoit fidéle, il eſt conduit par eux à la parfaite démonſtration, ils le préſervent des piéges de l'erreur, ils donnent des accès faciles & sûrs près des véritez les plus abſtruſes. Mais d'ordinaire ces véritez tirent leur lumiére plûtôt que leur naiſſance du principe établi. Il eſt plûtôt la régle qui les fait connoître, que la cauſe qui les produit. Il les diſcerne & les démontre; il n'en eſt ni l'auteur, ni la ſource. Par éxemple, toutes les propoſitions vrayes ſont prouvées par celle-ci, devenuë ſi fameuſe dans les derniers temps: *On peut aſſurer d'une choſe tout ce que l'eſprit découvre dans l'idée claire qui la repreſente.* Cependant cette maxime ſi conſtante, & qui ne ſemble pas avoir de bornes dans l'application, en a de très-étroites pour la fécondité; elle ne méne à rien de nouveau: ſeulement elle aſſûre les jugemens dans ce que l'eſprit a déja découvert par d'autres routes. Auſſi le grand Philoſophe qui nous a plus que tout autre applani celles du Vrai, n'a pas crû pour le trouver, que ce principe ſpéculatif pût ſuffire. Il a ſenti le beſoin de recourir à des moyens de fait. Il a remonté juſqu'au plus ſimple, l'origine & la clé de tous les autres; puis de cette propoſition: *je penſe, donc je ſuis,*

suis, il nous étale, en redescendant, cette foule de conclusions, cet enchaînement de véritez qui forment le systême le plus avoüié de la raison Je ne cite que cet exemple en faveur des preuves de fait. Le Lecteur attentif peut de lui-même en découvrir mille autres, & il me semble qu'il n'est point mal de lui laisser quelquefois le soin de certaines recherches. Il est toûjours plus flaté, & en quelque sorte plus instruit par celles qu'il fait, que par celles que nous lui offrons.

CHAPITRE III.

Que les faits démontrent la vérité de la Religion Chrétienne.

LA science des faits Evangeliques, jointe aux conséquences naturelles qui suivent leur certitude, est la voye la plus simple de trouver avec la borne de ses doutes, la source de l'évidence. C'est une Théologie sensible, fondée sur l'histoire de la Religion, à peu près comme le coup d'œil jetté sur l'Univers est la Philosophie palpable qui en démontre l'Auteur. Il n'y a donc personne qui ne doive se préter à un moyen si facile de s'éclaircir, & de juger par lui-même si la foy qu'on lui propose d'embrasser, est aussi claire que nous le soûtenons, dans ses principes & dans ses motifs. Refuser une discussion si peu pénible seroit une négligence, un dédain impardonnables. L'objet dont il s'agit est d'un interêt si capital, qu'on ne sçauroit trop faire pour l'approfondir. Quand ce ne seroit même que pour la curiosité de sçavoir quel-

quelles sont nos plus grandes ressources, les Déistes & tous les incrédules nous doivent une attention sérieuse, & ne nous pas condamner qu'ils ne soient sûrs d'avoir entendu jusqu'à la derniére de nos preuves. Je leur dis donc à tous, que sans entrer dans un éxamen de détail sur chaque article de la foy Chrétienne, il n'y en a point qui ne soit démontré par la seule démonstration des faits racontez dans les Livres saints. Je ne fais d'abord que deux ou trois questions simples, sur lesquelles je supplie tout Lecteur droit & sincére de s'interroger lui-même.

Je vous demande : Concevez-vous que Dieu puisse vous tromper, que celui qui est la Vérité suprême puisse descendre & se dégrader jusqu'à vous tendre des piéges ? Chacun se hâte de répondre que ma question est vaine, & qu'il n'a point de l'Etre parfait des idées si grossiéres. Je poursuis, & je vous demande encore: Si Dieu vous avoit parlé, s'il s'étoit fait entendre d'une maniére sensible, claire, sans ombre, sans soupçon de prestige, croiriez-vous à sa parole? Ici tout homme qui comprend mes termes, s'écriera: Sans doute j'obéirois à une autorité si respectable, & je n'hésiterois pas. Mais si l'Etre infini vous annonçoit comme certain ce que votre esprit ne pouroit comprendre, ce qui vous paroîtroit incompatible avec les notions naturelles (je suppose toûjours qu'il vous fût évident que Dieu lui-même vous parlât?) dites-moi, douteriez-vous de la vérité de ses oracles ? Assurément vous me répondez encore: Je me soumettrois, & quoiqu'il en dût coûter à ma raison, je serois fidéle. Je dirois: mes lumiéres sont foibles & bornées; Dieu est infaillible. Deux idées peuvent me pa-

paroître contradictoires, tandis qu'il voit le lien qui les unit. C'est un principe dont je ne doute pas plus que de ma propre éxistence.

Mais puisque je me suis permis d'interroger mon Lecteur, qu'il m'accorde de lui faire une derniére question. Qu'il me dise d'où vient qu'il ne croit pas aux Mystères révélez dans l'Evangile, où je suppose que c'est Dieu lui-même qui nous instruit. Il ne sçauroit me repliquer qu'il secouë le joug de la foy, parce que ses dogmes lui semblent discordants. Tout-à-l'heure il vient de convenir, & cet aveu est encore sur ses lévres, que deux idées peuvent lui paroître inaliables, tandis que Dieu voit le rapport qui les accorde. La ressource de l'incompréhensibilité des Mystères est donc une ressource fermée pour l'incrédule: l'unique qui lui reste, s'il raisonne, est de dire, qu'il n'est ni constant ni démontré que Dieu lui-même se soit expliqué dans l'Evangile. C'est donc en ce point seul qu'est tout le nœud de la controverse. Est-ce la voix du Tout-puissant qui se fait entendre dans l'Evangile, ou bien n'est-ce que la voix trompeuse des hommes? Entre ces deux partis si formellement opposez, tâchons de découvrir le véritable par des raisonnemens courts. Que chacun se replie sur soi, & juge des véritez que je vais établir.

I. Dieu ne sçauroit autoriser l'imposture, ni concourir à la séduction d'un être malin. En ce cas il ne feroit plus infiniment bon, infiniment saint; il seroit complice du crime d'autrui. Odieuse conséquence qui révolte la raison, & qui assûre la vérité du principe.

II. C'est par les miracles, je veux dire

par

par la suspension des loix, ou de quelqu'une des loix communes qui gouvernent l'Univers, que l'action de Dieu se fait sentir de la maniére la plus frappante. L'ordre des mouvemens établi par lui, ne sçauroit être dérangé que par lui.

III. Par tout où je trouve des prodiges, ou des interruptions évidentes à l'harmonie générale & préétablie, je puis donc croire, & je le dois, que c'est Dieu qui les cause.

IV. Donc toute doctrine autorisée par des interruptions, par des suspensions de la loy commune, est une doctrine autorisée de Dieu même, s'il est vrai que ces prodiges soient constans, invinciblement prouvez, & vainqueurs de tous les doutes.

Cela posé, je continuë, & j'applique mes principes à la question présente. Il y a dans la foy Chrétienne des dogmes profonds qui épouvantent l'évidence, j'en conviens. Un Dieu qui se fait homme, & qui habite parmi les hommes comme un d'entr'eux ; une nature unique & simple qui éxiste toute entiere en trois hypostases, sans violer son unité ; un Dieu qui meurt ; une Résurrection générale qui ouvrira les tombeaux à la fin des siécles, & qui ranimera des substances foudroyées par la mort : des peines sans fin réservées à l'ame impie qui ne vivra plus que pour elles. Voilà, sans compter le reste, d'étonnantes propositions. Mais d'une autre part, qu'on y réfléchisse, pour nous convaincre de la vérité de ces propositions, & leur donner un poids qui nous détermine à les croire, voyez-vous les prodiges qui les accompagnent, & la nature obéïssante à la voix qui les enseigne ? Voyez-vous les infirmitez qui s'empressent de fuir, les êtres qui se

LIV. I. CHAP. III.

se reproduisent, & qui se multiplient, les vents & les tempêtes qui se calment, les eaux qui deviennent comme un plan solide où marchent le hommes, les morts déja glacez rendus à la vie, Jesus-Christ lui-même se survivre à lui-même, & sortir de son sépulchre comme un homme qui se réveille d'un sommeil court?

Ici reviennent mes premiéres remarques, & elles se développent dans toute leur force. Si tant de prodiges ont éclaté en faveur de la Religion Chrétienne, entre ces trois partis il faut opter, car il n'y en point un quatriéme. Il faut dire, ou que Dieu se jouë des hommes & de leur foible raison, & qu'il aime à les tenter par des miracles de sa puissance; ou que les dogmes de la foy sont certains, puisque Dieu les confirme par des œuvres extraordinaires; ou bien que tous ces Mystères ne sont que des inventions humaines, parce que les miracles ne sont pas vrais. Le premier discours est d'une ame insensée qui dégrade l'Etre même qu'elle adore. Le second est d'un esprit juste que le vrai détermine. Le dernier est de l'incrédule. Ce que j'ai à faire contre lui se réduit donc à conduire la certitude des miracles de l'Evangile jusqu'à la parfaite démonstration.

CHAP. IV.

CHAPITRE IV.

Qu'il y a des régles pour s'assûrer de la vérité des Faits.

S'Il m'est permis de parler sur l'expérience, j'oserai dire qu'il n'y a rien de moins observé parmi les hommes; ni peut-être de moins

moins connu que la véritable régle des jugemens sur la nature des faits. Chacun d'ordinaire en décide au gré de sa passion, ou de ses préjugez. Chacun les admet, ou les rejette par la seule inspiration du penchant, sur tout s'ils sont anciens : comme si les événemens, & les circonstances des événemens passez, dépendoient de nos humeurs pour être, ou pour n'être pas vrais. Croire tout, & ne rien croire, adopter tous les faits, ou les nier tous, sont des excès également vicieux. L'un méne à la crédulité puérile, & prépare souvent à la superstition ; l'autre dégénere en vaine prudence, & conduit à l'erreur à force de la craindre. Que le sage prend une route différente ! il croit où il faut croire, & il doute où il faut douter. Il attend l'évidence, & se laisse guider par elle. Il ne la prévient pas quand elle se cache, il la suit quand elle se montre. Il sçait que l'Histoire, comme le reste du sçavoir humain, est une connoissance mélangée, & que le faux y marche quelquefois presque sur les pas de la vérité. Toutefois il n'ignore point qu'on les peut discerner, & que les annales anciennes ne sont pas un labyrinthe sans issuë.

Il est vrai que l'on ne démontre pas la vérité d'un fait, par les principes qui servent à démontrer une vérité philosophique. Celle-ci dépend d'une combinaison, d'un rapport & d'une convenance d'idées, l'autre se prouve par des témoignages, par des textes, & par des autoritez. Mais ces genres de preuves, quoique différents, ont chacun leur certitude, & chacun dans son espéce peut être conduit au plus haut dégré d'évidence concevable. Exiger pour l'un la même nécessité antécedente que pour l'autre, ce seroit

tout confondre, parce que les véritez historiques sont des véritez contingentes, dont la lumiére naturelle n'instruit personne. Comme le fait qui est, pourroit n'être pas, & celui qui est rapporté par les Auteurs, être omis par eux, ce n'est point en méditant que j'en découvre la nature, c'est à la déposition des Ecrivains, & à la tradition que j'en dois la connoissance: c'est par les régles de bon sens & de critique, établies parmi les hommes, que j'en juge. Régles si constantes & si avoüées, qu'elles font partie des fondemens de la société civile. C'est par elles que nous sommes en commerce avec tous les temps, & avec tous les lieux. Ce sont elles, le plus souvent, qui assûrent nos intérêts & nos fortunes. Sans elles nous ne serions environnez que de nuages; sans elles nous ne connoîtrions ni les qualitez, ni l'ordre généalogique de nos ancêtres; les biens, les priviléges qu'ils nous ont laissez, seroient flottans dans nos mains, & nous ne pourions prouver que nous les tenons d'eux: les successions éloignées ne discerneroient plus l'héritier légitime, incertain lui-même de la tige, & de la branche dont il seroit sorti; le juge, aveugle dans ses décisions, n'en prononceroit que de téméraires, & les plus sages Tribunaux ne nous rendroient qu'une justice fortuite. Sans elle, les actions les plus éclatantes des siécles passez seroient, par rapport à nous, aussi éteintes que ces siécles; l'Histoire, & les récits des plus-graves Auteurs n'auroient rien de plus véridique aux yeux de la postérité, que la fable, & les fictions des Poëtes. Les monumens les plus sacrez de la foy publique, les archives dépositaires des révolutions des Etats & des familles, ne seroient

roient plus que des témoins suspects. Leur voix ne seroit plus la voix de l'Antiquité. Nous ne tiendrions à nos prédécesseurs par aucun nœud, aussi incapables de sçavoir ce qui s'est fait avant nous, que les événemens qui doivent nous suivre.

Je ne sçaurois donc m'étonner assez qu'il se trouve quelques hommes prévenus (comme j'en connois) jusqu'à dire, que tout fait ancien est une énigme impénétrable, & que pour eux ils sont résolus à ne croire que ce qu'ils voyent. S'ils le pensent ainsi, c'est à nous de nous taire; réduits à les plaindre, il seroit superflu de raisonner avec eux. Cependant je vois ces mêmes hommes agir dans les plus importantes affaires, & dans le gros de leur conduite, sur la supposition de faits qu'assurément ils n'ont point vûs. Je les vois remonter à des siécles antérieurs, & je leur entends dire : Alors un de mes ayeux se rendit célébre par telle action, & le Prince l'honora de sa confiance comme de ses bienfaits. Je les vois comparer quelques événemens de nos jours, avec d'autres événemens qui leur semblent pareils dans l'Antiquité. J'entens que sans hésiter, ni craindre que l'Histoire les trompe par ses portraits, ils disent de Tibére, de Caius, de Néron, & de Domitien qu'ils étoient des monstres indignes de régner ; de Tite, de Trajan, d'Antonin, & de Marc-Aurele qu'ils ont fait la gloire du Thrône, & le bonheur des Peuples. D'où vient de leur part tant d'assûrance sur la vérité de ces faits, si nous sommes destituez de principes pour juger de tout fait ancien? Je pénétre le secret. C'est qu'il y a des faits indifférens, & d'autres qui entraînent des suites sérieuses. C'est que

 l'on

l'on parle des uns selon sa pensée, & que l'on cherche contre les autres un prétexte pour se soustraire à certaine évidence qui blesse. C'est pour tout dire, que la vérité nous échape souvent malgré nous, & que nous ne pouvons être d'accord avec nous-mêmes, si auparavant nous ne le sommes avec elle.

Quoiqu'il en soit, je ne prétends parler ici qu'à des hommes raisonnables & sincéres, qui demandent des preuves, mais qui s'y rendent quand elles sont solides & claires. Ceux qui se trouvent dans la ferme résolution de nier tout ce qui les gêne, au mépris de la plus grande authenticité, ceux à qui le contradictoire ne coûte rien, ceux qui n'ont point de principes, ou qui n'en ont que de vagues & de flottants, qui avancent & reculent selon le besoin; ceux-là, dis je, peuvent négliger un Ouvrage qui n'est point pour eux, un Ouvrage incapable de les convaincre, par cela seul qu'il entreprendroit de les détromper.

CHAPITRE V.

Des Caractères qui établissent la certitude des Faits.

IL faut maintenant que j'examine quels sont les caractères qui mettent un fait dans un point de certitude inébranlable. Mais je prends soin d'en avertir, c'est ici que l'incrédule doit m'observer dans la plus rigoureuse disposition de censure. S'il est contraint d'avoüer ce que je vais dire, tout

asyle

asyle est fermé pour lui, la foi l'enchaîne; nulle souplesse, nul art, nulle force ne l'en peuvent dégager. C'est à lui d'examiner si dans ce que je vais établir, je ne tends point de piéges à sa raison. Je veux qu'un Fait, pour être incontestable, porte ces sept caractères.

Premiérement, qu'il soit possible, c'est-à-dire qu'il ne renferme ni absurdité ni contradiction. Ainsi, par éxemple, si l'on me racontoit qu'on a vû des montagnes sans vallée, un corps sans dimension, je nierois ces faits extravagans, je dirois au narrateur: Vous racontez des fables, sans y observer même la vrai-semblance. Comment voulez-vous que je croye ce qui est contre toute raison précise & formelle de croire?

Secondement. Je désire que le Fait soit annoncé, non par un témoin seul, mais attesté de plusieurs, & qu'ils soient tous oculaires ou contemporains. Par là j'évite ce qui pourroit naître d'inconvenient de la singularité de témoignage, ou de la distance des lieux, & des siécles.

Troisiémement. J'éxige pour l'infaillible vérité du Fait, que ces mêmes témoins soient tous éclairez, ingénus, & présumez vrais. J'éxige qu'on ait l'assûrance morale qu'ils n'ont été ni trompez, ni trompeurs, qu'ils ont dit tout ce qu'ils ont vû, & qu'ils n'ont dit que ce qu'ils ont vû. J'éxige qu'ils parlent un langage simple mais ferme, & que les discours de l'un soient dans la rigueur du sens, l'expression fidelle de la pensée des autres. Par là tout homme, s'il veut me rendre justice, voit jusqu'où je prote la précaution contre l'imposture.

Quatriémement. Je demande que le Fait

ſoit intéreſſant & public. Intéreſſant. Pourquoi? Parce qu'on approfondit mieux ce qui fait une impreſſion vive & forte, ce qui excite les regards par ſon importance, que ce qui laiſſe le cœur à ſon indifférence naturelle. Public. Pourquoi encore? Parce que la fraude eſt amoureuſe des ténébres, & que le Fait qui ſe livre au grand jour invite à la diſcuſſion, & ne craint pas les épreuves.

Cinquiémement. Je ſouhaite qu'un Fait démontre ſa propre vérité, par ſa liaiſon avec d'autres Faits qui ne doivent leur naiſſance qu'à lui. Je m'explique. Un événement, quand il eſt célébre, eſt rarement ſolitaire. Toûjours quelque autre en eſt la ſuite, & s'y rapporte comme les dépendances au principe. Ainſi les guerres plus que civiles du Triumvirat changerent la forme du gouvernement Romain, & ramenerent cette République à la Monarchie. Ce paſſage prompt d'un état à un autre ſuivit la fortune du vainqueur, & fut comme la conſéquence de ſon triomphe. Cette ſucceſſion, cet ordre, cet enchainement ſont donc la preuve du Fait principal; & voilà pourquoi je le demande à titre de condition.

Sixiémement. Je veux que le Fait ne ſoit point contredit, qu'il y ait unanimité de ſuffrages entre ceux qui l'ont pû voir; que ceux même qu'il bleſſe, ne forment qu'une voix avec ceux qui le publient. Autrement je ſuis jetté loin de l'évidence. Entre deux partis dont l'un affirme, & l'autre nie, lequel prendrai-je ſans riſque d'erreur?

Septiémement enfin. J'éxige pour derniére condition, moi qui ſuis loin de l'époque, & des lieux où le fait s'eſt paſſé, qu'il ait traverſé

verſé tous les âges juſqu'au mien ſans altéra- LIV. I. CHAP. V.
tion, que ce long canal qui me l'ameine ne l'ait ni chargé de nouvelles circonſtances, ni dépoüillé des premiéres ; qu'il arrive ſous mes yeux dans l'intégrité de ſon origine, &, pour le dire ainſi, tout neuf encore malgré ſa vieilleſſe.

Voilà, ce me ſemble, ce que l'incredulité la plus difficultueuſe peut ſouhaitter de caractères de certitude pour un Fait, & ſi le lecteur en imagine quelque autre, j'offre de lui faire voir qu'il eſt renfermé par des équivalens dans l'une de ces ſept conditions. Il y a plus, je maintiens que j'accorde plus encore qu'il ne ſeroit permis de me demander en rigueur. Un Fait, pour être véritable, & démontré tel, n'a pas beſoin de paſſer par toutes les épreuves auſquelles je l'aſſujétis. Combien en croyons-nous, & avec raiſon, ſur des titres moins autoriſez? J'en atteſte ceux mêmes que je vais combattre. Mais la cauſe que je défends ne craint rien, & c'eſt du ſein des plus ſévéres difficultez qu'elle ſort plus glorieuſe. On le va voir par l'application de ces ſept caractères aux Faits rapportez dans l'Evangile.

CHAPITRE VI.

Que les Miracles en général, & en particulier ceux de l'Evangile, ſont poſſibles.

CEux qui affectent de ſe donner pour Philoſophes, évitent dans cette matiére, encore plus qu'en toute autre, de penſer comme le peuple. Au ſeul nom de miracles ils CHAP. VI.

se révoltent, ou nous insultent, comme si nous étions des ames stupides & crédules, qu'enchantent l'absurde & le faux merveilleux. Mais eux-mêmes sont bien foibles, si je fais voir qu'ils ne sont forts que contre la raison. Qu'est-ce qu'un miracle? C'est une action éclatante superieure à toute puissance finie, ou si l'on veut une définition plus commune, c'est un événement singulier produit hors de l'enchaînement des causes naturelles. Or, je dis qu'en général ces prodiges sont possibles, & qu'en particulier ceux de l'Evangile le sont tous. En général les miracles sont possibles; la preuve en est aussi facile qu'évidente. Dès que vous concevez l'Etre parfait, vous concevez que son pouvoir est sans restriction, sans limites. Vous concevez dès-là, qu'il peut diversement arranger les parties de la matière, & qu'elles lui sont toutes obéïssantes. La création n'est pas, en effet, la borne de sa puissance sur elles. Si elles subsistent, ce n'est que par sa volonté qui continuë de leur donner l'être. Leur conservation n'est que l'acte continué de leur création. En un mot la créature ne cesse, & ne peut cesser un instant d'être dépendante de la main souveraine. Le repos qui fixe la matiére, le mouvement qui l'agite, la figure qui la borne, tout est de Dieu; parce que c'est lui qui a posé les loix qui occasionnent, & qui causent ces différentes modifications. Ses doigts se joüent dans l'Univers, comme parle l'Ecriture. Qu'il veüille en arranger les parties selon un certain ordre, les voilà qui concourent toutes ensemble, & qui se hâtent, comme si chacune entendoit la voix puissante de son Auteur. Soûmission prompte qui fait dire aux Livres saints, que les étoiles s'em-

s'empressent d'aller où le Seigneur les envoye, & qu'à sa parole elles répondent avec terreur : Nous voici toutes. *Ecce adsumus.* LIV. II CHAP. V.

Ajoûtons un autre principe à celui-ci. La différence sensible des corps, n'est pas en eux une différence de nature. Leur essence fonciére & primitive est la même. Ils ne sont chacun en soi que de l'étenduë figurable & mobile. Cette immense variété qui nous étonne, & qui nous charme dans leurs espéces, dans leurs propriétez, dans leurs vertus innombrables, n'est que la diverse position de leurs parties, & le plus ou le moins de dégrez de vîtesse dans leur mouvement. L'or, par éxemple, & le métal le plus vil, ne sont point deux êtres qui différent dans le fonds intime de leur nature. Prenez une portion de l'un, & trouvez l'art d'en arranger les particules, de la même sorte que le sont celles de l'autre ; rendez-les également dures par une égale compression de l'air qui les environne, également colorées & brillantes par une surface qui renvoye la lumiére en vibrations égales, vous y ferez naître une ressemblance parfaite, & ce ne seront plus deux métaux. Tout de même, que l'on fasse circuler cette liqueur douce & spiritueuse qui nous anime, dans les canaux destinez à la porter ; que l'on remette dans les nerfs ces esprits subtils & forts qui communiquent à toute la masse le mouvement qu'ils ont ; que l'on rejoigne les organes séparez ou rompus, voilà ce corps qui ne tenoit plus à la vie, rendu à ses premiéres opérations, le voilà qui marche comme auparavant, & qui agit.

Cela posé, je reviens à dire que les miracles sont possibles ; & je le prouve par ce raisonnement très-simple que tout homme peut

comprendre. Ce qui n'eſt point abſurde eſt poſſible. C'eſt un axiome inébranlable. Or il n'eſt pas abſurde que l'Etre qui a formé la matiére, puiſſe la modifier à ſon gré, & la faire paſſer par toutes les métamorphoſes concevables, au ſeul acte de ſa volonté. Donc les miracles ſont poſſibles. En rigueur je l'ai démontré.

B. SPINOSA *Tract. Theologico. pol. cap. 5.*

Qu'oppoſe-t'on néanmoins à des principes ſi clairs? On dit après Spinoſa, ce Juif malheureuſement célébre, que ſi les miracles étoient poſſibles, l'ordre de la nature pourroit être interrompu, & l'on ajoûte que l'hypothéſe de cette interruption eſt abſurde & contradictoire. Tel, en effet, eſt le raiſonnement de ce Philoſophe impie. Les loix de la nature ne ſont, dit-il, que les décrets de Dieu néceſſaires. Or les décrets de Dieu ne peuvent changer, parce qu'il eſt immuable. Les loix de la nature ne peuvent donc changer, ni être interrompuës. Donc les miracles ſont impoſſibles, puiſqu'un vrai miracle eſt contraire aux loix de la nature.

Mais qui eſt-ce qui ne voit pas d'un premier regard, que cet argument n'eſt d'un bout à l'autre qu'un ſophiſme trompeur? D'abord, j'arrête Spinoſa ſur la premiére de ſes propoſitions. Il avance que les loix de la nature ne ſont que des décrets de Dieu néceſſaires. Où a-t'il appris à dire de ce ton affirmatif une choſe ſi peu conſtante? Les loix de la nature ſont, ſans doute, des décrets de Dieu, ſi l'on entend par là que ces loix ne ſont poſées que par lui; mais je n'accorde point qu'elles ſoient néceſſaires, ſi par ce terme on entend une néceſſité de contrainte, une néceſſité forcée, une néceſſité telle que le contraire implique contradiction, comme Spi-

nosa paroît l'avoir conçu d'après Straton, & avec Hobbes. Assurément cet Auteur n'étoit point Philosophe, si pour l'être il faut raisonner sur des notions claires & distinctes. Il suppose que Dieu agit toûjours d'une maniére nécessaire, & que les loix de la nature avec les effets qui en sortent, sont si liez, si dépendans l'un de l'autre, qu'on n'y peut concevoir le moindre changement, la plus légére variation, sans détruire l'idée d'un Etre infiniment sage, toûjours égal & constant dans ses opérations. LIV. I. CHAP. VI.

Cette Doctrine qui sembleroit si glorieuse à Dieu, & qui paroît écarter de lui jusqu'à l'ombre de l'inconstance, n'est pourtant qu'une chimérique spéculation. Ce n'est pas ainsi que l'Etre parfait se représente aux esprits attentifs. Il est infiniment libre, sa volonté infiniment féconde ne dépend point des événemens, & n'est pas esclave des effets qu'elle produit. Elle les guide; mais elle n'est pas guidée par eux. Elle les tient dans une entiére dépendance de ses décrets toûjours libres, quoiqu'immuables en un certain sens. S'il a voulu conduire l'Univers par des loix, le choix qu'il en a fait est libre, c'est de sa volonté qu'elles tirent leur éxistence, & nulle nécessité antérieure à son choix ne l'y assujettit. Autrement il seroit soumis à elles, & toute sa puissance n'iroit qu'à prévoir des événemens qu'il ne pourroit empêcher. Sa providence n'auroit plus rien arrangé pour une fin, & il le faudroit supposer asservi à je ne sçai qu'elle aveugle fatalité qui seroit une cause encore supérieure à la Divinité; il diroit, comme cette Idole impuissante de la Fable: Je ne puis rien contre la loix du destin; *quippe*

pe vetor fatis; l'extravagant ſyſtême du Paganiſme qui ſoûmettoit ſes Dieux à un enchaînement immuable d'événemens, ſeroit l'unique véritable, & ruineroit toute notion diſtincte de l'Etre ſouverain. On voit aſſez par l'excès de ces conſéquences, combien eſt fauſſe la premiére propoſition de Spinoſa. La ſeconde ne l'eſt pas moins.

Il dit que les décrets de Dieu ne peuvent changer, parce qu'il eſt immuable. Equivoque groſſiére. Les décrets de Dieu ſont immuables par rapport aux effets que ces décrets renferment; j'en conviens: c'eſt-à-dire qu'il produit toûjours les mêmes choſes par les mêmes loix. Mais il n'eſt point vrai qu'ils ſoient immuables, en ce ſens que Dieu ne puiſſe les interrompre, quand ces interruptions entrent dans le plan de ſes deſſeins. Or c'eſt ce que Spinoſa devoit prouver, & ce qu'il ne prouve pas. Comment donc oſe-t-on appeller Philoſophie, cette fiction capricieuſe qui ſuppoſe une maxime qu'elle ne peut vérifier, & dont il eſt ſi facile de vérifier le contraire?

Mais je ne puis conſentir à quitter cette objection, ſans prier le lecteur de ſe prêter au nouveau moyen que je vais ouvrir pour la réſoudre. Reprenons le raiſonnement entier de Spinoſa. Les loix de la nature ne ſont que les décrets de Dieu. J'en conviens. Or les décrets de Dieu ne peuvent changer, parce qu'il eſt immuable. Je veux bien encore ne le pas conteſter. Donc les loix de la nature ne peuvent changer, ni ſouffrir d'interruption. J'accorde la conſéquence. Donc les miracles ſont impoſſibles, puiſqu'un vrai miracle eſt contraire aux loix de la nature.

Voilà

Voilà ce que je nie. Et pour faire voir que je puis le nier à ce vain Sophiste, c'est qu'en raisonnant sur ses mêmes principes, sans les adopter, il est facile de le réduire à désavoüer sa propre conséquence. Je n'ai, pour l'y contraindre, qu'à supposer les plus grands prodiges liés avec les décrets établis de Dieu pour le gouvernement de l'Univers. Dans cette hypothése, où les miracles seront une suite de l'harmonie générale, il sera vrai que les loix de la nature, ne sont que les décrets de Dieu. Il sera vrai que les décrets de Dieu ne peuvent changer. Il sera vrai que les loix de la nature ne souffrent point d'interruption; & il sera vrai cependant que les miracles sont possibles, contre la thése formelle de Spinosa.

En effet, puis-je lui dire, un être infiniment sage doit agir toûjours par les voyes les plus simples, il ne doit pas faire par le plus, ce qui peut également s'éxécuter par le moins; il ne doit pas employer des volontez particuliéres, & de détail, quand les volontez générales suffisent à la production de ce qu'il veut faire. Donc il est naturel & raisonnable de penser, qu'en établissant des loix pour la conduite de son ouvrage, il a choisi les plus fécondes, celles qui réünissoient le physique & le moral tout ensemble, celles qui renfermoient le mieux le total des événemens depuis le premier jusqu'au dernier jour du monde. Par là, je le vois conduire l'Univers avec cette majesté tranquille, ce repos inaltérable si conforme à son infinie grandeur. Par là, je le vois qui régle d'une seule volonté tout ce qui a été, tout ce qui est, & tout ce qui sera jamais. Dans cet instant décisif

où il imprime le mouvement à la matiére, je vois que la détermination & le dégré précis qu'il lui donne, va préparer toutes les révolutions ſucceſſives de tous les tems, de tous les lieux, & de toutes les races. Je vois le premier atôme, mû d'un côté plutôt que d'un autre, avec un dégré de vîteſſe plutôt qu'avec un autre, commencer l'éxécution des conſeils éternels, & devenir le principe des plus conſidérables, comme des moindres changemens. Je vois dans cet unique point de vûë, l'admirable concert qui lie l'action de la nature corporelle avec les mouvemens libres des intelligences, & dans tout cela la ſageſſe, le pouvoir de l'Etre ſouverain qui par des moiens ſi ſimples ordonne, régle, éxécute ſes deſſeins incompréhenſibles ſur ſa créature.

Et qu'on ne diſe pas que les loix générales ne peuvent ſuffire à tant d'effets, & de régularité. Qui ſommes-nous pour parler ainſi? Sçavons-nous les rapports de ces loix? En avons-nous compté le nombre? Pourrions-nous bien nous vanter d'en connoître tous les effets poſſibles? Sçavons-nous ce que chacune en particulier peut produire? La préſomption humaine n'a pas encore monté juſqu'à cet excès de confiance; car qui eſt-ce qui eſt entré dans le ſecret de Dieu, & qui eſt-ce qui a aſſiſté à ſes conſeils? Ici, nous ne voyons qu'une partie de l'ordre général de la mécanique du Monde; & encore combien eſt imparfaite cette connoiſſance, combien de reſſors nous ſont cachez! C'eſt dans le jeu de tous ces reſſors enſemble que conſiſte le merveilleux, & ce tout eſt trop vaſte pour être à nos foibles regards un objet clair. Nous le

le verrons un jour: mais en attendant, qui niera qu'à consulter la notion de l'Etre parfait, les prodiges ne puissent naître de la simplicité des loix, aussi bien que les effets les plus communs des mouvemens de la matiére? Pour le comprendre il ne faudroit qu'une attention un peu sérieuse à ce qui se passe sous nos yeux. LIV. I. CHAP. VI.

Qu'y a-t-il qui tienne plus du prodige que ces voûtes d'un ornement si superbe qui couvrent nos têtes; ces feux qui brillent au-dessus des airs d'une flâme si vive & si pure, qui volent d'un point de l'hémisphére à l'autre d'une course si légére & si constante; ces astres qui forment l'éclat du jour, & la lumiére sombre & douce des nuits tranquilles; ces nuages guidez par les vents, ces corps fluides, & néanmoins suspendus, qui environnent le globe de la Terre comme d'un cercle liquide: ces masses célestes dont les figures changeantes, & les dégradations inimitables de couleur étonnent & réjoüissent la vûe; ces météores impétueux qui changent tout à coup la face du Ciel, & semblent annoncer la ruine de l'Univers; ces foudres bruyans qui consternent, & tiennent en silence tout ce qui respire? Quoi de plus surprenant que cette alternative de saisons qui tantôt excite, & tantôt calme les tempêtes, qui tantôt laisse courir les vents glacez, dépoüille la nature de ses beautez & de ses richesses, tantôt enchaîne les frimats, & ramene comme par dégrez une douce chaleur, qui successivement cache & concentre les germes, fait éclore les fleurs, promet les fruits & fait tomber les riches moissons sous la faux qui les tranche? Quoi de plus inconcevable que l'accroissement des plantes, & la maniére dont elles se pré-

préparent une nombreuse postérité? Quoi de plus incompréhensible que la génération de la lumiére? Quel miracle aux yeux de l'homme, plus grand que la conservation même de l'homme? Ce souffle imperceptible, mais réel, qui nous anime, cette flâme active, insinuante & rapide, ce contraste naturel, industrieux, & prompt; cette essence qui se filtre & s'épure à travers d'innombrables petits canaux, qui arrosent toutes les parties de nos corps, comme les riviéres humectent les terres, qui circule sans s'arrêter depuis notre naissance, qui sans cesse se renouvelle, & s'épuise pour se renouveller encore; cette force de ressort qui résiste, malgré sa délicatesse à des masses étrangéres, en apparence plus fortes qu'elle, & d'un volume plus solide; tout cela se conçoit-il? Cependant ces merveilles qu'on admire davantage à mesure qu'on les étudie plus, ces prodiges dont les hommes injustes méconnoissent le prix par l'habitude de les voir, & d'en joüir, ne font que des suites de la communication des mouvemens. C'est par la force des décrets généraux une fois posez, que tant de merveilles, pour ne rien dire d'une infinité d'autres, se perpétuent depuis l'origine du monde. D'où vient donc que les prodiges ne seroient pas compris & préétablis dans l'ordre général de la nature, à peu près comme les êtres organisez sont préparez, & contenus dans le premier individu de leur espéce? D'où vient qu'il y auroit quelque autre chose ici, qu'une maniére de développement? D'où vient que le surnaturel seroit ailleurs que dans l'arrangement primitif, & dans la premiére volonté du Créateur? Pourquoi enfin les mêmes loix qui suffisent

fisent à tant de productions admirables, feroient-elles insuffisantes pour les miracles dont le spectacle a quelquefois étonné l'Univers? Quelle différence y découvre-t'on, si ce n'est que ceux-ci sont plus rares, celles là plus communes? En donnant à la matiére le dégré juste de mouvement qu'elle devoit avoir dans tous les siécles, on conçoit que Dieu a pu déterminer de telle sorte la loi des communications, qu'en tel temps, par exemple, le Monde a dû voir telle guérison, telle éclipse, telle résurrection. Encore une fois la chose est possible, elle ne renferme, elle n'offre rien d'absurde. Que dis-je d'absurde? Elle est digne de Dieu, conforme à l'idée, que nous avons de sa conduite, & de sa grandeur.

On l'a déja remarqué plus haut; il agit par les moyens les plus simples, parce qu'ils portent, plus que les voyes composées, le caractère de sa sagesse. Or si dans les Miracles, il dérangeoit d'abord ses premiéres loix, pour les rétablir ensuite, il y auroit composition & superfluité dans ses moyens; nul prodige ne feroit unique, & la production d'un seul, entraineroit inévitablement la production d'un autre. Pourquoi? C'est que pour rendre leur premier cours aux loix générales après l'avoir interrompu, il faut employer autant de puissance que pour l'interrompre. Il y auroit donc alors quelque sorte d'inutilité apparente dans l'opération de Dieu; il feroit comme à deux reprises, & par une double action, ce qu'une seule pouvoit achever d'abord. Donc, même dans les miracles, notre étonnement ne naît que de l'ignorance où nous sommes de la liaison des effets avec leurs causes.

Saint

Saint Auguſtin, (*a*) (je ne le cite qu'en qualité de Philoſophe) remarque auſſi que toutes les choſes miraculeuſes ſont tout enſemble naturelles, & ſurnaturelles. Elles ſont naturelles, en ce qu'elles ſont des effets de la volonté de Dieu qui les produit; puiſque la nature n'eſt que la volonté du Créateur. Elles ſont ſurnaturelles, en ce qu'elles ſemblent, ou même qu'elles ſont au-deſſus des loix *connuës* de la nature. Elles ſont donc ſurnaturelles à notre égard, parce qu'elles ne ſont pas toûjours renfermées dans les loix de la nature qui nous ſont *connuës*, mais elles ne ſont pas ſurnaturelles à l'égard de Dieu qui *connoît* toutes les loix. Et comment ſe pourroit-il faire, dit ailleurs ce grand homme, (*b*) que ce qui arrive par la volonté de Dieu, fût contraire à la nature? La volonté d'un ſi grand maître, n'eſt-elle pas la nature même des choſes? Les prodiges ne ſont donc point contre la nature, mais tout au plus contre ce qui nous eſt *connu* de la nature.

Oüi, je le répéte, tous les événemens, & toutes leurs circonſtances, les effets les moins remarquez à cauſe de leur fréquence, les plus rares, & les plus étonnans à cauſe de leur ſingularité, tous les mouvemens libres des volontez créées ſont préſens à Dieu. Il concourt actuellement, & d'une maniére efficace

(*a*) Nec enim iſta cum fiunt, contra naturam fiunt: niſi nobis quibus aliter naturæ curſus innotuit, non autem Deo, cui hoc eſt natura quod fecerit. AUGUST. *de Gen. ad litt. l.* 6. *c.* 13.

(*b*) Quomodo eſt contra naturam quod Dei fit voluntate, cum voluntas tanti utique conditoris, conditæ cujuſque rei natura ſit? Portentum ergo fit non contra naturam, ſed contra quam eſt nota natura. AUGUST. *lib.* 21. *de Civit. Dei. c.* 8.

ficace à tous les effets réels qui font produits. LIV. I.
Il laiffe aux agens libres toute la liberté, CHAP. VI.
toute la fpontanéïté de leurs actes, & produit dans les corps, toute l'activité de leurs mouvemens, toutes les modifications qui leur furviennent; mais il ne forme point de nouveaux décrets, comme fi de nouvelles connoiffances, de nouvelles volontez fuccedoient aux premieres, ou comme fi des conjonctures imprévuës le déterminoient à des volontez nouvelles. Toutes les révolutions, tous les changemens, tous les fpectacles qu'il montre dans la nature, font les fuites de fes premiéres loix, combinées avec fes deffeins éternels, & quelque diverfité qu'on remarque dans fes ouvrages, il n'y a ni variété, ni inconftance, ni correctif dans la volonté qui les produit: *opera mutat, confilia non mutat.* Les hommes foibles & bornez, font à diverfes reprifes ce qu'ils ne peuvent achever tout d'un coup. Il faut bien que la créature porte la marque de fon impuiffance. Mais celui qui a fait les créatures, ne dérange rien dans fon ouvrage. Il n'entre rien dans l'enchaînement des caufes fecondes, que ce qu'il y a mis d'abord. Leur fubordination aux loix générales en fait toutes les viciffitudes, lors même qu'elles s'éloignent des loix, & des régles qui nous font *connuës.* Les miracles, du moins ce que nous appellons miracles, entrent donc, comme le refte dans l'œconomie des deffeins de Dieu, & par conféquent dans l'ordre général de la nature. Mais s'il en eft ainfi, le fiftême de Spinofa tombe en ruine, & l'on voit clairement combien ce qu'il avance eft infoûtenable, que les miracles font impoffibles, parce qu'ils feroient contraires aux loix naturelles.

Une

Une difficulté reste seule. Le Spinosiste me dira : Si les miracles sont enveloppez à titre d'effets dans le plan des loix universelles, vous les dégradez du merveilleux, vous leur enlevez leur destination & leur autorité. Ils ne seront plus que des evénemens naturels, incapables par eux-mêmes d'entrer en témoignage. Ils ne prouveront pas plus que les autres phénoménes. Ils ne seront pas plus distinguez que la distribution du mouvement dans les corps après leur choc, l'apparition d'une cométe, une éclipse du soleil, la reflé-xion de la lumiére dans les planétes, & le reste des autres effets physiques. Ainsi, par exemple, si la guérison de l'aveugle né devoit être une suite des loix générales, par cette action qui n'est point un prodige hors de l'enchaînement des causes, Jesus-Christ n'a point donné de marque démonstrative de sa puissance, ni prouvé sa mission. Et ce que l'on dit de ce fait en particulier, on peut le dire de tous les autres miracles de l'Evangile.

Voici ce que je répons. Je n'ai point dit que les miracles soient les suites des loix générales, ordinaires, & *connuës*. Le Spinosiste me le fait supposer contre l'évidence formelle de mes termes. Je lui soûtiens, il est vrai, que les prodiges sont des effets inséparables de l'action des loix divines, établies pour le gouvernement du Monde ; mais je n'ai garde de pretendre qu'ils soient une suite des loix *connuës*. Je dis qu'ils naissent de celles qui nous sont *cachées*, ou bien de la combinaison de celles-ci avec celles que nous *connoissons*. Effectivement nous ne sommes ici ni tout-à-fait au milieu de la lumiére, ni tout à fait au milieu des ténébres. Parmi les régles

gles universelles, il y en a que nous connoissons, & c'est à l'aide de ces découvertes que les Philosophes expliquent tant d'énigmes naturelles. Mais le nombre, l'enchaînement, les rapports, l'harmonie de ces régles concertées entre elles, c'est le secret de Dieu; les hommes l'ignorent, & c'est de cette ignorance que vient l'incertitude, ou du moins l'imperfection des systêmes de Physique. Si nous ne sçavions rien de la mécanique du Monde, chaque événement nous y paroîtroit un prodige; si nous l'avions approfondie toute entiére, tout nous y paroîtroit simple & uni. C'est parce que nous ne sçavons pas tout, & que nous n'ignorons pas tout aussi, que nous jugeons si diversement des effets. Nous appellons *naturels*, ceux qui dépendent des causes connuës; *miraculeux*, ceux dont nous sentons que le principe nous est caché.

Cette distinction établie, la difficulté disparoît. Il n'est plus permis de dire que mon hypothése dégrade les prodiges, & qu'elle les fait déchoir du merveilleux; moins encore qu'elle leur ravit leur déstination & leur autorité. Ils sont merveilleux, parce que l'esprit humain se sçauroit en fixer la cause précise. Ils conservent leur autorité, parce que, soit qu'ils dépendent, soit qu'ils ne dépendent pas des loix générales, ils ne peuvent être prévûs non plus que produits par un être borné. Pour rendre ceci plus sensible, supposons que la guérison de l'aveugle né de l'Evangile fût une suite des loix naturelles, comme je l'ai dit, elle n'en étoit pas moins un effet singulier & prodigieux. Je le démontre par ce raisonnement. Un miracle, dans sa notion correcte, est un Fait rare, dont la liaison avec sa cause surpasse nos connoissances, & destiné à être le signe,

signe, la preuve, ou la confirmation de quelque vérité. Or telle est la guérison de l'aveugle né, dont parle l'Evangile. Elle est donc un prodige. Je vais plus avant. Je maintiens que ce Fait, tout enveloppé que je le suppose dans les loix naturelles & générales, démontroit également la mission divine de Jesus-Christ. Il est aisé de le comprendre par cette question. Lorsque Jesus-Christ ouvrit les yeux de l'aveugle, sçavoit-il qu'en conséquence du mouvement imprimé à la matiére, la vûë devoit être renduë à cet homme en tel tems, ou ne le sçavoit-il pas? Répondez juste à mon alternative. Si vous dites qu'il le sçavoit, je vous demande: Le sçavoit-il par lui-même, ou si c'est Dieu qui le lui avoit révélé? Vous dites: Il le sçavoit par lui-même. Il connoissoit donc ce que l'on suppose être au-dessus des connoissances humaines. Vous répondez: Il le sçavoit, parce que Dieu le lui avoit révélé. Dieu concouroit donc aux œuvres de Jesus-Christ, & dans ces deux suppositions je vois le prodige. Tout au contraire, s'il l'ignoroit, je continuë de demander, comment, à point nommé, les loix générales secondoient si bien sa parole, disposoient les événemens avec un rapport si juste à ses desseins, & justifioient si fidellement ses promesses, sans le tromper, sans le démentir jamais? Il n'y a point de réponse à cette question, & le prétendu Philosophe que j'attaque n'auroit pu s'en sauver que par de frivoles discours, où il ne se feroit pas entendu lui même.

J'ai donc évidemment prouvé, d'abord, que les Miracles sont *possibles*, premier caractère que je demande pour la certitude des faits; ensuite, que le raisonnement de Spino-

sa

ſa contre la poſſibilité générale de tout prodige, n'eſt qu'un vain ſophiſme. J'ai fait plus ; J'ai fait voir qu'elle eſt inattaquable, même dans ſes propres principes, & malgré toutes les propoſitions de l'argument qu'il ſoûtenoit invincible ; qu'enfin l'hypothéſe que je lui oppoſe en détruit la conſéquence, & ruine ſans reſſource ce qu'il appelloit démonſtration.

LIV. I. CHAP. VI.

CHAPITRE VII.

Que les Faits de l'Evangile ſont anoncez par des Témoins oculaires, ou contemporains.

LIV. I. CHAP. VII.

L'Application de la ſeconde de mes régles aux événemens rapportez dans l'Evangile, ne m'arrêtera guéres, tant la choſe parle d'elle-même. Un ancien Auteur (*a*) dit qu'une Hiſtoire doit être faite par ceux-mêmes qui ont eu part aux avantures qu'ils racontent. Cette condition eſt aſſûrément trés rigoureuſe ; je ſuis même certain qu'elle l'eſt trop. Quiconque l'éxigeroit de toutes les Hiſtoires dans l'extrême ſévérité courroit le riſque de rejetter, par excès de précaution, des Faits d'ailleurs très conſtans. Combien d'Ecrits ſont préſumez vrais par tous les hommes, ſans néanmoins que les Auteurs de ces Ecrits ayent vû ce qu'ils rapportent ! C'eſt aſſez qu'ils l'ayent appris par des témoins fidéles ; nous

(*a*) Earum proprie rerum eſt Hiſtoria quibus gerendis interfuerit is qui narrat. VERR. FLAC. *de Verb. ſign. lib.* 4. *apud* GELL. *lib.* 5. *c.* 18.

nous ne demandons rien au-delà, quand les autres circonstances concourent à nous persuader. Avoüons pourtant que ce caractère, lorsqu'il se trouve dans un ouvrage historique, lui donne un grand poids, & nous intéresse bien davantage. Le premier mérite d'un homme qui raconte, est de pouvoir dire: Ce que je rapporte, mes yeux l'ont vû. Nous qui l'écoutons, nous en sommes plus attentifs à ses récits, & plus ouverts à la conviction. Ainsi quand je lis l'Histoire de Thucydide, l'expédition de Cyrus dans Xenophon, les conquêtes de César détaillées dans ses propres Mémoires, je me sens bien plus de disposition à les croire, qu'Hérodote, & Quinte-curce qui me racontent ce qu'ils n'ont pû voir. C'est qu'en un certain sens, il en est de l'Histoire, comme des Ouvrages de peinture. Toute proportion gardée, le peintre qui travaille d'après l'objet, en saisit mieux la ressemblance, que celui qui n'en a que des idées empruntées.

Heureusement, les Faits de l'Evangile dont il s'agit ici, portent sur le front ce signe manifeste de vérité. Ceux qui nous en donnent l'Histoire, ne sont point éloignez des jours de Jesus-Christ. Une partie d'entr'eux vivoit dans le même temps. Ce ne sont pas des Auteurs écartez des lieux témoins des événemens, ni séparez de la source par de longs espaces; tous habitoient les mêmes climats, & ce n'est qu'avec peine que je me résous à prouver, même en peu de mots, des choses d'une connoissance si triviale. Il le faut pourtant, afin de ne laisser à l'incrédule aucun prétexte de défiance.

Il est constant d'abord que saint Matthieu, le premier dans l'ordre des Evangélistes, é-

toit

toit contemporain de Jesus-Christ. Lui-même nous apprend les principales circonstances de sa vie, & c'est de sa bouche que nous sçavons qu'il avoit dans les commencemens été Publicain; c'est-à-dire qu'il recouvroit quelque impôt établi sur les Juifs par les Romains. Jesus-Christ passant près des bords de la Mer de Galilée, lui commanda de le suivre. Saint Matthieu obéït, quitta tout, & ne retourna plus aux dangereux éxercices de sa premiére fonction. Il fut mis dès-lors au rang des Apôtres, & ne cessa d'accompagner J. C. dans ses travaux. A la mort de son Maître il demeura dans Jérusalem, où il annonçoit par ses prédications les prodiges qu'il avoit vûs, & les Mystères qu'il avoit appris. Peu après, & sur le point de passer en d'autres lieux, il composa son Evangile, afin, (a) disent les anciens Auteurs, de laisser aux Hébreux convertis un monument instructif qui les consolât de son absence. Ce fut environ l'an 35. de Jesus-Christ que parut cet Ouvrage, & la preuve en est incontestable, puisqu'au rapport des plus habiles Chronologistes, les Apôtres se séparerent en 36 & qu'aucun d'eux n'étoit à Jérusalem lorsque saint Paul y vint en 37. Voilà donc, parmi nos Evangélistes, un Auteur évidemment contemporain des faits de son Histoire.

LIV. I. CHAP. VII.

Matth. c. 9.

EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 3. *cap.* 84.

Pour saint Jean, il étoit de la ville de Bethzaïde en Galilée, & fut appellé par Jesus-Christ,

(a) Matthæus primò Hebræis prædicaverat. Verum cum pararet transire ad Gentes patriâ linguâ scripturam composuit, & ea quæ prædicaverat comprehendens, dereliquit ad memoriam his à quibus proficiscebatur ut gentibus prædicaret. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 3. *c.* 42.

LIV. I. CHAP. VII. Christ, avec Jacques son frere, lorsqu'ils étoient occupez à rétablir leurs filets sur le rivage de la Mer. Il étoit le plus jeune des Apôtres, plein de candeur & de droiture, chéri par Jesus-Christ d'un amour si tendre & d'une affection si singuliére, qu'il en porta depuis le nom de disciple bien aimé. Cet Apôtre sentit tout le bonheur d'une prédilection si précieuse, & rien ne put l'arracher à son Maître. Il le suivit au Jardin des Oliviers, & jusqu'à sa Croix. Il fut le premier témoin de sa résurrection, & le premier à la publier. Son zèle lui attira les peines, & lui donna la gloire de la persécution. Il fut mis deux fois dans les fers, & ne cessa, malgré ces violences, d'enseigner les peuples, & d'accomplir son ministère avec un courage intrépide. Enfin il assista au Concile des Apôtres assemblé à Jérusalem, pour terminer les disputes sur l'observation de la Loi. Voilà ce que l'Evangile nous apprend de cet Apôtre. L'Histoire de l'Eglise nous instruit des autres circonstances de sa vie, de ses voyages en Asie, de sa prison, & de ses souffrances à Rome, de son éxil dans l'Isle de Patmos, de son rappel par Nerva après la mort de Domitien, de son retour à Ephése, des soins infatigables de son Apostolat, & de sa fin sous le régne de Trajan. Ainsi l'Evangile qui porte son nom, & que l'Antiquité nous a transmis de siécle en siécle, ne sçauroit être d'un témoin plus instruit. Il parut dans l'Eglise environ l'an 98, à ce qu'on croit pour (a) être le supplément de ce qui man-

(a) Certum est enim quod in prioribus tribus Evangeliis, hæc videntur sola contineri quæ in eo gesta sunt an-

manquoit à l'Histoire de Jesus-Christ dans les autres Ouvrages Apostoliques: peut-être aussi pour satisfaire le zèle empressé des nouveaux Fidéles, (*a*) & selon quelques-uns, pour réfuter l'hérésie de Cérinthe & d'Ebion. Circonstance que je remarque en passant, pour montrer que dès l'origine il y avoit des censeurs prêts à relever nos Ecritures, si les Faits n'en eussent pas été certains.

J'avouë qu'il n'est pas constant que saint Marc ait été le témoin oculaire de ce qu'il rapporte; à moins qu'on ne veuille le confondre avec Marc appellé Jean, ou même Joseph, quatriéme fils de Marie mere de Jacques, de Simon, de Jude, & de Joseph. Quoiqu'il se trouve dans l'Antiquité quelques Auteurs qui le placent au nombre des 72 Disciples de Jesus-Christ, presque tous les Peres déclarent ouvertement qu'il n'a été que le Disciple des Apôtres; d'où il faut conclure qu'il n'a publié que ce qu'il avoit appris d'eux, & surtout de saint Pierre, dont on prétend qu'il étoit l'interpréte. (*b*) Cette opinion est très-ancienne. Papias qui l'avoit ap-

anno quo Joannes Baptista inclusus est in carcerem vel punitus . . . . . itaque rogatus est Joannes Apostolus ut ea quæ prætericrant priores ante traditionem Joannis, Salvatoris gesta scriptis comprehenderet. EUSEB *Hist. Eccl. lib.* 3. *cap.* 24.

(*a*) Joannes cum esset in Asiâ & jam tunc Hæreticorum seminaria pullularent Cerinthi, Ebionis & cæterorum qui negant Christum in carne venisse, coactus est ab omnibus penè tunc Asiæ Episcopis, & multarum Ecclesiarum legationibus, de Divinitate Salvatoris altius scribere. HIERON. *proœm. Comment. in Matth.*

(*b*) Marcus Discipulus & interpres *Petri*, quæ à *Petro* annunciata erant, edidit. IREN. *lib.* 3. *adv. Hæres. c.* 1.

LIV. CHAP. VII. l'apprise d'un des Disciples des Apôtres, soûtient qu'elle est incontestable, & je trouve la tradition assez unanime sur ce point.

PAPIAS apud EUSEB. *Hist. Eccl.* c 39. CLEM. ALEX. apud EUSEB. *lib.* 2. c. 15. *Ibid.* HIERON. *de script. in Marc.*

Ce fut à Rome, & lorsque saint Pierre y alla pour la seconde fois, après sa délivrance de la prison d'Hérode, que saint Marc écrivit son Evangile. Il le fit à la sollicitation des Fidéles qui demeuroient dans la capitale de l'Empire, & qui ne cessèrent de lui faire violence, jusqu'à ce qu'il eût accordé cette consolation à leur foi, dit S. Clement d'Alexandrie. (*a*) Mais les paroles d'Eusébe & de saint Jérôme sont importantes. Celui-ci ajoute que S. Pierre approuva l'Ouvrage de S. Marc, (*b*) & qu'il consacra par son autorité l'usage qu'en faisoient les Eglises. C'est apparemment ce qui donna lieu d'appeller cet Evangile, l'Evangile de S. Pierre; car Tertullien nous apprend que telle étoit la cro-

(*a*) Marcum Petri sectatorem, cujus hodieque extat Evangelium, enixe orarunt ut doctrinæ illius quam auditu acceperant, scriptum aliquod monumentum apud se relinqueret. Nec prius destiterunt quam hominem expugnassent, autoresque scribendi illius, quod secundum Marcum dicitur Evangelii, extitissent. CLEM. ALEX. *apud* EUSEB *lib.* 2. *c.* 15.

Ἤδη Μάρκου καὶ Λουκᾶ τῶν κατ' αὐτοὺς εὐαγγελίων τὴν ἔκδοσιν πεποιημένων, Ἰωάννην ἀποδέξασθαι μὲν φασιν, ἀλήθειαν, αὐτοῖς ἐπιμαρτυρήσαντα. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 3. *c.* 24.

(*b*) Marcus juxta quod Petrum referentem audierat rogatus Romæ à fratribus breve scripsit Evangelium, quod cum Petrus audisset probavit, & Ecclesiæ legendum sua autoritate dedit. HIERON. *de Scr. Eccl. in Marcum.*

Licet & *Marcus* quod edidit, *Petri* affirmetur, cujus interpres *Marcus*, nam & *Lucæ* digestum, *Paulo* adscribere solent. TERTULL. *adv. Marc. L.* 4.

Lucas sectator *Pauli*, quod ab illo prædicabatur Evangelium, in libro condidit. IREN. *adv. Her. l.* 3.

croyance commune de ſon tems. Or de tous ces Faits ſort un raiſonnement qui vient comme au-devant du Lecteur, & ſans le faire moi-même, chacun conclûra que le recüeil de ſaint Marc, appuyé du ſuffrage de ſaint Pierre, a la même force que s'il étoit l'Ouvrage de ſaint Pierre même. Le premier n'étoit pas témoin oculaire ; mais il eſt évident qu'il l'eſt en quelque ſorte devenu, en ne répétant que les diſcours fidéles de celui qui l'étoit. D'ailleurs, ſaint Marc avoit été contemporain de Jeſus-Chriſt ; il avoit vécu dans les mêmes contrées que lui ; il ſçavoit donc l'hiſtoire de ſon tems, comme nous ſçavons celle de nos jours, & il ne pouvoit ignorer ce qui faiſoit alors l'objet important de la curioſité des hommes.

Je dis à peu près la même choſe de ſaint Luc. Comme le ſentiment preſque général des Anciens, eſt que ſaint Marc a compoſé ſon Evangile ſur les prédications de ſaint Pierre, dont il étoit l'interpréte, ils ont crû de même que ſaint Luc, diſciple de ſaint Paul, n'avoit fait qu'arranger en un corps d'Ouvrage les diſcours de cet Apôtre. Il ne faut pas en conclure cependant, qu'il n'a point vû Jeſus-Chriſt. Une tradition aſſez conſtante porte qu'il étoit du nombre des ſoixante & douze Diſciples, & l'un de ceux qui alloient à Emmaüs. Mais quand ce point ſeroit conteſtable, ſaint Luc prévient la conſéquence qu'on en pourroit tirer contre ſon Hiſtoire, dans la Préface qu'il y a jointe. Il aſſure là qu'il n'avance rien que ſur le rapport fidéle des témoins oculaires de ce qu'il raconte; & aſſûrément on ne peut ſoupçonner la foy de ſes récits, même en le jugeant dans la plus rigoureuſe critique. D'abord on ſçait

IREN. *apud* EUSEB. *Hiſt. Eccl. lib.* 5. 6. & 8.

Luc *in Proœm.*

LIV. I. CHAP. VII.

qu'il étoit né dans les lieux voisins de la Palestine, & qu'il voyagea long-tems dans toute la Syrie. Il lui fut donc aisé de s'instruire de la vérité des Faits dans ces régions, où la mémoire en étoit toute récente. De plus, il écrivit dans un tems où les Apôtres vivoient encore, & pouvoient juger de son Ouvrage. Le cours qu'il eut dans l'Eglise, est donc la preuve de l'adoption qu'ils en firent. En le laissant dans la main des Fidéles, c'étoit reconnoître qu'ils y trouvoient leur propre Doctrine, & la vérité des Faits qu'ils prêchoient eux-mêmes.

A l'égard du Livre des Actes des Apôtres, l'Histoire qu'il renferme ne pouvoit être écrite par un Auteur plus instruit. C'est S. Luc, & l'on sçait qu'il fut le témoin des principaux événemens qu'il raconte. Il n'y a là-dessus aucun doute, & je n'ai garde de m'étendre à prouver ce que personne ne conteste. *Ce n'est point en suivant des fables & des fictions ingénieuses*, que les Apôtres *nous ont fait connoître les œuvres & la puissance de Jesus-Christ ; mais c'est après avoir eux-mêmes été les spectateurs de sa Majesté.* Aussi le Seigneur leur avoit-il dit, la veille de sa mort : *Vous rendrez témoignage de moi, parce que vous êtes dès le commencement avec moi* ; ordre fidélement éxécuté, comme le marquent ces paroles de saint Jean : *Nous vous disons ce que nous avons vû, & ce que nous avons oüi. Nous vous annonçons la parole de vie qui étoit dès le commencement, que nous avons vuë de nos yeux, que nous avons oüie, & que nous avons touchée de nos mains.* Aussi lorsqu'il fut question de donner un successeur au Disciple perfide, *il faut*, dit saint Pierre, *qu'entre ceux qui ont été de notre Compagnie durant que Jesus-Christ a*

2. PET. c. 2. vers. 16. 17.

JOAN. c. 15. vers. 27.

JOAN. Epist. 1. c. 15. vers. 1. 2. 3.

Act. c. 1. vers. 21. 22.

a vécu parmi nous, on en choisisse un qui soit LIV. I. CHAP. VII.
comme nous témoin de sa Résurrection; tant les Apôtres étoient attentifs à ne confier le ministére de la parole, qu'à ceux qui l'avoient oüie de la bouche du Maître.

Mais ce que ces Auteurs nous racontent d'eux-mêmes, doit-il nous suffire, & notre confiance, si nous l'accordions à leur simple témoignage, ne seroit-elle pas imprudente? Qui nous répondra que pour se rendre plus croyables, ils n'affectent pas de se rendre contemporains de Jesus-Christ, quoiqu'ils n'ayent vécu peut-être que longtemps après? Inventeurs seulement de ce qu'ils rapportent, ils auront pû s'en dire les témoins oculaires, & sous ce faux titre, ne nous conter que leurs propres imaginations. I. Difficulté.

Si quelqu'un se sent inquiété par de semblables doutes, je lui fais une question. Je le prie de me dire si dans le grand nombre d'Historiens qui nous restent, il en reconnoit de contemporains aux évenemens qu'ils nous ont transmis; s'il ne croit pas que Polybe, par exemple, vivoit du temps de Scipion, dont il fait l'histoire. S'il me répond qu'il n'en est pas persuadé; c'est donc aussi parce que Polybe aura pû se donner pour contemporain de Scipion, sans l'être en effet. Et en ce cas tout Auteur sera suspect, autant ceux qui rapportent ce qu'ils prétendent avoir vû, que ceux qui n'ont écrit que sur des Mémoires; & le plus insensé Pyrrhonisme se trouve établi par là. S'il m'accorde au contraire qu'il y a eu des Auteurs vraiment contemporains de ce qu'ils rapportent, je lui demande sur quel fondement il le croit; car il faut se décider par quelque raison qui ne laisse plus de prise au doute. Il me dira qu'il Réponse.

le penſe ainſi, ſur la foy de tous les ſiécles qui le dépoſent unanimement. D'où-vient donc qu'il lui plaît de ſoupçonner les Evangéliſtes de n'avoir pas vécu du temps de Jeſus-Chriſt, quand tous les ſiécles, depuis eux, certifient, ſans aucune variation, la datte de leurs Hiſtoires ? N'eſt-il pas viſible qu'un tel ſoupçon n'eſt pas le fruit d'un raiſonnement éclairé, mais la frivole reſſource d'un eſprit contentieux ?

Cependant comme il importe de ne laiſſer aucun nuage ſur la vérité de cet article, & que tout ce qui va ſuivre en dépend, rappellons, & employons ici les principes qui dans cette matiére décident les queſtions. Par où la ſaine Critique juge-t'elle qu'un Auteur eſt contemporain des Faits qu'il raconte ? Elle l'éxamine ſur ſon Ouvrage même ; elle obſerve s'il n'avance rien de contraire aux uſages, aux mœurs, à la Religion, au gouvernement civil établis dans les lieux dont il parle ; ſi ſes récits conviennenr éxactement aux circonſtances dans leſquelles il a dû ſe trouver ; s'il a été connu par d'autres Ecrivains de ſon temps, & s'ils parlent de lui comme il en parle lui-même. Voilà ce que la ſagacité la plus induſtrieuſe a pû juſqu'à préſent imaginer de plus ſévére dans les jugemens qu'elle porte des Auteurs, & c'eſt par ces régles qu'elle découvre la fraude, quand il y en a. Voyons donc en éxaminant les Evangéliſtes ſur tous ces mêmes principes, s'ils en pouront ſoûtenir la rigueur.

Je dis d'abord qu'ils n'avancent rien d'oppoſé, que dis-je ? rien que de conforme au temps où nous maintenons qu'ils ont écrit. Liſez les Hiſtoriens profanes, comparez ce qu'ils nous apprennent de l'état de l'Empire

ſous

ſous Auguſte, & ſous Tibére, avec ce que vous en liſez dans les Evangéliſtes, & ſi vous le pouvez, marquez nous en quoi ceux-ci contrediſent les autres. Les Gouverneurs qui commandoient pour les Romains dans la Paleſtine & dans la Syrie, ſont-ils dans les monuments étrangers, différents des Gouverneurs nommés dans nos Ecrits? Leur ſucceſſion n'eſt-elle pas toute la même? L'état de la Judée, ſoit dans la partie qui obéiſſoit aux Hérodes, ſoit dans la partie ſoûmiſe à l'adminiſtration immédiate de l'Empire, eſt-il repreſenté dans les Evangiles autrement que dans les autres Ouvrages du même âge? La Religion, les loix, les cérémonies, la diſcipline, la police, la juriſprudence, les opinions, les ſectes des Juifs ſont-elles montrées par nos Auteurs ſous une face contraire à ce qu'elles étoient dans la vérité? Font-ils vivre de leurs jours quelque perſonnage qui n'étoit pas encore? Bleſſent-ils la Chronologie en quelque point? Se trompent-ils ſur la poſition des lieux, où ſe paſſoient les événemens qui ſont la matiére de leurs récits? Nous ne craignons pas de l'avancer, on ne peut leur faire aucun de ces reproches, ni articuler aucun de ces mécomptes. Combien toutefois, en écrivant une Hiſtoire feinte, eut-il été difficile, impoſſible même, de la lier à des temps certains, à des perſonnes, & à des avantures connues, ſans tomber en cent erreurs, inévitables à la plus attentive précaution? J'en atteſte ceux de mes lecteurs qui ont dirigé leurs études vers ces recherches ſçavantes.

Remarquez de plus, que les circonſtances poſitives de l'Evangile en aſſurent la datte. Leurs Auteurs vivent au milieu de Jéruſalem; ils y aſſiſtent aux Fêtes ſolemnelles, ils

LIV. I. CHAP. VII. fréquentent le Temple; ils parlent du Sanhédrin ou conseil de la Nation, de ses Prêtres, & de son grand Sacrificateur. Jérusalem subsistoit donc encore, & dans ce que contiennent ces Livres, se trouve l'invincible preuve qu'ils ne sont pas postérieurs aux Apôtres dont ils portent les noms.

Enfin ce qui acheve de le démontrer, ces Livres sont célébres dès leur origine, & cités par de grands hommes, ou contemporains des Apôtres, ou contemporains de leurs premiers Disciples. Ils sont cités par (a) S. Clement Romain le plus ancien des Auteurs Ecclesiastiques, le troisiéme Evêque de Rome après S. Pierre, & connu par S. Paul qui le nomme dans l'Epître aux Philippiens. Ils sont cités par S. Barnabé (b) du moins dans la lettre qui porte son nom, & qu'il est impossible de ne pas rapporter aux temps Apostoliques. Ils sont cités par S. Polycarpe & par

(a) Misеremini ut misericordiam consequamini; dimittite ut vobis dimittatur; prout facitis ita vobis fiet, sicut dabitis, ita vobis retribuetur: sicut judicatis, ita judicabimini; sicut benigni estis, ita & benignitatem patiemini; quâ mensurâ metimini, & vobis mensurabitur. CLEM. ROM. *Epist. ad Corinth. Ces paroles sont de S.* MARC.

Væ illi per quem scandalum venit. Melius foret ei non natum fuisse, quam ut unum ex electis meis scandalizaret; præstaret molam asinariam de collo suspensam habere, & in mare demergi, quàm ut unum ex electis meis scandalizaret. *Idem.* CLEM. ROM. *ead. Epist. Ces paroles sont visiblement tirées de S.* LUC.

(b) Attendamus ergo ne forte, sicut scriptum est, multi vocati, pauci electi inveniamur. BARNAB. *Epist. Ces paroles sont rapportées d'après le 22. chap. de S.* MATTH.

Tunc Apostolos suos qui inciperent Evangelium suum prædicare elegit, qui erant super omne peccatum peccatores: ut ostenderet quia non venit vocare jus-

par S. Ignace (c) Ils sont cités par un Disciple de S. Jean, * Papias Evêque d'Hiéraple, par S. Justin, & par S. Irénée. Tous ces Ecrivains avoient donc lû nos Evangiles, puisqu'ils en rapportent des textes. Ils croyoient donc que les Apôtres en étoient les vrais Auteurs, puisqu'ils les leur attribuent. Ils en étoient donc certains puisqu'ils vivoient de leurs temps, & avec eux. D'où vient que vous n'en seriez pas également certains vous-mêmes? Et quand vous voyez marcher devant vous pareils garants, quel risque courez-vous à suivre le chemin qu'ils vous ont tracé? Est-ce que vous auriez quelque soupçon sur l'ancienneté de ces témoins? Mais voilà qu'eux mêmes, à leur tour, ils sont cités par d'autres. Saint Clément l'est par S. Irénée. Saint Ignace l'est par le premier Historien de l'Eglise, & saint Polycarpe a pour lui les mêmes autorités. Que voudriez-vous de plus? Les témoins tiennent les uns aux autres par une chaîne qui commence aux temps Apostoliques, & qui d'âge en âge s'est continuée jusqu'à nous. Y a t'il un exemple de tradition plus suivie? Y en a t'il même d'une tradition aussi certaine? Et de toutes les Histoires que jusqu'à présent les hommes ont pû croire sur des témoignages, en nomme-

LIV. I. CHAP. VII.

* *Vide* EUSEB. *Hist. Eccles. l.* 3. *& passim.* JUST. *&* IREN *passim.*

rez-

justos, sed peccatores. *Ibid. Voilà encore un passage évidemment tiré du chap.* 5 *de S.* LUC.

(c) Baptisatus est (Christus) à Joanne, ut impleatur omnis justitia. IGNAT. *Ep. ad Smirn. On lit les mêmes mots dans S.* MATTH. *chap.* 15.

Apprehendite me, & contrectate, & videte quod non sum incorporeus spiritus. *Idem. Comparez ce texte avec ce que nous lisons dans S.* LUC. *chap. dernier v.* 39; *c'est la même pensée, c'est le même langage, trait pour trait.*

rez-vous une, entre les plus indubitables, qui le soit autant que celle de l'Evangile ? Si je n'avois affaire qu'à des esprits équitables & dégagés de prévention, ce que je viens d'exposer suffiroit; car pour qui pense avec justesse, les difficultés ne sont rien où les preuves sont évidentes. Mais il y a des caractères, les uns timides à qui tout fait ombrage, les autres épineux qui ne cédent à la vérité, que lorsqu'ils n'ont plus de disputes à lui faire; & comme ce sont ceux-là surtout que j'entreprends de convaincre, il faut, sans se lasser, écouter ce qu'ils ont à produire, ou de raisons, ou de scrupules.

Seconde Difficulté. On me dira d'abord, & je l'ai souvent entendu dire; car c'est un doute qui se présente naturellement: il est vrai que l'autorité de la Tradition est d'un grand poids, mais elle n'est point infaillible. Combien de fois nous a-t'elle transmis, comme vrais, des ouvrages faux & supposés? Combien de fois a-t'on abusé des noms les plus illustres, pour donner cours à des écrits imposteurs? Les siécles, en se succédant, n'ont fait que se reposer sur la foy l'un de l'autre; le premier une fois séduit, est devenu pour celui d'après, le garant de l'erreur. On l'a répétée cent & cent fois, & à la fin son ancienneté l'a rendu respectable. Rapporter un grand nombre de témoignages en faveur de l'authenticité de l'Evangile, ce n'est donc proprement en citer qu'un seul. Or nous laisser à la merci d'un témoignage unique, qu'est-ce autre chose que nous abandonner à nos premiéres incertitudes?

Réponse. S'il y avoit quelque solidité dans ce raisonnement, tout Ouvrage, tout fait ancien seroit destitué de certitude, puisqu'il n'y a point de notoriété qui dans ses commencemens n'ait

eu

eu pour principe & pour base un premier témoignage. Il suffiroit par conséquent d'opposer à la difficulté son propre excès. Elle conduit si évidemment à renverser tous les appuis de l'Histoire, qu'elle se détruit elle-même par là. Nous ne nous bornerons pas cependant à cette réponse, quelque force qu'elle ait, & nous voulons bien, en faveur des foibles, descendre à quelque détail.

Il n'est pas impossible, sans doute, que des Ouvrages supposés viennent jusqu'à nous, & soient regardés comme vrais. Mais il faut aussi que l'on en convienne, ce fait ne peut arriver qu'en deux conjonctures: ou, lorsque les Livres dont il s'agit ne contiennent que des événemens obscurs, & ne traittent que de matiéres indifférentes; ou, lorsque le faussaire emprunte le nom de quelque personnage mort depuis long-temps. Or aucune de ces circonstances n'a de rapport à la question dont il s'agit ici. Loin d'être un de ces Ecrits dont nul intérêt humain n'engage à éxaminer la vérité, le Corps des Evangiles est de toutes les productions celle qui entraîne les plus grandes suites. Ce Livre publie des événemens nouveaux, importans, extraordinaires. Il annonce une doctrine inconnuë jusqu'à lui. Il jette les fondemens d'une Religion nouvelle. Il renverse toutes les autres. Il abolit celle des Juifs mêmes. Ce Livre paroit à peine, qu'il se trouve répandu partout, & fait des martyrs par tout où ses dogmes sont attaqués. Comment donc soupçonner un Livre si singulier dans ce qu'il renferme, & s'il se peut, encore plus singulier par le zéle de ceux qui dès son origine meurent pour le défendre? Est-ce qu'ils le soûtiennent sans être bien assurés de ses auteurs? Il y auroit de l'extrava-

gance à le penser. Est-ce qu'ils ne veulent, au péril de leurs jours, que tromper leurs descendans? Une si bizarre supposition révolte. Ce n'est donc que sur l'authenticité clairement avérée de ce Livre qu'ils en respectent tous les articles, jusqu'à se sacrifier pour eux; & je maintiens que de tous les témoignages rendus par les hommes, il n'y en a jamais eu, jamais il n'y en aura de plus incontestable, de plus éclatant, ni de moins suspect.

J'ai dit qu'il étoit possible qu'un imposteur publiât un ouvrage sous le nom de quelqu'un mort depuis long-temps; & la Critique a découvert dans cette espéce mille & mille fraudes. Mais j'ajoute que si l'imposteur entreprend de se cacher sous le nom d'un homme vivant, ou dont la mémoire est encore toute récente, l'artifice est dévoilé tout aussitôt; & la raison en est palpable. Car qui souffriroit, je vous prie, que, sous ses yeux, on le fit auteur d'un Ouvrage, dont le projet ni l'éxécution ne lui appartiendroient? Ne s'éleveroit-il pas contre le mensonge, dans la juste crainte qu'on n'abusât de son nom pour donner cours à l'erreur? Ou si l'Ouvrage combattoit pour la vérité, par quelle étrange vuë, celui qui l'auroit fait, aimeroit-il à le répandre sous un titre menteur? Or les Evangiles ont été publiés du temps même des Apôtres; & non seulement dans les Eglises pour lesquelles ils avoient été composés, mais encore dans les Eglises voisines, & peu après dans toutes celles qui subsistoient alors. Il étoit donc facile dans ces premiers jours d'en connoître les Auteurs. Nul ne pouvoit s'y tromper: c'étoit un fait d'une évidence sensible, chacun pouvoit en apprendre la vérité de la bouche même des Apôtres; on pouvoit les consulter, &

sur

sur leur réponse, confondre à jamais la fausseté qui osoit insolemment emprunter leur nom. Toutefois ces Eglises intéressées à s'instruire d'un point si capital, ces Eglises qui visiblement étoient à la source du fait, toutes, sans en excepter une, reconnoissent ces ouvrages comme véritables, toutes sans hésiter les attribuent aux mêmes mains, toutes les reçoivent, toutes les respectent, toutes les lisent dans leurs plus augustes mystères, toutes s'en servent dans leurs instructions, toutes en composent la plus prétieuse nourriture des fidéles. Pouvoit-on rendre à un Livre des témoignages d'authenticité plus illustres, plus universels, plus sincéres? Et l'erreur pouvoit-elle, sans se déceler, abuser du nom des Apôtres?

Une remarque importante que je supplie le lecteur de vouloir bien faire avec moi, c'est qu'il ne suffit pas ici de contester un Evangile seulement. Il faut, si l'on se permet le soupçon, l'étendre à tous les autres, & maintenir qu'ils sont tous quatre le fruit de l'imposture. Quand je passerois même la possibilité d'une fraude si peu vraisemblable, ce ne seroit point assez; il faudroit encore supposer faux le livre des *Actes*. Si l'on n'étoit pas effrayé à la vuë de cet excès, il faudroit aller plus loin, porter la témérité jusqu'à mettre en doute les *Epîtres* de saint Paul, & enfin ne laisser aucune authenticité à celles de S. Pierre, ni à celles de saint Jean. Autrement on ne prouve rien contre la cause Chrétienne, & elle se soûtient dans toute sa force. Les Ecritures du Nouveau Testament sont en effet liées entre elles par un nœud si étroit, par un rapport si intime, qu'on ne peut se dispenser de les recevoir toutes comme authentiques, ou de

de les rejetter toutes comme ſuppoſées. Pourquoi cela, me direz-vous? C'eſt que les mêmes faits, & les mêmes dogmes ſe trouvent dans toutes. C'eſt que le livre des *Actes* contient ce qu'il y a d'eſſentiel dans l'Hiſtoire des Evangiles, ou s'y rapporte néceſſairement. C'eſt que les *Epitres* de S. Paul ſont inintelligibles, ſi préalablement vous n'admettez les Evangiles & les Actes. C'eſt que les *Epitres* de ſaint Pierre, de ſaint Jacques, & de ſaint Jean ſont manifeſtement relatives à celles de ſaint Paul. Pour tout dire, c'eſt que juſqu'à celle de ſaint Jude, quoique très-courte, tout rappelle ce que le Chriſtianiſme a de fondamental, ſoit pour les miracles, ſoit pour la doctrine. Je le répéte, le choix n'eſt ici d'aucun uſage; tout proſcrire, ou tout adopter, eſt le ſeul parti qu'il y ait à prendre : ce qui ſeroit excepté feroit revivre le reſte. C'eſt donc maintenant au contradicteur à ſe demander ſi plûtôt que d'admettre les Evangiles, il aime mieux prendre la réſolution de rejetter tous les autres Ecrits que je viens de nommer. Se fixe-t'il à ce dernier parti? Je lui fais une réponſe ſans réplique, & la voici.

Ces Ecrits, je veux dire les Lettres qui portent le nom de quelque Apôtre, n'ont pas été, comme ceux de Moïſe, par exemple, faits pour un ſeul peuple, diſtingué des autres par ſa Religion, par ſes mœurs, par ſon langage, & dont la tradition devenoit par là moins publique, & moins connuë. Ils ſont addreſſés à toutes les nations du monde, aux Romains, aux Ephéſiens, aux Galates, aux Parthes, aux Hébreux de la Paleſtine, aux Juifs diſperſés, & aux douze Tribus. Donc tous ces peuples ont vû ces Lettres. Donc ils ont pû dès le temps des Apôtres en produi-

duire les originaux ; comme ils les produisoient en effet, selon que l'atteste Tertullien. (*a*) Ce point indubitable une fois posé, il s'ensuit ou que les Romains, les Galates, les Juifs, les Parthes, &c. se sont unis pour fabriquer, au nom des Apôtres, de fausses Lettres qu'ils ont données ensuite comme certaines; ou qu'eux-mêmes ils y ont été trompez, sans s'informer jamais si elles étoient de ces vénérables Auteurs, ni si elles étoient conformes à ce que ces saints personnages leur avoient appris de vive voix ; ou qu'enfin elles sont vrayes & incontestables. Or que tant de Nations ayent été complices de la même fraude ; que jamais leur odieux secret n'ait été soupçonné, ni découvert ; qu'elles ayent pris pour des vérités leur propre imposture, ou celle du faussaire qui les appelloit en témoignage de mille faits arrivés en leur présence : voilà de ces absurdités visibles qu'on auroit honte de soûtenir, & qu'il seroit superflu de réfuter. Dès lors il ne reste à quiconque a du

(*a*) Age jam qui voles curiositatem melius exercere in negotio salutis tuæ, percurre Ecclesias Apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ Apostolorum suis locis præsident, apud quas IPSÆ AUTHENTICÆ LITTERÆ eorum recitantur, sonantes vocem, & representantes faciem unius cujusque. Proxima est tibi Achaia? habes Corinthum. Si non longè es à Macedonia, habes Philippos, habes Thessalonicenses. Si potes in Asiam tendere, habes Ephesum. Si autem Italiæ adjaces, habes Romanos, unde nobis quoque authoritas præsto est. TERTULL. *de præscript. cap.* 36.

Ecquid verisimile est ut tot ac tantæ (*Ecclesiæ*) in unam fidem erraverint? Nullus inter multos eventus unus est. Exitus variasse debuerat error doctrinæ Ecclesiarum. Cæterum quod apud multos unum invenitur, non est erratum, sed traditum. *Ibid. cap.* 28.

LIV. I. CHAP. VII. du sens & de la pudeur, qu'à reconnoître l'authenticité des Epîtres Apostoliques, & comme je l'ai dit, par une conséquence inévitable, celle des Evangiles.

Pour infirmer ce raisonnement, on oppose que si quelque Evangile, celui de saint Matthieu, par exemple, le plus ancien de tous, étoit antérieur aux Epîtres de S. Paul, il y seroit au moins cité quelquefois, & que cependant il ne l'est pas. Mais il faut bien manquer de ressources solides, quand on met sa défense dans une supposition si gratuite, & démentie par le fait même. S. Paul n'a pas cité saint Matthieu? Et qu'est-ce donc que l'endroit où il dit: que si nous sommes assez

2. Timoth. c. 2. vers. 12. infidéles *pour renoncer Jesus-Christ, il nous renoncera de même!* Y a-t-il rien de plus parfaitement semblable à ce passage de l'Evan-

Matth. c. 10. vers. 33. gêliste: *celui qui me renoncera devant les hommes, je le renoncerai devant mon Pere?* Qu'est-

1. Cor. c. 6. vers. 2. ce encore que ces paroles de l'Apôtre: *ne sçavez-vous pas que les Saints jugeront le monde?* N'ont-elles pas un visible rapport à cet

Matth. c. 19. vers. 28. autre texte de l'Evangéliste: *vous serez assis sur douze siéges, jugeant les douze Tribus d'Israël?* Remarquez en effet le tour qu'employe ici l'Apôtre. *Ne sçavez-vous pas*, dit-il: Maniére de parler qui indique une chose connuë, déja enseignée, déja contenuë dans un livre subsistant, public, & autorisé parmi les Chrétiens. Prétendre maintenant que saint Paul, s'il avoit voulu citer l'Evangile, auroit amené ses citations par la formule ordinaire, *selon qu'il est écrit*, ou par quelque autre pareille, ce seroit faire un nouvel incident moins pardonnable encore que le premier. Parcourez ses Epîtres, vous y trouverez des passages de l'Ancien Testament rapportés,

tés, le plus souvent, sans aucune annonce qui LIV. I.
les précéde. J'offrirois d'en produire divers CHAP.
exemples, s'il étoit nécessaire. Je me borne VII.
à celui qui se présente d'abord, & que je
remarque dans l'Epître aux Romains. Il y
est dit: *Si votre ennemi a faim, donnez lui à* *Rom. c. 12.*
manger; s'il a soif, donnez lui à boire. Par verf. 20.
cette maniére d'en user avec lui, vous amasse-
rez des charbons ardents sur sa tête. On ne
niera pas que ce texte ne soit de mot à mot
tiré du livre des Proverbes; & cependant ce *Prov. ch.*
même texte est incorporé dans l'Epître sans 25. verf.
formule, sans préliminaire de citation. Celle- 21. & 22.
ci, fût elle unique, est donc la preuve déci- *Voyez en-*
sive que les passages de saint Matthieu rap- *core saint*
portés par saint Paul, n'en sont pas moins PIERRE
de l'Evangéliste, pour n'être point annon- 1. *Ep.*
cés par aucun des avertissemens ordinaires. *chap.* 1.
verf. 24.

Mais s'il est évident que la premiére Epî- *Idem. ch.* 2.
tre aux Corinthiens fait mention de l'Evan- verf. 4.
gile de saint Matthieu, comme d'un écrit *Idem. ch.* 3.
déja familier aux fidéles, il en résulte une verf. 10.
démonstration invincible, & je la donne en 11. 12.
peu de mots. Selon tous les plus habiles
Chronologistes, cette lettre fut écrite en 57.
c'est-à-dire 24 ans après la mort de Jesus-
Christ, & l'on ne peut le contester, puisque
la quête ou *collecte* que saint Paul recom-
mande si fort aux Corinthiens, ne fut ache- 1. *Cor. c.*
vée, comme il le dit lui-même, que lors- 16. verf.
qu'il adressa son Epître aux Romains en 59. 1. 2.
de l'aveu encore de tous les Sçavans. Or 2. *Cor. c.*
un ouvrage n'a pû être répandu, public, &c. 8. verf. 6.
cité 24 ans après la mort de Jesus-Christ, si 7. & 8.
l'auteur de l'ouvrage n'a été contemporain *Rom. c.* 15.
des faits qu'il raconte, & si la plus grande verf. 25.
partie de ses lecteurs ne l'a été elle-même. 26.
Donc l'Evangile de saint Matthieu, répan-
du,

LIV. I. CHAP. VII.

du, public & cité 24 ans après la mort de Jesus-Christ, appartient indubitablement aux temps où nous le rapportons.

Troisiéme Difficulté.

Quoy donc, ajouterez-vous, le fait ne parle-t-il pas, & à quoi bon tenter de l'obscurcir par des raisonnemens, toujours moins forts que lui? Remontons aux sources. Qu'y trouvons-nous, si-non des Evangiles sans nombre donnez & reçus à titre d'Ecritures sacrées? Il y en avoit de composés par les Catholiques, & il y en avoit de répandus par les Sectaires. L'un s'appelloit l'*Evangile* (*a*) *de la Nativité* de Marie, l'autre l'*Evangile de l'enfance* (*b*) de Jesus-Christ. Celui-là portoit le nom *d'Evangile* selon (*c*) *les Hebreux*, celui-ci d'*Evangile selon les* (*d*) *douze*. On connoissoit

Vide JOAN. ALBERT. FABRICIUM *Cod. Apocryp. Nov. Testam.*

(*a*) Infinita porro penes illos sunt supposititia atque impudenter conficta monumenta, cujusmodi est qui de progenie Mariæ liber inscribitur, in quo horribilia quædam ac detestanda illorum (*Gnosticorum*) dicta continentur. EPIPH. *hæres.* 26. *Idem hæres. Collyridian.* AUGUST. *lib.* 23. *contra Faustum Manich. c.* 9. GELAS. *decret. de lib. Apocryp. distinct.* 13. *p.* 3.

(*b*) Super hæc autem inenarrabilem multitudinem Apocryphorum & adulteratarum scripturarum quæ ipsi (*Marcosii*) finxerunt, afferunt ad stuporem insensatorum, & qui sunt veritatis litteras non scientium. Assumunt autem in hoc & illam falsationem quasi dominus, cum puer esset & disceret litteras, cum dixisset magister ejus, dic A, respondit A. Rursum cum magister jussisset dicere eum B., respondisse Dominum: tu prior dic mihi quid est A, tunc ego dicam tibi quid est B & hoc exponunt, quasi ipse solus incognitum scierit quod manifestavit in typum A. IREN. *adv. hæres. lib.* 1. *c.* 17. EPIPH. *hæres. Alogorum num.* 20.

(*c*) Evangelium juxta Hebræos quod Chaldaico quidem sermone, sed Hebraicis litteris scriptum est, quo utuntur usque hodie Nazareni. HIERON. *lib.* 3. *adv. Pelagian.*

(*d*) Multi conscripserunt Evangelia, uti est quod dicunt Evangelium secundum Ægyptios, & quod inscri-

soit l'Evangile *ou le proto-Evangile de* (*e*) *S. Jacques*, & *l'Evangile de* (*f*) *Nicodeme*, donné quelquefois sous le titre d'*Actes de Pilate*, *l'Evangile selon* (*g*) *les Egyptiens*, (*h*) celui *selon S. Thomas*, celui *selon S. Matthias*, celui *selon saint Barthelemy*, celui *de la Perfection*, (*i*) celui *selon saint* (*l*) *Pierre*, celui *selon S.* (*m*) *André*, celui *de Juda* (*n*) *Thaddée*, LIV. I. CHAP. VII.

cribitur Evangelium secundum duodecim. THEOPHYL. *in S. Luc. proœm.*

(*e*) Fratres autem Jesus affirmant nonnulli filios esse Joseph ex priore conjuge, quam ipse ante Mariam duxerit, ad id scilicet adducti traditione Evangelii, quod secundum Petrum dicitur, aut libro Jacobi. ORIG. *Tom.* I. *Commentar. in Evang. Matthai.* EPIPHAN. *heres.* 30. *Ebionit. Num.* 23.

(*f*) *Vide* JUSTIN. *Apolog.* I. *p.* 76. *Ibid. pag.* 84. TERTULL. *Apolog. c.* 21. EUSEB. *chron. lib.* 2. *ad annum MMLI. eumdèm Hist. Eccl lib. & Cap.* 2. EPIPHAN. *Heres. L. Quartodecim. num* I.

(*g*) *Vide supra not. d. & seq.*

(*h*) Plures fuisse qui Evangelia scripserunt, & Lucas Evangelista testatur . . . . . & perseverantia usque in presens monumenta declarant, quæ à diversis autoribus edita, diversarum Hæreseon fuere principia, ut est illud juxta Ægyptios, & Thomam, & Matthiam, & Bartholomæum, duodecimque Apostolorum. HIERON. *proœmio in commentar. super Matth.*

(*i*) Sunt & ex iis (*Gnostici*) nonnulli qui adulteratum quoddam & adscitium scriptum venditant quod opus *perfectionis Evangelium* inscribunt, cum revera non Evangelium, sed doloris ac luctus perfectio sit. Universa quippe consummataque mortis acerbitas in eo diaboli fœtu continetur. EPIPH. *Her.* 26. *num.* 2.

(*l*) Sed & ille liber venit ad nos quem (*Serapion*) scribit de Evangelio Petri, ubi arguit quædam in eo falsa conscripta. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 6. *cap.* 12.

(*m*) Ut hoc modo tum hos ipsos libros facilius dignoscere possimus, tum alios sub Apostolorum nomine ab hæreticis evulgatos qui Petri, Thomæ, Matthiæ, & quorumdam aliorum Evangelia, Andreæ quoque, aliorumque Apostolorum actus continent. *Id. Hist. Eccl. lib.* 3. *cap.* 25.

(*n*) Evangelium nomine Thaddæi, Apocryphum. GELAS. *in jure canonico Distinct.* 15. *in Can.* 3.

dée, & celui *de Judas* (*o*) *Iscariote*. Basilides (*p*) avoit le sien de même (*q*) que Marcion; sans compter celui de (*r*) Cérinthe, celui des (*s*) Ebionites, celui des Encratites, celui (*t*) *d'Eve*, (*u*) celui *des quatre coins du monde*, ouvrage des Simoniens, & mille autres productions, des Gnostiques surtout, dont les fragments ou les titres ont passé jusqu'à nous. Or si tant d'ouvrages faux étoient répandus indistinctement dans les premiers jours de l'Eglise, par quel heureux hazard, les véritables auront-ils pû se sauver de cette affreuse confusion, & ne pas s'égarer dans la foule des autres? Qu'il est à croire bien plutôt, que la multitude prodigieuse de ces faux Actes aura fait perdre de vuë les actes sincéres! Qui sçait même si les premiers ne sont pas arrivés seuls jusqu'à nous, parez des noms respectables de saint Matthieu, de saint Luc & des autres, tandis qu'ils ne sont peut-être que le recueil des mensonges, des impiétés, & des folles imaginations de l'hérésie!

J'a-

(*o*) Judæ nomine (*Cainistæ*) inscriptum opusculum circumferunt quod Judæ Evangelium appellant. EPIPH. *Her.* 28. IRENÆUS *lib.* 1. *cont.* *Heres.* *cap.* 35. THEODORET. *Heret. fabul. lib.* 1. *cap.* 15

(*p*) Pervenit ad nos liber celeberrimi scriptoris confutationem Basilidis validissimam continens, dumque cuncta ejus arcana profert in lucem 24. libros in Evangelium ab illo conscriptos esse memorat. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 4. *c.* 7. ORIG. *in Matth.*

(*q*) *Vid. Iren. lib.* 1. *c.* 29. ORIG. *cont. Celsum.* TERTULL. *contra Marcionem.*

(*r*) *Vide* EPIPHAN. *Heres. l.* 1.

(*s*) *Vide* EUSEB. *Hist. lib.* 3. *c* 27.

(*t*) *Vide* EPIPHAN. *Heres.* 47.

(*u*) Alii Evangelium Evæ sine ullo pudore jactitant. Sub hujus enim nomine, utpote quæ cognitionis nomen à serpente quo cum collocuta est, didicerit, perfidiæ suæ semina sparserunt. EPIPHAN. *Her.* 26. *num.* 2.

J'avouë que souvent l'erreur, & quelquefois aussi le zèle indiscret, ont semé dans l'Eglise des Ecrits dont l'annonce imposante trouvoit des crédules. Ce ne furent pas seulement les Livres canoniques du Nouveau Testament qu'on osa contrefaire; la même hardiesse n'épargna gueres plus les Ecritures des Juifs. On vit des Ouvrages sous les noms d'Adam, de Caïn, d'Abel, de Seth, & d'Henoch; le Testament des douze Patriarches, un livre de Josias, des Pseaumes & des Cantiques de Salomon, des Prophéties de Balaam, de nouveaux Ecrits de Moïse & de sa sœur, je ne sçais quelles prédictions de Daniel, & d'Isaïe, une Apocalypse d'Elie, cent autres fables la plûpart aussi extravagantes que puériles. Tant l'homme a de penchant à étendre les courtes limites où la vérité le renferme! tant il lui est difficile d'en respecter longtemps la simplicité originale, s'il ne l'embellit à sa maniére, & s'il n'y mêle ses propres pensées! Ne croyons pas toutefois que le discernement éxact des piéces apocryphes, & des Ecritures sacrées, fût impossible aux premiers Chrétiens, ni même difficile. De tous les moyens le plus abrégé, le plus simple, la seule autorité de la Tradition leur suffisoit. Rien de plus aisé que de sçavoir ce qu'elle avoit rejetté toujours, & ce qu'elle avoit consacré; ce qu'elle avoit condamné, ce qu'elle avoit adopté; ce qu'elle regardoit comme les oracles de l'esprit de Dieu, & ce qu'elle proscrivoit comme une addition sacrilége à sa parole. Pour distinguer les titres autentiques d'avec les titres imposteurs, on n'avoit point de longues & épineuses recherches à faire; on étoit à l'origine des choses, & on y touchoit. Il n'étoit question que d'observer ce que les Egli-

LIV. I. CHAP. VII. Reponse.

Eglifes avoient reçu de la main des Apôtres, & ce qui étoit plus moderne qu'elles. Ici la datte faifoit toute la décifion. Les nouvelles Ecritures étoient flétries par leur propre nouveauté. Les anciennes s'attiroient de plus en plus le refpect général par leur ancienneté connuë, & l'argument invincible de la prefcription les mettoit hors d'atteinte. C'eft le feul auffi qu'on employoit, & toûjours avec fuccès, contre les Novateurs, & contre leurs vaines productions. Elles nous ont été inconnuës jufqu'à prefent, leur difoit-on, elles l'étoient à nos Peres, elles l'étoient aux Apôtres; les Eglifes fondées par eux les ont ignorées, aucun des Pafteurs légitimes ne les a citées, aucune affemblée Catholique ne les a luës. Elles font donc poftérieures à l'établiffement de la vérité, & leur naiffance eft celle de l'erreur qu'elles protégent. Ainfi raifonnoient les fidéles. Ainfi raifonnoit Tertullien (*a*) contre Marcion; & fes mêmes difcours faint

(*a*) Ego meum (Evangelium) dico verum, Marcion fuum. Ego Marcionis affirmo adulteratum, Marcion meum. Quis inter nos determinabit, nifi temporis ratio ei præfcribens autoritatem, quod antiquius reperietur; & ei præjudicans vitiationem, quod pofterius revincetur. TERTULL. *cont. Marcion. lib.* 4. *cap.* 4.

In fumma, fi conftat id verius quod prius, id prius, quod & ab initio, id ab initio quod & ab Apoftolis: pariter utique conftabit id effe ab Apoftolis traditum quod apud Ecclefias Apoftolorum fuerit facro fanctum. Videamus quod lac à Paulo Corinthii hauferint, ad quam regulam Galatæ fint recorrecti, quid legant Philippenfes, Theffalonicenfes, Ephefii, quid etiam Romani de proximo fonent quibus Evangelium & Petrus & Paulus fanguine quoque fuo fignatum reliquerunt. Habemus & Joannis alumnas Ecclefias, nam & fi Apocalypfim ejus Marcion refpuit, ordo tamen epifcoporum ad originem recenfus, in Joan-

saint Augustin (*b*) les répéte sans cesse contre Fauste le Manichéen. Ce moyen de refutation, quoique simple, étoit si fort, si pressant, si victorieux, que les Gnostiques, & après

Joannem stabit autorem. Sic & cæterarum generositas recognoscitur. Dico itaque apud illos, nec solas jam Apostolicas, sed apud universas quæ illis de societate sacramenti confœderantur, id Evangelium ab initio editionis suæ stare quod eum maxime tuemur: Marcionis vero pletisque nec notum: nullis autem notum & non eo damnatum. *Ibid. cap.* 5.

His fere compendiis utimur, cum de Evangelii fide adversus Hæreticos experimur, defendentibus & temporum ordinem posteritati falsariorum præscribentem, & autoritatem Ecclesiarum traditioni Apostolorum patrocinantem; quia veritas falsum præcedat necesse est. *Ibid.*

(*b*) Cum cæpero Matthæi Evangelium recitare, ubi narratio Nativitatis (*Jesu*) contexitur, continuò dices illam narrationem non esse Matthæi, quam Matthæi esse dicit universa Ecclesia ab Apostolicis sedibus usque ad præsentes Episcopos certa successione perducta. Tu mihi quid contra lecturus es? Aliquem forte librum Manichæi, ubi Jesus negatur esse natus ex Virgine. Sicut ergo credo illum librum esse Manichæi, quoniam ipso tempore quo Manichæus vivebat in carne, per discipulos ejus certa successione præpositorum vestrorum ad nostra usque tempora custoditus atque perductus est: sic & credite istum librum esse Matthæi, quem ex illo tempore quo Matthæus vivebat in carne, non interrupta serie temporum Ecclesia certa connexionis successione usque ad ista tempora perduxit. AUGUST. *cont. Faustum. lib.* 28. *c.* 2.

Si enim prolatæ fuerint aliquæ litteræ, quæ nullo alio narrante ipsius proprie Christi esse dicantur, unde fieri poterat ut, si vere ipsius essent non legerentur, non acciperentur, non præcipuo autoritatis culmine eminerent in ejus Ecclesia, quæ ab ipso per Apostolos succedentibus sibimet Episcopis usque ad hæc tempora propagata dilatatur? Quis est ergo tam demens qui hodie credat esse Epistolam Christi quam protulerit Manichæus, & non credat facta vel dicta esse Christi quæ scripsit Matthæus. *Ibid. cap.* 4.

LIV. I. CHAP. VII. après eux les Manichéens, qui se permettoient plus que les autres de supposer de faux actes, étoient réduits, pour les autoriser, à soûtenir que les Apôtres n'avoient pas prêché l'Evangile dans toute sa pureté : *ante prædicaverunt quam perfectam cognitionem habuerunt.* Quand nous les rappellons à la Tradition, dit saint Irénée, & aux Ecritures reçuës dès l'origine dans toutes les Eglises, nous sommes, osent-ils répondre, au-dessus de la Tradition & des Apôtres mêmes ; & sous prétexte de porter la foy Chrétienne à sa plus haute perfection, ces téméraires ne craignent pas de se donner comme un titre honorable à leur secte, celui de réformateurs des Apôtres : *gloriantes se esse emendatores Apostolorum.* Au fonds une vanterie si insensée ne pouvoit séduire : elle ne servoit qu'à décrier encore plus ces superbes, & leurs frivoles écrits. Car enfin des Novateurs, si peu qu'on leur suppose de réfléxion, se seroient-ils portez à cet excès d'impudence, si les ouvrages & les enseignemens des Apôtres n'avoient pas été universellement reconnus ? Combien, dans la supposition contraire, eut-il été plus naturel & plus simple d'accuser les Disciples d'avoir corrompu la doctrine de leur Maître ? Plûtôt que d'oser avec scandale flétrir la mémoire des Evangélistes, n'eut-il pas été moins odieux de mettre en doute l'authenticité de leurs Histoires ? Paul de Samosate prit ce dernier parti. Mais pourquoi ? Parce qu'il vivoit deux cens ans après les Apôtres, & dans un temps où il ne restoit plus de témoins qui les eût vûs, ni eux, ni leurs premiers disciples.

IREN. adv. Hæres lib. 3. cap. 2.

Ibid.

C'est donc sans fondement, sans ombre de preuve qu'on allegue ici l'audace des anciens Hé-

Hérétiques, comme si leurs Ouvrages avoient pû se confondre avec ceux des Apôtres, & les Evangiles menteurs avec ceux de l'Eglise. On le voit, les premiers Chrétiens n'étoient pas si faciles à surprendre. Ils avoient une régle fixe, un principe inébranlable, & cette régle, ce principe, c'étoit le témoignage constant des Eglises établies dans les jours Apostoliques. Voilà le point dont ils ne s'écartoient jamais, & c'est parce qu'ils s'y tenoient immuablement attachés, qu'ils nous ont transmis le précieux dépôt des Evangiles dans leur primitive & originale intégrité. LIV. I. CHAP. VII.

De là naît une nouvelle, mais invincible preuve que nos Ecritures sont des Apôtres, & que les Apôtres étoient contemporain des faits qu'ils racontent. On ne sçauroit douter, en effet, que les Hérésies d'Ebion, de Cérinthe, de Basilides, de Carpocrate, de Valentin, & de Marcion qui osérent, ou produire de nouveaux Evangiles, ou réformer les premiers, ne soient très-anciennes, & très-voisines des temps Apostolique. Donc puisque malgré une si grande antiquité, ces fausses productions étoient pourtant nouvelles, puisqu'on leur reprochoit d'être plus récentes que tous les écrits conservés dans l'Eglise dès son rétablissement, il est indubitable que nos Evangiles sont du temps des Apôtres, comme les Apôtres sont eux-mêmes du temps de Jesus-Christ. Il n'y aura jamais de replique solide à ce raisonnement.

Il n'est fondé, me direz-vous, que sur la certitude de la Tradition, c'est-à-dire sur l'infaillibilité de l'Eglise, & par cela même il est vicieux. Car qu'y a-t'il qui le soit plus que de prouver un article contesté, par un autre Quatriéme difficulté.

LIV. I. CHAP. VII. qui ne l'eſt pas moins ? Vous ſoûtenez que vos Ecritures ſont authentiques, parcequ'elles ſont appuyées du témoignage de l'Egliſe, & que ce témoignage eſt infaillible. Puis, quand on vous demande ſur quoi vous établiſſez cette infaillibilité de l'Egliſe, vous répondez qu'elle eſt prouvée par vos Ecritures. N'eſt-ce pas employer dans l'affaire la plus grave, le moins excuſable de tous les ſophiſmes ?

Réponſe. A Dieu ne plaiſe que pour nous défendre, nous ayons jamais recours à ces odieuſes ſubtilités. Nous n'avons point prétendu que l'unique témoignage de la vérité de nos Ecritures, fût l'autorité de l'Egliſe, regardée comme ſurnaturellement infaillible, & toûjours aſſiſtée de l'Eſprit de Dieu. Comment l'aurions-nous avancé; puiſque nous ne connoiſſons les Ecritures qu'après l'Egliſe de qui nous les recevons? C'eſt l'Egliſe qui ſe rend elle-même le témoignage de ſa propre autorité. Et comment la prouve-t'elle ? Parcequ'elle eſt une aſſemblée perpétuelle & immortelle de témoins publics des faits qu'elle annonce, & qu'elle certifie.

Ne confondons point, en effet, deux choſes très-différentes, & qu'il eſt capital ici de bien diſtinguer. Enviſageons l'Egliſe par deux faces, & conſiderons les Ecritures ſous deux rapports.

On peut regarder l'Egliſe comme une ſociété humaine qui a pris naiſſance en tel temps, qui a été inſtruite par tel & tel maître, & très éxactement informée des circonſtances, & de l'hiſtoire de ſon inſtitution. On peut la regarder auſſi comme protégée par l'eſprit de Dieu, guidée par ſon indéfectible inſpiration, & revêtuë d'une autorité ſurnaturelle. De leur côté, les Ecritures peuvent être vuës ſous

ſous deux aſpects : ou comme un livre humain, un récit nud d'évenemens particuliers, un corps de Morale propre aux Chrétiens, un recueil des loix qu'ils obſervent & des points de doctrine qu'ils embraſſent ; ou bien comme un ouvrage révélé, divin, & inſpiré. Or c'eſt de l'Egliſe, & de l'Ecriture, priſe chacune dans le premier des deux ſens, que nous avons dit que l'une rend témoignage à la certitude de l'autre, & il ne s'agit que de ſçavoir ſi dans cet ordre de faits purement naturel, on peut imaginer & deſirer un témoignage plus éclatant, plus déciſif, moins conteſtable, & mieux ſoûtenu que celui de l'Egliſe Chrétienne. Ne parlons point de privilége ſurnaturel : il ne s'en agit pas dans le genre de preuves que nous employons. Nous parlons d'un peuple inſtruit de ce qui le concerne, jaloux de la conſervation de ſes titres, & précautionné juſqu'au ſcrupule, contre leur plus légére altération.

Ce peuple répandu par toute la terre, dit que ſes livres ſont auſſi anciens que lui, qu'ils ſont des Auteurs dont ils portent les noms, que ces Auteurs ont vû les choſes qu'ils ont racontées, que leur Hiſtoire eſt fidéle, & qu'il ne s'y eſt jamais introduit, que jamais il n'a pû s'y introduire de changement. Ce peuple a tenu ce même langage de ſiécle en ſiécle, de génération en génération, & depuis dix-ſept cens ans. Jamais de variation ni de doute dans ſon témoignage, & c'eſt après cette uniforme & conſtante atteſtation, que nous demandons ſi la foi humaine peut jamais porter ſur un fondement plus inébranlable.

Il eſt vrai qu'en examinant la ſubſtance & le fond de ces Ecritures, leur Morale, & les dogmes qu'elles enſeignent, on découvre qu'el-

les sont divines, qu'elles promettent à l'Eglise une infaillibilité positive, & qu'elles ordonnent de se soûmettre sans réserve à ses décisions. Alors & dans ce nouveau point de vuë, l'Eglise Chrétienne se montre sous un autre aspect; l'esprit attentif apperçoit en elle une autorité divine, & au premier témoignage qu'elle rend aux Ecritures, comme société humaine, se joint le témoignage d'un ordre surnaturel qu'elle rend à ces mêmes Ecritures, en qualité de société infaillible, établie dépositaire de la révélation divine. Mais, je ne puis trop le redire, nous ne considérons point ici l'Eglise, ni nos Ecritures sous ce second rapport. Nous ne disons point : nos Evangiles sont authentiques, sinceres, vrais, parce que l'Eglise perpétuellement assistée du saint Esprit nous assure qu'ils le sont; & l'Eglise est surnaturellement inspirée, parce que les Evangiles, ouvrages divins, lui promettent une éternelle infaillibilité. Ce seroit dans cette façon de raisonner que consisteroit le sophisme qu'on nous reproche à tort, puisque nous ne raisonnons pas ainsi. Que disons nous donc? Que nos Evangiles sont incontestablement vrais, parce que la plus grande autorité humaine dépose pour eux; parceque dans l'ordre naturel de ce qu'on appelle *fait*, il n'y a rien de comparable à leur évidente certitude; parce qu'une grande société, répanduë par toute la terre, nous les a transmis dès leur origine; parce que cette société s'est toujours fait un devoir, un point de religion inviolable d'en maintenir l'intégrité, de les défendre jusqu'au sang, & de réclamer contre qui auroit l'audace de les altérer, & de les contrefaire, parce qu'enfin cette même société a toujours eu des hommes qui se sont éta-

établis, consacrés, ordonnés successivement pour veiller à la conservation d'une Histoire qui est le fondement de sa doctrine & de sa foy. Telle est la base de nos preuves. Marquez nous maintenant par où, & comment le sophisme peut y entrer. LIV. I. CHAP. VII.

Je ne sai plus qu'une seule, mais frivole difficulté qui vous reste à faire pour achever d'épuiser les doutes; c'est de nous dire: si les Evangiles que l'Eglise Chrétienne présente aujourd'hui, étoient authentiques & conformes aux premiers originaux, il faudroit y faire voir, y montrer comme au doigt tous les mêmes textes que les Anciens en ont rapportés. Or nous lisons dans leurs écrits des passages, selon eux, extraits des Evangélistes, qui cependant ne sont point dans vos livres. Nous y en trouvons de cités en des termes différents de la leçon présente, & si différents, qu'ils paroissent avoir été tirés d'autres Evangiles que des vôtres. Comment sauver cette opposition formelle entre les premiers exemplaires, & ceux d'aujourd'hui? Répondrez-vous que les passages que nous n'avons plus ont été retranchés par des mains hérétiques, & que le changement des autres vient de l'ignorance, des préjugés, ou de l'inadvertance des Copistes? Mais vous ébranleriez par là toute la vérité de vos Ecritures. Répondrez-vous que vos Peres ont extrait des Livres Apocryphes les textes qui vous manquent? Les Peres auroient donc confondu les vrais & les faux actes, puisant dans les uns & les autres indistinctement & sans choix; ce qui ruineroit évidemment toute l'autorité de la Tradition. La conséquence qui sort naturellement de ces variétés est donc, que nous n'avons plus les Evangiles de l'ancienne Egli- Cinquiéme Difficulté.

LIV. I CHAP. VII. ſe ; & parcequ'il eſt certain qu'elle avoit ceux des Apôtres, il en réſulte qu'elle ne nous les a point tranſmis de la maniére que vous l'aſſurez dans vos preuves.

Réponſe. Nous convenons que quelques Anciens ont rapporté, comme tirés des Evangiles, des textes qui ne ſe trouvent point dans nos livres. Mais nous ne ſoûtenons pas avec moins de confiance que l'incrédule n'en peut tirer aucun avantage contre eux. 1o. Ces paſſages ſont la plûpart cités de mémoire par les Peres. Ce ſont des endroits de nos propres Evangiles, expoſés avec quelque inverſion de mots, ſelon qu'il arrive quand on n'a pas ſous les yeux le livre même que l'on cite. 2o. Ces citations ne ſont preſque jamais que de ſimples alluſions à quelque trait de l'Evangile dont les anciens joignent les expreſſions aux leurs propres. Innocente liberté qu'il eſt permis de prendre, qu'encore aujourd'hui nous prenons nous-mêmes, lorſqu'il ne s'agit pas d'une diſpute réglée, mais ſeulement d'une inſtruction morale. 3o. Ces textes ſont quelquefois des paroles de Jeſus-Chriſt même que la tradition orale avoit conſervées, & que les Evangéliſtes ne nous avoient point tranſmiſes dans leurs écrits. Car qui peut douter qu'outre les diſcours qu'ils ont rapportés de lui, il n'y en ait eu d'autres encore recueillis de ſa bouche, & connus dans ces premiers temps? Il y auroit de l'extravagance à penſer que durant le cours de ſa miſſion, il n'ait dit préciſément que ce qui eſt rapporté dans ſes quatre Hiſtoriens. Le contraire eſt évident; ſaint Jean s'en explique en termes formels, & c'eſt même par là qu'il finit ſon Evangile. S'il nous manque à préſent des paroles citées quelquefois par les Peres,

JOAN. c. 21. verſ. 25.

res, ce n'eſt donc pas, comme on le prétend, une preuve que nos livres ſoient différents de ce qu'ils étoient dans l'origine. On ne pouroit continuer à le ſoûtenir ſans une manifeſte injuſtice, & en trois mots j'en ai donné les raiſons.

Après tout, que porte donc le ſens de ces textes dont on nous reproche tant l'omiſſion ? Ce ne ſont ni des régles eſſentielles aux mœurs, ni des dogmes fondamentaux, & qui importent au fond du Chriſtianiſme. Ce ſont quelques maximes générales, quelques Conſeils, équivalemment renfermés en mille paſſages de nos Evangiles. Le lecteur peut le voir dans mes notes, (*a*) & nous juger lui-

(*a*) Eodem die cum quemdam conſpexiſſet (*Jeſus*) operantem ſabbatho, dixit ei: heu tu, ſi quidem noſti quid agas, beatus es: Si autem non noſti execrabilis es, & legis tranſgreſſor. *Ces paroles ſe trouvent ſeulement dans un Manuſcrit Grec de R. Etienne, & dans un autre Grec & Latin que* BEZE *a donné au College de Cambray; mais elles ne ſont citées par aucun Pere, & paroiſſent tirées de quelque Evangile Apocryphe. Voyez* M. SIMON *Hiſt. Crit. du N. T. ch.* 30.

Et ideo Dominus dicebat ingratis exiſtentibus in eum : ſi in modico fideles non fuiſtis, quod magnum eſt quis dabit vobis? *Ces paroles ſe liſent dans la ſeconde Epitre de S. Clement Romain, & il eſt aiſé de voir qu'elles font alluſion à ce que dit Jeſus-Chriſt dans S. Luc. chap.* 14. verſ. 10. 11. *&* 12.

Ait ſi quidem Jeſus: propter infirmos, infirmus fui, & propter eſurientes eſurii, & propter ſitientes ſitii. *On lit ce paſſage dans le commentaire d'*ORIGENE *ſur S. Matthieu chap.* 17. verſ. 21. *& il eſt clair qu'Origene en cet endroit n'a voulu que citer ce qui eſt dans S. Matth. chap.* 25. verſ. 35.

Petite magna & parva vobis adjicientur. Et petite cœleſtia, & terrena vobis adjicientur. *Ces mots ſont attribués à Jeſus-Chriſt par S.* CLEM. D'ALEX. *dans les Stromates liv.* I. *Si on compare ce texte avec ce que nous*

 li-

LIV. I. CHAP. VII. lui-même. Pourquoi donc affecter de donner ces pertes légéres, si même c'est une perte, pour des changemens & des omissions graves?

Je

ssons dans S. Matth. chap. 6. vers. 33. *On ne doutera plus que l'un ne soit extrait de l'autre.*

Estote probi nummularii. Γίνεσθε τραπεζῖται δόκιμοι. *Il n'y a gueres de passage plus souvent rapporté que celui-ci par les anciens. Mais les uns le mettent dans la bouche de Jesus-Christ, les autres l'attribuent à quelqu'un des Apôtres; plusieurs ne le citent qu'en général, & comme une pensée extraite de l'Ecriture, sans specifier le lieu d'où ils le tirent. Ce défaut d'uniformité ne prouve-t'il pas sensiblement que le passage en question n'est pas authentique?*

Resistamus omni iniquitati, & odio habeamus eam. *L'Epître de S. Barnabé, nomb.* 4 *attribue ces paroles à Jesus-Christ, de même que celles-ci nomb.* 7. sic qui volunt me videre, & ad regnum meum pervenire, debent per afflictiones & tormenta possidere me. *Le premier de ces textes n'exprime assurément qu'une idée générale de la morale Chrétienne; & le second est visiblement une espece de paraphrase de cet endroit de l'Evangile:* Si quis vult venire post me, tollat crucem suam & sequatur me.

Ait enim Dominus: Eritis velut agni in medio luporum. Respondens autem ei Petrus dixit: Si ergo lupi agnos discerpserint? Dixit Jesus Petro; ne timeant agni post mortem suos lupos; & vos nolite timere eos qui occidunt vos, & postea nihil vobis possunt facere, sed timete eum qui postquam mortui fueritis, habet potestatem animæ & corporis ut mittat in gehennam ignis. *Tout ce passage est dans la seconde Epître de S. Clem. Rom. adressée aux fidéles de Corinthe. Mais qui ne verra pas tout d'un coup que ces paroles, à quelques-unes près qui ne portent rien d'essentiel, sont tirées de nos Evangiles?*

Quo circa & Dominus noster Jesus-Christus dixit: in quibus vos deprehendero, in eis etiam iudicabo. *Ces mots sont attribués à Jesus-Christ par S.* JUSTIN *seulement, dans son dialogue avec Tryphon.* S. CLEMENT D'ALEX. *qui les cite dans son livre intitulé:* Quis dives salvetur: *Les attribue à Dieu le Pere.* S. JEAN CLIMAQUE *au 7. dégré de son Echelle, prétend qu'ils sont du Prophete Ezechiel. Cette variété d'opinions est la preuve que ce texte n'a jamais été dans le corps des Evangiles.*

Je dirai plus, quand il ſeroit vrai que quelqu'un des Peres auroit été ſurpris par un ouvrage apocryphe, ou par un exemplaire fautif, ce mécompte autoriſeroit-il à ſoupçonner la foy des actes dont tout le reſte de l'antiquité atteſte & confirme la certitude ? Les citations que l'on nous oppoſe ne ſe liſent, de l'aveu de nos adverſaires, que dans un très petit nombre d'auteurs, & dès-là, je maintiens qu'elles n'ont ni autorité, ni poids. La Tradition pour faire preuve, doit en effet être univerſelle, unanime, conſtante, & ſi elle ne porte ces trois caractères, elle n'a ni empire ni droits ſur l'eſprit. Par conſéquent alléguer, comme on le fait ici, quelques écrivains épars où ſe trouvent des textes que nous n'avons pas, c'eſt ne rien faire contre l'authenticité de nos Ecritures qui ont pour elles le ſuffrage de tous les temps, de tous les lieux, & de toutes les Egliſes. LIV. I. CHAP. VII.

CHAPITRE VIII.

Que les Faits de l'Evangile ſont annoncez par des Témoins ſincéres & vrais.

QUe les Déïſtes me pardonnent ſi je le dis ; je ne puis croire qu'ils ſoient dans un doute bien ſincére ſur l'ingénuité des Hiſtoriens Evangéliques. Ce n'eſt pas qu'en général je ne convienne que l'on peut quelquefois héſiter ſur la bonne foy des Auteurs intéreſſez dans la cauſe qu'ils ſoûtiennent, ou dans les faits qu'ils rapportent. Je conçois qu'on peut avoir contre un Hiſtorien des préſomptions ſi fortes, qu'elles tiennent en ſuſ- CHAP. VIII.

pens sur la vérité de ses récits. Mais enfin on allégue ses présomptions quand on en a, on expose la raison de ses doutes, & le sujet de ses défiances. Si les Déïstes en usoient de la sorte, je ne serois donc point surpris. Loin de l'être, je dirois: Vous raisonnez dans les régles de la Critique. Avant que de croire, vous demandez à être éclaircis: rien n'est plus sage; & puisque nous essayons de vous convaincre, c'est à nous à dissiper les justes soupçons qui vous inquiétent. Mais s'élever contre un Historien; que dis-je? s'élever contre la candeur de plusieurs Historiens sans ombre de preuve d'une disposition contraire, les supposer trompeurs, simplement sur de vagues possibilitez, & sur le fondement unique de la fausseté des hommes en général. Qu'est-ce-là, sinon incidenter odieusement dans la dispute, faire naître des questions sur tout, & vouloir nous rendre défians à outrance? Voilà pourtant ce que font les incrédules, quand ils demandent qu'on leur prouve que les Apôtres ont été vrais dans leurs Histoires. Ceux qui ne peuvent, malgré leurs désirs, alléguer un prétexte tant soit peu raisonnable de doute, veulent encore qu'on leur prouve l'impossibilité de douter. Hé bien, il le faut donc faire. J'éxamine le caractère des Apôtres, leur conduite, & les circonstances de la publication de leurs Ouvrages. Le Lecteur équitable tirera les conséquences qui sortiront de mes remarques.

Premiérement, le caractère des Apôtres. Quand nous ne sçaurions pas d'eux-mêmes l'Histoire de leur naissance, les Ecrivains de leurs tems, ou postérieurs, nous en instruiroient assez. Tout ce qu'il y a d'Ouvrages anciens, favorables, ou contraires à la foy, nous

nous représentent les premiers Disciples de Jesus-Christ, & sur tout les Auteurs de sa vie, comme des hommes ignorans, bornez, sans éducation, & sans culture, élevez dans les fonctions grossiéres où rabbaissent les besoins de la vie, & connus seulement par le vil peuple.

LIV. I. CHAP. VIII.

* Leur Histoire, passée de siécle en siécle, & venuë jusqu'à nous, justifie de reste la vérité de ces peintures. Tous les Peres, au moins les plus habiles, sont les premiers à nous dire que les Apôtres ont écrit non seulement sans ordre, sans ornement, & sans art; mais d'un style inéxact, confus, plein d'hyperbates, souvent même de barbarismes. Voilà ceux dont on prétend que l'Histoire peut être insidieuse, ceux dont on appréhende la surprise & les piéges, ceux enfin dont on n'a pas honte de soupçonner la foy.

* IREN. adv. hæres. lib. 3 cap 7. ORIGEN. Philoc. c 4. Id. adv. Cels. lib. 7. CHRYSOST. Homil. 3. in Epist. 1. ad Cor. c. 1. HIERON. Epist. ad Algas. quæst. 10.

Ce sont des hommes d'une innocence d'ailleurs sans nuage. Les plus implacables ennemis du Christianisme n'ont rien à dire contr'eux, & je vous laisse à définir une vertu que la calomnie n'ose entreprendre de noircir. Ce sont des hommes si peu ambitieux, si peu sensibles à l'attrait du plaisir, qu'ils abandonnent ce peu même dont ils jouïssent, pour se dévoüer à l'indigence, & aux travaux de l'Apostolat; sacrifice aussi rare que celui des grandes richesses, & peut-être encore plus douloureux au cœur humain. Ce sont des hommes si naïfs, si ingénus, qu'ils donnent à la sincérité de l'Histoire, le compte fidéle de leurs foiblesses, de leur ignorance, de leurs murmures, de leurs disputes, de leur défiance, de leur désertion, & de leur incrédulité. Ce sont des hommes si pacifiques, si tranquilles, si patiens, qu'ils ne se permettent ni plain-

CELS. apud. ORIG PORPHYR. apud EUSEB. JULIAN apud CYRILL.

Voyez M. PASCAL. Art. 16.

tes, ni reproches contre la Nation qui les persécute. Ce sont des hommes que nul intérêt temporel n'engage à prendre la défense de Jesus-Christ, pour ne pas dire, engagez par toutes les vûës humaines à prendre le parti contraire. Enfin ce sont des hommes qui meurent pour attester ce qu'ils ont vû; des hommes que nul Historien ne contredit, au moins sur les Faits dont il s'agit; des hommes reconnus si sincéres, dans le tems même qu'on pouvoit encore s'instruire de la vérité récente, que l'Univers presque entier se réforme à leur parole, & sur leurs traces court au martyre pour la défendre.

Sur ce caractère ainsi développé, & dont tous les traits se justifient par l'évidence de l'Histoire, je supplie qu'on me dise comment il est possible que les Apôtres ayent voulu nous tromper. Si, contre toute pudeur, on persiste à le soûtenir, que restera-t-il d'incontestable, & qu'on ne puisse révoquer en doute? Où en serons-nous pour toutes les Histoires des siécles reculez? Faudra-t-il les croire vrayes? Mais leurs Auteurs ont-ils plus fait pour nous porter à les croire, que les Disciples de Jesus-Christ n'ont fait pour faire croire à l'Evangile? Leurs Auteurs avoient-ils plus de probité reconnuë, plus de marques de candeur, plus d'impartialité que les Apôtres? Leurs Auteurs ont-ils soufferts, sont-ils morts en preuve de la vérité de leurs écrits? Tout au contraire, si l'on dit que tout est suspect dans les Annales anciennes quelles qu'elles soient, à quoy sommes-nous réduits, & quels hommes sont donc ceux contre lesquels je dispute? Ce n'est plus à la seule Religion Chrétienne qu'ils s'opposent, c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'avéré sous le soleil. Ils

ne parlent contre nous, que parce qu'ils ont résolu de parler contre tout. Notre cause n'est plus la nôtre, c'est celle de toutes les Annales du monde, & la leur est si bien la leur, qu'ils sont seuls à la défendre. Ou ils se contredisent en effet, ou ils soûtiennent le paradoxe le plus absurde. Ils se contredisent, si rejettant les Evangiles, ils reconnoissent la vérité des écrits profanes, cent fois moins autorisez. Ils avancent un paradoxe effrayant, & inoüi, s'ils soupçonnent toutes les Histoires, s'ils veulent que tous les Faits anciens demeurent dans la confusion, & dans l'incertitude. Des deux côtez je vois un excès égal, & je ne voudrois point d'autre exemple pour démontrer à quoi l'on est réduit, quand on s'engage à disputer par passion contre l'évidence.

Mais je laisse ce premier raisonnement, & j'en établis un autre sur la nature des Faits rapportez dans l'Evangile. Il est constant que ces Faits, sont de l'espéce la moins propre à seconder l'imposture, les plus authentiques, & les plus circonstanciez qui furent jamais. Ce sont des miracles sans nombre, connus par les Rois de la Judée, par les Magistrats Romains, par les Ministres de la Synagogue, par un peuple entier assemblé deux fois dans ses fêtes solemnelles. Ce sont des discours adressez aux sectes diverses qui partageoient les Juifs. Ce sont des Faits sur la matiére du monde la plus importante, & la plus éxaminée; des Faits enchaînez l'un à l'autre dans la dépendance la plus étroite; des Faits liez à tout ce qu'il y avoit de plus public sur la terre; des Faits si détaillez, qu'on y remarque les circonstances des noms, des tems, des lieux & des témoins. L'ordre de mon Ouvrage demandera que j'éxa-

j'éxamine ce point avec plus d'êtenduë dans le Chapitre qui va suivre. Mais en attendant, je puis faire cette question aux Déïstes. Croyez-vous que les Apôtres étoient raisonnables; ou pensez-vous qu'ils étoient insensez? S'ils étoient raisonnables, comment supposez-vous qu'ils avoient le front d'avancer comme publics des Faits dont personne n'avoit la connoissance, des Faits inventez & chimériques; des Faits dont on n'avoit rien vû, rien oüi, & dont il ne restoit ni vestige ni mémoire? Quoi! Des hommes en qui toute lumiére n'est pas éteinte, & qui pourtant veulent tromper les autres, vont-ils choisir des contes, des fables, & des romans, pour les donner à leurs contemporains sur le pied d'une Histoire contemporaine? Vient-il à l'esprit humain, s'il n'est dans un délire qui le trouble, d'arranger des visions, & de dire à ceux qui les écoutent: Voilà ce que vous avez vû, ce qui s'est fait dans l'enceinte de nos murailles, & ce que vous ne sçauriez contredire, vous tous qui subsistez encore? Si l'on dit que cette hardiesse n'est pas sans exemple, que l'on en cite un, tout aussi-tôt je me rends. Si l'on dit au contraire, que les Apôtres étoient insensez: outre que ce reproche est sans fondement, il faudra dire encore que tous ceux qui dans la premiére origine croyoient à l'Evangile, étoient aussi insensez que ses auteurs; il faudra, pour ne rien épargner, soûtenir que cette immense multitude répandue parmi les Juifs, avoit perdu le raisonnement, & le souvenir tout ensemble. Or qu'y a-t-il de plus destructeur de toute certitude humaine, que cette absurde supposition? Jusqu'ici l'on se croyoit arrivé aux derniéres bor-

bornes de l'évidence en matiére de Faits, lorsque pour en douter il falloit supposer un égarement de raison effectif, je ne dis pas dans une Nation entiére, je dis même dans une poignée d'hommes. Mais ce caractère ne sera plus décisif, s'il est permis une fois aux Déistes de se livrer à l'hypothése contraire. Non seulement on ne sera plus certain des choses passées, on ne le sera pas même des choses présentes; on supposera, si l'on veut, un enchantement dans les hommes d'aujourd'hui, on le supposera dans soi-même aussi-bien que dans ceux qui ne sont plus, & sur ce principe nous serons tous aussi aveugles sur le présent, & sur le passé, que nous le sommes sur l'avenir. Quelle honte pour le systême incrédule de se voir conduit par ses propres raisonnemens à de si bizarres conséquences! Plûtôt que d'avoûer que les Apôtres étoient sincéres, en le niant on est soi-même forcé de laisser voir qu'on ne l'est pas.

Pour troisiéme preuve de la candeur des Evangélistes, je rapporterai quelques circonstances de la publication de leurs écrits. Sans doute que je serois en droit de supposer, avec tous les Auteurs, que ces Ouvrages ont paru dans le monde avant la ruine des Juifs. Mais puisque M. Dodwel a prétendu le contraire, je dois, avant tout, exposer ses preuves, & les détruire. Ce critique qui, à beaucoup d'égards, mérite de grands éloges, a eu le défaut d'aimer trop les idées singuliéres, & celle-ci est assûrément de toutes les conjectures qu'il a produites la plus vaine, & la plus légérement hazardée; le Lecteur en jugera.

Il

Il soûtient que les Evangiles (*a*) demeurerent longtems inconnus, dans les lieux mêmes où ils avoient été composez, & qu'ils ne commencerent à se répandre dans l'Eglise que sous le régne de Trajan, ou même sous celui d'Adrien. Il ajoute que le recueil des Evangiles (*b*) ne fut fait, & généralement adopté, qu'au temps des victoires de Trajan sur les Parthes, lorsque les armes Romaines pénétrerent bien avant dans l'Orient, & jusques dans les Indes. Voici maintenant les raisons dont il appuye son opinion. Il croit premiérement que S. Luc (*c*) n'avoit vû ni l'Evangile de saint Matthieu, ni celui de saint Marc, lorsqu'il entreprit d'écrire le sien. Il suppose ensuitte que les Evangiles n'ont été citez (*d*) ni par saint Clément Romain, ni par

(*a*) Latitabant enim usque ad recentiora illa ceu Trajani ceu etiam fortasse Hadriani tempora, in privatorum Ecclesiarum, sive etiam hominum scriniis scripta illa Canonica, nedum ad Ecclesiæ Catholicæ notitiam pervenerant. DODWEL. *Dissert. in Iren. dissert.* 1. *pag* 67.

(*b*) Erant igitur hoc tandem tempore Evangelia scriptis commissa, & quidem uno plura, in manus hominum deinde propaganda. Estque hæc codicis Evangelici in Ecclesiâ passim recepti, prima, ut existimo, atque antiquissima mentio. Fine hæc Trajani, & initiis Hadriani contigisse verisimillimum est; patefactis nimirum, per Trajani Parthicas victorias, Oriente, gentibusque anteà incognitis. *Ibid.*

(*c*) Sic latuerant in illis terrarum angulis, in quibus scripta fuerunt Evangelia, ut ne quidem rescivetint recentiores Evangelistæ quid scripsissent, de iisdem rebus, antiquiores. . . . Certè S. Lucas, si genealogiam illam Domini in Matthæo vidisset, non aliam ipse, nihilque fere habentem commune, produxisset, ne quidem minimâ consilii tam diversi editâ ratione. DODWEL. *ubi suprà.*

(*d*) Habemus hodieque horum temporum scriptores luculentissimos, Clementem Rom. Barnabam, Igna-

par saint Ignace martyr, ni par saint Polycarpe, ni même par saint Barnabé. Preuve, dit-il, évidente & incontestable que le canon de nos écritures n'étoit pas encore formé de leur temps. Il ajoûte pour derniere raison, que les anciens citoient indistinctement les Ouvrages apocryphes, (*a*) & les écrits autorisez dans la suite comme seuls canoniques; ce qui décide selon lui, qu'il y avoit dans l'origine une grande confusion d'idées sur ce point qui ne fut bien débrouillé que sous Trajan. De ces trois hypothéses, Dodwel conclut que le canon du Nouveau Testament s'est fait sur le témoignage de quelques Anciens ou contemporains des Apôtres, ou leurs successeurs immédiats; que ces Anciens attesterent que nos Evangiles étoient constamment des auteurs dont ils portent les noms, & que sur la foy de leurs discours, on les distingua des Evangiles apocryphes, sous l'Empire de Trajan.

Il est clair à quiconque a lû la dissertation du critique Anglois, qu'il ne pensoit par ce systême qu'à rétablir l'autorité de la tradition, anéantie par ses freres les Prétendus Réformés. Mais pour y parvenir, & pour amener

Ignatium, Polycarpum apud quos ne unum quidem Evangelistam nomine suo compellatum invenies. *Ibid*.

(*a*) Apocrypha adhibent iidem aliquoties quæ certum est in hodiernis non haberi Evangeliis. Ut inde constet nullum adhuc inter Apocryphos Canonicosque Novi Testamenti libros constitutum esse ab Ecclesiâ discrimen; præsertim si & illa quoque accedat observatio, quod censuram nullam Apocryphis adjungant, nec aliam notam aliquam unde possit lector colligere minus illos Apocryphis tribuisse, quam veris tribuerunt Evangeliis. *Ibid*.

LIV. I. CHAP. VIII. ner sur cet article les Presbyteriens de sa nation au sentiment des Episcopaux, il employoit un remede aussi dangereux que le mal même qu'il vouloit guérir. Je veux croire que la pureté de son intention lui cachoit tout ce que sa conjecture a de pernicieux ; & sans doute il en auroit été lui-même effrayé, s'il eût pris soin d'en envisager les suites. Je me borne à faire voir ici qu'elle est fausse, & insoutenable dans les principes qu'il établit pour l'accréditer.

D'abord, on sçait que chez les Juifs, la discipline générale étoit de lire les Livres de la Loy dans toutes les Synagogues. Les Chrétiens qui emprunterent d'eux une partie de leurs usages, se conformerent à celui-là. L'Evangile se lisoit dès l'origine du Christianisme dans l'assemblée des Fidéles, comme on lisoit en public les livres de Moïse dans celle des Juifs. Saint Justin qui vivoit au commencement du second siécle, parle souvent de cette lecture publique de l'Evangile, & n'en parle pas comme d'un usage récent ; il le rapporte au contraire à titre de coûtume, & de discipline déja ancienne dans l'Eglise : *Sicut à priscis traditum est*, dit ce Pere. Comment donc se permet-on de dire, que des livres sans cesse exposez sous les yeux des Fidéles, lûs dans leurs assemblées, au milieu de la célébration des sacrez mystères, & continuellement expliqués par les pasteurs, étoient des livres scrupuleusement cachez & inconnus aux premiéres Eglises ? Qu'y avoit-il au contraire de plus propre à en répandre la connoissance, qu'un usage dont l'origine se confondoit avec celle de l'Eglise elle-même, *sicut à priscis traditum est* ?

JUST. Apol. I.

Ce

Ce fut la persécution, dit Eusebe, qui engagea saint Matthieu à écrire. Il voulut laisser aux Fidéles prêts à se disperser, l'histoire de Jesus-Christ, & la régle de leur foy. Il est donc certain que ces Fidéles bannis par Hérode, chassez ensuite par Néron & par Domitien, prirent la religieuse & consolante précaution d'emporter l'Evangile avec eux, puisqu'il n'avoit été singuliérement écrit que pour eux. Dire qu'ils négligerent un ouvrage si propre à consoler la disgrace de leur condition, c'est mettre sur le compte des premiers Chrétiens une indolence criminelle, démentie par tout le reste de leur conduite. Ces prémices des persécutez porterent donc l'Evangile dans les lieux de leur retraite, & s'ils l'y porterent, le livre des Evangiles n'étoit donc ni inconnu dans les Eglises, ni renfermé dans ces archives sécrettes, imaginées par le Critique que je réfute.

LIV. I. CHAP. VIII.

EUSEB. *Hist. l. 3. c. 24.*

Il prétend que ceux qui entreprirent la conversion des peuples sous le régne de Trajan, donnerent des copies des Evangiles aux Eglises qu'ils établissoient, & que par ce moyen ils commencerent à devenir publics. Mais d'où vient cette ardeur subite pour la publication des Evangiles? D'où vient que ce zéle n'éclate précisément que sous l'Empire de Trajan? D'où vient que les premiers Chrétiens, & dès les temps Apostoliques, n'ont pas eu le même empressement? Pour moi je le confesse, je ne puis comprendre pourquoi l'on commence, sous Trajan seulement, à se convaincre de la nécessité de répandre nos livres, & pourquoi la même nécessité ne se fait pas sentir aux Apôtres, si soigneux pourtant de faire passer la doctrine Chrétienne dans toutes les parties du monde. Est-ce donc

donc que saint Matthieu ne fit pas de longs voyages pour la conversion des peuples? Est-ce que les voyages de cet Apôtre n'étoient pas aussi capables de répandre l'histoire qu'il avoit écrite, que l'étoient les victoires de Trajan sur les Parthes? Ces voyages y étoient si propres, en effet, qu'au rapport d'Eusebe, (a) Pantene trouva cet Evangile déja connu dans les Indes, lorsqu'il y passa.

Pour affoiblir la force de ce trait, Dodwel veut que saint Barthelemy qui avoit porté cet exemplaire aux Indiens, ait vécu jusqu'au régne de Trajan, & sous ce Prince même. Mais s'il a plû à Dodwel d'avancer un fait si prodigieux sans aucun garant, faut-il que nous ayons la complaisance de le croire sur la seule autorité de sa parole? Une vie si longue n'est assurément point vraisemblable. De tous les Disciples, saint Jean est l'unique dont les jours ayent été prolongés au delà des bornes communes. L'histoire Apostolique n'en cite aucun autre éxemple, & il ne convient à personne, encore moins à un Critique, d'en supposer de pareils sur le seul besoin que son systême peut en avoir. Quand même il faudroit admettre la supposition, & convenir que saint Barthelemy seroit parvenu à un âge si avancé, comment, & par où sçait-on qu'il ne passa dans les Indes que sous le régne de Trajan? Cette datte est-elle marquée dans nos fastes? En trouve-t'on quelque preuve dans les Auteurs Ecclésiastiques? Aucun n'en parle;

(a) Pantænus ad Indos venisse dicitur, ubi Evangelium Matthæi quod ante ipsius adventum in India fuerat apud quosdam illic Christum agnoscentes, reperisse ferunt. EUSEB. *Hist. Eccl. Vide etiam* HIERON. *Catal. Cap.* 46. *de Pantæno.*

le; Dodwel est contraint de l'avoüer. A quel propos vient-il donc nous proposer une conjecture qui n'est soûtenue de rien? Enfin, saint Matthieu avoit écrit dans la Judée. Or, comment seroit-il possible que les Apôtres, dont la plûpart étoient encore à Jérusalem, lorsqu'il y composa son Evangile, eussent ignoré cet Ouvrage? Et s'ils l'ont connu, qu'on nous apprenne quel motif les dissuadoit d'en faire un utile usage pour la conversion des peuples.

Dodwel est encore étonnant d'attribuer la même ignorance à S. Luc, & de prétendre que cet Apôtre n'avoit lû que de faux Evangiles, quand il écrivit le sien. Je dis au contraire que le Critique Anglois ne pouvoit avancer de paradoxe plus insoûtenable, & que les hérétiques n'avoient encore produit aucun de leurs Evangiles lorsque saint Luc addressa le sien à Théophyle. Et ce qui le prouve, c'est qu'Ebion, l'un des premiers Héréstarques qui ayent supposé de faux actes, recevoit les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, & de saint Luc, s'il en faut croire Marius Mercator. Il est inconteftable du moins qu'il reconnoissoit celui de saint Matthieu, puisque saint Epiphane l'accuse de l'avoir corrompu par de trompeuses additions, pour ménager à ses erreurs un titre respectable. Mais pour ne dire ici que ce qui est unanimement rapporté par les Peres, Ebion rejettoit les Actes de saint Luc. Or l'Evangile de saint Luc fut écrit dans le même temps que l'histoire des Actes, & ne faisoit avec elle qu'un même corps. Les livres supposez par Ebion & par ses Ebionites, étoient donc postérieurs aux ouvrages de saint Luc. Les faux actes que l'hérétique opposoit aux véri-

MARIUS MERCATOR opp. ad contrad. Anathem. NESTOR. edit GARNER.

Epiph. Hær. 30. num. 3.

LIV. I. CHAP. VIII.

tables, marquoient donc que ceux-ci éxiſtoient déja, & prouvoient l'antériorité de l'Evangile de ſaint Luc. Dodwel eſt donc inexcuſable de dire que cet Apôtre n'avoit lû que de faux Evangiles quand il entreprit de donner le ſien.

Obſervez encore, je vous ſupplie, que ſaint Luc ne dit pas, comme l'inſinuë Dodwel, qu'il eût vû des Evangiles ſuppoſez, & qu'il ne publioit le ſien que pour arrêter la contagion des autres. C'eſt une penſée qu'on lui prête, ſeulement parce que la conjecture ne peut s'en paſſer. Il pouvoit, je ne le conteſte pas, avoir vû des écrits compoſez par quelques fidéles qui dans leur innocente ſimplicité, avoient crû pouvoir tranſmettre à leurs ſucceſſeurs les principaux événemens de l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt. *Ils ſe ſont appliqués*, dit-il, *ils ont eſſayé*; *multi conati ſunt :* expreſſions qui ne conviennent point à des fauſſaires mal intentionnés, mais à des hommes qui eſſayent leurs forces par un loüable zéle, & par des vuës religieuſes. Saint Luc pouvoit même s'expliquer comme il a fait, en parlant des Evangiles de ſaint Matthieu & de ſaint Marc. Il étoit naturel qu'il ſe crût permis d'ajouter ſes travaux aux leurs; qu'il prit la réſolution de ſuppléer ce qu'ils avoient ou paſſé ſous ſilence, ou trop abregé, qu'en un mot il fit à leur égard, ce qui dans la ſuite fut fait au ſien même par S. Jean. Après tout quand il n'auroit pas vû les éxemplaires des deux premiers Evangiles, il ne ſeroit pas raiſonnable de penſer que ſaint Jean qui écrivit après, les eût ignorés. Euſebe dit en termes formels que les Evangiles de ſaint Matthieu, de ſaint Marc, & de ſaint Luc, *déja répandus partout*, furent

Luc. *in Proœm.*

Euseb. *Hiſt. Eccl. l. 3. ch. 24.*

rent présentés à cet Apôtre qui joignit à leur autorité celle de son témoignage. Remarquez ces paroles; *déja répandus partout:* elles tranchent la difficulté, elles décident que tous les Evangiles étoient connus *partout* où il y avoit des Eglises dans les jours de saint Jean. Ils n'ont donc pas été tenus cachez jusqu'au régne de Trajan, ou d'Adrien, & l'on ne peut rien opposer de plus fort au sentiment de Dodwel que ce texte d'Eusebe.

Il est difficile d'imaginer comment ce Critique, très habile d'ailleurs, & très versé dans la connoissance des antiquitez Ecclésiastiques, a pû se méprendre jusqu'à dire, qu'aucun des auteurs du premier siécle n'a cité l'Evangile. Etablir ses conjectures sur une prétention si manifestement fausse, c'est en vérité s'exposer à des réponses trop fâcheuses, & pour m'épargner le chagrin d'en faire ici de pareilles, je prie le lecteur de se rappeller sur ce point ce que je lui ai dit * plus haut.

* *Ci-dessus ch. 7. p. 54.*

Rien n'est au reste plus inutile à la cause de Dodwel que d'ajouter, ainsi qu'il le fait, que nos premiers Ecrivains citent souvent des Ouvrages reconnus aujourd'hui pour Apocryphes. Si de ce fait que je ne lui conteste pas, il veut conclure qu'au premier siécle, & avant le régne de Trajan, ou même avant celui d'Adrien, il n'y avoit rien d'assûré dans l'Eglise sur le Canon du Nouveau Testament, sa conséquence téméraire se tourne contre lui-même, autant que contre nous, & je le lui prouve par ce raisonnement. Selon lui, le Canon de nos Ecritures n'a point été dressé, tant que les Peres ont cité des Ecrits Apocryphes. C'est son principe. Or longtemps même après les régnes de Trajan & d'Adrien, les Peres ont cité des Livres apo-

LIV. I. CHAP. VIII. cryphes; le fait n'a pas besoin de preuves. Donc le Canon des Ecritures n'étoit pas dressé du temps de Trajan & d'Adrien. C'est néanmoins à cette époque que Dodwel place la formation du Canon des Ecritures. Donc, ou son raisonnement est sans force contre l'opinion générale, ou bien il combat également la sienne.

Une raison qui acheve de la détruire sans ressource, & que je n'ai touchée qu'en passant, c'est que nos Evangiles étoient si répandus dès leur origine que, selon saint Epiphane, Cérinthe recevoit celui de saint Matthieu, qu'il s'appuyoit même de la généalogie qui est à la tête du livre, pour attaquer la divinité de Jesus-Christ. Or peut-on comprendre que Cérinthe hérétique ait connu, qu'il ait reçû l'Evangile de saint Matthieu, & que saint Jean qui vivoit dans les mêmes lieux que Cérinthe, ait ignoré qu'il y avoit une histoire de Jesus-Christ composée par un des Apôtres? Jamais on n'imaginera, d'une part que les Sectaires ayent été si parfaitement instruits de nos Ecritures, & de l'autre qu'elles ayent pû échapper à la connoissance des fidéles. Il faut trop de suppositions, & faire à l'histoire trop de violence pour donner les mains à cet étrange systême. Toute l'antiquité s'éleve contre lui, & comme je l'ai dit en commençant, Dodwel n'est excusable que par la droiture de ses intentions, si cependant les intentions peuvent justifier une doctrine fausse, & des paradoxes dangereux. Après cette digression que j'ai cru nécessaire, & qui se trouve cependant plus longue que je ne le prévoyois, je reviens à mon sujet, & je dis.

EPIPH. Hær. 30. chap. 13. 14.

Pour troisiéme preuve de la candeur des Evan-

Evangélistes, il ne faut que rapporter quelques circonstances de la publication de leurs Ouvrages. L'histoire de Jesus-Christ parut en un temps où la guerre étoit ouverte entre les Juifs, & les Chrétiens; dans un tems où ces deux partis contestoient sur l'intelligence des prédictions; dans un tems où l'on voyoit déja des Eglises nombreuses à Rome, à Corinthe, à Thessalonique, à Philippes, à Ephese, à Antioche, & ailleurs; enfin dans un tems où les Synagogues des Juifs fleurissoient dans ces mêmes lieux. Or cela supposé qui est indubitable, il est question de sçavoir si les Apôtres pouvoient mettre en lumiére des Faits inventez par eux, & se flatter de les faire croire à un peuple d'ennemis qu'ils entreprenoient de convertir. Il est question de sçavoir si des hommes sans crédit, sans lumiéres acquises, sans talent humain, pouvoient en imposer sur des Faits dont la datte n'étoit au plus que de quatorze ou de quinze ans. Il est question de sçavoir si les Juifs sur tout n'auroient pas reclamé cent fois contre cette Histoire, supposé qu'il eût été possible d'en nier l'essentiel. Que les incrédules se consultent sur tous ces points, car pour moi je ne veux pas m'y arrêter davantage, & s'ils entendent au fond de leur cœur une autre réponse que nous, je demande qu'ils nous l'apprennent

Ce qu'il importe d'observer est l'intervalle qui se trouve entre la publication des quatre Evangiles. S. Matthieu donna le sien huit ou neuf ans après la mort de Jesus-Christ. Celui de saint Marc ne parut qu'environ dix ans après celui de saint Matthieu. Je trouve le même intervalle entre celui de saint Marc, & celui de saint Luc. Enfin

LIV. I. CHAP. VIII.

celui de saint Jean vient quarante ans environ après celui de saint Luc, & quelques soixante ans après celui de saint Matthieu. Je ferai donc sur ces différentes époques un raisonnement que je crois décisif.

Ou l'Histoire donnée par saint Matthieu, premier Evangéliste, fut d'abord reçûë comme véritable, ou bien rejettée comme fausse. Que les Déistes choisissent à leur gré l'un ou l'autre parti. S'ils embrassent le premier, toute controverse est finie entr'eux, & nous; car s'il n'y avoit point de notoriété contre les Faits de l'Evangile, ou plûtôt s'il y avoit une manifeste notoriété pour eux la premiére fois qu'il parut, il ne peut y avoir eu dans la suite de notoriété contraire. Si l'on dit que l'Histoire de saint Matthieu fut décriée tout d'un coup comme fabuleuse, je réponds aussi-tôt, qu'il seroit impossible que les trois autres Evangélistes eussent eu le front de renouveller les mêmes fables. S'il y a dans le cœur humain assez de dépravation pour tenter le succès d'une imposture, on se deffend au moins de la reproduire quand une fois elle est tombée dans un décri général. On profite alors de la chûte du premier séducteur, & si l'on veut tromper, on le fait par de nouveaux moyens, car l'esprit ne cesse d'en trouver, & il n'est que trop fécond pour l'artifice. Comment voudriez-vous donc que trois Auteurs en des tems différens eussent déposé précisément pour la même Histoire, convaincuë de mensonge dès sa premiére naissance? Ne seroit-ce pas supposer ce qui est sans exemple dans le Monde, & ce qui est contre tout exemple?

Je puis encore prier ceux qui doutent, de faire attention à ce que je vais dire. Ils ne soup-

soupçonnent la foy des Evangélistes, qu'en suppoſant qu'ils étoient tous concertez pour la même fraude ; soit qu'ils la cruſſent innocente, comme il arrive quelquefois aux zélez ignorans, soit qu'ils en connuſſent toute la noirceur, comme il arrive à ces ames malheureuſes, qui naiſſent amies du menſonge. Or jamais ſuppoſition n'a été plus fauſſe que celle-ci, & peut-être qu'il n'y a jamais eu moins d'intelligence affectée qu'entre les Apôtres. Leur propre hiſtoire écrite par eux, n'eſt ſemée que des récits de leurs conteſtations. Saint Paul marque celles qui ſurvinrent entre lui & ſaint Pierre. Saint Luc raconte aſſez au long les différends qui s'éleverent entre ſaint Paul & ſaint Barnabé. Il rapporte les diviſions & les jalouſies des premiers Fidéles, ſur la diſtribution des aumônes entre les veuves des Grecs, & celles des Hébreux. On voit des diſputes entre les Apôtres ſur la vocation des Payens à l'Evangile ; on en voit ſur l'opiniâtre attachement des Juifs convertis, à leur circonciſion, & aux autres cérémonies de la Loi ; enfin les oppoſitions de ſaint Paul ſont rapportées dans ſon Epître aux Galates. Qu'eſt-ce là, ſinon la preuve claire qu'il n'y avoit entre les Apôtres ni intelligence, ni concert, & qu'ils diſoient en ſimplicité ce qu'ils ſçavoient?

LIV. I. CHAP. VIII.

Act.

Ibid. c. 6.

Vous me direz : c'étoit un artifice pour mieux tromper. Un air d'innocence qui paroît ignorer l'art des précautions, eſt un piége bien plus ſûr que cette vigilance attentive qui prévient tout. Ainſi les Apôtres ne nous ont peut-être raconté leurs diviſions, que pour voiler davantage le deſſein formé de nous ſurprendre. Ce ne ſeroit pas la pre-

miére fois qu'on auroit vû cet artifice pratiqué par les imposteurs.

Non sans doute. Mais ceux qui font cette difficulté n'y pensent pas. D'une part, ils soûtiennent que les Apôtres donnoient une Histoire, dont leurs contemporains voyoient le mensonge. Entreprise qui découvriroit dans les Evangélistes une étonnante stupidité. De l'autre, ils transforment ces mêmes Historiens en Auteurs dressez à la souplesse & aux subtilitez; en Auteurs si déliez, qu'ils affectent de se combattre sur des points indifférens à leur Histoire, pour écarter les soupçons d'intelligence que la postérite formeroit contr'eux, s'ils paroissoient toujours unanimes. Qui est-ce qui a jamais vû représenter les mêmes hommes sous des images si opposées? Les incrédules auront-ils donc le privilége de soûtenir tout à la fois le pour & le contre? Et serons-nous toûjours forcez de leur dire qu'ils raisonnent sans régle, changeant toujours de principes selon que le besoin, & nos réponses les pressent? Si, parlant des Apôtres, nous avançons qu'au moins ils étoient raisonnables : Point du tout. Ils étoient les plus crédules & les plus bornez de tous les hommes; on les accable de tous les reproches d'ignorance & de grossiéreté que le Paganisme faisoit aux Juifs. Si d'un autre côté, nous les représentons comme des Auteurs simples & sans art, si nous le prouvons par leurs écrits mêmes : Point du tout. Avant eux & après, le Monde n'a point vû de séducteurs plus fins, plus déguisez ni plus politiques. Assurément ce n'est pas là parler pour s'entendre, & pour s'éclaircir.

Remontons plus haut. Il n'y a point de con-

concert ni d'imposture méditée, quand on prend pour témoins de ce qu'on avance, ceux mêmes qu'on entreprend de convertir. Il n'entrera jamais dans l'esprit que des fourbes s'exposent à choisir pour juges de leur sincérité, ceux qui ont en main la preuve littérale d'une disposition opposée. Encore moins est-il concevable que ceux qui connoissent la fausseté d'un Fait, se laissent convaincre qu'ils en ont vû la vérité sous leurs yeux. Or quand les Apôtres écrivirent l'Histoire de Jesus-Christ, ils entroient dans les Synagogues, où ils prêchoient de point en point ce que nous lisons dans l'Evangile, c'est-à-dire cette foule de miracles qui nous y étonne. Ils faisoient deux choses. Ils posoient en principe ces Faits prodigieux, & ils en concluoient que celui qui les avoit operez étoit le Messie prédit. Voilà donc leur fidélité mise par eux-mêmes à la plus grande épreuve. Les voilà dans le point le plus dangereux, ou le plus favorable, selon qu'ils seront faux, ou vrais. Tournons donc les yeux du côté des Juifs ; car leur réponse va décider. Nient-ils les Faits avancez par les Apôtres? Nullement. Ils les avoüent, & la dispute ne roule que sur l'intelligence des Prophéties. Les Apôtres maintiennent que ces Faits sont visiblement l'histoire du Messie tracée dans les Ecritures. Les Juifs au contraire donnent aux prédictions un sens différent, & refusent de reconnoître dans la personne de Jesus-Christ celui qu'ils attendent. Tel est le point précis de leur controverse. Pour les Faits, je le répéte, on en convient dans les deux partis, & on n'en fait pas seulement de question. La difficulté ne roule que sur les conséquences de ces

 Faits. Je puis donc à présent faire ce raisonnement démonstratif. On ne peut mieux prouver la fidélité d'un ou de plusieurs Auteurs, que par l'aveu de ceux mêmes qui les jugent. Or les Juifs sont appellez en témoignage par les Apôtres; c'est jusques dans les Synagogues que ceux-ci vont chercher les garans, & les juges de leurs récits. Les Juifs, loin de les désavoüer, tournent la question sur d'autres points, & n'incidentent que sur les conséquences. Donc il est démontré que les Apôtres étoient vrais, & qu'il n'y avoit entr'eux ni intelligence, ni concert pour tromper. Quiconque les en soupçonneroit après tant de preuves du contraire, ne connoitroit ni les caractères de la sincérité, ni ceux de l'imposture.

CHAPITRE IX.

Que les Faits de l'Evangile étoient intéressans & publics.

 JE conviens que la connoissance de l'Histoire est encore très imparfaite, & que ce qu'elle a de lumineux & de flateur, n'est que trop balancé par ce qu'elle a d'incertain & d'épineux. Nous marchons à travers l'obscurité des siécles passez, de la même sorte que marche un homme dans une forêt vaste, ou la diversité des routes forme la matiere de ses embarras. Quoique la Critique, plus éxacte & plus heureuse dans les derniers temps, nous ait applani bien des chemins, auparavant impraticables; ces mêmes erreurs dont elles nous a tirés, ne servent qu'à nous mettre

tre

tre encore plus en défiance du reste. Tant de fois trompez par nos premiers guides, nous n'osons plus qu'avec d'étranges peines déférer à la foi d'autrui.

Cependant il y a des Faits si visiblement certains, si peu compatibles avec l'imposture, si revêtus de circonstances convainquantes, qu'il faut pour en douter, fermer exprès les yeux à la lumiére, & dire : Je ne veux rien voir. Je place au nombre de ces événemens ceux qui sont publics, & qui intéressent tous les hommes, ou du moins un grand Peuple. Sans porter sur les autres ni jugement ni décision, je dis de ceux-là qu'ils ne sçauroient jamais être faux. Et pourquoi ? C'est qu'il est impossible de tromper un million de témoins observateurs & curieux. C'est qu'il n'est ni vraisemblable qu'une multitude immense voye du même œil, & du même côté, les mêmes objets, sans qué personne en découvre le défaut. Un homme peut tromper un autre homme moins habile que lui, mais imposer à des Nations entieres, durant une longue suite d'années, & par la répétition fréquente des mêmes événemens, on doit me l'avoüer, c'est ce qui ne peut être, & ce qui n'a point d'éxemple. Plus un Fait est public, moins il est donc propre à seconder l'imposture. Mais que sera-ce, si ce fait par sa nature excite encore la plus vive curiosité, si ce Fait intéresse ce qu'il y a de plus sensible & de plus cher au cœur, si ce Fait entraîne la nécessité d'un autre culte, s'il introduit de nouveaux préceptes, & s'il devient le fondement d'une réforme générale dans le Monde ? Un pareil spectacle laissera-t'il les esprits inappliquez oisifs & distraits? Hé qu'y aura-t'il donc qui les puisse remuer, si ce vif in-

LIV. I. CHAP. IX. intérêt les trouve insensibles? Or, tels sont les miracles, & en gros toute l'Histoire de l'Evangile. Qu'on me permette pour le démontrer d'en parcourir quelques traits.

JOSEPH. *Antiquit. lib. 18. c. 17.* Par éxemple, que de circonstances étonnantes! que de prodiges à la naissance de saint Jean le précurseur du Messie! Mais au même tems que d'authenticité dans ces miracles! Ils sont vûs & connus dans toutes les montagnes de la Judée, ils se passent en partie dans le Temple, & sous les yeux du Grand-Prêtre, l'homme le plus vénérable de la Nation, & du témoignage le moins suspect. Ces circonstances, déja si célébres, sont suivies du ministère public de Jean. Il prêche, il reprend, & corrige toute la Judée; il porte jusqu'au Palais des Rois un zèle intrépide, & meurt enfin par les conseils d'Hérodiade, dont il condamne les scandaleuses amours. Le soleil ne voit rien plus à découvert que de tels Faits. Hérode Antipas.

JUST. *Dial. cum Tryph.* TERTULL. *cont. Marcion. lib. 4. c. 19. & 36.* CHALCID. *Comm. in Tim.* La naissance de Jesus-Christ en Bethléem, & sous l'empire d'Auguste, est de même un Fait exposé à tous les yeux. Les Magistrats Romains en rendent témoignage, les archives publiques en attestent la vérité tant qu'elles subsistent, & c'est à ces monumens que nos Auteurs ne cessent de renvoyer les ennemis de la foy dans l'origine de l'Eglise.

Mais ce qu'on ne contestera jamais en conservant de la candeur, c'est le phénomêne prodigieux de l'Astre qui conduisit les Mages des extrémitez de l'Orient jusqu'à Bethléem. On ne sçauroit dire que cet événement n'est qu'une fable imaginée; en le disant, ce seroit recourir soi-même à la fable. L'Evangile ne dit-il pas, en effet, qu'à l'arrivée de ces Sages, Hérode & la ville entiére de Jérusalem fu-

furent troublez ? N'eſt-il pas écrit que ce Prince étonné du prodige, fit conſulter les Scribes & les Docteurs ſur la naiſſance du Meſſie ? N'y a-t'il pas des preuves, mêmes dans l'Hiſtoire profane, qu'en conſéquence de ce miracle, & dans la vûë d'en prévenir les ſuites, il fut ordonné qu'on mettroit à mort tous les enfans au-deſſous de deux ans ? Toutes ces circonſtances ſont en termes formels dans les écrits ſacrez. Mais toutes ces circonſtances n'étoient rien moins que des ſecrets, & c'étoit ce qu'il y avoit de plus authentique. Un homme trompeur auroit-il oſé imaginer des recits pareils ? Auroit-il eu le front de les conter à ceux qui auroient pû lui dire : ni Hérode, ni Jéruſalem, ni les Scribes, ni les Prêtres n'ont vû ce que vous écrivez contre la foy de leurs témoignages ?

LIV. I. CHAP. IX.

MACROB. Satur. lib. 2. c. 4.

Pourſuivons ; Que Jeſus-Chriſt ait été en Egypte pour éviter les jalouſies cruelles d'Hérode ; n'eſt-ce pas un Fait que les Juifs nous reprochent encore aujourd'hui ? Que ne diſent-ils pas, que n'ont-ils pas dit de la foibleſſe d'un Dieu qui ne put ſe ſouſtraire que par la fuite aux fureurs d'un homme ?

CELS. apud ORIG. lib. 1.

Que Jeſus-Chriſt, à l'âge de douze ans, ait enſeigné dans les Synagogues, & révélé dans les prophéties les myſtères qu'elles cachoient ; n'eſt-ce pas un Fait dont la Nation entiére fut inſtruite, dans un temps où la fête ſolemnelle attiroit tous les Peuples au Temple du Seigneur ?

Que Jeſus-Chriſt dans le baptême qu'il reçut de Jean, ait vû les Cieux ouverts, & qu'une voix ſe ſoit fait entendre qui lui diſoit : Vous êtes mon fils, c'eſt en vous que j'ai placé mes complaiſances ; n'eſt-ce pas un Fait public ? Voyez les témoins que cite

LIV. I. CHAP. IX. saint Luc. C'est la foule même de ceux que baptisoit le précurseur sur le rives du Jourdain. Luc. cap. 3. verf. 21.

Que Jesus-Christ ait fait choix de douze Apôtres; hommes vulgaires, sans éducation & sans lettres; qu'il leur ait confié sa Doctrine, qu'il l'ait annoncée lui-même durant trois années & plus; qu'il ait combattu les vaines traditions du Judaïsme; qu'il se soit déclaré le Messie promis & donné; ce sont des Faits manifestes, que nulle obscurité ne pouvoit couvrir; des Faits dont ce qu'il y avoit de Romains dans la Judée ne pouvoit ignorer l'éclat, des Faits répandus, & portez dans toute la terre par un million de Juifs que la célébrité des fêtes rassembloit à Jérusalem.

Que Jesus-Christ ait fait des miracles sans nombre, c'est encore ce qui devoit être évident comme la lumiére. Ces prodiges étoient faits; sur qui? sur le serviteur du Grand-Prêtre, sur le fils d'un Chef de la Synagogue, sur l'enfant d'un Centenier Romain. Ces prodiges sont faits; mais où encore? Dans les places publiques, au milieu des villes, dans les campagnes, dans le Temple & aux pieds de l'autel. C'est en Galilée, c'est à Jérusalem, c'est à Naïm, c'est à Sidon, c'est par tout où Jesus-Christ passe qu'il laisse des traces de sa puissance, & les vestiges de sa miséricorde. Ces prodiges sont faits; dans quelles circonstances? A la vûë des Idolâtres citoyens ou voyageurs dans la Palestine, sous les yeux des Samaritains, en présence des ennemis implacables de la nouvelle doctrine. Ces miracles cherchent le grand jour, & la censure acheve d'y porter la lumiére. Ils affrontent les épreuves, & subsistent long-

tems

tems même après qu'ils sont faits. Des malades sans nombre guéris de leurs infirmitez, trois morts tirez du sépulchre en sont les témoignages vivans, & quand leurs bouches se seroient tuës, quel langage pouvoit être plus expressif qu'un spectacle si peu trompeur? Continuons. LIV. I. CHAP. IX.

Que Jesus-Christ malgré ses miracles ait souffert le supplice de la Croix sur les instances des Juifs, & par les ordres de Pilate; n'est-ce pas un Fait qui ne laissoit aux doutes ni accès ni prétexte? Pouvoit-on imaginer un événement plus facile à se faire démentir, s'il n'eût été sans replique? Aussi les Juifs n'ont osé le combattre; & tout ce qu'ils ont pû contre nous, a été d'en faire le sujet de leurs insultes, & d'une amére dérision.

Qu'à la mort de Jesus-Christ, il y ait eu des ténébres épaisses répanduës sur la face de la terre; c'est un Fait qui a dû frapper quiconque avoit des yeux; c'est un Fait aussi public, que le soleil est public. Que J. C. soit ressuscité le troisiéme jour d'après sa mort; c'est un Fait dont le merveilleux devoit être en évidence à tous les Juifs. Si les Apôtres rapportoient ce prodige comme une avanture sécrete, & connuë d'eux seulement, je ne dirois rien. Mais ils vous parlent de ce miracle inoüi, comme on parle de ces Faits dont la divulgation leve les doutes, & forme la preuve. Ils en citent les témoins qui vivoient encore de leur tems, & ces témoins sont en foule; ils détaillent les apparitions de Jesus-Christ ressuscité, & ces apparitions sont nombreuses. Que veut-on, ou que pourroit-on vouloir au de-là, pour revêtir un Fait des caractères de la plus évidente notoriété? *Phleg. Chron. lib. 13.*

LIV. I. CHAP. IX. *Act.* 2. 3. 4. 10. 46. 19. 6. *Cor.* 12. 13. 14.

Que les Apôtres ayent parlé diverses langues, eux qui n'en avoient apprise aucune ; peut-on dire que ce fût un Fait obscur ? Toute cette multitude qui les écoutoit, ces hommes de climats si éloignez, de mœurs, de langage, de religion, d'intérêts si différens, & qui se faisoient instruire par eux, pouvoint-ils ne pas répandre ce prodige s'il étoit véritable, ou ne le pas contester s'il eût été faux, quand les Disciples de *Jesus*-Christ osoient l'avancer comme vrai ?

Que ces mêmes Apôtres ayent fait de grands prodiges, à l'éxemple, & par la vertu de leur Maître ; qu'ils ayent soûtenu l'Histoire qu'ils ont écrite, jusqu'à la sceller de leur sang ; qu'ils ayent porté le flambeau de l'Evangile jusqu'aux extrémitez de l'Univers ; Ce sont des faits dont je ne dirai point qu'il n'y en a jamais eu de plus publics. Avant que de les contester, il faudroit effacer toutes les Annales du monde, & ne pas respecter davantage celles des payens que les nôtres.

Je reviens donc. Voilà, ce me semble, les articles les plus importans de l'Evangile, & j'ai fait voir que tous ces points de Fait étoient manifestes. Observez tout de suite combien ces articles devoient être intéressans. Un spectacle si nouveau attiroit les yeux de toute la terre, & c'étoit à tous les peuples qu'il importoit d'en démêler les ressorts. D'une part, le Judaïsme, cette Religion aussi ancienne que le Monde, voyoit son culte prêt à s'abolir, & couroit à la défense de ses traditions ; de l'autre, le Paganisme voyoit ses Dieux méprisez & détruits, ses fables dissipées, ses impostures découvertes, ses Temples, ses Autels, & ses Oracles voisins de leur chûte. Par quel intérêt plus capital pou-

voit-

voit-on exciter l'attention universelle ? Où avoit-on vû jamais tant de Peuples réünis dans la même cause, tant de raisons d'approfondir, tant de motifs contre la surprise, tant de sujets de précaution contre l'erreur ? Ce n'est pas l'esprit seulement qu'on étonne par d'incompréhensibles Mystères, & par de sublimes notions, inaccommodables avec les systêmes anciens; c'est encore le cœur qu'on soûmet à des loix pénibles, & qu'on renferme en des limites étroites ; ce sont les sens qu'on mortifie par de douloureuses privations ; c'est dans les attraits qu'on tranche jusqu'au vif ; c'est l'habitude qu'on plie sous une habitude contraire. Ce n'est pas la licence seulement qu'on attaque, c'est la perfection qu'on ordonne ; ce n'est point en vûë d'une récompense sensible qu'on encourage les hommes à de vertueux efforts; c'est dans l'espérance d'un bien connu seulement à la foy, qui ne marche qu'à travers l'obscurité des énigmes. Si l'on montre aux justes une couronne immortelle, on ne leur présage que des persécutions, des combats, & des croix inévitables durant le court espace de leurs jours. Pour l'impie qui ne croira pas, pour celui dont les mœurs scandaliseront la foy, c'est une vengeance éternelle & des supplices sans fin qu'on lui réserve.

Telle en général est la Doctrine que venoit annoncer le Dieu des Chrétiens; ce sont ces points importans, nouveaux, & d'une décision si personnelle qu'il présentoit à l'Univers. On les conteste ; en réponse il fait des prodiges, & chacun de ces prodiges est la garantie de sa parole : tant ils sont supérieurs aux forces naturelles. Or, je le demande à nos adversaires. Est-il vraisemblable, est

eſt il poſſible que le Monde oüît parler, ou même qu'il fût témoin de ces miracles, ſans approfondir s'ils étoient véritables ou feints? Hé! les hommes ſont déja ſi vifs, ſi empreſſez ſur ce qui n'eſt que curieux, combien davantage devoient-ils l'être ſur ce qui étoit ſi curieux tout enſemble & ſi capital, ſur ce qui entraînoit pour chacun des deſtinées éternelles?

Ce qu'on ne ſçauroit me refuſer ici, c'eſt qu'au moins il y avoit aſſez de merveilleux dans les actions de Jeſus-Chriſt, & dans les points fondamentaux de ſa doctrine, pour exciter les doutes. S'il n'y avoit pour eux une évidence formelle, au moins il n'y avoit pas d'évidence contraire. S'il n'y avoit pas un fondement de conviction palpable, il n'y en avoit pas un de déni poſitif. C'étoit donc un état d'héſitation, d'incertitude, & de ſuſpenſion. Or, c'eſt cet état même qui devoit porter les hommes à s'inſtruire, & ils le devoient d'autant plus, qu'en ne s'inſtruiſant pas, ils couroient le riſque de la plus grande erreur; ſoit en ſouffrant que le faux s'accréditât, ſoit en ne croyant pas ce qui étoit vrai. Mais s'ils ont dû s'inſtruire, je dis qu'ils l'ont fait à meſure que l'Evangile étoit porté de Royaume en Royaume; parce qu'enfin le contraire ſuppoſeroit en eux une indifférence dont l'eſprit humain n'eſt pas capable.

Soyons en effet nos juges à nous-mêmes, & pour un inſtant mettons-nous à la place de nos peres. Que ferions-nous ſi quelqu'un venoit ſous nos yeux annoncer une Religion nouvelle, s'il ſe vantoit de nous en convaincre par des miracles, & ſi ces miracles étoient faits à la face du ſoleil? Reſterions-nous indifférens & diſtraits? Nous devrions l'être

l'être sans doute, à prendre la chose dans la rigueur, car la vérité de l'Evangile étant une fois démontrée, comme elle l'est, toute autre doctrine ne pourroit être que fausse. Mais puisqu'il ne faut point raisonner sur une hypothése contestée, je demande à l'incrédule, s'il resteroit lui-même dans un repos oisif, supposé que quelqu'un se disant envoyé de Dieu, vint révéler un nouveau corps de doctrine, & l'appuyer par des prodiges. Qu'il parle dans la vérité, je ne veux pour moi que sa réponse. Il dira sans doute : Je courrois au spectacle, puisqu'il ne cesse de nous dire chaque jour : Si je voyois un miracle, je croirois. Qu'il convienne donc que nos ancêtres ont examiné ce qu'il approfondiroit lui-même, s'il se trouvoit dans les mêmes circonstances qu'eux ; qu'il convienne que l'Univers a crû, parce que l'Univers s'est informé, & que l'Univers s'est informé, parce que les miracles de Jesus-Christ étoient publics, & sa morale souverainement intéressante. LIV. I. CHAP. IX.

CHAPITRE X.

Que les Faits de l'Evangile sont démontrez vrais par leur liaison avec les Faits postérieurs.

JE ne veux point ici conduire le lecteur par des routes épineuses, ni fatiguer son attention sur des recherches abstraites ; je ne veux que lui ouvrir les Annales du Monde, & lui mettre sous les yeux le grand spectacle de l'Univers depuis la mort de Jesus-Christ. CHAP. X.

Je

LIV. I. CHAP. X. Je soûtiens que ses miracles sont vrais, & la preuve que je vais en donner sera simple. Je la renferme dans ce raisonnement. Tout Fait est indubitable, lorsqu'il y en a d'autres qui en sont les suites nécessaires, & dont nul homme ne peut contester la certitude. Or, il y a des Faits encore subsistans qui sont les suites nécessaires des miracles de Jesus-Christ, des Faits essentiellement liez à ceux que nous raconte l'Evangile; des Faits dont nul homme ne peut contester la certitude. Les miracles de Jesus-Christ sont donc indubitables.

La premiere de ces propositions ne peut être un sujet de dispute, & je la maintiens en elle-même démontrée par la régle des rapports. Ce qui n'est qu'une conséquence, prouve en effet la réalité du principe dont il n'est que la conséquence. Ce qui n'est qu'une suite, suppose évidemment une origine dont il est sorti. Ce qui ne peut être conçu qu'avec dépendance, marque la chose dont il dépend. Ce qui ne subsiste qu'à titre d'effet, est la supposition manifeste de la cause dont il n'est que l'effet. A-t'on jamais oüi dire qu'il y eût des rapports sans deux termes? Le principe que j'établis est incontestable. L'application que je vais en faire ne le sera pas moins.

A peine Jesus-Christ est-il sorti du tombeau, que douze hommes fidéles à sa doctrine, font entr'eux comme le partage de l'Univers. Ils se séparent après avoir dressé le Symbole de la foy, & passent chacun dans la portion du Monde qui lui est échûë, pour y enseigner la parole qu'ils ont oüie, & répéter de point en point ce que leurs yeux ont vû de prodiges. Ne nous arrêtons point aux ré-

réfléxions qu'il seroit pourtant si naturel de faire sur l'intrépidité de ces Disciples, que rien ne déconcerte ; ni le supplice honteux que vient d'éprouver leur Maître, ni la peine qui les attend eux-mêmes. N'envisageons que le succès de leur entreprise. A leur parole, tout change dans les idées humaines ; le systême ancien ne paroît plus qu'un songe vuide de sens ; l'Histoire des Dieux, & leur vaine généalogie, une fable dont la raison a honte d'avoir été si long-tems prévenuë ; les réponses des Oracles, une imposture grossiére, où les prêtres joüoient tout ensemble & les peuples & leurs idoles. A la voix de ces hommes, d'ailleurs sans éloquence, sans artifice, sans appui, les Temples deviennent déserts, les sacrifices tombent, & les fêtes profanes sont oubliées. La vérité de l'Evangile court de Royaume en Royaume, les Nations sont instruites, & les Nations se convertissent. Tout croit au Fils envoyé par le Pere, selon la promesse de l'Esprit Saint. Ne prouvons point la certitude de ces conquêtes rapides ; nous prouverions ce que personne ne désavouë. En ouvrant les Histoires, on trouve le Monde changé en moins de deux siécles, & c'est ce qui faisoit dire à Tertullien, que de son tems l'Empire Chrétien étoit plus étendu que n'avoit été celui d'Aléxandre, ou que n'étoit alors celui des Romains. *Ne dubites credere, cum asseveres, cum videamus fieri.* (TERTULL. ad. Jud. cap. 7.) Cela posé, que chacun s'interroge lui-même. Si les miracles de Jesus-Christ ; si ceux de ses Apôtres n'eussent pas été vrais, l'Univers se seroit il ainsi métamorphosé presque tout d'un coup ? Est-il croyable qu'un changement si prodigieux ait pû se faire avec tant de rapidité, sans que les hommes ayent

(a) éxa-

LIV. I. CHAP. X. (*a*) examiné le nouveau culte qu'on leur offroit, & les miracles qui lui servoient de fondement? Est-il concevable que toute la terre ait été prise comme dans un piége, sans ouvrir les yeux à l'artifice; qu'elle se soit endormie toute idolâtre, & qu'à son réveil elle se soit trouvée toute Chrétienne; qu'elle ait pris ses songes pour autant de réalitez, & qu'elle n'ait voulu ni rien voir, ni rien approfondir? Est ce donc que le Paganisme par humeur quittoit des Dieux enjoüez & folâtres, pour un Dieu sévére & terrible dans sa justice; des maximes licentieuses & formées sur le désordre des penchants, pour une morale austère & des préceptes rigoureux à la mollesse du cœur; des passions anciennes, des vices chéris, pour des vertus nouvelles, & des conseils effrayans à la nature délicate? Ah! l'on passe de l'innocence au crime: de l'une à l'autre le trajet est court, & la pente rapide; on le sçait bien. Mais du crime à l'innocence le retour est-il égal? Est-ce que nos ancêtres étoient d'une espéce différente de nous? Est-ce qu'ils n'étoient ni raisonnables,

(*a*) Quinam isti sunt (*qui crediderunt*) fortasse quæritis? Gentes, Populi, Nationes, & incredulum illud genus humanum. Quod nisi aperta res esset, & luce ipsa, quemadmodum dicitur, clarior, nunquam rebus hujusmodi credulitatis suæ commodarent assensum. ARNOB. *adv. gentes lib.* I.

Quod si falsa historia illa rerum est unde tam brevi tempore totus mundus ista Religione completus est? Aut in unam coire qui potuerunt mentem gentes regionibus dissitæ, ventis, cæli convexionibus dimotæ? Asseverationibus illectæ sunt nudis inductæ in spes cassas, & in pericula capitis immittere se sponte temeraria desperatione voluerunt, cum nihil tale vidissent quod eas in hos cultus novitatis suæ posset excitare miraculo? *Ibid.*

bles, ni conséquens? Est-ce qu'ils croyoient sans motif de croire, & contre tout motif de croire? est-ce qu'ils se soumettoient en aveugles à des miracles qu'ils ne voyoient pas, ou dont ils n'avoient pas la preuve complette? Est-ce qu'ils affectoient de se tromper, pour nous tromper mieux? Ou bien, est-ce que leur conversion n'étoit qu'un jeu de théâtre? Si l'incrédule dit qu'il le pense, c'est aux Chrétiens de se taire; ils ne sont pas, comme lui, dressez à de pareilles hardiesses de discours. Ce qu'ils diront toujours, c'est que la conversion de l'Univers est un prodige qui suppose tous les autres, au même tems qu'il les prouve. Ce fait postérieur est décisif pour ceux dont il est immédiatement précédé. Ce fait n'eût jamais été sans les autres. Jamais le Paganisme n'eût crû, si le Paganisme n'eût vû des miracles. Jamais il n'eût abandonné ses Autels pour en élever d'autres, s'il n'eût eu la conviction palpable que le Ciel s'intéressoit ouvertement pour la cause Chrétienne. Plus je vois sa soûmission prompte, mieux je conçois que l'évidence des miracles l'a comme forcé de se soûmettre. Ainsi sa foy confirme la mienne. Si je suis éloigné de la source, il en étoit voisin; si maintenant j'ai les préjugez de la naissance, il avoit alors des préjugez contraires. Si maintenant j'ai pour moi la multitude, alors elle étoit contre. Il est donc clair que la conversion du monde est un fait qui démontre la certitude des miracles de l'Evangile. Ce ne sont point là des raisonnemens artificieux, ni de longues discussions. Il ne faut qu'ouvrir les yeux. Il n'est question que de se demander à soi-même: Quel étoit le culte de l'Univers il y a dix-huit cent ans, & quel est-il aujourd'hui?

Il

Il étoit Idolâtre, & le voilà Chrétien. La conséquence est facile; mais elle est décisive, & par ces deux mots la controverse est finie. Tant il est véritable, ô mon Dieu, qu'il y a pour arriver à vous, une route simple toûjours ouverte, & que vous ne cessez de la montrer à celui qui vous cherche dans la droiture de son cœur?

Un autre fait subséquent démontre de même la certitude de nos Histoires, c'est le nombre & la constance des Martyrs. Il est indubitable qu'à la naissance de l'Eglise, de cruelles persécutions éprouverent les enfans de la foy; & que le glaive idolâtre fut longtems sur leurs têtes. Que l'on retranche tant qu'on voudra du nombre des premiers Martyrs, & sur les traces de Dodwel, qu'on accuse les bas siécles d'avoir trop enflé les fastes Chrétiennes, je veux bien ne m'y pas opposer. Toûjours, il reste certain, à quelque excès que l'on porte la sévérité de la critique, que des hommes ont affronté les supplices & la mort pour la cause de l'Evangile. Leurs tourments ont été publics, & donnez en spectacle dans tous les climats où l'Evangile étoit annoncé. Les Histoires, mêmes Payennes, en rendent témoignage, & ce Fait n'a point encore été contesté de personne. Or, c'est d'ici que je souhaite qu'on envisage la question qui nous désunit d'avec les incrédules. D'un côté, voilà des Empereurs qui promenent le fer & le feu, par tout où sont les vestiges du nom Chrétien. D'une autre part, voilà des hommes indifférens à l'appareil terrible de leur trépas; les voilà qui invitent les tourmens, qui s'élancent vers la mort, & qui briguent l'honneur d'être persécutez. Parlons avec candeur, & sans passion.

DODWEL. *dissert. de paucitate Martyr.*

ſion. Que vouloient tant de Martyrs, ſinon que Jeſus-Chriſt fût glorifié comme un Dieu ? Qu'eſpéroient-ils, ſinon la couronne immortelle, promiſe par lui à quiconque confeſſeroit ſon nom ? Leurs diſcours, leur conduite ne découvrent que ce double déſir. Mais encore ſur quoi pouvoit-il être fondé ? Si vous dites que c'étoit un emportement, un caprice, un fanatiſme, ou un délire ; on vous répondra : croyez-vous ce que vous dites ? Avez vous vû des éxemples d'un excès pareil ? Vous-mêmes ne vous faites-vous pas une réponſe contraire à celle que vous donnez ? L'approuveriez-vous dans notre bouche ſi, dans un cas ſemblable, nous oſions l'apporter en preuve ? Trouveriez-vous bon que pour nous défendre ſur quelque point, nous ſuppoſaſſions des furieux & des fanatiques dans toutes les provinces du monde ? En ſerions-nous quittes avec vous par cette réponſe odieuſe & dure ? Si changeant de réponſe, vous dites que les Martyrs étoient des ſéducteurs qui ne vouloient que tromper leurs deſcendans, qui vous croira ? L'impoſture a-t'elle donc aſſez de charmes pour balancer celui de vivre ? On fait des crimes dont le fruit précede la peine. En fait-on dont l'unique fruit ſoit de ne rien eſpérer ? Si vous dites : C'étoit l'appas ſécret de l'orgueil, & l'eſpoir d'un grand nom qui flatoit ces ames ſuperbes ; on vous replique : Vous faites agir ici le cœur contre ſa pente naturelle. Vous faites céder la paſſion la plus forte, la plus univerſelle, à des ſentimens rares & preſque toûjours foibles, l'amour de la vie à je ne ſçai quelle chimére qui ne ſe conçoit, & qu'on ne définit qu'à-peine. S'il arrive qu'un homme ambitieux puiſſe être épris de ſon am-

LIV. I. CHAP. X. ambition, jusqu'à consentir d'expirer pour la satisfaire; une multitude presque immense y consent-elle de même? Est-ce là le cas du pouvoir de l'éxemple? Celui qui enfante de nouveaux dogmes peut, si vous voulez, perdre le jour pour mieux les accréditer: mais ceux qui n'y ont de part que celle d'en être instruits, portent-ils l'orgueil jusqu'aux mêmes excès? Où sont les Martyrs de Socrates? Il mourut pour défendre l'unité de Dieu. Mais aucun de ceux qu'il avoit enseigné, voulut-il s'associer à sa peine? D'ailleurs, quel éclat, & quelle renommée suivoient ce peuple de Martyrs? Plus le Paganisme en moissonnoit, & plus ils étoient confondus dans la foule; leur mémoire en haine devant les Nations, étoit précieuse seulement aux yeux de Dieu. Leurs noms, direz-vous, étoient conservez dans les fastes Chrétiennes, & lûs avec honneur dans l'assemblée fidéle. Je le sçai; mais des hommes, ici mettez-vous à leur place, des hommes qui n'auroient eu que ce frivole espoir, se seroient-ils dévoüez aux plus rigoureux supplices? Ne sent-on pas, sans le prouver, combien l'esprit se refuse à ces vaines suppositions? Enfin si vous dites que les Martyrs étoient des esprits simples, crédules & faciles à tromper, voyez, de grace, quelle foule de réponses s'éleve contre vous.

Just. Apol. 1.

Euseb. Hist. l. 3. c. 24.

Premiérement, vous démentez l'Histoire. De siécle en siécle elle vous montre de grands personnages, d'illustres Philosophes, autrefois la gloire du Paganisme, abandonner ses Autels, embrasser les humiliations de la Croix, & dans les tourments bénir la main qui les frappoit. Tels entr'autres ont été les Polycarpes, les Ignaces, les Pothins, les Irénées, les

les Justins, & les Cléments, soit de Rome, soit d'Aléxandrie. Etoient-ce là des hommes crédules, ignorans, & grossiers? Si le contradicteur ose le soûtenir, nous le renvoyons à leurs Ouvrages. Il y verra toutes les richesses de l'esprit, tout le mérite de la parole, tout ce que le sçavoir avoit alors de plus profond, & de plus curieux. Je ne veux point ici relever nos avantages, comme s'il n'étoit question que de la gloire de l'esprit; mais puisqu'on nous y force, je remarquerai du moins en passant, que les plus grands ennemis de l'Eglise ne cessoient d'admirer les illustres Sçavans qu'elle portoit dans son origine. On lit encore les éloges que Porphyre (a) a faits d'Origene & d'Ammonius. Malgré ses préventions, il les regardoit comme des Philosophes rivaux des plus célébres de l'Antiquité, comme des Sçavans universels, & les Maîtres de tout le sçavoir humain. Ceux qui se distinguoient le plus dans ces premiers tems, & qui faisoient le plus d'honneur au Paganisme consultoient Origene, (b) & se tenoient heureux de son suffrage. Ils

(a) Origenes hic est cujus ingens gloria inter eorum Magistros habetur. Hic namque Auditor Ammonii fuit qui summam laudem inter Philosophos predecessores nostros tenuit. Sed Origenes quantum quidem pertinet ad eruditionem litterarum, totum pene in semetipsum transfudit Magistrum. Assecutus quippe fuerat omnia Platonis secreta. Institutus fuerat in libris Numenii, & Chronii, & Apollophanis, & Longini, sed & Moderati atque Nicomachi. In Pythagoricis verò summorum virorum non eum latuere Commentarii. Attigit etiam Cheremonis Stoici & Cornuti volumina. PORPHYR. *lib* 3. *adv Christian.*

(b) Existunt testes studiorum ejus (*Origenis*) plurimi etiam apud Philosophos quorum nonnulli libros suos ad ipsum scribebant, alii autem judicio ejus comprobandos deferebant. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 6. *c.* 19.

LIV. I. CHAP. X.

Ils lui dédioient leurs écrits, & les soûmettoient à son jugement. Des extrémitez du monde ils accouroient à ses leçons publiques; & que disoient-ils après l'avoir entendu? Que ses talens étoient encore au-dessus de sa renommée. Les Empereurs eux-mêmes, Adrien, par exemple, Antonin, & Marc-Aurele qui se piquoient tant de science & de Philosophie, lisoient avec surprise les Apologies des Quadrats, (a) des Appollinaires, des Mélitons, des Aristides, des Athénagores, & des Justins. Le Sénat entendit, & ne put s'empêcher d'admirer celle que lui récita, sous l'Empire de Commode, l'illustre Martyr saint Apollone, lui-même Sénateur. Tous ces ouvrages où la force du raisonnement, & les charmes de l'éloquence secondoient si bien la vérité, rendoient souvent la paix à l'E-

EUSEB. *Hist. Eccl. lib. 5. cap.* 21. HIERON. *lib. de Eccl script.* LIBAN. *apud* BASIL. *Epist.* 45. *Idem apud* ISID. *Pelus. Lib.* 2.

(a) Quadratus Apostolorum Discipulus nonne Adriano principi Eleusinæ sacra invisenti librum pro nostra Religione tradidit? Et tantæ admirationi omnibus fuit ut persecutionem gravissimam illius excellens sedaret ingenium. Aristides Philosophus, vir eloquentissimus, eidem principi Apologeticum pro Christianis obtulit contextum Philosophorum sententiis, quem imitatus postea Justinus Antonino pio & filiis ejus, senatuique librum contra gentiles tradidit, deffendens ignominiam crucis & resurrectionem Christi tota prædicans libertate. HIERON. *Epist. ad. Magnum Orat.*

Hic (*Adrianus*) per Quadratum & Aristidem, virum fide sapientiaque plenum, & per Serenum Granium legatum libris dé Christianâ Religione compositis instructus atque eruditus, præcepit per Epistolam ad Minutium Fundanum proconsulem Asiæ datam, ut nemini liceret Christianos sine objectu criminis & probatione damnare. OROSIUS *lib. 7. Hist. cap.* 13.

Et cap. seq. de Antonino pio. Verum Justinus Philosophus librum pro Christianâ Religione compositum tradidit Antonino, benignumque eum erga Christianos omnes fecit.

l'Eglise, ou diminuoient le feu des persécutions, quand ils ne le faisoient pas encore cesser tout à fait. Dans les siécles suivans, je vois de célébres Payens loüer nos Auteurs avec une estime sincére, & leur faire des questions respectueuses. Libanius d'Antioche, le plus accrédité des Sophistes idolâtres; lui qui étoit si fier de ses talens & de la faveur de Julien, donnoit pourtant des marques éclatantes de son admiration pour saint Basile, & pour saint Jean Chrysostome. Il disoit du premier, qu'il désespéroit d'en atteindre l'éloquence & les graces naïves; du second, qu'il trouvoit dans son style, quoique modeste, les plus vives images, & l'art le plus ingénieux de la persuasion. Aux approches de la mort, pressé par ses disciples de se nommer un successeur, *je n'en connois point*, dit-il, *qui soit plus digne de vous instruire que Jean; mais les Chrétiens viennent de nous l'enlever par un sacrilége.* En envoyant une de ses piéces à S. Basile, comment pensez-vous qu'il parloit? Ecoutez-le. *Je tremble*, lui disoit-il, *& je suë dans l'attente du jugement que vous en porterez.* Combien Prohæresius fut-il admiré dans les mêmes temps? Il étoit si supérieur à tous les Philosophes, à tous les Rhéteurs, à tous les Sophistes de son siécle, que Julien l'excepta nommément dans la défense d'enseigner qu'il fit aux Chrétiens. Qui pourroit dire ce que le talent de la parole attira d'éloges mérités à saint Grégoire de Nazianze? Maxime de Madaure, & Longinien comment écrivoient-ils à saint Augustin, sinon avec les témoignages du respect le plus profond? Leur gloire étoit de recevoir de ses lettres; leur plaisir & leur instruction, était de les lire. S'ils le regardoient comme le plus ver-

LIV. I. CHAP. X. *Epist. 42. in Epist. ad Joan.* CHRYS. *ibid. relatâ.*

SOZOM. *l. 8 cap. 22.* HIERON. *Chron Eunap.* LIBAN. *apud* BASIL. *Epist.* 149.

LONGINIANI *in Epist. ad* AUGUST. *apud eumdem* 20. MAXIM. MADAUR.

LIV. I. CHAP. X. vertueux, ils le consultoient encore comme le plus sçavant homme de son siécle. Je ne cite ces éxemples qu'au hazard, & selon qu'ils s'offrent à ma mémoire, mais ils doivent suffire à ceux qui dégradent nos Martyrs du côté de l'esprit, & en général tous nos Ecrivains.

apud eum dem AUGUST. Epist. 43. vet. Edit.

De plus, & c'est ma seconde réponse. Quand on nous oppose la simplicité crédule des Martyrs, y pense-t'on bien? S'agissoit-il pour eux de raisonnemens abstraits, ou d'une longue suite de recherches? Point du tout. S'agissoit-il de croire des faits écartez, & à demi perdus dans l'obscurité des tems? Rien moins encore. Il n'étoit question que d'ouvrir les yeux, & d'éxaminer des prodiges, sans cesse renouvellez par les Apôtres, ou par leurs successeurs. Il n'étoit question que de sçavoir si tel, qu'auparavant ils voyoient infirme, étoit guéri de ses maux, ou si sa guérison n'étoit que feinte; si celui qui étoit possédé de l'esprit impur, étoit encore agité des mêmes transports, ou s'il étoit rendu, comme autrefois, à sa tranquillité naturelle. Faloit-il tant d'esprit, tant de sçavoir, & d'art pour de semblables discussions? Est-ce par de tels faits que l'œil voit, & que la main touche, qu'on enveloppe les simples dans les lacets de l'erreur?

JUST. Apolog. 1. Id. Dial. cum Tryph. ORIGEN passim contra Celsum ARNOB. lib. 1. TERTULLIAN.

Ecoutez cette autre solution. Je maintiens qu'elle est sans replique. Vous soûtenez des Martyrs, qu'ils étoient trompez, & moi je vous demande comment ils pouvoient l'être. Les miracles qui les avoient convertis, ils les faisoient eux-mêmes. Au nom seul de Jesus-Christ, à la simple récitation des paroles sacrées de l'Ecriture, ils commandoient à la nature, & elle devenoit obéïssante à leur voix,

voix, ils chassoient les langueurs, ils pénétroient dans les pensées, ils parloient des langues diverses, ils prophétisoient, &, pour tout dire, ils (*a*) rendoient les morts mêmes à la vie. C'est saint Irénée, qui l'assûre, & qui cite les garants de sa parole. C'est Origene (*b*) qui l'avance, & qui ne craint pas qu'on l'en démente. C'est Tertullien qui ne cesse de le soûtenir dans sa fameuse Apologie. C'est Eusebe (*c*) qui le raconte comme un fait

LIV. I. CHAP. X. *Apol.* CYPRIAN *ad Demet.* AUGUST. *confess. lib.* 9. *c.* 8. *Id. de Civit. Dei lib.* 22.

(*a*) Quapropter & in illius (J. C.) nomine qui vere illius sunt Discipuli ab ipso accipientes gratiam perficiunt ad beneficia reliquorum Hominum quemadmodum unusquisque accepit donum ab eo. Alii enim Dæmones excludunt firmissime & vere, ut etiam sæpissime credant ipsi qui emundati sunt à nequissimis spiritibus & sint in Ecclesiâ. Alii autem & prescientiam habent futurorum, & visiones & dictiones Prophetarum. Alii autem laborantes aliqua infirmitate, per manûs impositionem curant & sanos restituunt. Jam etiam, & quemadmodum diximus, *& mortui resurrexerunt & perseveraverunt nobiscum annis multis* Et quid autem non est numerum dicere gratiarum quas per universum Mundum Ecclesia à Deo accipiens, in nomine Jesu Christi crucifixi sub Pontio Pilato, per singulos dies in opitulationem gentium efficit. IREN. *lib.* 2. *adv. Hæres. cap.* 58.

(*b*) Post hæc nescio quare Celsus ait Dæmonum quorumdam nominibus & incantationibus videri pollere Christianos; opinor subindicans excantatores & expulsores Dæmonum; quod quidem manifestam præ se fert calumniam. Non enim incantationibus pollere videntur; sed nomine Jesu cum commemoratione ejus factorum. Nam his verbis sæpe numero profligati sunt Dæmones ex hominibus. Præcipue quoties qui enuntiant ea sano affectu & integra fide proferunt. Tanta certe vis nomini Jesu inest ut, nonnumquam etiam à malis nominatum, sit efficax. ORIG *contra Cels. lib.* 1.

(*c*) Satis apparet Christianos nulla exercere incantamenta contentos invocatione Jesu nominis, & recitatione scripturæ divinæ à fidelibus receptæ. ORIG. *ibid.*

Quis autem ignorat nostræ esse consuetudinis, ipso Jesu

LIV. I. CHAP. X. fait public. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est Celse, c'est Julien, ce sont tous les autres ennemis de la foy qui en sont convenus. Or, s'il en étoit ainsi, les Martyrs pouvoient-ils être trompez? Supposons qu'ils le fussent sur l'expérience d'autrui, ce que j'ai fait voir impossible, pouvoient-ils l'être sur des expériences personnelles? Ces expériences personnelles ne se tournoient-elles pas en démonstration pour les expériences des autres, quand même l'évidence extérieure de celles-ci ne les auroit pas démontrées? Ma réponse se réduit donc à ceci. Les Apôtres ne pouvoient être trompez sur les miracles de Jesus-Christ qu'ils avoient vûs, puisqu'ils en faisoient eux-mêmes de pareils. Les premiers Chrétiens ne pouvoient être trompez sur ceux des Apôtres; puisqu'au nom de Jesus-Christ ils faisoient des prodiges semblables aux leurs. Cette tradition constante, & qui se suit durant plus de trois siécles sans interruption, est donc un argument palpable en faveur de la vérité. C'est une continuité de faits dont les derniers renferment, & prouvent la certitude des premiers. C'est un fil dont vous ne sçauriez saisir une extrémité, qu'au même tems vous ne supposiez l'autre.

Ajoûtons un dernier trait qui peut-être semblera plus frappant encore On sçait que dès les tems Apostoliques il y eut des fêtes & des célébritez particulieres aux fidéles. On sçait qu'ils s'assembloient le Dimanche pour Act. 20. 7 rompre le pain. On sçait que depuis eux jusqu'à nous, ce jour n'a cessé d'être un jour de

Jesu nomine, & purissimis precibus omnem Dæmonum vexationem abigere? EUSEB. *Dem. Ev. lib.* 3. *c.* 8.

de bénédiction, de priéres & de repos pour toute chair qui espére en Dieu par Jesus-Christ. On sçait que ce jour est consacré à la mémoire de sa Résurrection, & qu'il est dans le sens précis & rigoureux la fête distinctive des Chrétiens. Ce fait postérieur & qui subsiste encore, ne peut être contesté. Mais si celui de la Résurrection de Jesus-Christ n'eût pas été constant, cette fête seroit-elle devenuë générale par toute la Terre? Les Apôtres l'auroient-ils instituée dans un tems où la Résurrection étoit un fait si facile à approfondir? Etablit-on en conséquence d'un événement feint, d'une chimére vaine, un monument qui en éternise la mémoire? Qu'y a-t'il de plus propre parmi les hommes à retracer les grandes & mémorables actions, que ces fêtes périodiques, universelles & fréquentes? Quand les Peuples ont voulu transmettre à la postérité les Faits singuliers de leur Histoire, qu'ont-ils fait que fixer des jours destinez à en rappeller le souvenir? La vérité sçauroit-elle passer des Peres à leurs descendans, avec des signes plus authentiques? Il est donc constant, & c'est ce que j'ai voulu prouver, que les Faits de l'Evangile sont demontrez vrais par leur liaison avec les Faits postérieurs.

CHAPITRE XI.

Que les Faits de l'Evangile ont été reconnus certains par ceux mêmes qui avoient intérêt à les nier.

LIV. I. CHAP. XI. J'Ai mis ce caractére au nombre de ceux qui démontrent pour nous, & je n'ai pas besoin de dire combien il est victorieux. Quand même je l'aurois omis dans la question présente, qui est-ce qui auroit pû me reprocher cette omission? Ce n'est pas dans la bouche de ses contradicteurs qu'il est naturel de chercher une preuve qui les condamne. C'est assez qu'on les accable de celles qu'ils ne peuvent détruire, & qu'on ruine, sans ressource, toutes celles qu'ils opposent. Tel est cependant l'avantage de la Religion Chrétienne qu'en la combattant, ses plus cruels ennemis la démontrent, & font plus pour elle par un aveu, qu'ils ne peuvent lui nuire par tous les efforts de la contradiction. Car enfin de quoi s'agit-il entre nous, sinon de sçavoir si les miracles de Jesus-Christ sont des Faits inventez, ou véritables? Convenez qu'ils sont vrais, le reste n'est plus la matiére d'un doute. Ce point unique emporte évidemment une décision générale, comme je l'ai dit. Or, j'avance que les Juifs, les Payens, les Mahométans, ont tous reconnu que les miracles de Jesus-Christ sont certains; & c'est d'ici que je souhaite, sur tout, que le Lecteur veuille bien envisager la dispute.

Et déja, pour remonter jusqu'à l'origine, &

& au tems de Jesus-Christ, il est clair que les Phariſiens ne conteſtoient pas la vérité de ses prodiges. *Cet homme*, disoient-ils, *chasse les Démons, mais ce n'est que par la vertu de Béelzébut Prince des Démons.* Or, qu'est-ce-là qu'une confession ouverte du fait? Ce qui n'est pas, ne s'explique point. On n'a pas recours à la puiſſance d'un Etre ſupérieur, pour trouver la cauſe d'une action commune. En chercher le principe dans un être plus qu'humain, c'est reconnoître que l'action est plus qu'humaine; c'est avouër le miracle. Ailleurs les mêmes Phariſiens reprochent à Jesus-Christ, non d'avoir séduit le Paralytique par une guériſon trompeuſe, mais de l'avoir chargé de son lit au jour du Sabbat même, où toute œuvre étoit défenduë. *C'est pour cela*, dit l'Evangile, *qu'ils persécutoient Jesus, parce qu'il faisoit ces choses le jour du Sabbat.* Encore une fois, & qu'on dise ce que l'on voudra dire, la preuve est complette en faveur des prodiges de Jesus-Christ. C'est sur les discours de Juifs mêmes qu'elle s'éleve; c'est sur leurs accusations qu'elle est fondée; & ce sont eux qui se trahiſſent. Auſſi Tertullien n'oublioit pas ce raiſonnement, & dans sa vive éloquence (*a*) il le preſſoit de ligne en ligne contre les Juifs. Désavouez-vous les prodiges de Jesus-Christ? s'écrioit ce grand homme. Vous n'oseriez le faire. La voix de vos Peres seroit contre vous. S'ils vouloient lapider celui que nous adorons, ce n'est pas qu'ils doutaſſent de ses œuvres, c'est qu'il opé-

LIV. I. CHAP. XI.

MATTH. 12. 5.

JOAN. 5. 10.

(*a*) Hæc operatum Christum nec vos diffi emini ut pote qui dicebatis quod propter opera eum non lapidaretis; sed quoniam ista Sabbatis faciebat. *Tertull. adv. Jud. c. 9.*

LIV. I. CHAP. XI. opéroit tant de merveilles à la face du soleil, & malgré le jour oisif du Sabbat.

MATTH. 11. Entendez ce que racontent les auteurs de l'Evangile. S. Jean est instruit dans sa prison des miracles de Jesus-Christ, & il envoye deux de ses Disciples lui dire: *Estes-vous celui qui doit venir; ou si nous devons en attendre un autre?* Quelle est la réponse de Jesus-Christ? Je ne puis trop supplier le Lecteur d'en peser les termes. *Allez*, leur dit-il, *racontez à Jean ce que vous avez entendu, & ce que vous avez vû. Les aveugles voyent, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts résuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres.* Les voilà donc ces prodiges mis sous les sens des Juifs mêmes. Les voilà rappellez, non à des faits vagues, mais à ce qu'ils ont vû; non à des faits éxagérez par des Historiens intéressés à les grossir, mais à ce que leurs oreilles ont *entendu*; non à des œuvres sécrettes, mais à des prodiges éclatans & publics, avoüez par cent bouches que la reconnoissance faisoit parler. Si ces Juifs, Disciples de Jean, n'eussent rien *vû*, rien *entendu*, que ne répondoient-ils: Vous nous prenez à témoins de vos miracles, & cependant nul de ceux que vous vantez n'est venu jusqu'à nous; Ou bien: Vous nous étonnez par votre audace, & nous sçavons que vos miracles n'en ont que la trompeuse apparence. En se taisant ils avoüoient donc ce que Jesus-Christ leur racontoit de lui-même, & c'est la vérité qui les forçoit à se taire.

MATTH c. 9. vers. 32. MARC c. 1. vers. 45. Ibid. c. 7. vers. 36.

Rapportons tout de suite ce texte célébre de saint Jean, si décisif pour ce que je soûtiens. Jesus-Christ résuscite Lazare, & ce miracle consterne l'orgueil pharisaïque. Tout à

à coup & sur la seule inspiration de l'envie, *les Princes des Prêtres, & les Phariſiens s'aſſemblent. Ils diſent entr'eux que faiſons-nous? Cet homme fait pluſieurs miracles. Si nous ſouffrons qu'il continuë, tous croiront en lui, les Romains viendront, & détruiront notre Ville, & notre Nation.* Ici, comme on le voit, la vérité ſort toute pure du ſein même de la contradiction, & la Synagogue ſe prend dans le piége de ſes propres conſeils. Si les miracles de Jeſus-Chriſt ne ſont pas vrais, d'où vient qu'elle n'en accuſe pas l'impoſture? D'où vient qu'elle paroît tant redouter les progrès de l'Evangile? D'où vient qu'elle ne ſçait plus où prendre des précautions contre la foy Chrétienne qui s'accroît de plus en plus? C'eſt donc que le Judaïſme reconnoiſſoit la vérité des prodiges du Meſſie. Ses terreurs ne naiſſoient que de cette ſuppoſition, & ce paſſage, fut-il unique, ne laiſſe plus ni réponſe ni doute. Ne ceſſons pas cependant d'accumuler nos preuves, & continuons de recevoir l'évidence qui vient à nous. Jeſus-Chriſt déclare aux Juifs qu'ils ſont coupables de péchez dont ils n'ont point d'excuſe, & comment le prouve-t'il? Parce qu'il a fait *en leur préſence des œuvres que nul autre n'avoit faites avant lui.* Ces œuvres ſont ſes miracles, & en effet, perſonne avant lui n'en avoit fait de pareils. Avant lui nul n'avoit commandé aux tempêtes, ni calmé l'emportement des flots. Nul n'avoit dit avec une efficace prompte, *eſprits malfaiſants ſortez de ces hommes.* Nul n'avoit dit à la mort: Rendez votre proye; & aux tombeaux: Ouvrez-vous, rendez au jour ceux qui habitent vos ténébres. C'eſt Jeſus-Chriſt qui l'a fait seul; il s'en rend le témoignage hardi. Je l'ai fait par-

LIV. I. CHAP. XI.
JOAN. 11. 47.
JOAN. 15. 24.
MATTH. 8. verſ. 26.
MARC. 6.

LIV. I. CHAP. XI. parmi vous, & vous en êtes les témoins. Que répondent les Juifs? Rien du tout; lorsqu'il y avoit pourtant tout à répondre, si les miracles de l'Evangile n'eussent été que de vaines suppositions. Assûrément il n'y a jamais eu dans le silence un aveu formel, si celui-là ne l'est pas.

Veut-on quelque trait plus fort encore? Qu'on suive ce texte de saint Marc. *La réputation de Jesus-Christ s'étant*, dit-il, *beaucoup répanduë, le Roi Hérode en entendit parler, & il disoit : Jean-Baptiste est résuscité ; c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles. D'autres disoient : C'est Elie. D'autres : C'est un Prophéte égal à l'un des anciens Prophétes. Mais Hérode entendant ces bruits divers, disoit : Cet homme est Jean, à qui j'ai fait trancher la tête. Il est ressuscité après sa mort.* En vérité la conséquence inévitable qui sort de ces paroles est la pleine justification des prodiges de Jesus-Christ, ou rien ne prouve. La renommée porte ces prodiges jusqu'aux oreilles des Rois. Les Juifs convaincus de ces merveilles, ne s'occupent qu'à démêler celui qui leur en donne le spectacle. Les uns croyent qu'*Elie* leur est rendu, les autres qu'un des *anciens Prophétes* se remontre sur la Terre. Hérode lui-même s'imagine que *Jean* réparoit, & que Dieu le renvoye au monde avec un nouvel éclat. Que signifient tous ces discours, & ces conjectures différentes, sinon que Jesus-Christ fait des prodiges, que l'esprit le plus rébelle ne peut nier? Je veux donc bien que l'incrédule nous juge, & de part & d'autre écartant toute subtilité, je le conjure de faire en lui-même cette réflexion. Si les miracles de Jesus-Christ avoient semblé suspects, les Rois, & les Prê-

Marc. 14. Matth. 14. Luc. 9. 9.

Prêtres se seroient-ils fait une affaire si sérieuse d'en approfondir l'origine, & l'auteur ? Qu'ai-je dit, s'ils avoient été suspects ? Si, comme on le maintient, malgré l'évidence, ils avoient paru faux, n'y avoit-il *qu'un Prophéte égal aux Anciens*, n'y avoit-il *qu'un Elie*; n'y avoit-il *qu'un Jean-Baptiste* qui les pût faire? S'ils avoient été faux, ne convenoit-il pas davantage de les attribuer à quelqu'un de ces Prophétes tant marquez par Moïse, & qui devoient par leurs miracles trompeurs engager le Peuple dans l'Idolatrie? La Synagogue devoit-elle recourir à ce qu'elle connoissoit de plus saint, à un *Elie*, à un *Jean-Baptiste*, à *tous les Prophétes* amis de Dieu, pour expliquer des prodiges dont elle n'auroit pas connu la certitude ? La Cour, d'ordinaire si précautionnée contre l'illusion, devoit-elle témoigner la même surprise que le peuple sur des œuvres où elle n'auroit pas vû distinctement le bras du Seigneur? Pourquoi ce partage d'opinions, qui pourtant se réünissent dans le point capital; sçavoir, que Jesus Christ fait des merveilles sans nombre? Si le fait n'est point, ou s'il n'est pas manifestement d'en haut, cette diversité de sentimens est injurieuse à *Jean-Baptiste*, à *Elie*, & à *tous les Prophétes*. C'est les comparer odieusement à un imposteur qui se joüe de Dieu, & des hommes. C'est flétrir leur memoire, & se rendre coupable d'un blasphême scandaleux. Constamment les Juifs auroient eu horreur d'une pensée si manifestement impie, & je n'ai pas besoin de le prouver. Incrédules, avoüez donc que les Juifs ont reconnu la vérité des prodiges de Jesus-Christ.

Maintenant écoutons les descendans tenir

tout le même langage que leurs prédécesseurs. Les sept fils de Sçeva Prince des Prêtres, entreprennent à l'éxemple de Jesus-Christ, d'éxorciser ceux que posséde l'esprit malin. *Sortez de ces hommes*, lui disent-ils, *nous vous conjurons par Jesus que Paul annonce.* L'Esprit leur répond : *Je connois Jesus, & je sçai qui est Paul; mais vous, étrangers, qui êtes-vous ?* A l'instant il se jette sur ces faux éxorcistes, les maltraite & les blesse. Cet évenément est vû de tous les Gentils, & de tous les Juifs qui demeurent à Ephése. A ce spectacle *tous sont saisis de crainte, & glorifient le nom du Seigneur Jesus*; dont ils embrassent la foy.

Act. 19.

Ibid.

Rien n'est plus décisif que ce fait simple, quand on veut bien en suivre toutes les circonstances. Elles prouvent sans replique qu'après la mort de Jesus-Christ, les Juifs n'avoient aucun doute sur la certitude de ses miracles. Comment en effet les fils de Sçeva auroient-ils entrepris de guérir les possédez, & de les guérir au nom de Jesus, supposé que ce même Jesus n'eût fait dans ce genre que de feintes guérisons ? Vient-il à l'esprit de contrefaire sérieusement un éxemple, dont on a cent fois reconnu l'imposture ? Veut-on tromper les autres par les sécrets qui n'ont trompé personne ? Conjurer l'esprit impur au nom de Jesus, c'étoit donc avoüer que Jesus l'avoit chassé par la seule vertu de son nom. Ici l'histoire prévient, & confond toutes les subtilitez du raisonnement.

Mais puis-je omettre de raconter ce qu'a dit le personnage le plus éclairé qu'ayent eu les Juifs, avant & après leur ruine? On voit bien que c'est de Joséphe que je veux parler. Son

Son Histoire, Ouvrage l'un des plus précieux de l'Antiquité, est encore dans nos mains, & quel témoignage n'y rend-il pas à la sincérité de nos Actes? Il n'y a qu'à l'entendre. *En ce tems*, dit-il, (*a*) *parut Jesus homme sage, si néanmoins il faut l'appeller un homme: Car il étoit puissant en merveilles, & le maitre de ceux qui aimoient la vertu. Il attacha plusieurs d'entre les Juifs à sa Doctrine, & beaucoup de Gentils. Il étoit le Christ. Malgré le supplice de la Croix auquel Pilate le condamna sur les poursuites des Chefs de la Nation, ses premiers Disciples ne cesserent de lui demeurer unis. Il leur apparut vivant trois jours après sa mort, selon que l'avoient prédit les Prophétes avec les autres prodiges de sa vie, & jusqu'à ce jour ses sectateurs ont continué de subsister sous le nom de Chretiens qu'ils empruntent de lui.* Je sçai quelles vives contestations sont nées à l'occasion de ce texte. L'incrédulité l'a combattu d'abord, sans doute blessée par l'éclat dont il brille. Une critique immodérée, quoique sçavante, a crû dans la suite y découvrir quelques raisons de ne le pas attribuer à Josephe. Mais en attendant que j'expose ces difficultez, & que j'y réponde, je demande la permission de faire de ce passage un

(*a*) Γίνεται δὲ κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς σοφὸς ἀνήρ. εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή. ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος ἀνθρώπων, τῶν ἡδονῇ τἀληθῆ δεχομένων· καὶ πολλοὺς μὲν Ἰουδαίους, πολλοὺς δὲ τε ἑλληνικοὺς ἐπηγάγετο. ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν. καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ ἡμῖν σταυρῷ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἵ γε πρῶτον αὐτὸν ἀγαπήσαντες. Ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν καὶ θείων προφητῶν ταῦτα ἄλλα μυρία θαυμάσια περὶ αὐτοῦ εἰρηκότων, εἴς τε νῦν Χριστιανῶν ἀπὸ τοῦδε ὠνομασμένων οὐκ ἐπέλιπε τὸ φῦλον. FLAV. JOSEPH. *lib.* 18. *cap.* 4.

un argument pour nous. Je le suppose à présent aussi douteux qu'on le voudra. Du moins il faut m'accorder qu'il seroit tranchant, si je venois à le démontrer authentique. Or, j'espere lever bientôt tous les soupçons que le Lecteur peut avoir sur ce point.

Ce qu'il y a d'inconteſtable est l'aveu clair & formel des Talmudiſtes sur les miracles de Jesus-Christ. Leur animosité contre nous dans sa plus grande fureur, n'a rien pû contre la notoriété de ces Faits. La pure Tradition les avoit amenés des peres aux enfans, & il fallut en convenir dans les siécles postérieurs, comme avoient fait les contemporains mêmes. Il est vrai que les descendans embrasserent la foible ressource, qui n'avoit cependant pû sauver leurs ancêtres. Ils dirent que Jesus-Christ n'avoit fait tant de prodiges qu'en vertu du sécret qu'il eût de prononcer le *nom* de Dieu. Mais que nous importent ici leurs vains commentaires? Le point capital qu'ils n'oserent nier, est que le Dieu des Chrétiens avoit étonné la Terre par ses merveilles. Toutes les interprétations manquerent même; quand il fut question des prodiges faits par les Disciples de Jesus-Christ. Alors on convint que ces Disciples ne faisoient leurs miracles qu'au nom de Jesus de Nazareth, & cette confession subsiste en caractères ineffaçables dans le Talmud. Dieu a permis que les Juifs y racontassent des Histoires qui nous étoient inconnuës, (a) & qui

Sem Ham. mephoras. Toledoth. Jesu edit. WAGENSELII *pag* 6. 7.

(a) Dixit Rabbi Johanam quod filius filii Rabbi Josuæ filiæ Levi quoddam mortiferum deglutiverat, conjuratumque illi fuit in nomine Jesu filii *Panther*, & sanatus est. Cum autem evasisset, dixit pater pueri ei qui eum sanum fecerat, quid super eum dixisti? Ait

qui se tournent en condamnation contr'eux. Que ces Histoires soient vrayes, ou qu'elles soient fausses, c'est de quoi nous n'avons pas à nous inquiéter, parce que la conséquence qui en résulte, est également pour nous dans l'une & dans l'autre supposition. Elles décident toutes deux que les miracles de Jesus-Christ sont incontestables.

Ils le sont en effet si fort, que les Gentils n'ont pû en disconvenir, non plus que les Juifs, & à la lettre il est vrai de dire, que les Faits principaux de l'Evangile sont attestez par les Ecrivains mêmes profanes. Ainsi, par exemple, l'innocence de Jesus-Christ, & la sainteté de sa vie sont avoüées par Porphyre. Il le fait appeller par ses Oracles *un homme pieux, & digne de l'immortalité.* Il fait dire de lui par (*a*) sa Déesse Hécate, *qu'il fut un*

Ait illi: nomen Jesu Nazareni invocavi. Dixit pater pueri. Remissius fuisset ei, si mortuus fuisset, & non audisset verbum hoc, & sic statim factum est ei. *Talm. Jerozol. lib. Avoda zara.*

Accidit quod R. Eleazarum filium Duma momorderit serpens; venitque Jacob ad curandum eum in nomine Jesu filii Panther. Et non permisit ei Rabbi Samuel; sed dixit ei, non licet tibi fili Duma. Ait ille permitte me curari, & ego inducam contra autoritatem quod liceat mihi, & nequivit autoritatem inducere donec egressa est anima ejus. Et quæ erat autoritas quam inducere volebat? *Levit cap.* 18. vers. 5. Quæ faciet homo & vivet in eis. Dictum est hoc in mandatis Dei quæ facere debet homo ut vivat, & non moriatur in eis. *Midras Cohelet. Sup. cap* 1. *Eccles.* vers. 8.

(*a*) Mirum fortasse nonnullis videbitur quod dicturi sumus. Si quidem Christum Dei summè religiosum immortalemque fuisse prodiderunt, deque illo cum laude mentionem faciunt. . . . . Igitur de Christo interrogantibus utrum sit Deus: respondit. Immortali quidem anima post corpus incedere, agnoscereque illam

LIV. I. CHAP. XI. *un homme illustre par ses vertus; que si son corps a cédé à la violence des tourmens, son ame habite le Ciel avec les intelligences bienheureuses. Cette ame*, disoit la Déesse de Porphyre, *par une espéce de fatalité conduit à l'erreur ceux à qui le destin n'a pas assuré les dons célestes, & la connoissance du grand Jupiter. C'est pour cela qu'ils sont ennemis des Dieux. Toutefois*, poursuit-elle revenant à Jesus-Christ, gardez-vous de *le blamer*, *seulement plaignez le funeste sort de ceux qui marchent sur ses traces*. Ce discours est visiblement contradictoire; car pourquoi les Disciples sont-ils blâmables, si le Maître ne *l'est pas?* Mais il montre évidemment que nos plus cruels adversaires n'ont pû refuser à Jesus-Christ le tribut de leurs éloges, & c'est de quoi il s'agit ici.

Celse, l'ennemi déclaré des Chrétiens, lui qui se vantoit de désabuser bientôt l'Univers de *l'enchantement* de nos dogmes, n'osoit de même contester à Jesus-Christ des vertus éminentes, ni attaquer les Actes de son Histoire. Il cherche à se sauver par des raisonnemens captieux & subtils, mais il nous abandonne les Faits. *Vous croyez*, dit-il, *que Jesus-*

illam sapientiæ gratia honore affectam eamque colere ignorantes Christianos. Deinde interrogantibus cur supplicio affectus esset, respondit: corpus quidem imbecillioribus tormentis semper objectum fuisse: Animam verò, piorum in campo cælesti collocatam fuisse. . . . . Ipse igitur pius, & ut pii solent, in Cælum subvectus. Quare hunc quidem non execraberis, miseraberis vero hominum ignorantiam. PORPHYR. *de Phil. lib.* 3. *apud* EUSEB. *Dem. lib.* 3. *c.* 8.

(*a*) Credidistis ipsum esse Dei filium eò quod claudos & cæcos sanavit. ORIG. *Contra Cels. lib.* 2.

sus-Christ est le Fils de Dieu, parce qu'il a guéri les boiteux & les aveugles. Il n'auroit pas ainsi parlé, sans doute, si dans son cœur il n'eût pas reconnu la vérité de ces faits, ou s'il y avoit eu des soupçons contr'eux qu'il eût pû saisir. On lit encore l'aveu semblable que fit Julien l'Apostat. (*a*) Ce Prince si envieux de la gloire du Christianisme, si zélé, si insidieux contre la foy, dit, *que Jesus-Christ n'a rien fait d'éclatant, si ce n'est qu'on veuille admirer la guérison qu'il fit des boiteux, des aveugles, & de ceux qu'agitoit l'esprit malfaisant.* Parler ainsi, n'est-ce pas, en voulant nous contredire, avoüer tout ce que nous demandons? N'est-ce pas nous dire: Je voudrois vous combattre, & les traits que je vous porte retombent tous sur moi. Ainsi le permettez-vous, ô Dieu! la vérité que nous soûtenons sort de la bouche de ceux qui la contestent. Nous n'avons qu'à nous taire, & ils sont vaincus par leurs propres discours. Leurs actions mêmes font l'apologie de notre foy, & ce sont en un certain sens, les Empereurs Païens qui la justifient.

Quoi! Les Empereurs, pendant si longtems ennemis du Christianisme, ont pû parler avec honneur de Jesus-Christ, de ses miracles, & de sa doctrine? Oüi ils l'ont fait, & rien n'est plus avéré dans l'Histoire, comme on le verra par ce que je vais en rapporter. Tibére, qui pour lors étoit dans l'Isle de Caprée, instruit des prodiges que Jesus-Christ faisoit dans la Syrie, demanda lui-même

(*a*) Nisi quis putat inter maxima esse opera claudos & cæcos integritati restituere, & Dæmonio correptos adjuvare in vicis Bethzaida aut Bethania. JULIAN. *apud* CYRILL. *lib.* 6.

LIV. I. CHAP XI. même au Sénat que le Dieu des Chrétiens fût mis au rang des autres Divinitez. Tel étoit alors l'usage des Romains. Ils divinisoient les hommes dans lesquels éclatoit quelque marque extraordinaire de puissance & de vertu. Nul n'en avoit jamais tant montré que Jesus-Christ, & les Relations, qui venoient en foule de la Judée, annonçoient chaque jour le détail de ses miracles. Il sembloit donc que l'Idolâtrie ne pouvoit, dans cette conjoncture, se défendre d'une Apothéose. Le projet de Tibére n'eut pourtant point de suite : Peut-être, comme le croit Eusebe, (a) parce que le Sénat encore fier, ne vouloit point être prévenu dans ses décisions ; peut-être parce qu'il avoit déja défendu le culte des Divinitez étrangeres, peut-être à cause de la haine qu'il avoit pour les Juifs, comme on le voit dans Cicéron; peut-être à cause du supplice de Jesus-Christ qui paroissoit à des yeux profanes ternir toute la gloire de sa vie; peut-être enfin, comme le dit Paul Orose, parce que Tibére lui-même avoit refusé les honneurs divins, ou plûtôt, parce que Séjan s'opposa toûjours à ce nouveau culte. Quoiqu'il en soit de ces diverses raisons, il demeure indubitable que Tibére proposa d'accorder à Jesus-Christ les hon-

CIC. *pro Flacco.*

OROS. *lib.* 7. *c.* 4.

(a) De resurrectione à mortuis Domini & Salvatoris nostri Jesu Christi quæ jam in omnem locum fuerat pervulgata, Pilatus Tiberio principi refert. Sed & de cæteris mirabilibus ejus, & ut post mortem cum resurrexisset à pluribus jam Deus esse crederetur. Tiberius quæ compererat retulit ad Senatum. Senatus autem abnuisse dicitur, eò quod non sibi prius hujus rei judicium fuerit delatum, sed autoritatem suam prævenerit vulgi sententia. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 2. *cap.* 2.

honneurs suprêmes, & cela seul prouve la haute idée qu'il en avoit conçu au bruit de ses prodiges. C'est Tertullien qui raconte le fait : (a) il l'avança comme public dans la fameuse Apologie qu'il offrit au Sénat, & sans doute il n'eût eu garde de nuire à la cause de l'Eglise, en soûtenant ce qu'il eût été si facile de nier s'il n'eût pas été certain.

Que si l'on veut un autre témoignage que celui de Tertullien ; nous sommes prêts d'en produire un, tiré de l'Histoire Paienne, sur un événement tout semblable. Lampride nous est un garant de la vénération profonde qu'Adrien avoit pour Jesus-Christ. Ce Prince eût dessein de lui dresser des autels, & de le mettre au nombre de ses Dieux. Il fit bâtir des temples dans toutes les villes, sans y placer aucune statuë, dit l'Historien, & il ajoûte que si le projet demeura sans éxécution, c'est que les Oracles consultez répondirent que si cette entreprise réüssissoit, toute la terre deviendroit Chrétienne, & que les anciens Dieux seroient abandonnez. Ces temples demeurerent donc sans consécration, & sans Divinité tutélaire. Ce sont eux apparemment dont parle Spartien, & que l'Histoire désigne sous le nom d'*Adrianées*. Tels étoient celui de Tibériade dont parle saint Epiphane, & celui d'Aléxandrie, qui dans la suite

(a) Tiberius ergo cujus tempore nomen Christianum in sæculum intravit, annunciata sibi ex Syria Palestinæ quæ illinc divinitatem [Jesu-Christi] revelaverant, detulit ad Senatum cum prerogativa suffragii sui. Senatus quia non ipse probaverat respuit. Cæsar in sententia mansit comminatus periculum accusatoribus Christianorum. TERTULL. *Apolog. cap.* 5.

LIV. I. CHAP. XI. suite servit à faire la grande Eglise, appellée la Césarée. Tous ces faits sont positifs. Et où les trouvons-nous ? On le voit : dans les écrits mêmes du Paganisme.

Je sçai que Casaubon accuse ici Lampride d'avoir déféré trop légérement à des bruits semés, à ce qu'il croit, par des Chrétiens ou mal instruits, ou d'un zéle peu circonspect. Il veut qu'en élevant tous ces Temples, Adrien ne pensât qu'à se les consacrer à luimême, résolu pourtant, lorsqu'ils seroient finis, de les décorer des images de ses Dieux; mais que ce Prince étant mort avant l'éxécution de son projet, on répandit à la vuë de ces temples restés imparfaits, sans dédicace, sans Divinités, & sans prêtres, que le premier dessein avoit été de les consacrer à Jesus-Christ. Et ce qui prouve, c'est toûjours Casaubon qui parle, que ces bruits populaires étoient, comme ils le sont d'ordinaire, destitués de fondement, c'est que ni les Peres, ni les historiens de l'Eglise, ne nous disent rien sur un fait de cette importance, eux qui jamais n'auroient négligé d'en faire honneur à la Religion, s'il eût été véritable.

Assurément le Critique, si habile d'ailleurs, n'a pas fait assez d'attention au texte de l'historien qu'il reprend. Lampride ne dit pas qu'Adrien avoit bâti des Temples, demeurés par sa mort sans consécration & sans simulacres; comme s'il eût résolu d'y en placer dans la suite. Il dit positivement & clairement, que ce Prince avoit ordonné que dans toutes les villes on bâtit des Temples, sans y mettre aucune représentation des Dieux. *Templa in omnibus civitatibus sine simulachris jusserat fieri.* Son intention n'étoit donc pas qu'ils servissent au même culte que les autres tem-

temples. Autrement la restriction précise que ses ordres portoient eût été superflue. C'étoit donc à Jesus-Christ, comme le dit Lampride, qu'il destinoit ces nouveaux monuments dressés *dans toutes les Villes ou Bourgades*, comme il vous plaira de traduire ici le terme *civitatibus*, & c'est pour cela qu'il n'y devoit paroître aucune des Idoles si révérées ailleurs. Une preuve encore que ce n'étoit pas ici son propre orgueil qu'Adrien vouloit flatter par des édifices construits à sa gloire, selon qu'on voudroit nous le faire entendre, c'est qu'il s'étoit fait bâtir un temple & dresser des autels à Athénes, & qu'il les avoit chargés des images de ses Dieux, ainsi que des siennes propres, au rapport de Spartien & de Pausanias. En auroit-il usé différemment, si les ordres dont nous parlons, ces ordres portés *dans toutes les Villes*, avoient eu le même objet?

LIV. I. CHAP. XI.

SPART. HADR. c. 13. PAUSAN. *in Atticis.*

Ce n'est point tout: Lampride se sert d'expressions incompatibles avec le sens que lui veut prêter Casaubon. Parce que ces temples, dit l'Historien, ne sont consacrés à aucune Divinité, ils portent aujourd'hui le nom de temples d'Adrien: *quia non habent numina dicuntur Adriani.* Or je le demande, qui est-ce qui les avoit désignés par ce titre? C'étoient les Païens sans doute. Et pourquoi les nommoient-ils de la sorte? Il est aisé de le voir. C'est que l'Evangile leur étoit en haine, & que pour ne pas avouer que Jesus-Christ s'étoit attiré la vénération de leurs Empereurs, jusqu'à lui élever des Autels, ils aimérent mieux appeller du nom d'Adrien les temples qu'il vouloit consacrer au Dieu des Chrétiens.

Mais quoi, poursuit Casaubon, n'est-il pas vrai

LIV. I. CHAP. XI. vrai que les Auteurs Eccléſiaſtiques ne parlent jamais de ce fait ? N'eſt-il pas conſtant qu'il étoit trop glorieux à l'Evangile pour être omis par nos Ecrivains ? Leur ſilence prouve donc que Lampride ne parle que d'après quelques fidéles d'alors, qui vraiſémblablement avoient imaginé ce projet pour en faire honneur à Jeſus-Chriſt.

Je conviendrai qu'on ne lit en aucun de nos Auteurs ce que raconte Lampride. Mais auſſi vouloir qu'un fait clairement énoncé par un Ecrivain non ſuſpect, ſoit toûjours appuyé du témoignage des autres, c'eſt en vérité trop éxiger & ſe rendre outrément difficile. La ſaine critique ne régle pas ſes jugements par un principe ſi rigoureux, & Caſaubon lui-même l'auroit proſcrit. Ici l'aveu du Paganiſme doit paroître & plus fort, & plus déciſif mille fois que ne le ſeroit la dépoſition de nos propres Auteurs. Celle-ci pourroit être ſoupçonnée de quelque fraude, ou du moins paroître le fruit d'un zéle indiſcret ; l'autre eſt manifeſtement la confeſſion forcée d'une vérité publique. Car de grace, peſez les paroles de Lampride ? *Telle étoit*, dit-il, *l'opinion commune ſur la deſtination de ces Temples : quæ ad hoc ille paraſſe dicebatur.* Il ſe préſente à l'eſprit un raiſonnement tout ſimple ſur ce texte. Ou c'étoit l'opinion des Chrétiens que Lampride avoit deſſein de rapporter, ou c'étoit celle des Païens. Il faut opter. Or qui pourra penſer, & ſe flatter de perſuader aux autres, qu'un Auteur tout plein du reſpect de ſes Dieux, eût été recueillir ſur des lévres Chrétiennes ce qu'il avoit deſſein d'apprendre à la poſtérité ſur le projet dont il s'agit? C'étoit donc des Païens mêmes qu'il en tenoit toute l'hiſtoire, & c'eſt la tenir directe-

rectement d'eux que de lui entendre redire, que si les temples destinés à Jesus-Christ étoient demeurés sans dédicace, c'est que les prêtres irritez de ce projet, firent craindre que s'il étoit éxécuté, la Religion payenne ne perdît aussitôt son ancien éclat, & qu'enfin elle ne tombât en ruine pour jamais, vaincuë par celle des Chrétiens. LIV. I. CHAP. XI.

Ce sont encore les Auteurs profanes qui nous apprennent combien Aléxandre Sévére, cet Empereur si célébre par ses vertus, admiroit celles de Jesus-Christ. Il voulut, comme (a) Adrien, lui faire élever un Temple; & il l'auroit fait assurément, si les Chrétiens, confondus alors avec les Juifs, n'avoient été en haine à la superstition. Mais du moins il rendoit ses hommages à Notre Seigneur (b) dans un Oratoire domestique, où dès le matin il offroit ses sacrifices. Il avoit consacré dans cette maniére de Chapelle les images des ames saintes & choisies, parmi lesquelles il rangeoit avec Orphée, Jesus-Christ, & Abraham. Lampride ne le dit pas tout seul, & le témoin qu'il cite est un *Lamp. ubi sup.*

(a) Alexander Severus Christo Templum facere voluit, eumque inter Deos recipere; quod & Adrianus cogitasse fertur qui templa in omnibus civitatibus sine simulachris jusserat fieri, quæ hodie idcirco quia non habent numina dicuntur Adriani, quæ ille ad hoc parasse dicebatur. Sed prohibitus est ab his qui consulentes sacra, repererant omnes Christianos futuros, si id optato evenisset, & Templa reliqua deserenda. LAMPRID. *in Severo*

(b) Matutinis horis (Alex. Sev.) in larario suo (in quo & divos principes sed optimos electos, & animas sanctiores in quibus & Apollonium &. quantum scriptor suorum temporum dixit, Christum, Abraham & Orpheum, & hujuscemodi Deos habebat, ac majorum effigies) rem divinam faciebat. LAMPRID. *Ibid.*

LIV. I. CHAP. XI.

un Auteur du tems même d'Aléxandre Sévére. Ce Prince étoit effectivement si enchanté de la Doctrine de Jesus-Christ, qu'il faisoit publier par un Héraut quelques (*a*) maximes de l'Evangile ; il se faisoit par elles des régles de conduite, il les faisoit graver sur les Ouvrages publics, & vouloit que son Palais même les présentât par tout à ses yeux. Aussi, loin de nuire aux Chrétiens, il les souffrit & les favorisa ; souvent il les donnoit en éxemple, & sur tout dans les saintes précautions avec lesquelles on ordonnoit dans l'Eglise les Ministres de l'Autel. Voilà ce que le Paganisme, malgré sa prévention pour ses Dieux, pensoit de Jesus-Christ, & c'est cela que nous ne cesserons d'opposer à l'incrédule. Je n'ai pourtant pas tout dit, & je le prie de se prêter encore à ce qui me reste. Car enfin, s'il persiste à douter des faits, & des miracles de l'Evangile après ce qu'il va lire, ce n'est plus seulement de l'Evangile qu'il se jouë, c'est de tous les Historiens du Monde & les moins suspects. C'est de Chalcidius (*b*) qui

(*a*) Clamabat sæpius quod à quibusdam, sive Judæis, sive Christianis, audierat, & tenebat ; idque per præconem, cum aliquem emendaret dici jubebat : Quod tibi non vis alteri ne feceris. Quam sententiam usque adeo dilexit, ut & in palatio & in publicis operibus præscribi juberet. LAMPR. *ibid.*

Ubi aliquos voluisset vel Rectores Provinciis dare, vel præpositos facere, vel procuratores ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum ut si quis quid haberet criminis probaret manifestis rebus : Si non probasset, subiret pœnam capitis : Dicebatque grave esse, cum id Christiani facerent in prædicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt, non fieri in Provinciarum Rectoribus quibus fortunæ hominum committerentur & capita. LAMPR. *ibid.*

(*b*) Est quoque alia sanctior, & venerabilior Historia

qui rapporte tout au long le phénoméne qui apparut aux Mages d'Orient. C'est de Phlégon (*a*) affranchi d'Adrien, qui raconte comme un prodige l'éclipse du soleil arrivée à la mort de Jesus-Christ, & dont parlent les Evangélistes. C'étoit si bien la même en effet, que ce sçavant homme place ces miraculeuses ténébres à la 4. année de la 202. Olympiade qui concourt précisement avec la 19. année de Tibére, en laquelle Jesus-Christ mourut. C'est des actes publics ausquels Tertullien (*b*) & le Martyr (*c*) Lucien renvoyent le Sénat, & tout l'Empire. C'est de Thallus qui fait la même observation dans ses Histoires Syriaques. C'est des Annales de la Chine qui en ont conservé la mémoire. C'est de Macrobe (*d*) qui atteste la vérité du meurtre

LIV. I. CHAP. XI.

THALLUS *in Syriac. lib.* 3.

toria quæ perhibet ortu stellæ cujusdam non morbos mortesque denunciatas, sed descensum Dei venerabilis ad humanæ conservationis rerumque mortalium gratiam. Quam stellam cum nocturno itinere inspexissent Chaldæorum profecto sapientes viri & consideratione rerum cælestium satis exercitati, quæsisse dicuntur recentem ortum Dei, repertâque illâ majestate puerili veneratos esse, & vota Deo tanto convenientia nuncupasse. CHALCID. *Comment. in Timæum.*

(*a*) Quarto autem anno 202. Olympiadis magna & excellens inter omnes quæ ante eam acciderant defectio solis facta : Dies hora sexta ita in tenebrosam noctem versus, ut stellæ in cælo visæ sint ; terræque motus in Bithynia Niceæ urbis multas ædes subvertevit. PHLEGO. *lib.* 13. *Olymp. Chronic.*

(*b*) Eodem momento dies, medium orbem signante sole, subducta est. . . . . Eum mundi casum relatum in arcanis vestris habetis. TERTULL. *Apol. c.* 21.

(*c*) Consulite Annales vestros, invenietis Pilati temporibus, dum pateretur Christus, mediâ die fugatum solem & interruptum diem. LUCIAN. *apud* EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 8.

(*d*) Cum audisset (Augustus) inter pueros, quos in

LIV. I. CHAP. XI. tre des enfans innocens immolés par Hérode. C'eſt, pour le citer encore, de Phlégon (*a*) qui reconnoît que Jeſus-Chriſt étoit un grand Prophéte. C'eſt de Porphyre, (*b*) qui convient que Jeſus-Chriſt avoit chaſſé les Démons, aboli leur empire, & rendu vaine la puiſſance des Dieux par la vertu de ſon nom.

En eſt-ce aſſez de tous ces témoignages? Non. Il faut encore faire voir que les miracles par leſquels les diſciples de Jeſus-Chriſt donnoient du poids à ſa doctrine, ont pour eux l'aveu le plus formel. Il paroît d'abord cet aveu, dans les paroles qui déſignent les Chrétiens dans Suétone. Il les appelle *une ſecte d'enchanteurs*; & pourquoi ce nom plûtôt qu'un autre, ſi ce n'eſt parce que les premiers fidéles étoient ſurtout renommez par leurs prodiges? Ceux qu'ils faiſoient au nom de Jeſus, montroient ſi clairement une puiſſance plus qu'humaine, qu'il falloit bien pour ſe défendre d'y croire, les attribuer aux ſécrets de la magie. Foible reſſource aſſurément.

SUET. *in Neron. ch.* 16.

in Syriâ Herodes rex Judæorum intra bimatum juſſit interfici, filium ejus quoque occiſum, ait melius eſſe Herodis porcum eſſe quam filium. MACROB. *Saturnal. lib.* 2. *c.* 4.

(*a*) Phlegon certe in decimo tertio, aut, ni fallor, in decimo quarto Chronicorum ſuorum volumine, fatetur ingenue Chriſtum præſciviſſe futura, teſtaturque eveniſſe quidquid prædictum fuerat. Illic quoque propter hanc præſcientiam pene invitus fatetur non fuiſſe divina virtute vacuum ſermonem quem accepimus à majoribus. ORIG. *cont. Celſ. lib.* 2.

(*b*) Poſtea enim quam Jeſus colitur nihil utilitatis à Diis conſequi poſſumus, neque mirum ſi tam multis annis peſte civitas vexatur, cum Æſculapius & alii Dii longe abſint ab ea. PORPHYR. *apud* EUSEB. *Prep. Evangel. lib.* 5. *cap.* 1.

ment. Mais le Paganisme n'avoit plus qu'elle contre l'évidence, & il justifioit par là, sans le sçavoir, la prédication que le Maître avoit fait à ses Disciples, qu'ils seroient traitez de Magiciens, & d'imposteurs. C'est ce dernier titre que Lucien, ou l'Auteur qui a pris son nom, donne à Pérégrin, en avoüant les merveilles que celui-ci fit après sa conversion à la foy. Il importe peu d'examiner avec les Critiques si cette conversion fut sincére ou feinte. De quelque maniére qu'on le prenne, il est toujours constant que Pérégrin fit des œuvres merveilleuses au nom de Jesus-Christ, & que la vérité de ces œuvres est reconnuë par un Païen. Ce ne seroit pas la premiére fois que la vertu de l'Evangile auroit eu son effet, même par le ministère d'un impie, comme le soûtenoit (a) Origéne. On peut encore, si l'on veut, entendre ce que dit Porphyre, qui sans nier le miracle de la punition d'Ananie & de Saphyre, à la parole de saint Pierre, se contente d'en faire, selon sa coûtume, une explication maligne. Croit-on qu'il eût cherché ce détour, si l'authenticité du Fait eût pû souffrir un déni formel?

LIV. I. CHAP. XI.

LUCIAN. *de morte Pereg.*

PORPHYR. *Præp. Evang. l. 5. c. 1.*

HIERON. *Epist. ad Demedri.* *Idem de Virg. serv. c. 7.*

Avancez avec la Religion, & suivez ses progrès, vous voyez les Annales Payennes déposer persévéramment en faveur de l'Evangile. Un fait parmi les autres est mémorable, & je ne puis l'omettre, ni me dispenser de l'éclaircir. Marc-Auréle dans la guerre qu'il fit aux Quades, Peuples de l'ancienne Germanie, voyoit sous ses yeux l'armée Romai-

(a) *Tanta vis certè nomini Jesu inest, ut nonnunquam à malis nominatum sit efficax.* ORIG. *cont. Cels. lib. 1.*

maine périr triſtement, conſumée par les ardeurs brûlantes de la ſaiſon, & d'un pays aride. Jamais les troupes de l'Empire n'avoient été plus près de leur perte. Tout d'un coup cependant, à la priére de la Légion preſque toute compoſée de Chrétiens, dont la plûpart étoient de Mélitine en Arménie, le ſort change, les nuës s'entrouvrent, elles fondent en eau, & déſaltérent les ſoldats à demi morts. D'une autre part, la foudre tombe ſur les Quades & ſur les Marcomans, tandis qu'elle reſpecte le camp des Romains & leur procure une entiére victoire. Qui eſt-ce qui raconte cet événement? Sans compter (*a*) Claudien, (*b*) Jules Capitolin, Dion Caſſius, Thémiſtius, & la foule des autres, c'eſt Marc-Auréle lui-même dans la (*c*) lettre qu'il écri-

(*a*) Laus ibi nulla ducum, nam flammeus imber in hoſtem
Decidit: hunc dorſo trepidum flammante ferebat
Ambuſtus ſonipes: hic tabeſcente ſolutus
Subſedit galea; liquefactaque fulgure cuſpis
Canduit, & ſubitis fluxere vaporibus enſes.
Tunc contenta polo mortalis neſcia teli
Pugna fuit. CLAUD. *in ſext. Honorii Conſulat. lib.* I.

(*b*) Fulmen de Cælo precibus ſuis contra hoſtium machinamentum extorſit ſuis, pluviâ impetratâ cum ſiti laborarent. JUL. CAPIT. *in M. Anton.*

(*c*) Poſt hæc ei prælium acre, bellumque magnum cum iis qui Quadi appellantur, fuit: quo ex bello victoria præter ſpem, vel potius *Dei Beneficio* feliciter conſecuta eſt, propterea quod Romani, cum eſſent in prælio, atque in maximum periculum veniſſent, mirabiliter ſane ac divinitus conſervati ſunt. Cum enim intercluſi à Quadis in locis opportunis, conferti pugnarent fortiter, atque interim Barbari differrent prælium, ſperantes eos calore & ſiti perituros, quos circum occupatis locis omnibus ſic concluſerant (erant enim multo plures) ut aquam habere nullo pacto poſſent: cumque Romani in tantas difficultates incuriſſent ut morbo, vulneribus, ardore ſolis & ſiti vexaren-

écrivit au Sénat, pour l'informer de sa victoire. Lettre si connuë du tems de Tertullien

rentur, nec ob eas res pugnare possent, aut aliò succedere, sed in acie stantes, atque iis locis constituti arderent: multæ nubes derepente ita coactæ sunt, καὶ ὑετὸς πολὺς ΟΥΚ ΑΘΕΕΙ κατέῤῥάγη, ut maximus imber aquæ ceciderit non sine Dei beneficio. DIO. CASSIUS *lib.* 7. *pag.* 805.

Imperator Cæsar Marcus Aurelius Antoninus, Germanicus, Parthicus, Sarmaticus, populo Romano, & sacro Senatui salutem. De magnitudine consilii instituti que mei vos certiores feci. Supra modum consecutæ sunt in Germania ærumnæ graves, ad confinium periclitantibus laborantibusque, & septuaginta quatuor draconibus nono milliario oppressis nobis in Cotino. Cum autem hostes non longe abessent, exploratores id nobis indicarunt; & itidem Pompeianus, copiarum nostrarum militarium præfectus, ea significavit, quæ prius nobis cognita erant. Oppressus autem eram ab ingenti multitudine, cum mecum essent copiæ delectæ legionis Primæ, Decimæ, Geminæ, ferentariorum, multæ. Quum ergo renunciatum esset, exercitum ex omni turbâ confertâ noningentorum septuagenta septem millium adesse: ipse quoque vires meas inquirens, & copiarum numerum iniens, & cum multitudine barbarorum atque hostium conferens, ad rem divinam diis patriis per preces faciendam decurri. Neglectus autem ab illis, & vires meas in angustum redigi cernens, evocavi eos qui apud nos Christiani dicuntur, ac per inquisitionem magnum eorum numerum inveni, acriusque in eos infremui. Quod quidem minimè factum oportuit, propter quam in eis comperi esse virtutem: unde illi pugnam, non autem à telorum armorumque expeditione, neque à tubarum classico, exordiuntur: quod ingratum hos eis sit, propter Deum quem in conscientia gerunt. Quapropter æquum est, quos ἀθέους, à Deo alienos esse suspicati sumus, ut eos norimus Deum in conscientia suapte sponte illapsum, atque ibi inclusum habere. Nam projicientes se in terram, non pro me tantum, sed & pro exercitu qui tunc ibi aderat universo, precati sunt, ita ut solatio nobis essent in præsenti fame & siti: in quintum enim jam diem aquam, quod ea defecisset, non ceperamus. Nam in medidullio Germaniæ, & in finibus hostium eramus. Simul

LIV. I. CHAP. XI.

lien (*a*) qu'il y renvoye deux fois; si connuë qu'Eusebe, (*b*) Orose, (*c*) & (*d*) Xiphilin, chacun dans leur tems, la citent comme incontestable. Je sçai que Dion rapporte ce prodige à Arnuphis célébre Magicien d'Egypte; que Suidas en fait honneur à Julien célébre imposteur de Chaldée, que Lampride de l'attribuë à des enchanteurs dont il ignore les noms, & qu'il désigne seulement par celui de Chaldéens. Mais à cela deux réponses. La premiére, c'est que le Paganisme qui don-

DIO. *lib.* 7. *pag.* 805. SUIDAS *in* Ἀρνοῦφις & *in* Ἰουλιανός. LAMP. *in Heliog.*

mul atque vero in terram sunt provoluti & Deûm precatione invocarunt, quem ego ignorabam, confestim aqua de cælo consecuta est; ad nos illa quidem frigidissima, in Romanorum vero imminentes hostes grando ignea. Sed & cum oratione illâ illicò præsentia Dei adfuit, tanquàm insuperabilis at invicti. Unde igitur incipientes permittemus hisce Christianis esse, ne illi genus armorum adversùs nos petentes, voti compotes fiant. *Marc. Aurel. Anton. apud* JUSTINUM *ad calcem Apolog.* 2,

(*a*) Ceterum de tot exinde principibus ad hodiernum, divinum humanumque sapientibus, edite aliquem debellatorem Christianorum. At nos è contrario edimus protectorem: si *litteræ Marci Aurelii* gravissimi Imperatoris requirantur, quibus illam Germanicam sitim Christianorum forte militum precationibus impetrato imbre discussam contestatur. TERTULL. *Apolog. c.* 5. *Id. ad Scap c.* 4.

(*b*) Ἐξ ἐκείνου τὴν διʹ εὐχῆς τὸ παράδοξον πεποιηκυῖαν λεγεῶνα, οἰκείαν τῷ γεγονότι πρὸς τοῦ βασιλέως εἰληφέναι προσηγορίαν ΚΕΡΑΥΝΟΒΟΛΟΝ τῇ Ῥωμαίων ἐπικληθεῖσαν φωνῇ. APOLLINARIS. *apud* EUSEB. *Hist. Eccl. Lib.* 5. *c.* 5. *Idem Chron L.* 1.

(*c*) Extant etiamnum apud plerosque LITERÆ Imperatoris Antonini, ubi invocatione nominis Christi per Christianos & sitim illam depulsam, & collatam fatetur fuisse victoriam, OROS. *Hist. lib.* 7.

(*d*) Τὸ τάγμα τῶν στρατιωτῶν τὸ ΚΕΡΑΥΝΟΒΟΛΟΝ ἰδίως καλούμενον. . . ἀπʹ οὐδεμίας ἑτέρας αἰτίας οὐδὲ γὰρ ἄλλη τις λέγεται, ἢ δὲ ἀπὸ τοῦ κατὰ τὸν γε συμβάντος τοῦ πόλεμον οὕτω προσηγορεύθη. XIPHIL. *Epit.* DIO. *in Marco.*

donnoit aux Chaldéens la gloire de ce miracle, les confondoit presque toûjours avec les Juifs, & ne distinguoit jamais ceux-ci d'avec les Chrétiens. En second lieu, c'est que Marc-Aurele insinuë lui-même qu'il doit le prodige & la victoire, aux priéres de la Légion Chrétienne qui dans la suite porta le titre de Légion Fulminante *Christianorum forte militum precationibus impetrato imbre*. S'il ne le dit pas avec cette assûrance ferme qui exclut toute hésitation, il est clair que c'est par ménagement pour la superstition idolâtre. Il n'osoit en déclarant sa propre opinion, attaquer ouvertement celle du préjugé. Mais sa Lettre découvre assez ce qu'il pensoit, puisqu'il y prend en quelque sorte le parti des Chrétiens, & qu'il y condamne (*a*) leurs accusateurs à la peine capitale; Ordonnance qui étoit en vigueur sous le régne de Commo-

(*a*) Qui sicut palam ab ejusmodi hominibus pœnam removit, ita alio modo palam dispersit, adjecta etiam accusatoribus damnatione, & quidem tetriore. TERTULL. *ubi supra*.

Quocirca consulens statuo ne hominem hujusmodi quod videlicet Christianus sit, accusare liceat. Si quis autem inveniatur Christianum propterea quod Christianus sit, deferre; delatum ipsum Christianum, qui hoc sit professus, nulloque alio crimine accusatum quam quod Christianus sit, manifeste se pro eo gerere; delatorem vero ipsum vivum comburi volo. At Christianum confessum, ac proinde eo nomine tutum atque securum, is cui provinciæ præfectura credita est, ad pœnitentiam ejusmodi professionis, & statum illiberalem non traducet. Hæc verò etiam Senatus Consulto confirmari volo: & constitutionem hanc meam in foro Trajani proponi jubeo, ut legi possit. Eam quoque in alias provincias mittendam curabit Veratius Pollio præfectus. Quicumque autem hoc uti, & exemplar ejus habere voluerit, ne recipere id ex eo quod à nobis propositum est prohibeatur. M. AUREL. ANTON. *Epist. suprà laudatâ*.

mode, selon que le rapporte Eusebe; & même selon (*a*) Ulpien, sous Verus & Antonin. Au fonds on ne doit pas s'étonner que le Paganisme ait donné la gloire de ce prodige à son Jupiter pluvieux, ou à Marc-Aurele lui-même. Que n'auroit-on pas dit, plûtôt que de reconnoître une vérité qui alloit à la ruine de l'ancien culte? Ce ne seroit guéres connoître les hommes, que de les croire si dociles sur ce qui fait la conviction de leurs erreurs. Ils ont eu beau faire cependant, la puissance de Jesus-Christ a eu un si grand éclat, qu'ils n'ont pû se défendre de lui en rendre de fréquens témoignages; & je ne puis en rapporter de plus authentique que celui de tant d'Empereurs.

Nous ne tairons pas cependant ce que nous opposent ici de très habiles critiques. Tous ne sont pas persuadés qu'avant Marc-Aurele il n'y eût point dans les Troupes Romaines de Légion appellée *fulminante*; & * plusieurs soûtiennent que bien auparavant, & même dès le tems d'Auguste, la douziéme portoit ce nom. D'autres contestent la vérité de la Lettre que nous attribuons à M. Auréle, & * ils en attaquent la certitude, fondés 1. sur le nombre prodigieux de Martyrs dont parle Eusebe lui-même, & qui furent immolés à leur foy peu après la défaite des Quades. 2. Sur ce que les Historiens nous disent de la Colonne * élevée en témoignage du prodige.

* SCALIG. *animad. in* EUSEB. *num.* 2188. LIPS. *Analect. ad Milit. Rom.* BARON. *ad ann.* 576. *Sect* 18, 19

* SCALIGER. *Ibid.* SALMAS *in* JUL. CAPIT HUET. *Dem. Ev. prop.* 3.

* BARONIUS *Annal.*

(*a*) Eis qui Judaicam (*id est Christianam*) superstitionem sequuntur, divi VERUS ET ANTONINUS honores adipisci permiserunt; sed & necessitates ei imposuerunt quæ superstitiones eorum non læderent. ULPIAN. *lib.* 3 *in fi. ff. de decurionib. vide &* ALCIAT. *Dispunct. lib.* 3. *c.* 8.

ge. Jupiter y étoit representé, distribuant d'une part des eaux bienfaisantes, & de l'autre faisant partir ses foudres. Image visiblement incompatible avec ce que la prétendue Lettre de M. Auréle lui fait penser & dire. Enfin quelques sçavants ont voulu, sur la foy d'Origéne, soûtenir que dans les premiers siécles du Christianisme, les Fidéles s'interdisoient la profession des armes, & qu'elle leur étoit en horreur. D'où ils concluent que ce qui nous est raconté de la Legion fulminante composée de Chrétiens, est au moins suspect, s'il n'est même ouvertement faux, & l'invention de quelque Grec sous l'Empire de Justinien. Pour commencer par cette derniére difficulté, puisqu'elle se trouve sous ma main, je dis qu'on n'a jamais rien soûtenu de plus opposé à l'histoire. Les Chrétiens servoient dans les armées dès les premiers tems, puisqu'en faisant la revuë de la sienne dans l'Orient, Trajan y en trouva plus de dix mille qu'il rélegua dans l'Arménie sur le refus qu'ils firent de sacrifier aux Dieux. Les Chrétiens portoient les armes, puisque sur les ordres de Flavius Claudius qui succeda à Gallien, & sous l'Empire d'Auréiien, plusieurs furent cassés, & dégradés des armes, ou mis à mort. Les Chrétiens n'avoient pas en horreur les guerres légitimes, puisque Maximien irrité de les voir si nombreux dans ses armées, les sacrifia presque tous à son Hercule, dont il étoit si follement idolâtre qu'il en prit le nom. Si ces réponses ne suffisoient pas, je renvoye le contradicteur à nos premiers Apologistes; (a) il y verra les fidéles se dévoüer dans

LIV. I. CHAP. XI.

CASALIUS. ANGEL. ROCCHA, &c.

BARON. ad ann. 6. 8.

(a) Hesterni sumus, & vestra omnia implevimus, ur-

LIV. I. CHAP. XI.

dans les combats au service de la patrie, & le disputer aux payens par la fermeté du courage. Il est vrai qu'Origéne semble avoüer le contraire dans sa réplique à Celse, (*a*) & se ranger du parti de ceux qui trouvoient alors, car il y en avoit, que le tumulte de la guerre & l'inhumanité qui l'accompagne d'ordinaire, conviennent mal à cet esprit de recueillement & de charité qui caractérise l'Evangile. Mais cette opinion outrée n'étoit pas celle de l'Eglise, (*b*) ni même le sentiment

urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, CASTRA IPSA. TERTULL. *Apologet. cap.* 38.

Facta est liberalitas præstantissimorum Imperatorum (*L. sept. Severus pater, & M. Antonin Caracalla*) Expungebantur in castris milites laureati. Adhibetur quidam illic DEI MILES CÆTERIS CONSTANTIOR FRATRIBUS, qui se duobus Dominis servire posse præsumpserat, solus libero capite, coronamento in manu otioso........ SOLUS FORTIS INTER TOT FRATRES COMMILITONES. *Id lib. de Coron. Militis.*

Navigamus & nos vobiscum, & MILITAMUS, & rusticamur; proinde miscemus artes, opera nostra publicamus usui vestro. *Idem Apolog. chap* 42.

(*a*) Ἡμεῖς καὶ μᾶλλον ὑπερμαχοῦμεν τοῦ Βασιλέως. Καὶ οὐ συστρατευόμεθα μὲν αὐτῷ κἂν ἐπείγῃ· συστρατευόμεθα δὲ ὑπὲρ αὐτοῦ ἴδιον στρατόπεδον εὐσεβείας συγκροτοῦντες, διὰ τῶν πρὸς το Θεῖον εντεύξεων. ORIGEN. *cont. Cels lib. VIII.*

(*b*) Στρατιώτης προσιὼν διδασκέτω μὴ ἀδικεῖν, μὴ συκοφαντεῖν, ἀρκεῖσθαι δὲ τοῖς διδομένοις ὀψωνίοις. Πειθόμενος προσδεχέσθω. *Constitut. sub nomine Clem. Roman. Lib. VIII. cap. XXXII.*

In castris & ipsi quondam sæcularibus militantes, sed veri & spirituales Dei milites, dum Diabolum Christi professione prosternunt, palmas Domini & coronas illustres meruerunt. CYPRIAN. *de Martyrib. Laurentino & Ignatio Afris.*

Solent ab iis qui bella impugnant, adferri dicta quædam veterum Christianorum ad quæ tria dicenda habeo. Primum est ex iis dictis nihil amplius colligi quam privatam quorumdam sententiam, non publicam Ecclesiarum: adde, quod fermè quorum ea dicta

ment bien déterminé d'Origéne qui en mille endroits (*a*) parle avec honneur de la profession des armes.

A l'égard du nom de *Légion fulminante*, j'accorde sans peine qu'il étoit déja connu dès le temps d'Auguste. Mais il ne s'ensuit pas de cet aveu que nos plus anciens Auteurs nous ayent trompez, en avançant que la Légion dont il s'agit, fut honorée du même titre, après le miraculeux événement qui fut l'effet de sa priére. Il se peut que plusieurs ayent porté le même nom par des raisons différentes, soit, par exemple, à cause de quelque symbole particulier à leurs enseignes; soit à cause que la valeur des soldats dont elles étoient composées, sembloit, comme la foudre, semer la terreur par tout où ils tomboient. Scaliger observe en effet que sous Constantin Porphirogénéte, il y avoit une troisiéme Légion fulminante distinguée encore de celles du tems d'Auguste, & de Marc Auréle. Pour dire plus, on en trouve jusqu'à six différentes dans les médailles de Goltzius. Ce que Dion rapporte de celle qui étoit appellé fulminante sous Auguste, n'est donc pas un motif raisonnable d'exclusion pour celle qui, dans la suite, porta le même nom sous Marc-Auréle.

Ce que l'on ajoute contre le Rescript de ce Prince, est moins solide encore; car qui pourra croire que Tertullien eût sans cesse rap-

dicta sunt, amant ab aliis seorsum ire & docere quiddam magnificentius. GROT. *de Jure Belli & Pacis. lib.* 2. *cap.* 2 *sect.* 9.

(*a*) *Τάχα δὲ καὶ οἱ οἱονεὶ πόλεμοι τῶν μελισσῶν, διδασκαλία ἔγκειται, πρὸς τὸ δικαίως καὶ τεταγμένως, εἴποτε δέοι, γίγνεσθαι ἐν ἀνθρώποις.* ORIGEN. *contr. Cels. Lib. IV.*

rappellé nos ennemis à un Acte imaginaire, & qu'il eût eu l'audace de le citer, quand il étoit facile de nous démontrer qu'il n'existoit pas? Laissons pourtant cette réfléxion, toute victorieuse qu'elle est. Où lit-on que Marc-Auréle ait tourmenté les Chrétiens, après l'événement qui fut l'occasion de sa Lettre au Sénat? Eusebe dit, (*a*) il est vrai qu'*à la dix-septiéme année du régne* de ce Prince, *la persécution fut plus violente qu'auparavant, & qu'elle fit des Martyrs dans toutes les contrées de l'Univers.* Mais premiérement, nous avons tout lieu de penser qu'il avoit écrit, non la 17, mais la 7. année du régne de Marc-Auréle. Adon de Vienne remarque aussi que ce fut durant la guerre contre les Parthes que cette horrible tempête s'éleva contre l'Eglise; *in diebus belli Parthici.* Or en quel temps Marc-Auréle reçut-il à Rome les honneurs du triomphe pour avoir vaincu ces peuples? N'est-ce pas l'an de Jesus-Christ 266. qui, selon Blondel, concourt précisément avec la sixiéme année du régne de Marc-Auréle? La persécution dont parle Eusebe, n'arriva donc pas dans la dix-septiéme, mais environ la septiéme année de son Empire. Disputez sur ce calcul, si vous le voulez, toûjours est-il constant que la guerre contre les Marcomans & les Quades, est (*b*) postérieure de neuf à dix ans

ADO VIEN. *Chron. l.* 6. *cap.* 15.

BLONDEL. *Apolog. pro sent.* HIER. *de Episc. & Presbit. Sect.* 2. *c.* 9.

à

(*a*) Septimo decimo Marci anno violentior adversus Christianos persecutio commota est, quæ innumerabiles prope Martyres per universum orbem fecit. EUSEB. *lib.* 5 *c.* 1.

(*b*) Dum Parthicum bellum geritur: natum est Marcomannicum, quod diu eorum qui aderant arte suspensum est, ut finito jam Orientali bello Marcomannicum agi posset. CAPITOLIN.

à la guerre contre les Parthes faite dès le temps de Verus. Or c'étoit lorſque ce dernier vivoit encore, (*a*) que le Paganiſme éxerça ſur nous ſes violences dans les Gaules. Par conſéquent il n'y a point de preuves que Marc-Auréle ait ſuſcité de perſécutions contre les Chrétiens après la défaite des Marcomans, & ſa conduite n'a point démenti ſa Lettre au Senat, ni ſon Reſcript favorable à l'Egliſe. On trouve même dans (*b*) Ulpien des preuves du contraire, tout ennemi déclaré qu'il eſt du Chriſtianiſme.

Suppoſons néanmoins avec M. de Valois, & contre toute vraiſemblance, que les dates originales d'Euſebe n'ayent point été altérées; accordons qu'effectivement cet Hiſtorien, ait parlé d'une perſécution commencée à la dix-ſeptiéme année du régne de Marc-Auréle; même dans cette hypothéſe rien ne combattroit la vérité de ſon Reſcript. Si les Chrétiens n'en recueillirent pas le fruit, c'eſt que les Proconſuls, les Magiſtrats, & le peuple étoient alors ſi animés contre nous, que les ordres des Princes mêmes, n'avoient preſque jamais (*c*) leur éxécution dès qu'ils nous étoient

(*a*) Lugduni ſanctorum Martyrum Photini Epiſcopi &c. fortia & iterata certamina tempore Marci Aurelii Antonini, & Lucii Veri fuerunt. *Martyrol. Rom. ad 2. Jun.*

(*b*) Eis qui Judaicam (*id eſt Chriſtianorum*) ſuperſtitionem ſequuntur, Divi VERUS ET ANTONINUS honores adipiſci permiſerunt; ſed & neceſſitates iis impoſuerunt quæ ſuperſtitiones eorum non læderent. ULPIAN *lib. 4. in fi. ff de Decurionibus. Vide. in hunc locum* ULPIANI, ALCIAT. *Diſpunct. lib. 3. cap. 8.*

(*c*) Nulla magis contemta Principum Romanorum Edicta fuere, quam quæ Chriſtianis favere viſa ſunt. BALDUINUS. *ad Edict. princip. Rom. de Chriſtian.*

Principibus ipſis uti Chriſtiani plerumque æquioribus,

LIV. I. CHAP. XI. toient favorables. On avoit résolu de nous perdre, & pour y parvenir la multitude ne connoissoit rien de sacré, pas même le respect & la crainte de ses Maîtres. Toute l'Histoire n'est remplie que des effets de cette fureur indocile. On en voit les tristes éxemples sous Adrien, sous Antonin le pieux & sous les autres comme s'en plaignent si souvent saint (*a*) Justin, (*b*) Meliton, & (*c*) Eusebe.

Reste donc à sçavoir comment d'une part Marc-Auréle aura pû reconnoître qu'il devoit sa victoire à la priére des soldats Chrétiens, & de l'autre en faire honneur à Jupiter *pluvieux* dans le monument qu'il érigea pour en éternifer le souvenir. Mais cette contradiction n'est pas un argument contre le fait; à moins qu'on ne veuille soûtenir que les hom-

bus, sed Senatum, & Magistratus, & Jurisconsultos, duriores adversarios habuere. Nam & si iis mandaretur executio atque tuitio mandatorum principalium quibus Christianorum universitas defenderetur, talia tamen illi, quantum poterant, mandata eludebant. *Ibid. p.* 86.

(*a*) Non legitimo examine judicia exercetis, sed affectu præter rationem in transversum acti, & malignorum geniorum flagris quasi furiis incitati, cautâ non judicatâ, supplicia infertis, nihil pensi habentes. JUST. *Apolog*, 2. *p.* 55.

(*b*) Quod enim nunquam antea factum fuerat, persecutionem nunc patitur piorum hominum genus, novis per Asiam decretis exagitatum. Impudentissimi namque delatores & alienarum opum cupidi, ex imperialibus edictis (*sc. Antiquioribus*) occasionem nacti, palam diu noctuque grassantur, spoliantque homines innoxios. Quod si hæc jussu tuo fiant, recte atque ordine facta sunto. MELITO *apud* EUSEB. *Hist. lib.* 4. *chap.* 26.

(*c*) Ἐξ ἐπιθέσεως τῶν κατὰ τὰς πόλεις δήμων. EUSEB. *ubi supra.*

hommes agiſſent toûjours conſéquemment à leurs lumiéres; principe qu'une expérience preſque univerſelle ne combat que trop. Rappellez-vous ces mémorables événemens de l'hiſtoire qui tiennent ſi étroitement à celle de la religion; n'y voyez-vous pas les mêmes irrégularités de conduitte qui vous bleſſent ici? D'où vient, par exemple, que Nabuchodonoſor, Cyrus, Darius, Artaxerces demeurerent plongés dans leurs premiéres ténébres, eux qui pourtant reconnurent la ſainteté du Dieu d'Iſraël, & qui firent pour ſon peuple de ſi favorables ordonnances? D'où vient que Joſéphe rend gloire aux miracles de Jeſus-Chriſt, & qu'après ce témoignage éclatant, une baſſe adulation lui fait trouver le Meſſie dans Veſpaſien qui n'en avoit aucun caractère? Ce que vous répondrez pour expliquer ces bizarres énigmes, & tant d'autres, d'avance je l'oppoſe à celle dont vous me demandez l'éclairciſſement. Après tout s'il en faut donner un, nous n'aurons pas à le chercher bien loin. Marc-Auréle vouloit perpétuer la mémoire du prodige dont il étoit le témoin : Il ne connoiſſoit dans toutes les Religions aucun ſymbole, hors celui de Jupiter *pluvieux*, qui repreſentât le Dieu qui commande aux élements; il étoit d'ailleurs de la ſecte Stoïcienne, & cette philoſophie ne reconnoiſſoit qu'un même Dieu (*a*) caché

(*a*) Quæcumque voles nomina proprie aptabis, vim aliquam effectumque cœleſtium continentia : tot appellationes ejus eſſe poſſunt, quot & munera. SENEC. *de Benefic. lib.* 4. *cap.* 7.

Κόσμος τε γὰρ εἷς διὰ ἁπάντων, καὶ ΘΕΟΣ ΕΙΣ ΔΙΑ ΠΑΝΤΩΝ. ANTONIN. *lib* 7. *num.* 9.

Convicti de uno Deo, quem id negare non poſſunt, ipſum ſe colere affirmant : verum hoc ſibi placere ut Jupiter nominetur. LACTANT. *lib.* 1. *cap.* 2.

ché sous divers noms, & sous les diverses emblêmes qui le representoient. Il crut donc par le monument qu'il érigeoit à Jupiter *pluvieux*, n'honorer que la main bienfaisante, quoiqu'inconnuë, qui avoit sauvé les troupes de l'Empire, & l'Empire lui-même. Après cette digression je reviens au sujet que je traite.

Un Fait qui souléve encore l'incrédulité, est le détail des mœurs innocentes, & même sublimes des Chrétiens, dans l'origine de l'Eglise. Toutefois ces prodiges de vertu racontez par nos Auteurs (*a*) ont fait l'admiration des

(*a*) Quis apud vos diversatus, virtute omni plenam firmamque fidem vestram non probavit ? Modestam & decentem in Christo pietatem non est admiratus? magnificentiam hospitalitatis vestræ non prædicavit? perfectam stabilemque cognitionem non judicavit beatam, nam sine personarum acceptione cuncta faciebatis, & in Dei legibus ambulabatis, subditi præpositis vestris, & honorem debitum senioribus vestris tribuentes : juvenibus ut modesta & honesta cogitarent mandabatis, mulieribus denunciabatis ut inculpatâ, & honestâ, & castâ conscientiâ omnia peragerent, diligerent pro officio maritos suos, atque in obedientiæ regulâ constitutæ res domesticas honoratè administrarent. &c. CLEM. ROM. *Epist.* I. *ad Corinth. c.* I.

Omnes humili animo eratis, nullatenus superbientes, magis subjecti quam subjicientes, dantes potius quam accipientes, Dei viatico contenti, & accuratè attendentes sermonibus ejus. Dilatati eratis in visceribus, & passiones illius præ oculis vestris erant. Sic pax alta & præclara omnibus dabatur, insatiabile benefaciendi desiderium, & plena spiritus sancti super omnes effusio erat. Atque pleni sanctæ voluntatis, bonâ alacritate cum piâ confidentiâ extendebatis manus vestras ad Deum, supplicantes ut propitius esset si quid inviti peccassetis. Vobis dies & noctes sollicitudo erat pro universâ fraternitate ut salvaretur numerus electorum Dei. Sinceri & simplices eratis, atque injuriarum immemores. Omnis scissio & scissura vobis abominata erat. De proximorum delictis lugebatis; eorum

des Gentils, & ils n'ont pu s'en cacher. Que des traits semez dans leurs Ouvrages justifient les justes éloges que nous donnons à nos Peres selon la foy! Entendez (*a*) Pline le jeune. Il

eorum defectus, vestros judicabatis. Parati eratis ad omne opus bonum, venerandâ & virtutum omnium refertâ conversatione cuncta in timore Dei agebatis. Mandata ejus scripta erant in cordis vestri tabulis. *Ibid. c.* 2.

Nos autem verbo persuasi ab illis quidem descivimus, (*Dæmonibus*) solum vero ingenitum Deum per filium sequimur. Et qui olim stupris gaudebamus, nunc castitatem solam amplectimur; qui magicis artibus utebamur, bono & ingenito Deo nos consecramus; qui pecuniarum & possessionum quæstus præ rebus omnibus adamabamus, nunc ea etiam quæ habemus in commune referimus, & cum indigentibus quibusque communicamus; qui odiis & cædibus mutuis inter nos grassabamur, & cum eis qui tribules nostri non essent communem focum non habebamus, nunc post Christi adventum convictores sumus, & pro inimicis oramus, quique nos iniquo prosequuntur odio, eos suasione flectere conamur ut secundum Christi præcepta vitam agentes, spem habeant se eadem nobiscum à Deo omnium dominatore consecuturos. JUST. *apol. vulgo* 2. *sed.* 1.

Apud nos homines etiam plebeii, quique ex manuum labore sibi victum parant, & vetulæ, si sermonibus utilitatem professionis nostræ ostendere nequeant, rebus ipsis & operibus eam declarant. Nec enim orationes compositas recitant aut annumerant verba, sed actiones honestas, & virtutum exempla de se præbent, dum percussi non repercutiunt, spoliantibus dicam non scribunt, petentibus largiuntur, proximos quosque ut se ipsos amant. ATHENAG. *legat. pro Christian.*

(*a*) Soliti stato die ante Lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem, seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia & adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati annegarent. Quibus peractis morem sibi discedendi fuisse ad capiendum cibum, promiscuum tamen & innoxium. Quod ipsum facere desisse post edictum meum quo se-

LIV. I. CHAP. XI.

Il écrit à Trajan qu'il s'est efforcé d'approfondir la Religion & la conduite des Chrétiens, & cependant qu'il n'y a remarqué ni ombre, ni trace de crime, tout au contraire une vie pure, une concorde inaltérable, de l'équité, de la droiture & une soûmission parfaite aux Ordonnances des Princes. Il ne reprend en eux que la constance dans les supplices. Combien faloit-il être irréprochable pour en faire convenir un Payen si zélé? Sérenius Granianus est chargé par Adrien, de l'informer des justes raisons qu'avoit le Peuple de persécuter le Christianisme. Le Proconsul répond à l'Empereur, d'une maniére qui ne laisse rien à désirer pour l'entiére justification des Fidéles. *Il me paroît*, (*a*) dit-il, *injuste de les condamner sans aucune procédure réguliére, & quoiqu'ils ne soient coupables d'aucun crime.* Adrien fut touché de ce témoignage; il le fut de celui des autres Gouverneurs qui en rendirent de pareils, & donna ce Rescript fameux adressé à Minutius Fundanus, (*b*) par lequel il défendoit de punir les Chrétiens sur les cris séditieux de la multitude, & commandoit de châtier sévérement les délateurs, si par actes ils ne prouvoient

EUSEB. *Hist Eccl. lib 4. c. 8. Ibid. c. 9.* SULP. S. *lib. 2. c. 45.* OROS. *lib. 7. c. 12.* EUSEB. *Chr.*

secundum mandata tua hæterias esse vetueram. PLIN. *lib.* 10. *Epist.* 102.

(*a*) Quod non est justum Christianos nullius criminis reos absque judicio puniri. SEREN. GRANIAN. *ad Adrian. apud* EUSEB. *Hist. Eccles. lib.* 4. *cap.* 8.

(*b*) Si quis igitur accusat & probat adversum leges quicquam agere memoratos homines (*Christianos*) pro merito delictorum etiam supplicia statuas. Illud mehercule magnopere curabis, ut si quis calumniæ gratiâ quemquam horum postulaverit reum, in hunc pro sui nequitiâ suppliciis severioribus vindices. *Epist. Adrian. ad Minut. Fund. Proc. Asiæ. Apud.* EUSEB. *Hist. lib.* 4. *cap.* 9.

voient les contraventions des Fidéles aux Ordonnances de l'Empire.

Sur les traces d'Adrien, Tite Antonin qui lui succéde, frappé de l'innocence des Chrétiens, depuis si long-tems exposez aux fureurs de la calomnie, leur accorde sa protection. Il écrit pour eux à tous les peuples de l'Asie, traite d'*impiété* (a) la violence des *persécuteurs*, confirme le Rescript d'Adrien, si équitable contre les délations, & défend qu'on inquiéte les Chrétiens, dont le seul crime sera de l'être. Sous son régne le même ordre est porté aux Athéniens, aux Thessaloniciens, à ceux de Larisse dans la Thessalie, & à tous les Grecs. Julien lui-même admire la conduite innocente des Galiléens (c'est ainsi qu'il nous appelloit.) Il fait rougir le Paganisme par le contraste de ses mœurs & des nôtres; il propose la modestie, la charité, la candeur, le zéle de nos Ministres, en exemple aux pontifes de ses idoles. Le Sophiste Libanius donne aux Chrétiens le titre glorieux d'*amis de Dieu*. Tant il est vrai que l'Eglise, quoiqu'obscure & désolée dans ses premiers tems, répandoit par ses vertus un éclat qui montroit visiblement l'origine sainte dont elle est sortie! C'étoient les Philosophes, c'étoient les Gouverneurs, c'étoient les Princes qui lui rendoient cette justice, quoiqu'ils fussent eux-mê-

JULIAN. *Epist. ad Arsac. Pontif. Galat.*

OROS. *lib.* 7. *c.* 4.

(a) Sed vos confirmatis sententiam eorum quos persequimini, dum aiunt vos impios & sine Deo esse... .... Quod si quis perseverat hujuscemodi hominibus absque ullo crimine movere negotia, ille quidem qui delatus pro hoc nomine fuerit, absolvatur, etiamsi probetur id esse quod ei objicitur, Christianus. Is autem qui crimen obtendit, reus pœnæ ipsius quam objecit, existat. *Epist. T. Anton. ad Asiam. Apud.* EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 4. *cap.* 13.

mêmes livrez à l'erreur, & Dieu l'a voulu ainſi, pour ne point laiſſer ſon œuvre ſans témoignage évident, pour condamner le Monde par les puiſſances du Monde, & pour fermer la bouche à ces hommes téméraires qui oſeroient ſoûtenir un jour, que la foy n'a pour elle que des autoritez ſuſpectes.

Je ne parlerai point ici des rapides progrès que fit l'Évangile en naiſſant, de l'aveu même (*a*) de ceux qui alors nous haïſſoient le plus; je veux bien ne rien dire encore de ce nom-

(*a*) Interim uſque eò ſceleratiſſimæ gentis conſuetudo invaluit, ut per omnes jam terras recepta ſit. Victi victoribus leges dederunt. SENEC. *Apud.* AUGUST. *de civit Dei lib.* 9. *cap.* 11.

Atque utinam nunquam Judæa ſubacta fuiſſet
Pompeii bellis, Imperioque Titi!
Latius exciſæ gentis contagia ſerpunt
Victoreſque ſuos Natio victa premit. RUTIL. *Itiner.*

Judæos impulſore Chreſto aſſiduè tumultuantes Româ expulit. SUET. *in Claud. c.* 25.

Ergo abolendo rumori Nero ſubdidit reos, & quæſitiſſimis pœnis afficit quos vulgus Chriſtianos appellabat. . . . . Igitur correpti qui fatebantur, deinde in judicio eorum multitudo ingens, haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis conjuncti ſunt. Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi aut flammandi, atque ubi defeciſſet dies in uſum nocturni luminis uterentur. . . . . Unde quamquam adverſus ſontes, & noviſſima exempla meritos, miſeratio oriebatur; tanquam non utilitate publicà, ſed in ſævitiam unius abſumerentur. C. TACIT. *Ann. lib.* 15. *c.* 44.

Κἀν τῷ αὐτῷ ἔτει, ἄλλους τε πολλοὺς, καὶ τὸν Φλάβιον Κλήμεντα ὑπατεύοντα καίπερ ἀνεψιὸν ὄντα, καὶ γυναῖκα καὶ αὐτὴν συγγενῆ ἑαυτοῦ Φλαβίαν Δομέτιλλαν ἔχοντα, κατέσφαξε ὁ Δομετιανός. ἐπηνέχθη δὲ ἀμφοῖν ἔγκλημα ἀθεότητος. ὑφ' ἧς καὶ ἄλλοι τῶν Ἰουδαίων ἤθη ἐξοκέλλοντες πολλοὶ κατεδικάσθησαν καὶ οἱ μὲν ἀπέθανον, οἱ δὲ τῶν γοῦν οὐσιῶν ἐστερήθησαν. ἡ δὲ Δομίτιλλα ὑπερωρίσθη μόνον εἰς Πανδατέρειαν. DIO. *lib.* 67. *ex* XIPHIL.

nombre immenſe de Martyrs, qui mouroient en atteſtant les miracles qu'ils avoient vûs, & dont les Annales ſincères des Payens n'ont pû ſe taire. J'en ait dit aſſez ailleurs, & pour ſurcroit on peut jetter les yeux ſur les Auteurs que je cite en notes. Mais ce que je ne puis omettre, eſt la confeſſion de Mahomet; * & de ſes ſectateurs ſur les Faits de l'Evangile. Sans compter une partie de nos Myſtères, dont ils s'interdiſent le doute, en ont-ils eu jamais ſur la plûpart des miracles de Jeſus-Chriſt ? N'eſt-ce pas au contraire parce qu'il en a fait ſans nombre, que Mahomet l'a honoré comme le prophéte envoyé de Dieu, & qu'en pluſieurs endroits il le nomme le Meſſie ? L'Alcoran n'eſt plein que du récit de ſes merveilles ; ce n'eſt en un ſens que notre Hiſtoire défigurée, reconnoiſſable pourtant en ce qu'il a fallu, malgré ſoy, emprunter de l'Evangile pour ne pas démentir le cri de la Tradition. Que dis-je? Au-delà des Faits de notre Hiſtoire, mille autres également prodigieux ſont rapportez par le faux Prophéte des Arabes, & à la gloire de Jeſus-Chriſt, ou de ſes Diſciples. Ces Faits ſurajoûtez ne ſont que des fables, & des viſions, je le ſçai bien. Mais ces fables, tirées de l'Evangile de ſaint Barnabé, & de quelques autres ouvrages apocryphes, ces contes reçûs & donnez comme vrais par des hommes, qui d'ailleurs ſe déclarent nos ennemis, ne prouvent que mieux la certitude de nos Actes, & combien l'évidence a forcé d'y ſouſcrire. J'ai donc en rigueur démontré ce que je voulois, & il eſt vrai que les Faits de l'Evangile ſont avoüez par ceux que l'interêt engageoit à les nier.

LIV. I. CHAP. XI.

JUVEN. *Satyr.* 1. & 8. ULPIAN.

* *Voyez.* CHARDIN. *Voy. de Perſe*, *tom* 10. p. 44 & 48. HERBELOT. *Biblioth. Oriental.* M. DE LA MONNOYE. *Remarques ſur le Menagian.* RELAND. *not. in Compend. Theol. Mahomet. Azoara.* 5. 12. *Azoara.* 29. *Azoara.* 13.

Eclair-

LIV. I.
CHAP. XI.

Eclairciſſement ſur le témoignage que Joſéphe rend à Jeſus-Chriſt dans les Antiquitez Judaïques. liv. 18. chap. 4.

EUSEB. *Dem. Evang. l. 4. c. 25. Id. Hiſt. Eccleſ. lib. 1. c. 11.* HIERON. *de Script. Ec. in Joſeph. Sophro. de Script. Eccl.* RUFFIN. *Hiſt. Eccl.* ISID. PELUS *lib. 4. Epiſt. 224.* SOZOM. *l. 1. c. 1.* CEDREN. *Hiſt. Com.*

LE paſſage de Joſéphe que j'ai cité dans ce chapitre, l'a été par Euſebe, & il importe, en commençant d'obſerver que cet Ecrivain, célébre vivoit au troiſiéme ſiécle, & que Joſéphe étoit mort dans le ſecond. Intervalle, comme l'on voit, bien moins grand qu'on ne ſe l'imagine d'ordinaire, ou qu'on n'affecte de le repréſenter. Le même texte eſt rapporté par S. Jérôme, par Sophronius, par Ruffin, par Iſidore de Damiéte, par Sozoméne, par Cédréne, par Nicephore Calliſte, par Suidas; & tous ces graves Auteurs l'ont reçu & donné comme vrai. Cependant puiſqu'on l'a ſoupçonné dans les derniers temps, & qu'au mépris de tant d'autoritez, quelques * Savants croyent encore qu'il a été inſéré par une fraude pieuſe dans l'Hiſtoire de Joſéphe, il eſt à propos que j'éclairciſſe ici le fond de la difficulté. On verra par ce que je vais dire, ſi j'ai tort de me ranger du parti de ceux qui ſoûtiennent l'authenticité du paſſage en queſtion. Je promets, ſurtout, de ne rien omettre de cequi peut être de quelque importance dans ce qu'on nous oppoſe.

Premiérement, tous les Auteurs que je viens d'appeller en garantie avoient chacun des copies particuliéres de Joſéphe, puiſqu'ils écrivoient en des ſiécles, & en des lieux différents; les uns dans la Gréce, l'autre dans la Paleſtine, & celui-là dans l'Egypte. Leurs éxemplaires étoient uniformes cependant. Et encore aujourd'hui, ſoit que l'on

l'on consulte les imprimés, soit qu'on examine cequi nous reste de manuscrits de Joséphe, il ne s'en trouve pas un, je dis un, quelque antiquité qu'il ait, où le texte, dont nous parlons soit omis. Que veut dire cet accord géneral? N'est-il pas du moins une forte présomption, s'il n'est même, & en rigueur, une preuve décisive? Quoi! la fraude seroit universelle, & nul exemplaire ne lui auroit échappé? Dans cette foule de manuscrits épars, il ne s'en trouveroit aucun qui aidât à dévoiler le mystère? Un livre si estimé, si répandu, auroit éprouvé partout la même falsification? En vérité il faudroit être bien épris du paradoxe, pour se résoudre à protéger de telles hypothéses. De tout temps l'authenticité d'un texte, comme en toute autre matiére de fait, a dépendu de la déposition uniforme des Auteurs. La critique ne connoît point d'autre régle dans ses jugemens, & on ne peut en imaginer une moins faillible. Or j'ai fait voir la foule des Ecrivains s'accorder à maintenir la vérité du passage dont il s'agit; je les ai tous nommez, les principaux au-moins. Qu'est-ce donc qu'il est raisonnable de demander, ou de souhaiter au-delà? *S'il étoit permis*, disoit judicieusement Socin, & plût-à-Dieu qu'il eût parlé toûjours avec la même sagesse! *s'il étoit permis de mettre en doute la vérité d'un passage qui se trouve constamment dans tous les exemplaires, & dans tous les Manuscrits, il n'y en auroit pas un seul dont on ne pût raisonnablement se défier.* Principe, en effet, si peu contestable, que pour quiconque l'abandonne, toute certitude historique est détruite. Ebranlez une fois la preuve qui résulte de la parfaite conformité des manuscrits, pour la vé-

LIV. I. CHAP. XI.

Socin. de Eccles. ad finem.

vérité d'un paſſage, que reſtera-t-il de conſtant ? L'Ecriture elle-même ſe ſauvera-t'elle de tout ſoupçon ? De tous les textes qu'elle contient, en ſera-t'il un, je dis des plus fondamentaux & des plus déciſifs, dont la ſincérité ne puiſſe devenir douteuſe? Car s'il eſt attaqué, que direz-vous pour le défendre, que je ne puiſſe dire de même pour celui de Joſéphe ? C'eſt, répondrez-vous, que les éxemplaires où ſe lit ce dernier paſſage, ne ſont pas d'une grande ancienneté. D'abord, vous vous trompez. Il y en a de quatre, de cinq, de ſix & de ſept cens ans. Mais où en trouverez-vous de l'Ecriture qui remontent beaucoup plus haut? Et quand il y en auroit de mille ans, comme je n'en doute pas, qui m'empêchera de vous demander ſi ceux qui étoient encore plus anciens contenoient les mêmes paſſages, & ſi les éxemplaires de mille ans ſont les copies fidéles des éxemplaires des temps Apoſtoliques? Qu'aurez-vous alors à me répondre, qu'auſſitôt je ne le tourne contre vous-même? Il eſt donc clair qu'en rejettant le témoignage de Joſéphe, juſtifié par tous les manuſcrits qui ſubſiſtent dans le monde Chrétien, vous authoriſez le premier téméraire à rejetter auſſi tous les paſſages qui lui déplairont dans les livres ſaints.

Ce n'eſt point tout. Si l'on continue de diſputer aux manuſcrits de Joſéphe leur ancienneté, je dis que nous en avons de dix, de treize, & de quatorze cens ans. Où ſont-ils? Sous les yeux mêmes des contradicteurs, & dans les ouvrages du quatriéme & du cinquiéme ſiécle où ſe trouve le paſſage conteſté. C'eſt qu'au fond, toute citation dans un livre ancien, faite par un Auteur éclairé, grave, & non ſuſpect, a plus de poids que n'en

au-

auroit l'éxemplaire même dont elle seroit tirée. En demandez-vous la preuve ? Je la donne. Un éxemplaire, quel qu'on le suppose, peut avoir été écrit par un copiste ou négligent, ou infidéle, & peut n'avoir eu, par cela même, aucun crédit dans son temps. Il n'en est pas ainsi d'un Auteur judicieux, lorsqu'il extrait d'un manuscrit quelque passage, pour l'incorporer dans ses propres écrits. En ce cas, l'adoption qu'il en fait, démontre & que le texte qu'il cite est effectivement dans le manuscrit, & qu'il croit ce texte véritable. Nous avons donc alors le manuscrit avec sa citation ; dans la citation le sentiment particulier de l'Auteur qui la fait, & tout ensemble le sentiment du public sous les yeux duquel elle est faite. Par conséquent tout consiste à prouver ici que le passage de Joséphe étoit lû dans son livre par les grands Auteurs du quatriéme & du cinquiéme siécle. Or cette preuve, je l'ai donnée plus haut. La question devroit donc être finie, & l'affaire consommée.

Je tire ma seconde présomption de deux autres endroits de Joséphe. Dans l'un il parle avec éloge de Jean-Baptiste, dont il croit que le meurtre fut vangé par les victoires que le Roi des Arabes remporta sur les troupes d'Hérode. Dans l'autre, il dit un mot de la mort de saint Jacques, qu'il nomme le *frere de Jesus appellé le Christ*. Je demanderai donc ce qu'on remarque de si singulier, de si extraordinaire dans le texte en question, pendant qu'on ne trouve rien que de naturel dans ceux-ci. Est-ce que l'Histoire de Jesus-Christ ne tenoit pas un rang aussi considérable que celles de saint Jean, & de saint Jacques, parmi les événemens de la Nation? Est-ce que Jo-

JOSEPH. *Antiq. l.* 20. *cap.* 8. *Idem. de Bello jud. lib.* 2.

Τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου Χριστοῦ.

LIV. I. CHAP. XI. Joséphe pouvoit ignorer ce que toute la terre sçavoit, ce qui avoit tant agité les esprits, & ce qui étoit encore si récent ? Personne n'osera le dire ; par conséquent on ne peut faire contre ce texte que de vaines & frivoles difficultez. Ecoutons cependant celles qu'on lui oppose.

On dit d'abord qu'Eusébe est le premier qui l'ait cité ; & sur ce fondement on le soupçonne de l'avoir inventé, par excès de zéle pour la cause de l'Evangile.

Est-ce bien sérieusement qu'on parle de la sorte ? Je ne le puis croire ; & cependant je réponds, moins par égard pour une accusation si hazardée, si peu décente, que pour ne rien passer sans l'éclaircir. J'observe donc qu'à prendre la supposition telle qu'on la fait, ce n'est point assez de dire qu'Eusébe étoit un imposteur, il faut le regarder comme le faussaire le plus maladroit, & le fourbe le plus insensé qui fut, & qui sera jamais. Car, de grace, de quoi s'agissoit-il ? De donner pour sincére un texte supposé. Mais encore à quel Auteur falloit-il l'attribuer ce texte ? Ce n'étoit pas à un homme inconnu, sans réputation & sans éclat. C'étoit à l'Historien de la plus grande renommée ; à un Historien dont les premiers Ecrits avoient été placez avec distinction dans la Bibliothéque Impériale ; à un Historien que Vespasien & Tite avoient honoré d'une statuë dans Rome. Il falloit l'attribuer à un Ouvrage que les Chrétiens, que les Juifs, que les Grecs avoient sans cesse entre les mains, & que ces derniers ne pouvoient se rassasier de lire. Supposons donc qu'Eusébe eût eu la folle pensée d'introduire dans son exemplaire du livre *des Antiquitez*, le passage que nous

HIERON. *de Script. Eccl.*

y voyons, apprenez-moi par quel hazard ce même passage, né sous la main de l'Evêque de Césarée, seroit allé comme de lui-même, se placer, je ne dis pas seulement dans les manuscrits de tous les Chrétiens, quoique ce fût déja beaucoup, je dis dans ceux des Juifs, & des Païens mêmes.

Il y a plus. Ce n'est pas dans un de ses livres seulement, c'est dans plusieurs qu'Eusébe cite les célébres paroles de Joséphe. Il les rapporte dans sa *Préparation Evangélique*, & dans son *Histoire Ecclésiastique*. Or elles sont, dans ces deux Ouvrages, citées différemment, non quant à la substance de la pensée, mais quant à l'ordre & à l'arrangement des termes. Un imposteur si peu habile qu'on le suppose, se seroit-il permis ces négligences & ces variations? Combien plus un esprit supérieur, tel que l'étoit Eusébe, & consommé dans l'art d'écrire, se les seroit-il défendues, s'il s'étoit abbaissé jusqu'à une imposture? De cette diversité de leçons que faut-il donc conclure, sinon qu'Eusébe avoit retenu le passage de Joséphe, qu'ensuite le citant de mémoire, il lui arrivoit de substituer un mot à un autre mot synonyme, & de supposer que ses lecteurs, à qui le même texte étoit familier, n'incidenteroient pas sur l'expression, & ne s'arrêteroient qu'à la force du sens?

Non, disent des critiques plus modérés, & plus raisonnables, nous n'imputons point à Eusébe une falsification indigne d'un si grand homme, nous ne l'accusons que d'une méprise. Il avoit lû le passage qui est en dispute aujourd'hui; ce point est hors de doute. Mais il est apparent que c'étoit dans un Ecrivain différent de Joséphe; & ce qui por-

LIV. I. CHAP. XI. te à le croire, c'eſt que Photius parlant de Caïus, prêtre de Rome, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, dit qu'il étoit auteur d'un Ouvrage que quelques-uns attribuoient à Joſéphe, & dans lequel il étoit parlé de Jeſus-Chriſt avec toute la dignité conforme à la grandeur de l'objet. Euſébe aura donc pû s'y tromper, & ſelon l'erreur qui régnoit alors, mettre ſur le compte de l'hiſtorien Hébreu le texte qui n'appartient originairement qu'au prêtre dont parle Photius. Par cette explication naturelle & ſimple, la bonne foi d'Euſébe eſt à couvert: il ne ſera coupable que d'une erreur de mémoire, erreur la plus légére de toutes, & aſſûrément bien pardonnable à un homme dont il paroît que les lectures étoient immenſes.

PHOTIUS *Biblioth. art.* 48.

Je ſçai qu'il arrive quelquefois aux Auteurs de confondre, quoiqu'innocemment, les livres qu'ils citent, & je ne prétens pas non plus qu'Euſébe ait été toûjours exempt de ce mécompte. Mais je dis que pour l'en convaincre ici, la ſeule allégation d'une poſſibilité ne ſuffit pas; qu'il faudroit vérifier par le livre même qu'il cite, que l'endroit qu'il en rapporte n'eſt point dans ce livre, & qu'il ſe trouve dans un autre. Or c'eſt ce que perſonne ne ſçauroit montrer à l'égard de la citation d'Euſébe. Le texte de Joſéphe qu'il produit, eſt dans Joſéphe, & nous ne craignons pas de défier que l'on nomme un ſeul Auteur ancien, ou moderne, qui ſoûtienne l'avoir vû dans quelque autre Ecrit original. Cette remarque, fût-elle unique, eſt déciſive.

Inutilement, & pour embroüiller la queſtion du monde la plus ſimple, on nous parle d'un Caïus, prêtre de Rome, dont quelques-

uns

uns confondoient l'ouvrage avec celui de Joséphe. Rien n'eft plus frivole que cette reffource. Caïus n'avoit point écrit de livre intitulé : *les Antiquitez Judaïques*. Celui qu'il avoit compofé avoit pour titre : *Livre de l'Univers*, & Photius ne marque point qu'il eût paru fous le nom de Joféphe. Il dit feulement qu'étant fans nom d'Auteur, on l'attribuoit, les uns à faint Juftin, les autres à faint Irénée, & quelques-uns à Joféphe ; ceux-ci, continue-t'il, fondez feulement *fur la conformité du ftile* qu'ils croyent appercevoir entre l'Hiftorien Juif & l'Auteur anonyme. Quel rapport y a-t'il de cette variété, de cette incertitude de fentimens, à l'affirmation pofitive d'Eufébe dont voici les termes : *Puifque Joféphe né de l'ancienne race des Hébreux, a rapporté dans fon hiftoire ces témoignages de Jean-Baptifte & de Jefus-Chrift nôtre Sauveur, quel azile peut-il refter aux impofteurs qui ont ofé écrire contr'eux ; & comment pourront-ils éviter qu'on ne les convainque d'impudence?* Un homme qui parloit ainfi, fe feroit-il expofé à voir retomber fur lui-même la condamnation qu'il portoit contre les autres, en attribuant à Joféphe l'ouvrage d'un Chrétien ? Il étoit donc bien fûr de la fidélité de fa citation, & d'autant plus affûré, qu'il avoit pour garants tous les exemplaires des *Antiquitez Judaïques* qui éxiftoient alors. Après tout que pouroit-on conclure des paroles de Photius, finon que quelques-uns penfoient que le *Livre de l'Univers* étoit un ouvrage de Joféphe? Mais s'enfuit-il de là que Joféphe ne foit pas l'Auteur des *Antiquitez*, & qu'il n'y ait pas placé le texte en queftion ? Nul homme raifonnable ne peut tirer cette conféquence. Eufébe a donc pû extraire le paffage des *Anti-*

LIV. I. CHAP. XI.

PHOTIUS *ubi fupra.*

quitez de Joséphe, quand même on voudroit supposer que celui-ci étoit encore le véritable Auteur du *Livre de l'Univers*.

Venons à quelque chose de plus fort en apparence. D'où vient que les premiers Peres qui ont tant écrit contre les Juifs, un saint Justin, un Tertullien, un saint Cyprien, n'ont jamais employé contre leurs adversaires un texte si victorieux ? D'où vient que Photius lui-même ne l'a pas cité? D'où vient que Joséphe fils de Gorion n'en dit rien dans l'abrégé qu'il a fait des *Antiquitez Judaïques*? D'où vient surtout que nonseulement Origéne se tait sur ce passage, mais qu'il avance en termes exprès (a) que *Joséphe n'a pas reconnu que Jesus fût le Messie*. Un silence si général de la part des premiers, un déni si formel de la part de celui-ci, ne sont-ils pas la preuve constante d'une supposition trompeuse ?

Je dis que non, & j'ajoute que s'il faut découvrir ici quelque vestige de fraude, ce n'est pas, comme on le veut, dans l'insertion du texte, mais dans la radiation que les Juifs en firent peu après le siécle de Joséphe. Baronius l'a fait voir en produisant l'exemplaire ancien d'un Juif qui raya ce passage, en traduisant Joséphe de Grec en Hébreu. Casaubon a voulu depuis révoquer ce fait en doute ; mais le manuscrit qui subsiste encore dans la Bibliothéque du Vatican, a justifié Baronius, & confondu le soupçon téméraire de Casaubon. Telle en effet a toujours été la coûtume hon-

BARON. *Annal. ad annum Christ.* 34. *art.* 226.
CASAUB. *Exercit. adv. Ann.* BARON. *Exercit.* 16.

(a) Καί τοίγε ἀπιστῶν (Ἰώσηπος) τῷ Ἰησοῦ ὡς Χριστῷ. ORIG *lib* 1. *cont Cels pag.* 35.
Ἰησοῦν ἡμῶν οὐ καταδεξάμενος εἶναι Χριστόν. *Idem. Comment. in Matth. pag.* 22. *vers.* 55.

honteuse des Juifs ; ils ont sans scrupule retranché dans les Auteurs ce qu'ils y ont vû de nuisible à leur cause, & le reproche leur en a été fait dès l'origine de l'Eglise. Faut-il donc être surpris que les premiers Apologistes de la foy n'ayent point cité ce qu'ils n'ont pû voir, trompez par les versions informes que répandoient les Juifs?

LIV. I. CHAP. XI.

JUST. *Dial. cum Tryph.* EUSEB. *Hist. Hist. Eccl. l. 4.* HACKSPAN. *De usu libror. Rabb. c. 1.*

Je ne me renfermerai pas toutefois dans cette unique réponse, quelque solide qu'elle soit, & j'en offre deux autres plus directes encore. J'établis la premiére sur la fausseté du principe même que suppose l'objection. Où a-t-on rêvé, en effet, qu'un passage clairement énoncé dans un Auteur ancien, n'est pas incontestablement de lui, à moins qu'il n'ait été cité par d'autres Auteurs? Où a-t-on pris qu'une citation faite par un homme respectable, ne fait pas preuve, si cette citation ne se trouve déja faite par un écrivain antérieur? Où a-t-on imaginé enfin, qu'un passage n'est pas réellement dans un livre où de graves Auteurs prétendent l'avoir puisé, si ceux qui pouvoient employer ce texte avec succès dans les matieres qu'ils ont traitées, n'en ont pas fait d'usage? Si ces principes sont faux, comme ils le sont évidemment, c'est donc abuser de la raison que de contredire la vérité du passage de Joséphe, seulement parce que saint Justin, & quelques autres, avant Eusébe, ne l'ont point cité dans leurs ouvrages.

En second lieu, je soûtiens après M. de Valois, que saint Justin, quoiqu'il connût le texte contesté, ne devoit pas s'en servir dans sa fameuse dispute avec Tryphon, & voici pourquoi. L'autorité de Joséphe n'eût été d'aucun poids auprès du Juif. Il le regardoit com-

VALES. *observat. in* EUSEB. *lib. 1. c. 2.*

LIV. I. CHAP. XI.

comme trop moderne pour déférer à son témoignage; & d'ailleurs sa personne étoit odieuse à la Synagogue. On ne l'y voyoit que comme un faux frére livré à la faveur des Princes, comme le corrupteur des Ecritures, comme une espece d'apostat, dont la Religion flotante changeoit de forme & de maximes au gré de la politique. S'appuyer du suffrage d'un tel Auteur, ç'auroit donc été plûtôt une source de nouvelles contestations, que le moyen abrégé de finir les premiéres.

Une raison plus décisive, c'est qu'il étoit convenu entre saint Justin & Tryphon, que de part & d'autre on n'employeroit dans la dispute que l'autorité de l'Ecriture. Il falloit donc se contenir dans ces bornes; & c'est pourquoi saint Justin n'en sortit pas. *Je ne veux vous produire*, disoit-il au Juif, *que des preuves tirées des Livres saints*. & peu après cet engagement Tryphon lui dit: *je n'aurois pas daigné vous écouter, si vous ne vous étiez attaché à puiser tous vos raisonnemens, & toutes vos preuves dans l'Ecriture*. Que le lecteur juge à présent de la solidité de l'objection fondée sur le silence de saint Justin; car ce qu'elle ajoûte sur celui de Tertullien, & de saint Cyprien, se trouve également détruit par ma réponse. Ces deux grands hommes n'ont combattu le Judaïsme qu'avec les seules armes que leur fournissoient les Ecritures. Leur méthode est la même que celle de saint Justin, & il est inutile que je m'occupe à le prouver. Quiconque est tant soit peu versé dans la lecture de leurs Ouvrages, sçait qu'ils ne sont qu'une suite de textes des livres saints. On pensoit alors que leur évidence n'avoit pas besoin d'appuis étrangers: le Juif & le Chrétien étoient unanimes sur cet article.

JUST. Dial. cum Triph. pag. 243. Ibid. pag. 277.

Il est vrai qu'Origéne a dit que Joséphe *n'avoit pas reconnu Jesus pour le Christ*. Mais ces paroles bien entendues ne nous sont pas aussi contraires qu'on le pense. Une attention, même légére, suffit pour en découvrir le vrai sens. *Reconnoitre* Jesus pour le Christ, peut signifier: *déclarer* qu'il est le Messie; ou bien: *recevoir* Jesus comme Messie. Or c'est dans ce dernier sens qu'Origéne a dit de Joséphe qu'il n'avoit pas *reconnu Jesus pour le Christ*. Et ce qui le prouve, c'est, comme l'observe un sçavant Ministre, que le mot Grec * dont Origéne s'est servi, marque proprement une adhésion intérieure & cordiale, un attachement fort, & comme une maniére d'embrasser. Aussi pour rendre la même idée, Théodoret employe la même expression. Joséphe (*a*) *n'avoit pas*, dit-il, *embrassé la Religion Chrétienne*. Encore le terme est-il plus énergique dans Origéne pour l'acception que je lui donne, qu'il ne l'est dans Théodoret, ainsi que ceux qui sçavent le Grec pourront le voir en comparant les textes de l'un & de l'autre. Or s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que Théodoret parlant de Joséphe, a voulu seulement dire de lui, qu'il n'avoit pas fait profession ouverte de l'Evangile, & qu'il avoit jusqu'à la fin persévéré dans le Judaïsme, pourquoi ne pas expliquer Origéne dans le même sens? Des expressions pareilles ne demandent-elles pas qu'on les interpréte de même, quand il n'y a rien ni dans ce qui les précéde, ni dans ce qui les suit, qui détermine à une idée contraire. Enfin, dès que la maniére dont Théodoret s'est exprimé, n'est

LIV. I. CHAP. XI.

M. MARTIN *Pasteur d'Utrecht.*

* *καταδεξάμενος.*

(*d*) Τὸ μὲν Χριστιανικὸν ὁ δεξάμενος κήρυγμα. THEODORET *Comment. in Daniel. ad finem.*

LIV. I. CHAP. XI. n'eſt pas une raiſon de croire que le paſſage controverſé ne fût pas de ſon temps dans le livre de Joſéphe, puiſqu'Euſébe, & ſaint Jérôme l'y avoient lû bien auparavant, & qu'Iſidore qui vivoit dans le même ſiécle, l'a rapporté tout entier, pourquoi voudroit-on qu'il ne fût pas dans les *Antiquitez Judaïques* au temps d'Origéne, lui qui n'a parlé que comme Théodoret, & qui dit ſeulement que Joſéphe n'avoit pas *embraſſé* Jeſus-Chriſt comme Meſſie, c'eſt-à-dire qu'il n'avoit pas abandonné la Synagogue pour ſe ranger du parti de l'Egliſe? Il faut être ou bien habile, ou bien prévenu pour trouver des différences dans des choſes ſi ſemblables. A l'égard de Photius, l'objection qui ſe tire de ſon ſilence eſt ſans force. Sans dire ici, qu'il a pû tomber ſur une de ces traductions imparfaites dont j'ai parlé plus haut, c'eſt un point inconteſtable qu'il n'a jamais eû deſſein de donner l'analyſe complette des *Antiquitez Judaïques*. L'article où il en parle n'a rapport qu'à quelques traits de l'hiſtoire d'Hérode. Que nos adverſaires ſe donnent la peine de le relire, ils verront ſi je cherche à les tromper. Si donc Photius n'a recueilli de Joſéphe que quelques parcelles de ſes derniers livres, il faut ou dire que ſon ſilence ne prouve point la ſuppoſition du texte en queſtion, ou ſoûtenir que les quatorze premiers livres des *Antiquitez* dont il ne dit rien, ſont faux & ſuppoſez. Conſéquence ſi ridicule que je me garderai bien d'en faire l'affront à perſonne. Encore ſi Photius s'étoit fait une Religion de ne rien dire ſur les *Antiquitez Judaïques* qui n'en fût fidélement extrait, la difficulté que je réfute en ſeroit moins frivole. Mais quelqu'un ignore-t-il que ſur l'article de Joſéphe,

PHOT. cod 138.

il se permet d'ajoûter & de retrancher, plûtôt en historien qui raconte ce qu'il sçait d'ailleurs, qu'en abréviateur exact qui se renferme dans les bornes de l'Ouvrage qu'il réduit? Ainsi pour en donner quelques éxemples, de tout cet excellent livre où sont exposés mille faits remarquables du Peuple de Dieu, il n'en rapporte que la succession des Pontifes dans la famille d'Aaron, & quelques traits de l'histoire d'Hérode; ces traits mêmes, placés par l'original dans l'ordre des temps, il les dérange, il les confond, & les séme d'anachronismes perpétuels. Ainsi encore il dit d'Hérode: qu'il étoit fils d'Antipater & de Cypris, que sous son régne Jesus-Christ nâquit d'une Vierge, & qu'à son occasion, une multitude d'enfans innombrable périt à Bethléem. Assurément aucune de ces circonstances ne se lit dans Joséphe, & Photius les rapporte de lui-même. Qu'il me soit donc permis de faire ce raisonnement. S'il faut regarder comme supposé dans Joséphe tout ce qui n'est pas rapporté de lui dans Photius, il faut par la même raison, attribuer à Joséphe tout ce qu'en rapporte son abbréviateur. Or, je viens de montrer que Photius, dans l'extrait de Joséphe, parle de la naissance miraculeuse de Jesus-Christ, & du meurtre des enfans immolez aux défiances d'Hérode. Ce sera donc une nécessité de conclure que ces faits sont tirés de la narration de Joséphe. C'est à ceux qui nous attaquent à se consulter sur cette alternative. S'ils nient qu'on doive admettre tout ce que dit Photius, & s'ils prétendent qu'on doit seulement rejetter ce qu'il ne dit pas, ils sont injustes, ou peu conséquens. S'ils avoüent le principe, il se tourne contre eux-mêmes, & les voilà contraints d'accor-

LIV. I. CHAP. XI. der au-delà de ce que je demandois. Ce raisonnement est de M. Huet, & j'ignore ce qu'on pouroit opposer à l'évidence où l'a mis ce sçavant homme. Après tout, il ne s'agit pas ici de ce que Photius a crû, ou de ce qu'il n'a pas crû sur la vérité du texte en question. Car de quelle importance peut-être, sur ce point, un Auteur du neuviéme siécle? On demande si le passage est de Joséphe, ou s'il ne l'est point. Photius ne dit pas qu'il ne le soit point: Eusebe, Ruffin, & saint Jérome, Sophronius, Isidore, Sozoméne disent qu'il est de lui, & ils le citent en preuve contre les Juifs. De quel côté nous rangerons-nous? De celui de Photius qui ne parle pas? Ou de celui de tant & de si célébres Auteurs qui déclarent que le texte est véritable, & qui déposent qu'ils le lisent dans Joséphe même? En vérité le parti n'est pas douteux, & je ne puis croire qu'on hésite sincérement à le prendre.

HUET. *Dem. Evang. prop.* 3. *art.* 12.

Quant à Joséphe fils de Gorion, ce qu'il a dit, & ce qu'il n'a pas dit, ne doivent inquiéter personne. De quel poids sçauroit être un Auteur qui ne vivoit qu'au cinquiéme, ou même au sixiéme siécle, & qui pourtant cherchoit à se confondre avec le célébre Joséphe? Quiconque est convaincu de fraude en un article, demeure au moins suspect sur les autres. Ne parlons donc plus de lui.

BARON. *Annal.* SCALIGER. *Elench. Trihær. c.* 4.

Au fonds est-il vraisemblable, est-il même concevable qu'un Juif, un Juif de race sacerdotale, un Juif de la secte Pharisienne, ait pû dire & écrire que *Jesus étoit le Christ*? Sa naissance, son rang, son caractère, sa Religion lui permettoient-ils une expression si forte, & si Chrétienne?

J'avoüe, pour moi, que je ne ressens dans cet-

cette objection que sa foiblesse, & rien de plus. Ces paroles: *Jesus étoit le Christ:* sont en effet susceptibles de deux sens. Elles peuvent signifier que Jesus étoit le vrai Messie, annoncé par les Prophétes, & attendu par les Juifs; ou bien, qu'il avoit la réputation de l'être, & que chacun le connoissoit alors sous le nom de *Christ*. Je conviens sans peine que Joséphe a pû ne pas parler dans le premier sens; je le passe: au moins en attendant que je m'explique plus à fond. Mais quel inconvenient trouvez-vous à le faire parler dans le second sens, & d'une maniére conforme à l'opinion d'autrui? Rien n'est plus naturel, ce me semble, que de désigner un homme par l'idée que les autres se sont faite de lui, sans que les autres puissent conclure qu'on en a soi-même une semblable idée. Il y a mille éxemples de cet usage, & ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Histoire en présente sans nombre sur le fait même dont nous disputons. Lisez Suétone, Tacite, Pline le jeune, Celse, Lampride, Porphyre, Julien &c. Vous les verrez tous donner à Jesus le nom de *Christ*. Pensoient-ils qu'il le fût? Non assurément. Mais ils employoient pour s'exprimer, le terme le plus connu, & il étoit devenu familier dès la fin du siécle même où vivoit Joséphe. Rejetter le passage comme supposé, précisément parce que Jesus y est appellé *Christ*, ce seroit donc abuser de la critique, ce seroit s'obstiner à prendre un texte dans un sens rigoureux qui est ici le faux, & négliger celui qui est le simple & le vrai. Quand Joséphe a dit: *il étoit le Christ*, ses paroles sont donc l'équivalent manifeste de celles-ci: il étoit *appellé* le Christ. Rien n'est plus commun aux Auteurs, & en général

LIV. I. CHAP. XI. ral à tous les hommes, que ces sortes d'*Ellipse* ou de suppression, & le langage ne seroit plus qu'une suite d'équivoques, si l'on n'étoit instruit à suppléer ces sousententes perpétuelles. Par éxemple, lorsque Jesus-Christ fut condamné, Pilate fit attacher au haut de la croix cette inscription: *Jesus de Nazareth Roi des Juifs*. Que répondroit-on à celui qui, sur le fondement de cette inscription, voudroit soûtenir que Jesus-Christ étoit Roi des Juifs, & reconnu pour tel par la Nation entiére? Ne lui diroit-on pas qu'il prend les termes dans une rigueur trop littérale; qu'ils n'étoient pas l'énoncé fidéle des vrais sentimens de Pilate, qu'il y faut sousentendre quelques expressions, & concevoir le texte, comme s'il portoit: *Jesus de Nazareth* qui s'est dit le *Roi des Juifs*? Cette réponse seroit naturelle. Or, je soûtiens que Joséphe a pû dire de Jesus qu'il étoit *le Christ* ou le Messie, dans le même sens que Pilate l'a reconnu pour le Roi des Juifs. C'est-à-dire que tous deux, sans égard à leur opinion propre, se sont accommodez au langage qui rendoit le mieux des idées étrangéres. Je remarque aussi que saint Jérome a traduit Joséphe conformément à l'explication que je présente. Au lieu de ces paroles, *ὁ Χριστὸς αὐτὸς ἦν*, *il étoit le Christ*, il a mis celles-ci, *& credebatur esse Christus*, *il passoit pour être le Christ*. Traduction judicieuse qui s'éleve au-dessus de la Lettre; pour rendre mieux le sens naturel & véritable de l'Auteur.

JOAN. c. 19.

Malgré la force de ces raisons, Blondel ne se rend pas néanmoins. Il nous oppose une fausseté prétenduë dans le passage en question. Il y est dit que Jesus-Christ s'étoit fait suivre par plusieurs Gentils: *plurimos è Gentibus ad se*

ſe pertraxit. Or, continuë Blondel, rien n'eſt moins vrai que cette circonſtance. Durant sa miſſion Jeſus-Chriſt fût ignoré des Païens, & ne convertit tout au plus que deux femmes Idolatres, la Cananée & l'Hémoroïſſe. Ce n'eſt donc point Joſéphe qui a parlé dans le texte cité ſous ſon nom. Il n'auroit pas ainſi éxagéré, contre la foy de l'Hiſtoire, en faveur de Jeſus-Chriſt, & il eſt clair qu'une pareille hyperbole n'eſt que la production d'un Chrétien tranſporté par un excès de zéle. LIV. I. CHAP. XI.

Voilà ce que j'appelle parler contre ſoi-même plus que contre les autres. Il n'eſt point vrai que Jeſus-Chriſt ſe ſoit attiré ſi peu d'admirateurs, même parmi les Gentils. Il fut connu, il fut reſpecté par eux, & le fait eſt inconteſtable. Outre les deux femmes dont parle Blondel, on peut compter encore le Centenier dont le Sauveur éléve la foi, & tous les Samaritains que ſa doctrine & ſes prophéties convertirent. Sa réputation étoit répanduë dans toute la Syrie, (*a*) & dans la Phé- MATTH *ch.* 4. verſ. 4. JOAN. *cap.* 4. verſ. 21. 52. *Id. cap* 12. verſ. 20.

(*a*) Πόθεν γὰρ ὁ φθόνος ὑπὸ τῶν παρὰ Ἰουδαίοις Ἀρχιερέων καὶ πρεσβυτέρων καὶ γραμματέων ἐκινήθη κατ' αὐτοῦ, ἢ ἐκ τῶν πλήθη πειθόμενα ἀκολουθεῖν αὐτῷ. καὶ εἰς τὰς ἐρημίας κρατούμενα οὐ μόνον ὑπὸ τῆς τῶν λόγων ἀκολουθίας ἁρμόζοντα τοῖς ἀκούουσιν ἀεὶ λέγοντος, ἀλλὰ καὶ ταῖς δυνάμεσιν ἐκπλήττοντος τοὺς μὴ τῇ τοῦ λόγου αὐτοῦ ἀκολουθίᾳ πιστεύοντας. ORIGEN. *contr. Celſ. lib.* 2.

Τὸ γὰρ κινῆσαν φθόνον τῷ Ἰησοῦ καὶ διερεθίσαν Ἰουδαίους πρὸς τὴν κατὰ τούτου ἐπιβουλὴν τὸ πλῆθος τῶν ἑπομένων αὐτῷ εἰς τὰς ἐρήμους ἦν, πεντακισχιλίων καὶ τετρακισχιλίων ἀνδρῶν αὐτῷ ἀκολουθησάντων· χωρὶς τοῦ τῶν γυναικῶν καὶ τῶν παιδίων ἀριθμοῦ. τοσαύτη γάρ τις ἴυγξ ἦν ἐν τοῖς Ἰησοῦ λόγοις ὡς οὐ μόνον ἄνδρας ἕπεσθαι θέλειν αὐτῷ εἰς τὰς ἐρημίας· ἀλλὰ καὶ γυναῖκας, ἐκ ὑποτεμνομένας τὴν γυναικείαν ἀσθένειαν, καὶ τὸ δοκοῦν ἐν τῷ ἀκολουθεῖν εἰς τὰς ἐρημίας τῷ διδασκάλῳ. ἀπαθέστατα δὲ παιδία, ἤτοι τοῖς γεννήσασιν ἑπόμενα, ἢ τάχα καὶ ὑπὸ τῆς θειότητος αὐτοῦ ἀγόμενα, ἵνα ἐνσπαρῇ θειότης, ἀκολουθεῖ μετὰ τῶν γεγεννηκότων. *Idem contr. Celſ. lib.* 3.

LIV. I. CHAP. XI.

Phénicie. Divers Gentils le voulurent voir avant sa passion, & l'on a des preuves assez fortes que les Princes d'au-delà de l'Euphrate, le regardoient comme un homme extraordinaire. Ce qui est marqué de ceux-ci, pourquoi ne seroit-il pas vrai de beaucoup d'autres ? Mais laissant à part toutes ces raisons, ne pourrois-je pas dire à Blondel : vous incidentez sur les termes. Quand Joséphe observe que Jesus-Christ attira beaucoup de Gentils à sa suite, ce n'est pas de la personne de Jesus-Christ seulement qu'il parle, c'est aussi de sa doctrine enseignée & répanduë par les Apôtres. Il raconte ce qu'il voyoit de son tems, & rapporte à la gloire du Maître le succès de ses disciples. Il écrivoit sur la fin du premier siécle, sous le régne de Domitien comme il le dit lui-même ; & quelqu'un ignore-t'il que dès-lors la foi de l'Evangile avoit fait d'immenses progrès ? Quelqu'un ignore-t'il que l'on comptoit des fidéles parmi les Sénateurs, & entre les autres Pudens, Torpès, & Clément, que la Cour même de Néron étoit en partie Chrétienne, selon que le dit saint Paul dans sa Lettre (*a*) aux Philippiens ? Sans recourir à d'autres témoignages déja citez, Joséphe nous l'apprend lui-même. Ne dit-il pas ? *Neque ad hanc diem defecit denominatum ab eo Christianorum genus ; & jusqu'à ce jour, ses sectateurs ont continué de subsister sous le nom de Chrétiens qu'ils empruntent de lui.* Des paroles si précises ne laissent aucun doute sur le fond de sa pensée. Servons nous d'un exemple qui rendra ma réponse encore plus sensible. Si je disois : Descartes

JOSEPH. *Ant. Jud. lib.* 20.

a

(*a*) Salutant vos omnes sancti : maximè autem qui de Cæsaris domo sunt. *Ad Philip. cap.* 4.

a rangé de son parti le plus grand nombre des Philosophes; seroit-on équitable de m'opposer que Descartes personnellement n'eût qu'une poignée de sectateurs? Ne verroit-on pas tout d'un coup que je confondrois, en parlant ainsi, la doctrine avec la personne, & le systême avec son Auteur? Toute la terre, sans que je m'expliquasse, comprendroit le vrai sens de mes paroles. D'où vient donc qu'on n'a pas la même équité pour le passage de Joséphe, dans un cas précisément tout semblable?

Jusqu'ici c'est Blondel que nous avons entendu; répondons maintenant à M. le Févre. On lit ces paroles dans le texte qui fait le sujet de la dispute: *En ce tems là parut Jesus, homme sage, si pourtant il faut l'appeller un homme, car il étoit puissant en merveilles.* Or, voici comment le critique habile tente d'affoiblir la force & la vérité de cet aveu. Selon Joséphe, il n'est pas permis de dire que Jesus-Christ n'étoit qu'un homme. Donc selon Joséphe il étoit Dieu. Cependant jamais les Juifs n'ont pensé que le Messie dût être plus qu'un homme. Donc ce texte ne peut être de Joséphe, à moins qu'on ne veuille, contre toute vraisemblance, le faire penser & parler contradictoirement aux principes de sa Religion.

Mais a-t-on resolu de ne nous donner jamais en preuves que de fausses suppositions? Les Juifs ne croyoient pas, dites-vous, que le Messie dût être un Dieu. Hé comment donc entendoient-ils ces paroles qu'ils attribuoient cependant au Messie: *Le Seigneur a dit à mon Seigneur* &c? Quelle idée faisoit naître en eux ce texte formel d'Isaie? *Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné*

Psal. 109.

Isai. c. 9.

LIV. I CHAP. XI. *né. . . . . il sera appellé l'admirable, le Conseiller, Dieu, ... le pere du siécle futur.* Quel sens donnoient-ils à ce passage

Id. c. 35. du même Prophéte? *Voilà qu'un Dieu va paroître lui-même pour vous sauver. Alors les yeux des aveugles verront le jour, & les oreilles sourdes seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le Cerf, & la langue des muets sera déliée.* Que concevoient-ils en lisant cette

Id. c. 40. vive exhortation? *On a entendu la voix de celui qui crie dans le désert: préparez la voye du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu* qui va paroître. Croyoient-ils que ce fût d'un homme, foible & fragile comme nous, que le Prophéte disoit:

Id. c. 51. *j'ai mis mes paroles dans votre bouche, & je vous ai mis à couvert à l'ombre de ma main puissante, afin que vous établissiez les Cieux, que vous fondiez la terre, & que vous disiez: Sion vous êtes mon peuple:* N'étoit-ce pas l'idée d'un Dieu que reveilloit en eux ce texte

JEREM. cap. 23. de Jérémie? *Le tems vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David une race juste; un Roi régnera qui sera sage, qui se conduira par l'équité, & qui rendra la justice sur la terre. En ce tems-là Juda sera sauvé, Israël habitera dans ses maisons sans rien craindre; & voici le nom qu'ils donneront à ce Roi, le Seigneur qui est notre juste.* Pouvoient-ils penser que le Sauveur promis ne fût pas le Verbe même devenu présent & visible sur la terre, après

BARUCH. c. 3. ces paroles manifestes de Baruch: *C'est lui qui est notre Dieu, & nul autre ne subsistera devant lui, si on le compare avec ce qu'il est. C'est lui qui a ouvert toutes les voyes de la vraye science, & qui l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien aimé. Après cela il a été vû sur la terre, & il a conversé avec*

les

les hommes. Enfin, car je me lasse de citer, étoient-ils aveugles jusqu'à prendre pour un homme seulement, celui que Malachie annonce en termes si positifs? *Je vais vous envoyer mon Ange qui préparera la voye devant ma face, & aussitôt le Dominateur que vous cherchez, & l'Ange du testament si désiré de vous, viendra dans son Temple.* N'est-ce pas du Messie que la Synagogue entiére expliquoit ces passages? Et en cela que faisoit-elle, sinon embrasser le sens naturel & pur que l'ancienne tradition lui présentoit? Qu'on ne me dise pas que les Juifs modernes donnent à tous ces textes une interprétation bien différente. Ce n'est pas des Juifs de nos jours, ni de leurs commentaires qu'il s'agit; c'est de leurs peres, mille fois plus éclairez qu'eux, & dépositaires plus fidéles de l'antique doctrine. Or, je dis que les premiers Rabbins ont écrit & pensé que le Messie devoit être Dieu & homme tout ensemble. Je supplie le lecteur de s'en assurer lui-même dans la Paraphrase Chaldaïque, dans Philon, & s'il veut, dans la foule immense des passages originaux cités par Galatin.

LIV. I. CHAP. XI.

MALACH. c. 3.

Rabb. Hakadosch. JONATHAN. *in C. 9. Isai.* PHILO *lib. de somn.* GALAT. *de arcan. cathol. veritatis.*

Pour moi je ne veux faire, après un judicieux & sçavant Auteur *, qu'une seule question; mais elle sera décisive. Si les Juifs n'avoient pas crû que le Sauveur promis dût être Dieu, s'il ne leur avoit pas été prédit sous cet auguste titre, Jesus-Christ qui vint se montrer à eux, & s'annoncer comme Messie, se feroit-il attribué le nom & les caractères de la Divinité? Auroit-il dit: *mon pere & moi nous ne sommes qu'un?* Ses Disciples auroient-ils enseigné la même doctrine? Ne voit-on pas qu'ils auroient par là choqué l'ancienne croyance, contredit tous les Prophé-

* ALLIX. *the Indgment of the ancient Jewish Church. &c.*

JOAN. c. 20.

tes, & bleſſé les principes fondamentaux de la foy Judaïque? Que ſi vous dites que cette raiſon eſt vaine, parce que Jeſus-Chriſt ne ménageoit ni les ſentimens, ni les traditions des Juifs, je vous répons tout auſſitôt, qu'il ne ménageoit à la vérité ni les nouveaux ſentimens que l'erreur avoit introduits, ni les traditions que le Phariſaïſme ſuperſtitieux autoriſoit, ni enfin tous les excès de morale contraires à l'eſprit de la Loy, & ſeulement fondés ſur l'orgueil ou ſur le caprice des hommes. Mais la doctrine conſacrée dans les ſaints livres, & conſervée pure dans la Synagogue, loin de la combattre il ne réclamoit qu'elle, il ne s'appuyoit que ſur elle, & c'eſt à la tradition qui l'avoit maintenuë, qu'il appelloit ſans ceſſe. Je conclus donc que ſi les Juifs ont penſé que le Meſſie devoit être plus qu'un homme, Joſéphe a pû parler comme il a fait, ſans bleſſer aucun des dogmes de l'Egliſe Judaïque.

Accordons pourtant à M. le Fevre que les Hébreux ne ſe ſoient pas répreſenté le Libérateur ſous la notion d'un Dieu, ſa difficulté n'en ſera pas moins vaine. Joſéphe a dit de Jeſus-Chriſt: *c'étoit un homme ſage, ſi pourtant il faut l'appeller un homme*. Mais il eſt clair comme le ſoleil qu'en parlant ainſi, l'hiſtorien ne vouloit que marquer ſa ſurpriſe, & faire mieux entendre ce que Jeſus-Chriſt avoit fait de prodigieux. C'eſt un tour familier à l'éloquence naturelle, quand l'eſprit étonné plie ſous le poids de l'admiration. C'eſt comme ſi Joſéphe avoit dit: tant de merveilles ont éclaté dans les œuvres de celui dont je parle, qu'on ne le croiroit pas un homme. Excès de paroles que nous nous permettons nous-mêmes tous les jours dans les transports

ports de la surprise. Et en effet, l'Eglise d'Israël n'avoit vû rien de pareil à Jesus-Christ, depuis qu'elle avoit cessé de voir des Prophétes. Jean-Baptiste avoit été un homme extraordinaire, ses prédications, sa vie austère, son baptême avoient attiré le peuple en foule autour de lui, & le Sanhédrin même étonné avoit député vers lui pour sçavoir de sa propre bouche, s'il n'étoit point le Messie; car c'étoit alors que toute la Nation l'attendoit. Mais enfin la gloire de ce grand homme se bornoit à prêcher la pénitence, & son ministère se terminoit à préparer les voyes d'un *plus grand que lui* qui devoit le suivre bientôt: Joséphe aussi l'a désigné par ces deux traits, comme chacun sait, & comme je l'ai marqué plus haut. Jesus-Christ parut six mois après, & avec un éclat de lumiére & de sainteté qui effaçoit toute celle de son précurseur. A ces hautes qualitez étoit joint le pouvoir des miracles, & il en fit de si nombreux, de si variés, de si fréquens que les traces en étoient marquées partout. Joséphe ne l'ignoroit pas; car il étoit né quatre ans environ après la mort de Jesus-Christ auteur de tant de prodiges, & c'étoit presque les avoir vûs que de les entendre raconter après un intervalle si court. Ce n'étoit donc pas trop dire pour lui, c'eût été dire trop peu, que d'appeller Jesus-Christ *homme sage*. La piété, la sagesse, la sainteté la plus éminente n'élevent point au-dessus de la condition humaine; seulement elles en font la perfection. Il faut, pour être au-dessus de l'homme, quelque chose de plus divin encore. Et qu'y a-t'il qui le soit davantage que la puissance des miracles, le privilége de rendre aux aveugles l'usage de la lumiére, de guérir par un mot seul,

LIV. I. CHAP. XI.

Luc. c. 3. v. 3.

tous

LIV. I. CHAP. XI. tous les maux, les plus invéterez, & les plus incurables, de calmer à son gré l'emportement des flots, de ressusciter les morts, & de disposer, en maître, de la Nature entiére? Jesus-Christ avoit opéré tous ces prodiges. Il avoit donc fait ce qui est inéxécutable à l'humanité seule, & à tous ces égards c'étoit trop peu de l'appeller homme. Il falloit dire: *si toutesfois on doit l'appeller homme; car il faisoit des miracles.* Remarquez cette expression: CAR; elle découvre la pensée de Joséphe; elle marque la cause de sa surprise, la raison de son hyperbole, & détermine le sens de ce qui précéde & de ce qui suit. C'est l'auteur qui s'interpréte lui-même. Et qui peut mieux que lui nous donner l'intelligence de son texte?

Ce qu'on ajoute semblera sans doute plus fort, au moins est-il plus spécieux. C'est une difficulté commune à Cappel, à Blondel, & à M. le Févre. Tous trois maintiennent que le passage cité de Joséphe est évidemment inséré dans son Livre par une main étrangére, & la preuve qu'ils en donnent, c'est que le même texte coupe brusquement le fil de la narration, & forme un récit isolé, sans rapport, sans liaison avec ce qui le précéde, & avec ce qui le suit. Voici dans quel ordre les faits sont racontez. D'abord, Joséphe parle d'un soulévement des Juifs contre Pilate, & des châtimens que leur attira la sédition. Vient ensuite le témoignage rendu à Jesus-Christ. Et ce qu'on lit immédiatement après, commence par ces termes: *il arriva dans le même tems un autre malheur qui consterna les Juifs.* Or, il est évident que cet *autre malheur* ne peut s'accommoder avec ce que Joséphe vient de dire de Jesus-Christ, dont

dont l'hiſtoire n'eſt point donnée comme une avanture funeſte à la Nation. Tout au contraire, ôtez les paroles dont on diſpute, *cet autre malheur* vient comme de lui-même s'unir à ce qui précéde l'endroit conteſté, je veux dire à la ſédition contre Pilate, où périt un grand nombre de Juifs. Donc, concluent les trois critiques, il eſt indubitable que le texte qui interrompt ainſi dans Joſéphe le fil de ſa narration, eſt un texte menteur & ſuppoſé.

Je ne diſconviens pas qu'au premier aſpect elle ne paroiſſe effectivement ſuſpenduë par le paſſage dont je prens la défenſe. Mais en conclure qu'il eſt ajoûté, ſi je ne me trompe, la conſéquence n'eſt ni directe, ni juſte. Pour nous l'oppoſer avec quelque fondement, il faudroit ou que tout fait hiſtorique fût ſuſpect, dès que l'hiſtorien ne l'a pas rangé dans ſa place; ou que les termes que nous diſcutons ne fuſſent pas réellement dans celle qu'ils devroient avoir; ou enfin qu'il n'y eût ni dans les célébres Auteurs, ni dans Joſéphe même, aucun éxemple d'un dérangement pareil. Or, de ces trois propoſitions nulle n'eſt ſoûtenable, & je ne crains pas de dire que les trois propoſitions contraires ſont faciles à démontrer.

Premiérement. On n'a jamais éxigé de l'Hiſtoire cette méthode ſcrupuleuſe, ni cet art de Rhéteur qui aſſujettit les choſes aux régles de l'éloquence. C'eſt la vérité qui fait le mérite des récits; ce n'eſt pas le ſoin étudié de les unir par des liens imperceptibles, & de les faire comme naître l'un de l'autre. Il ſuffit que chaque événement ſoit dans ſa place, indépendamment de l'effet qu'il y produit. Il eſt toujours bien, quand il eſt

dans l'ordre chronologique, sans l'être dans celui des matiéres; car ce n'est pas à l'historien à disposer des faits, c'est aux faits à le conduire. Il leur obéit, & ne leur commande pas. Que seroit-ce, si l'on demandoit à l'Histoire qu'elle eût toute la grace des transitions, & si le lecteur ne la croyoit fidéle, qu'à proportion de ce qu'il y verroit de symétrie réguliére & composée? Quelle contrainte pour l'Auteur? Quelle perte pour la vérité? N'est-ce pas même à cet air d'affectation que la Critique discerne en partie les Histoires inéxactes & trompeuses, tandis qu'elle reconnoît les vraies à leur beauté simple & négligée? On ne recusera point ici le témoignage de Ciceron. (*a*) D'où vient qu'il admiroit tant les Commentaires de César; si ce n'est à cause de leur simplicité? Il les appelle *nuds*, sans faste, sans recherche. Il dit de cette négligence exquise, & aimable, de cette *nudité* si noble & si majestueuse, que l'homme sage désespérera d'y rien ajoûter de beau, pendant que l'homme sans goût voudra peut-être la *friser*, & l'orner. Joséphe nommé, à si bon titre, le Tite-Live des Grecs, possédoit au plus haut point ce génie de narration si admiré dans César. Quoiqu'élégant il est sans vaine parure. Il va sans cesse en avant, malgré la distraction qui peut naître de la contrariété des sujets; son ordre est

(*a*) Commentarios quosdam scripsit (*J. Cæsar*) rerum suarum, valdè quidem probandos. Nudi enim sunt, recti & venusti, omni ornatu Orationis tanquam veste detracta; sed dum voluit alios habere parata unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit qui volunt illa calamistris inurere, sanos quidem homines à scribendo deterruit. *Cic. de Clar. Orat. Num.* 262.

est la suite des événemens, si peu liez qu'ils paroissent, & comme Horace, il ne connoît guéres d'autre méthode que de mettre les choses dans leur (a) place précise. Ces principes sont-ils vrais ? Le texte en question, pour être inalliable en apparence avec les extrémitez qui le touchent, n'en est donc pas moins le texte sincére de Joséphe. LIV. I. CHAP. XI.

Je vais plus loin, je dis en second lieu, que le texte, dont on dispute, est placé où il devoit l'être, & que le dérangement qu'on lui reproche est imaginaire. Il faut que le lecteur me pardonne si pour le prouver, je reprens les choses un peu de loin. L'importance de la matiére doit me justifier auprès de lui, & je tâcherai de ne rien dire que de nécessaire à l'éclaircissement du sujet que je traite.

Le chapitre où Joséphe rend témoignage à Jesus-Christ, commence par le récit d'une entreprise de Pilate, peu après qu'il fut nommé gouverneur en Judée. Dans la vuë de signaler sa reconnoissance pour Tibére, dès qu'il fut à Césarée, il fit porter sécrétement à Jerusalem les enseignes Romaines où étoit peinte l'image de l'Empereur. On sçait que la loi de Moïse défendoit expressément ces représentations profanes. Aussi les Juifs en les voyant dans la Ville sainte, ne purent étouffer leurs murmures. Ils porterent leurs plaintes à Pilate. Elles furent mal écoutées d'abord, & ce ne fut qu'avec peine qu'il consentit à la fin que les drapeaux odieux à la Na-

(a) Ordinis hæc virtus erit, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici. HOR. *Art. Poët. V.* 47.

Nation fussent reportez à Césarée.

Tout de suite Joséphe rapporte une seconde entreprise de Pilate. Il résolut de faire construire dans Jerusalem un Aqueduc qui pût y multiplier les fontaines dont elle avoit besoin. Malheureusement les fonds publics ne suffisoient pas à l'éxécution de l'entreprise, & pour y suppléer, il voulut employer ceux du *Corban* ou thrésor sacré. Les Juifs, indignés de la profanation, courent en foule, & tumultuairement, présenter leurs raisons & leurs plaintes au Gouverneur mal instruit de leurs usages. Les remontrances ne réüssissent point; ils s'emportent jusqu'aux injures, & aux menaces; ressource ordinaire d'un Peuple mécontent. Le Romain, jaloux de son autorité, s'irrite à son tour, donne ordre qu'on réprime les séditieux; & les soldats chargés de les punir, en passent le plus grand nombre au fil de l'épée. Du récit de ces deux avantures, Joséphe vient immédiatement à ces paroles: *En ce même tems étoit Jesus, homme sage &c.* L'ordre de la naration de Joséphe ainsi exposé, il s'agit de prouver que le passage, injustement suspect, est dans sa place naturelle, par rapport aux deux récits précédents. Et à quoi le distinguerons-nous? Par la Chronologie, seule arbitre des différends de cette nature. Scaliger & M. de Valois démontrent que la premiére entreprise de Pilate, concernant les enseignes Romaines, doit être placée environ l'an 27. ou l'an 28. de Jesus-Christ, & que la seconde est à peu près de l'an 30. ou 31. Or ce fut précisément lorsque ces événemens se passérent, que Jesus-Christ parut avec tant d'éclat. Son précurseur avoit commencé l'exercice de son mi-

ministère, selon saint Luc, la 16. année de Tibere, & la 2. de l'administration de Pilate qui avoit été fait Gouverneur de Judée l'an 27. ou 28. Jesus-Christ se montra six mois après saint Jean-Baptiste, c'est-à-dire à la troisiéme année de Pilate. Or le témoignage qui le concerne dans Joséphe, se trouve placé vers ces mêmes jours, & à la suite des deux histoires contemporaines. Jusqu'ici l'ordre chronologique est donc parfaitement observé. Tout quadre entre le passage & ce qui le précéde. Voyons s'il figure de même avec ces autres paroles qui suivent : *environ dans ces tems il arriva un autre malheur qui troubla les Juifs*. On ne voit pas effectivement que durant le ministère de Jesus-Christ, ni par rapport à ce qui venoit d'être dit à son occasion, il leur fût rien arrivé de fatal. D'où vient donc que Joséphe dit *un autre malheur*, un autre accident?

J'avoüe, comme je l'ai déja fait, que l'histoire de ce nouveau trouble ne se lie pas avec le témoignage que nous discutons. Cependant on verra, si l'on prend la peine de me suivre, qu'il s'accorde parfaitement avec le récit des troubles fait au commencement du chapitre, & que c'est à ce rapport seul que Joséphe a eu égard. Ce qui concerne Jesus-Christ, il l'avoit mis où il devoit être, je l'ai prouvé ; mais parce qu'il n'avoit pû l'y placer sans interrompre l'histoire des accidens arrivez aux Juifs, il y revient après cette courte digression, & raconte un troisiéme événement encore plus funeste aux Juifs que ne l'avoient été les deux autres. Rapportons le aussi nous-mêmes, pour faire

mieux appercevoir le tout ensemble de son récit.

Quelques Juifs qui faisoient profession dans Rome d'interpréter leur loy, engagérent une femme de condition qui avoit embrassé la Religion de Moïse, à leur remettre des sommes considérables pour les envoyer, disoient-ils, à Jerusalem. Fulvie, c'étoit le nom de cette femme, les leur confia sans précaution; & eux loin de les employer à leur destination, se les appropriérent. Saturnin, mari de Fulvie, courut porter ses plaintes à Tibére, dès qu'il fut averti de la fraude; l'Empereur qui déja étoit indisposé contre les Juifs, saisit l'occasion qui s'offroit de les châtier. Pusieurs souffrirent divers supplices, le plus grand nombre fut éxilé dans l'Isle de Sardaigne, & le reste eut ordre de sortir de Rome. Cet éxil que Tacite place à la 5. année de Tibére, fut par conséquent ordonné huit ans avant la nomination de Pilate au Gouvernement de Syrie, puisqu'il n'y arriva qu'en la 13. année de cet Empereur. D'où il résulte évidemment que la malheureuse avanture qui fait dire à Joséphe, ***En ce même tems il arriva un autre trouble***, étoit de neuf ans, au moins, antérieure à celle des enseignes Romaines, & de douze ans presque à celle du soûlévement causé par l'usage profane que Pilate voulut faire du thrésor sacré. Je conclus donc, pour revenir à la difficulté, que ni ces mots, *en ce même temps*, ni ceux ci, *un autre trouble*, n'ont regardé que les faits qui ont eu quelque ressemblance, je veux dire, les événemens funestes au peuple Juif, & que Joséphe n'a pas eu dessein de les lier ensemble comme s'ils s'étoient passez précisément l'un à la suite de l'autre, & dans

TACIT. *Annal. lib.* II. *art.* 25.

dans l'ordre de sa narration, mais par la seule conformité de leur nature. Ce qui le prouve sans replique, c'est que le fait raconté le dernier, avoit devancé les deux autres de plusieurs années, & que leurs dattes ne sont point les mêmes.

A présent que le lecteur est plus au fait que jamais, je le supplie de juger du raisonnement que je vais faire. On ne peut tirer aucune induction contre le texte dont il s'agit, s'il est clair par ce qui le précéde, que l'éxactitude des dattes lui assigne la place que l'Historien lui donne, & s'il est également clair que ce qui le suit ne peut nuire à son authenticité. Or ce qui précéde le passage en question décide qu'il est à sa place, je l'ai fait voir; & ce qui le suit n'en infirme point la vérité : je le prouve. Afin que la phrase qui vient après pût le rendre suspect, il faudroit qu'en le retranchant, elle eût une liaison réguliére avec ce qui le précéde. Or en le retranchant, la phrase ne s'unit pas mieux avec ce qui le précéde. Je le démontre encore. La phrase commence par ces termes : *en ce tems il arriva*; & le reste. Or ce n'est point dans le même tems qu'étoient arrivez les faits racontez auparavant, & interrompus par le texte douteux. Donc en le retranchant, la phrase qui le suit ne s'unit pas plus heureusement avec ce qui le précéde. Donc elle ne nuit pas à l'authenticité du texte, donc le texte, d'ailleurs prouvé sincére, est incontestable. Je demande pardon de cette marche de logique; ce n'est que pour abréger que je me la permets, & aussi pour remettre sous un seul coup d'œil les objets que j'ai présentez plus haut.

Je me souviens d'avoir dit en troisiéme lieu,

que si pour récuser un texte il suffisoit de lui reprocher de n'être pas où l'ordre le demanderoit, aucun auteur ne seroit irréprochable, & que Joséphe en particulier le seroit aussi peu que tout autre. Casaubon l'a fait voir à l'égard de Thucydide, de Polybe, & de Tite-Live. Les éxemples qu'il en donne sont grands & palpables. Je me borne donc à ceux que fournit Joséphe lui-même, puisqu'aussi bien il ne s'agit ici que de lui. Je ne rappellerai point son inéxactitude sur l'endroit où il place l'histoire de Fulvie, je produis deux anachronismes plus inexcusables encore, & je ne choisis que ceux que je puis exposer en peu de paroles.

CASAUB. *Exercit.* 11. *in annal.* BARON *ad annum* 21.

Personne n'ignore que les Prophéties de Nahum contre la Ville de Ninive, furent écrites après que le Roi d'Assyrie eut renversé le Royaume d'Israël, la 9. année d'Osée, Roi d'Israël, & la 12. d'Achaz, Roi de Juda. Cependant Joséphe par une erreur de 12. à 13. ans fait concourir le temps de la prophétie de Nahum avec le Régne de Joatham, pere d'Achaz; & il le fait avec cette formule qui est si familiére: * *En ce même temps le Prophéte Nahum prophétisa la ruine de l'Empire d'Assyrie.* Ailleurs il parle de la maniére dont Tibére parvint à l'Empire, des circonstances de son élévation, & de l'art qu'Hérode le Tétrarque employa pour se ménager la bienveillance du nouvel Empereur. Puis tout d'un coup il ajoûte : * *En ce même temps* Phraate, Roi des Parthes, fut tué par les embûches de Phraatace son fils. Qui ne croiroit que ce meurtre fut commis à peu près lorsque Tibére fut élevé sur le thrône ? Il est vrai néanmoins que la mort de Phraate étoit arrivée vingt-ans avant la naissance

2. *Reg.* c. 16. vers. 1. *Ibid.* c. 17. vers. 6.

JOSEPH. *Antiq. Jud. lib.* 9. c. 11.

* κατὰ τῦτον τὸν χρόνον. *Idem. Antiq. Jud. lib.* 18. c. 3.

* κατὰ τῦτον τὸν καιρόν.

USSER. *ad annum.*

ſance de Jeſus-Chriſt, & par conſéquent trente ſept, ou trente-huit ans avant la troiſiéme année de Tibére. Epoque à laquelle ſe rapporte ce que Joſéphe dit, au même endroit, du régne de Vononés dans le pays des Parthes, & de la mort d'Antiochus, Roi de Comagéne. Je le demande maintenant, ſeroit-on autoriſé par ces mécomptes chronologiques, à ſoûtenir que les textes où je les trouve ne ſont pas de Joſéphe? Nul critique n'oſeroit le prétendre. Trois articles déciſifs ſont donc clairs & démonſtrativement prouvez; l'un, qu'il ſeroit déraiſonnable de ſoupçonner le paſſage en queſtion, uniquement parce qu'il eſt ſuivi d'un fait qui ne s'y rapporte pas; l'autre, que le même paſſage eſt dans ſa place naturelle, eu égard à ce qui le précéde; & enfin que ſi les récits qui le ſuivent ne s'y accordent pas, c'eſt que Joſéphe les tranſpoſoit & les dérangeoit ſouvent, ſi peu que des conſidérations particulieres, ou que la reſſemblance des ſujets le portaſſent à ce déſordre.

LIV. I. CHAP. XI. *mundi* 3984. TACIT. *lib.* JUST. LIPS. *not. in* TACIT.

Pour ne rien omettre, il faudroit peut-être encore réſoudre la difficulté que forment quelques critiques ſur la différence de ſtyle qu'ils imaginent entre le vrai Joſéphe, & l'Auteur prétendu du paſſage conteſté. Mais pour moi, je l'avoue, je n'ai pas des lumiéres ſi perçantes; je ne vois point ce qui eſt imperceptible. Si Blondel, ſi M. le Févre, ſi les autres prouvoient ce qu'ils avancent, ou je me rendrois, ou je tâcherois de répondre. Mais le ton déciſif, quand il eſt deſtitué de preuves, ne m'impoſe point.

En général, les objections établies ſur les diſſemblances de ſtyle, ne démontrent pas. Il faut, pour ſe déterminer, des raiſonnemens

plus forts & moins vagues. Il faudroit au moins produire dans un passage quelque terme si caractérisé, qu'on fût obligé de reconnoître qu'il n'a été en usage que long-tems après, tels que sont, par éxemple, des noms propres de personnes & de lieux, ou quelques expressions de controverse, d'art, & de science, nées seulement & consacrées depuis le siécle de l'Ecrivain dont on éxamine le style. Or il est impossible ici d'articuler aucune de ces différences. Supposons pourtant qu'on dût quelquefois déférer à la délicatesse du goût dont se flattent certains critiques, je trouve cette ressource bien vaine dans le cas présent, par ce qu'elle n'y sçauroit être d'aucun usage. Comment peut-on remarquer assez de différence entre un texte si court, & le reste du livre? C'est au plus ce qu'on pouroit faire, s'il s'agissoit d'un texte long. Alors comparant l'Auteur avec l'Auteur, ou plûtôt ce qui est de l'Auteur avec ce qu'on soupçonne n'en être pas, un homme délicat & versé dans la connoissance des langues, jugeroit si la maniére de l'Ecrit suspect, est la maniére de l'Ouvrage authentique; car chacun a son tour propre, & il y revient sans y penser. Mais que l'on porte le discernement & la sagacité, jusqu'à distinguer dans une longue histoire si quatre lignes écrites sans art, sont originales, ou d'une main étrangére, en vérité c'est se piquer de trop de finesse; & quelque opinion que j'aye de ceux que je combats, ils me permettront de leur supposer ici plus de prévention que de discernement. Toujours est-il certain que ni Casaubon, ni Usserius, ni Pearson, ni les deux Vossius, ni M. de Valois, ni Spencer, ni Grotius, ni M Petit, ni M. Huet, ni M. Martin, ni le P. Pezron n'ont

n'ont apperçu ces différences d'expressions & de figures. Quels hommes cependant! Et qui est-ce qui a jamais eu plus d'adresse qu'eux à démêler le faux d'avec le vrai, même où les autres Sçavans ne les discernoient pas? Le P. Pagi, (a) & M. Daubuz, sçavant Anglois, vont même plus loin que les Critiques respectables que je viens de nommer. En défendant la même cause que nous, ils prouvent la vérité du texte, dont on dispute, par la conformité qu'ils y trouvent avec le style de Joséphe. Ce sont, dit le premier (b), les mêmes locutions, les mêmes formules, la même marche, & le même tour Hellénistique; c'est-à-dire qu'on y remarque des maniéres de parler Hébraïques, telles qu'elles convenoient à un Juif qui écrivoit en Grec. Rien n'est donc moins grave, ni moins concluant que de nous opposer ici une dissemblance de style, dont les plus habiles conviennent si peu. Après des preuves si nombreuses, si variées, si claires, & si fortes, je pourrois dire, ce me semble, sans craindre qu'on me reprochât de présomption, que l'authenticité du texte de Joséphe est invinciblement démontrée. Car, de grace, quelle proportion y a t-il entre les difficultez qu'on allégue, & les moyens que j'employe? On ne m'oppose que de vagues raisonnemens, & point de preuves. Moi, je produis des preuves, & des raisonnemens pris des preuves mêmes. On nie le fait sur de simples omissions; &

LIV. I. CHAP. XI.

(a) CAROL. DAUBUZ. *pro testimon. Joseph.*

(b) Denique consentit ad hæc omnia stylus & dictionum color, talis nimirum qualis hellenistarum esse solet. Locutiones quasdam observare licet Josepho familiares. PAGI *Critic. in annal.* BARON. *ad annum.* 32. *num.* 25.

& moi, j'établis le fait sur des textes positifs. On ne me produit que des témoins muets qui n'ont rien déposé de contraire à ce que je soutiens; & moi, je produis des témoins qui parlent, qui s'expliquent clairement, sans ambiguité, sans équivoque, des témoins non suspects, des témoins qu'on ne peut récuser, des témoins, pour tout dire, que mes adversaires citent avec honneur, & qu'ils regardent comme décisifs sur tout autre article. Un fait, il ne s'agit ici que de cela, se peut-il prouver mieux?

On reconnoît la force de vos raisons, me dira quelqu'un; mais aussi, comment croire que Joséphe ait dit que Jesus étoit le Christ, le Messie prédit, & l'Auteur de tant de prodiges? Comment croire qu'il ait écrit ces étonnantes paroles : *Il reparut vivant trois jours après sa mort, selon que les Prophétes l'avoient annoncé de lui ?* Comment supposer d'une part, la vérité d'un texte si fort; & de l'autre, se voir contraint d'avoüer que celui qui parloit de la sorte, est resté, jusqu'à son dernier jour, sinon dans les ténébres, au moins dans l'obstination de l'infidélité Judaïque? Expliquez-moi donc cette énigme, & levez cette contradiction, si vous voulez que je me rende.

Quoi! l'on ne cessera de disputer, si je ne remonte du Livre à l'Auteur; si je ne trouve l'art de les accorder tous deux; si je ne cherche, si je ne découvre dans le cœur d'un homme les sécrets motifs qui l'ont fait agir d'une façon, & parler de l'autre? Il faudra que je rende raison de ce qui dépend de cent causes inconnuës & personnelles? Qui a jamais éxigé de semblables conditions; & qu'y auroit-il de certain au monde, si pour con-

vain-

vaincre, il falloit les remplir toutes ? Je veux bien pourtant me soumettre à des loix si rigoureuses, quoique le fait soit évidemment prouvé, & que dans les régles de la Critique, tout Lecteur, même le plus contentieux, dût s'en tenir-là. J'ai confiance que ce que je vais dire d'après un habile Critique, achevera de dissiper le nuage qui reste autour de la vérité que je défends.

LIV. I. CHAP. XI.

M. Martin. Dissert. crit. sur le passage de Joséphe.

A ne considérer Joséphe que par certaines qualités extérieures, il y a peu d'Ecrivains dans l'Antiquité, dont on doive porter l'estime plus haut. Outre que, d'une part, il sortoit de la race Sacerdotale; que de l'autre, il étoit issu des Asmonéens qui avoient regné long-tems en Israël; la beauté de son esprit, son talent pour les négociations, son sçavoir, son zéle pour la patrie, sa valeur même, lui donnent un éclat supérieur encore à celui de sa naissance. Mais sous ces dehors, qui ne sont presque jamais l'homme véritable, étoient cachées une ambition sans mésure, une politique sans scrupule, & ce qui en est assez la suite, une secrette irréligion prête à se déclarer au premier signal de l'intérêt. Elle ne tarda pas, en effet, à secoüer le joug qui la contraignoit, & elle parut à découvert dans le Livre des Antiquitez Judaïques. C'est-là qu'au mépris des protestations de sincérité qu'il avoit faites en commençant l'Ouvrage, au mépris même des saintes Ecritures qu'il avoit sous les yeux, Joséphe ne craint pas d'en altérer l'Histoire, & d'exténuer, comme il lui plaît, les grands événemens qu'elles rapportent. On le peut voir, par éxemple, dans le récit qu'il fait du passage de la Mer Rouge, & dans la réfléxion qu'il y ajoûte, comme pour laisser indécise la vérité du prodige. On le peut voir en-

Antiq. Jud. lib. 1. & 16.

LIV. I. CHAP. XI.

encore dans la maniére dont il raconte celui de Jonas ; Miracle qu'il n'ose donner comme certain, & qu'il infirme, autant qu'il le peut, en ne l'établissant que sur le seul appui d'un *oüi dire*, λόγος. Et pourquoi ces timides réserves, ou plûtôt ces honteux déguisemens ? C'est qu'on écrivoit pour les Grecs, & que pour flatter leur orgüeil, pour mériter leurs éloges, il falloit, la vérité dût-elle en souffrir, ne leur conter que des merveilles qu'ils pûssent croire aisément, ou dont ils s'imaginassent avoir des exemples dans leur Histoire. Mais quelle idée nous donne de sa droiture celui qui biaise de la sorte, & qui ne rougit pas de sacrifier sa Religion aux intérêts de sa vanité ?

Continuons de dévoiler le caractère de Joséphe par des traits empruntez de sa propre Histoire. On sçait qu'il fut fait prisonnier au siége de Jotapa, qu'il fut conduit à Vespasien, & que dans la crainte d'être livré aux fureurs de Néron, il eût recours, je ne dis pas à l'artifice le plus lâche, je dis à la profanation la plus sacrilége. C'est lui-même qui nous l'apprend par ces termes : *Vous croyez, Seigneur, dis-je à Vespasien, n'être le maitre que d'un esclave dans ma personne. Joséphe ne vous est pas connu.* JE VIENS PAR ORDRE DE DIEU, *vous révéler ce qu'il vous importe de sçavoir. Vous avez résolu de m'envoyer à Néron ; & pourquoi m'y envoyer, puisque sa vie, & celle de ceux qui lui succéderont doivent durer si peu ? Seigneur, c'est vous seul que je regarde comme Empereur, & après vous, Tite votre fils, parce que tous deux, ainsi que je vous l'annonce, vous monterez sur le Thrône.*

SUETON. *in Vesp.* 5. JOSEPH. *de Bell. Jud. lib.* 3.

Je n'ai pas besoin d'avertir ici le Lecteur de

de la ſcandaleuſe audace de celui qui contre-faiſant le Prophéte, proſtitue le nom de Dieu, jusqu'à dire *qu'il vient par ſon ordre*, quand il s'envoye lui-même. Une dériſion ſi impie n'eſt que trop marquée. Ce que je déſire que l'on obſerve, & ce qui échaperoit peut-être, ce ſont les circonſtances de la Prophétie: que Néron vivroit peu, que le régne de ſes ſucceſſeurs ſeroit court, qu'après eux Veſpaſien parviendroit à l'Empire, & que Tite ſon fils ſeroit l'héritier du Thrône. Qu'étoit-cela, ſinon impoſer groſſierement au Public? Quand Joſéphe écrivoit ſes Livres *de la Guerre des Juifs*, déja Veſpaſien étoit Empereur. Ainſi le prétendu Prophéte avoit vû de ſes yeux les révolutions dont il embellit après coup les diſcours qu'il ſuppoſe avoir faits au Général des Romains. Paſſons lui néanmoins qu'il eût prédit la mort prochaine de Néron. Etoit-ce donc là un évenement ſi difficile à prévoir à quiconque étoit au fait des affaires publiques? Falloit-il être Prophéte pour deviner qu'un Prince, dont l'Empire & tout l'Univers étoient las de ſouffrir les horreurs, ſeroit bientôt immolé, ou qu'il s'immoleroit lui-même à la haine de ſes ſujets? Mais Joſéphe ne ſe borna pas à cet événement ſeul, il préſagea encore l'élévation de Veſpaſien? Hé, dites-moi, que hazardoit Joſéphe par une prédiction ſi flatteuſe? Si elle réuſſiſſoit, il obtenoit la faveur de ſon maître. Si l'événement le démentoit, & s'il arrivoit que contre toute apparence Néron continuât de régner, le faux Prophéte y gagnoit au moins de prolonger ſes jours, & de ſouffrir plus tard l'ignominie ou le ſupplice qu'il craignoit, s'il étoit envoyé à Rome. Il n'y a donc en tout ceci que de la ſoupleſſe & de l'impoſture.

Le

LIV. I. CHAP. XI. Le prétendu Prophéte ne parloit qu'après l'événement, & le fait avoit été comme au devant de sa prédiction.

Ce n'est pas tout cependant, & Joséphe va, s'il se peut, nous découvrir mieux le fond de son cœur. Tout le monde sçait que du tems de Vespasien, & même bien auparavant, un bruit s'étoit répandu que les Juifs subjuguez par les Romains se releveroient de leur chûte, & porteroient leurs armes victorieuses au-delà de leur propre païs. Il est évident, comme je le ferai voir ailleurs, que cette opinion s'étoit établie sur la fausse idée que les Juifs s'étoient faite d'un Messie conquérant. Parce que les Prophétes lui promettoient des triomphes, & que Dieu avoit dit: *Je lui donnerai les Nations pour héritage, & sa possession s'étendra jusqu'aux extrémitez de la terre*, ces hommes grossiers, sans égard aux autres textes qui étoient l'explication sensible de celui-là, se figuroient un régne temporel, & croyoient plûtôt ce qu'ils désiroient, que ce qui leur étoit promis. Aussi Tacite traitoit-il cette espérance de chimére & d'illusion. Il appelloit les prédictions, ainsi expliquées, des (a) oracles *équivoques & embarrassez* qui n'avoient aucun sens, à moins qu'on ne les appliquât à Vespasien & à Tite. Un Païen ne pouvoit guéres parler autrement, sur les notions vagues & informes qu'il avoit de nos Ecritures. Mais le mécompte que je lui pardonne, puis-je pardonner à Joséphe de lui en avoir donné l'occasion par son Histoire écrite avant celle de Tacite? C'est dans ce récit détaillé *de la Guerre des*

SUET. *in Vespas.* TACIT. *Hist. l. 5.*

Psal. 2.

(a) Quæ per ambages Vespasianum ac Titum prædixerant. TACIT. *Hist. lib. 5.*

des Juifs que je lis ces paroles: *Ce qui les engagea* (il parle des Juifs) *dans la fatale résistance qu'ils firent aux Romains, fut l'ambiguité d'un passage de l'Ecriture qui portoit qu'en ce même tems un homme de leur Nation commanderoit à toutes les autres. Ils l'interprétérent à leur avantage, & les plus habiles d'entr'eux y furent trompez; car cet* Oracle *désignoit Vespasien qui fut élû Empereur durant qu'il étoit dans la Judée, & ils ne connurent leur erreur que quand leur entiére destruction les en eût convaincus.* Quelles expressions dans la bouche d'un homme qui reconnoissoit la vérité des Prophéties! Quel étrange Commentateur que celui qui trouvoit dans un Empereur idolâtre, le Messie qui devoit anéantir les Idoles! Quel langage pour le descendant des Sacrificateurs d'Israël, pour un *interprête de la Loy*, que d'oser appeller les Prophéties du nom *d'ambiguitez*, & d'autoriser les écrivains profanes à ne leur donner que ce titre flétrissant! Car c'est, comme on l'a vû, par cette appellation dédaigneuse * que Tacite les désigne, à l'exemple de l'Historien Juif.

LIV. I. CHAP. XI. JOSEPH. de Bell. Jud. lib. 6. c. 31.

* Ambages.

Aussi l'indigne & odieux flatteur des Princes qui, pour leur plaire, altéroit le sens des divines Ecritures, ne réussit pas, autant qu'il le désiroit, à persuader Vespasien. Cet Empereur instruit de la tradition des Juifs, de la vérité de leurs Oracles, & de leur attente d'un Messie, craignoit toûjours qu'il ne parût enfin. Pour se délivrer de ses frayeurs, il fit rechercher les descendans de la Maison de David, & ordonna la mort de quiconque en seroit sorti, selon qu'Eusébe nous l'apprend. Vaine précaution; le Libérateur étoit déja donné. Mais il n'étoit ni promis, ni

EUSEB. Hist. Eccles. lib. 3. c. 11.

LIV. I. CHAP. XI.

ni venu pour monter sur le Thrône des Césars. Après Vespasien, Tite ne fit que paroître & passer. Domitien son frere lui succéda. C'étoit un caractère timide, défiant, soupçonneux & cruel; je n'ai pas besoin de le dire. Les inquiétudes qui avoient agité son pere, passérent dans son cœur. Comme lui, il appréhenda l'effet des prédictions marquées dans les saints Oracles; & comme lui, dit un Auteur contemporain, il se fit informer de ce qui pouvoit rester encore du sang de David. Il se trouva quelques Juifs qui en descendoient, & ils furent conduits à Rome. Interrogez par l'Empereur sur l'état actuel de leur famille, & de leur fortune, singuliérement sur ce qu'ils pensoient du Messie & de son régne, ils répondirent qu'il n'y avoit dans leur Maison ni richesses, ni éclat; que tout ce qu'ils possédoient, consistoit en quelques parcelles de terre qu'ils cultivoient de leurs propres mains, comme il étoit aisé de le voir aux marques qu'elles en portoient, & qu'ils lui montrérent; qu'au surplus le régne du Messie ne devoit être qu'un régne spirituel, sans pompe, sans gloire mondaine, & qu'il n'assujétiroit que les cœurs. Ces faits constants une fois établis, tout se développe. On va sçavoir pourquoi le passage contesté se trouve dans les *Antiquitez Judaïques*, & quelles raisons l'Auteur a eües de l'y placer.

HEGESIP. *apud* EUSEB. *Hist. lib.* 3 *c.* 15. RUFFIN. *l.* 3. *capp.* 19. & 30.

C'étoit sous Domitien que Joséphe écrivoit l'Histoire des Juifs. L'occasion d'y parler de Jesus-Christ se présentoit si naturellement, qu'on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'avoir affectée, & qu'il y auroit eu au contraire de l'affectation à l'éviter. Il s'agissoit d'un événement trop considérable, & dont les suites étoient trop importantes. Par consé-

ſéquent, on pouvoit penſer que l'Hiſtorien n'en parloit que comme redevable à la fidélité de l'Hiſtoire. Mais le ſouple & adroit politique avoit bien d'autres vûës; ſon intention étoit de flatter Domitien, de calmer ſes allarmes, & de diſſiper ce qui pouvoit lui reſter de frayeur ſur l'arrivée de ce Meſſie tant redouté. La Nation infidéle n'étoit pas ſi fonciérement détruite, en effet, par les armes de Veſpaſien & de ſon fils, qu'elle n'eût encore de grandes reſſources dans l'Orient, où les Juifs étoient répandus ſans nombre, & où leurs forces ne ſe firent que trop ſentir dans la ſuite ſous les régnes de Trajan & d'Adrien. Ainſi pour effacer dans une ame défiante ces images importunes, il falloit établir que les prédictions ne regardoient pas ce Libérateur triomphant qu'Iſraël attendoit en vain. Il falloit montrer que les Prophéties étoient accomplies, que le vrai Meſſie avoit paru cinquante ans auparavant, que ce Meſſie donné étoit Jeſus, & *qu'il étoit le Chriſt.* Par là Domitien étoit raſſuré, ſes craintes n'avoient plus de fondement. Jeſus étoit *un homme ſage*, ſa morale étoit pure, *il étoit puiſſant en merveilles, il étoit le maître de ceux qui aimoient la vertu.* Voilà tous les caractères de ce régne ſpirituel qui ne laiſſoit rien à redouter aux Princes de la terre. Jeſus étoit *reſſuſcité trois jours après ſa mort :* nouvelle raiſon de ne plus appréhender les conquêtes de celui qui étoit monté aux Cieux, & qui ne promettoit que la même récompenſe à ſes Diſciples. Enfin *toutes ces choſes avoient été prédites.* C'étoit dire que ces Oracles étoient différens de ceux qui avoient déſigné Veſpaſien; c'étoit dire que ce Prince avoit été le vainqueur qui devoit paroître avec tant d'é-

clat

clat dans la Judée, & qu'après ses victoires, il n'y avoit, de la part des Juifs, rien à redouter pour la sûreté de l'Empire. L'Historien étoit trop habile dans la science de feindre pour tirer lui-même ces conséquences. L'art, ou pour mieux dire, l'artifice étoit de les laisser tirer à Domitien, sans les lui développer soi-même; car on se rassure toûjours bien plus par ses propres réfléxions, que par celles d'autrui; & le meilleur moyen de plaire à qui craint, n'est pas de lui prouver directement qu'il ne doit pas craindre, mais de le mettre, sans qu'il s'en apperçoive, en état de se le persuader.

Puisqu'il a été nécessaire d'entrer dans ces détails, voilà tout à découvert l'esprit de Joséphe, l'occasion du passage qui a fait tant de disputes, & les raisons qui démontrent son authenticité. Si dans son cœur l'Historien n'a pas rendu gloire à la vérité qu'il connoissoit, si son témoignage n'est pas l'effet de son amour pour elle, mais de l'adulation & de la politique; s'il a vû la lumiére sans la suivre, ce n'est pas, après tout, une énigme si impénétrable, ni de ces inconséquences dont on ne voye point d'éxemple dans la conduite des hommes. Ils ne sont que trop sujets à démentir leur foy, si-tôt que leurs passions, & leurs intérêts, sont en concurrence avec elle.

CHA-

CHAPITRE XII.

Que les Faits de l'Evangile sont venus jusqu'à nous sans altération.

C'Eft le fort prefque inévitable des récits hiftoriques, de contracter quelque altération à mefure qu'ils s'éloignent de leur fource. Leur cours, s'il eft durable, leur eft prefque toûjours funefte, & rarement ils arrivent au terme fans qu'il en coûte à leur premiere intégrité. Nous avons tous des lévres infidelles, & mobiles au gré de l'intérêt. Souvent nous déguifons la vérité par haine contre elle, & parcequ'elle s'accorde mal avec nos vûës, ou avec nos penchans; quelquefois auffi nous la déguifons à force de l'orner. Le fait le plus fimple, dès qu'il eft raconté par des bouches différentes, ceffe bien-tôt de fe reffembler; & de tant de variations dans les circonftances, il n'en réfulte guéres que des doutes pour les Sages. Cependant, malgré cet aveu que chacun eft contraint de donner à l'expérience, il faut convenir qu'il n'en eft pas des Traditions écrites, de même que des Traditions orales; des faits gravez dans des Ouvrages publics, de même que des faits confiez feulement à la mémoire infidelle de l'homme. Ceux-ci peuvent être corrompus de la maniére que je l'ai dit; les autres font plus en défenfe, & par eux-mêmes plus hors d'atteinte aux changemens, & aux falfifications. Chacun peut rapporter une hiftoire, & la métamorphofer en la contant. Mais une hiftoire écrite, & dont les copies font femées

LIV. I. CHAP. XII.

par toute la terre, marche à travers les temps sans danger, & sans crainte. Elle a pour elle la foi publique; & plus cette histoire est importante, plus elle a d'yeux qui veillent à sa conservation, & qui maintiennent son intégrité.

La simple application de ce principe suffiroit donc à l'Histoire de l'Evangile, pour démontrer qu'elle est venuë jusqu'à nous sans se corrompre. Mais il sera bon de multiplier nos preuves, & de les rendre plus sensibles, en leur donnant plus d'étenduë.

D'abord, je soûtiens qu'en rigueur, & dans les régles de la dispute, ce ne seroit pas à nous de prouver. Nous ouvrons nos Livres, & nous disons à l'incrédule : qu'opposez-vous aux faits qu'ils contiennent? S'il répond : Je les crois altérez ; c'est à lui qui l'avance à nous en convaincre. Où sont ses démonstrations? Car il doit en produire, puisqu'il s'éleve seul contre la foi de tous les temps, & contre l'opinion de tous les peuples. On nous dit que cette falsification peut être, qu'elle ne renferme rien en soi d'absolument impossible, & qu'enfin on pourroit la supposer, tant nos Livres sont anciens. Quelles preuves! Quelles raisons! Si nous en apportions de pareilles au Déïste; si, comme lui, nous recourions à de simples possibilitez, à je ne sai quelles vagues suppositions; avec quelle âpreté de paroles, par combien de railleries piquantes il insulteroit à nos vaines conjectures? Mais à Dieu ne plaise que la cause Chrétienne fasse entendre ce ton odieux de victoire : *Nos talem consuetudinem non habemus.* Nous voulons instruire, &, s'il se peut, ramener celui qui s'égare; nous ne cherchons pas à le confondre par d'orgueilleuses paroles.

J'in-

J'insisterai donc sur ces trois raisons. Il est absurde de supposer l'altération de l'Evangile; parce qu'il est impossible de rapporter la fraude à aucun temps précis; parce qu'il est impossible d'alléguer les motifs, & la matiére de la fraude; parce qu'il est impossible de nommer les Auteurs de la fraude.

Premiérement, il est contre toute possibilité morale que des hommes ayent été jamais assez audacieux pour corrompre l'Histoire Evangélique. Il ne faut à quiconque le prétend, que faire cette question simple, mais décisive: Sur qui ferez-vous tomber le crime de l'imposture? Ce ne peut être que sur les Païens, sur les Juifs, ou sur les Chrétiens. Or les uns & les autres sont justifiez par les raisons suivantes.

On ne peut dire des Païens, qu'ils ont entrepris sur nos Livres. Quel intérêt avoient-ils de les corrompre? Quelle part prenoient-ils à nos dogmes? Qu'ils y en aient pris, je le veux; quelle vûë, quel dessein leur prêterez-vous dans l'éxécution de leur imposture? Ils vouloient nous décrier. Il ne falloit donc pas laisser dans nos Ecrits cette pureté de sentimens qu'ils y admiroient eux-mêmes, cette élévation, cette sagesse de morale si supérieure à celle de leurs Philosophes. Il faloit donc y effacer tout d'un coup cette foule de miracles que nous y lisons encore de page en page, & qui ont converti tant de Nations. Il falloit donc ne nous transmettre à la place de ces hautes idées, & de ces faits prodigieux, qu'une Philosophie bizarre, une histoire déguisee, mal assortie, & comme en discorde avec elle-même. L'ont-ils fait? Et nos Livres ne restent-ils pas en témoignage du contraire? Chose étrange! qu'on veuille accuser

nos

nos ennemis d'avoir falsifié nos titres, tandis que ces titres subsistent encore contre ces mêmes ennemis, & qu'on n'a recours à la falsification que pour se soustraire, si l'on peut, à l'évidence importune qui s'y conserve!

J'accorde cependant que le Paganisme ait voulu corrompre nos Evangiles. Je vous demande au moins, à vous qui le soupçonnez, où étoient alors tous les Chrétiens de l'univers? Voyoient-ils donc en silence une entreprise si odieuse! Etoient-ils indifférens, ou distraits? Prenoient-ils, sans y penser, la coupe mortelle pour la coupe salutaire? Etoit-ce en des mains ennemies de la foy, qu'ils alloient chercher le dépôt, & les mystères de la foy? N'avoient-ils point de copies fidelles, & d'une datte antérieure? S'ils étoient surpris en un endroit, l'étoient-ils par tout? Qui ne s'étonnera d'entendre ce prodigieux nombre de suppositions, dont chacune est si visiblement contraire à la vraisemblance, & qui toutes ensemble forment le comble de l'absurdité?

Pour les Juifs, ce seroit encore choquer toute raison que de leur imputer l'altération de nos Ecritures. Sans compter les raisons précédentes, qui ne leur sont pas moins applicables qu'aux Payens, il en est encore de propres, & de personnelles qui les disculpent. Dites-moi, par éxemple, les Juifs auroient-ils mis dans nos Exemplaires tous les prodiges qu'on y lit, ou bien les y auroient-ils laissez, s'ils avoient entrepris de les corrompre? Ce qui est si manifestement contre eux, ce qui forme en faveur du Christianisme des caractères de vérité si frappans, seroit-il leur ouvrage, ou l'auroient-ils épargné, si leur jalou-

loufie eût entrepris de nous féduire ? Dites-moi encore ; ces traits fréquens de cenfure par lefquels Jefus-Chrift, & fes Apôtres, attaquoient les vaines traditions de la Synagogue, l'hypocrifie des Prêtres, & des Chefs de la Loy, les fuperftitions du peuple, & les vices de la Nation entiere, penfez-vous qu'ils foient la production d'une main Juive ? Ne feroit-ce pas plûtôt ce qu'elle auroit retranché d'abord, & ce que fa haine fe feroit le plus efforcé de corrompre ? Enfin l'application des Prophéties au Dieu des Chrétiens, fes prédictions, cette force de difcours avec laquelle il confondoit les contradicteurs, cette acclamation des peuples qui rendoient gloire à fon nom, toutes ces circonftances, tant d'autres que chacun fçait, peuvent-elles être d'un Juif ennemi de la foy Chrétienne?

Refte donc à foûtenir que c'eft nous qui fommes auteurs de la fraude. Mais, je l'avouë, de fi terribles accufations fans preuves, m'affligent pour ceux qui ofent les faire. Propofons leur ce raifonnement court. Ou ce furent tous les Chrétiens enfemble, ou ce ne fut qu'un feul qui enfanta le crime dont il eft ici queftion. Or, l'un ni l'autre n'eft poffible. Il ne l'eft pas, que tous les Chrétiens à la fois fe foient liez de concert, pour changer, réfondre, & falfifier leurs Livres. Qui peut dire, & croire qu'une fecte entiére confpire de la forte contre l'intégrité de ce qu'elle a de plus faint, & de plus vénérable ; qu'elle s'accorde à corrompre ce qu'elle a reçu comme le fondement de fa croyance, le corps de fa doctrine, & de fes loix ; que nul ne combatte pour les droits de la vérité, que l'altération foit unanime, qu'aucun n'éléve fa voix pour fauver la foi du péril, & du moins

avertir les descendans qu'on cherche à les tromper? A-t-on vû jamais dans une affaire pareille tant d'hommes d'humeurs, d'intérêts, & de climats si différens, concerter avec succès un projet si grossier? Que l'on en cite un exemple seul, & je veux bien me rendre après, sans disputer davantage. Hé l'on a déja tant de peine à concilier deux ou trois personnes qui se soûtiennent avec persévérance dans le même dessein. L'inconstance & nos autres foiblesses rompent si souvent les projets les plus simples, & les mesures les plus justes. Sans compter les dérangemens qu'apporte le hazard dans nos entreprises, nous avons une pente si naturelle à nous diviser l'un de l'autre; nous aimons tant à nous signaler par un effort de vertu, quand les autres l'abandonnent; l'empire du remords est si puissant dans presque tous les cœurs, qu'un complot dont il y a plus de deux confidens, est rarement un secret gardé. Que sera-ce donc d'une grande multitude, d'une secte entiére, d'un projet si odieux, & d'une exécution si difficile?

D'une autre part, si tous les Chrétiens ensemble n'ont pû, quelque supposition qu'on fasse, altérer leurs Livres, un Chrétien seul pouvoit-il suppléer à l'insuffisance de tant d'autres? Un moment avec moi parcourez les obstacles qu'il avoit à vaincre. C'étoit à tous les Fidéles qu'il falloit fermer les yeux par une espece d'enchantement. Quelle folle entreprise! C'étoit à l'ouvrage le plus chéri, & le plus respecté qu'il falloit donner atteinte. Quel esprit étoit assez visionnaire pour en concevoir le désir, & se flatter du succès! C'étoit contre des Livres lûs chaque jour dans l'assemblée Chrétienne, & gravez dans la mé-

mémoire même des enfans, qu'il falloit porter une main hardie. Où étoit l'homme assez audacieux pour y penser? C'étoit en des millions de copies, & dans des versions déja répanduës dès l'origine de l'Eglise, qu'il falloit glisser le poison du mensonge. Les rêves de la nuit ne sont-ils pas encore plus sérieux que ce projet? Si le peuple eût méconnu la fraude, auroit-elle échappée à la vigilance des Pasteurs? Si les Pasteurs avoient osé lui faciliter un accès libre dans l'enceinte de l'Eglise, le peuple auroit-il eu pour eux cette obeïssance aveugle? Que l'on connoît mal le cœur humain quand on le croit si docile, & si indolent sur ce qui touche l'objet de son culte! Lors même qu'il se permet de violer la régle, il veut que la régle subsiste; autrement, & sur la moindre variation, le voilà qui prend ombrage, & se récrie. Nous en avons des éxemples dans l'Histoire, & précisément sur le fait dont je parle. Spiridion put-il souffrir un changement léger, & de nulle importance dans un texte de l'Evangile? On vôit dans Sozoméne l'indignation que fit paroître le saint homme contre Triphille. Celui-ci chargé de parler dans une assemblée de Prélats, mit à la place d'un terme populaire qui se trouve dans l'Evangile, une expression qu'il croyoit plus élégante. Spiridion ne pût consentir à cette nouveauté, tout innocente qu'elle paroisse; & parce que la faute étoit publique, tout haut il reprit la vaine délicatesse de l'Evêque. Lisez dans les Lettres de saint Augustin l'éclat que fit dans l'Eglise d'Afrique un fait tout pareil. Il n'étoit question encore que d'un mot mis au lieu de je ne sçai quel autre. Le changement n'importoit ni à la foy, ni aux mœurs; mais le peuple étoit accoûtumé à l'un qu'il

LIV. I. CHAP. XII.

SOZOM. *hist. lib.* I. *c.* II.

AUGUST. *epist.* 71. *&* 82.

HIERON. *epist.* 75. *inter* AUGUSTIN. *n.* 21.

LIV. I. CHAP. XII. avoit toûjours lû dans l'hiſtoire de Jonas, & l'autre étoit une traduction nouvelle. Il fallut que l'Evêque ſatisfît les Fidéles effrayez, & réparât le prétendu ſcandale par une apologie ſérieuſe. Je me borne à ces deux éxemples. Maintenant qu'on juge, s'il étoit poſſible qu'un impoſteur altérat nos Ecritures, s'il a pû retrancher ſelon ſes préventions, ou ajoûter des faits eſſentiels, faire des corrections inſidieuſes, changer à ſon gré les circonſtances anciennes, & originales. Quand on voit les Evêques n'épargner pas même leurs Confréres, ni le peuple ſes Paſteurs ſur de frivoles variations, voudroit-on encore ſoûtenir qu'un fauſſaire a pû tromper toutes les Egliſes du Monde, & les tromper ſur des points fondamentaux?

Faiſons néanmoins la plus abſurde ſuppoſition qui ait jamais été, & qui ſera jamais. Qu'un Chrétien ſeul, que pluſieurs, ou que tous enſemble ayent hazardé le projet de corrompre les Evangiles: je le veux bien; car je laiſſe ſuppoſer à l'incrédule ce qu'il ſeroit obligé de prouver, & ſur quoi il n'a pas même l'ombre de preuve. On ne ſçauroit trop accorder à celui qui ne peut rien conclure de ce qu'on lui donne. Plus on lui paſſe d'abſurditez, mieux il eſt pris dans ſes propres principes. Vous voulez donc que toutes les Egliſes ayent conſpiré l'altération de leurs Livres? Mais ne voyez-vous pas que la fraude alloit ſe tourner avec éclat contre ſes propres Auteurs, & que la peine du crime en prévenoit l'utilité? Quand on m'a dit tantôt que les Juifs, & les Païens pouvoient être les artiſans de l'impoſture, j'ai répondu: Les Chrétiens l'auroient-ils ſouffert, ſans faire entendre leurs plaintes? A préſent que l'on accuſe les premiers

miers Fidéles, je réponds: Les Juifs, les Idolâtres auroient-ils consenti qu'on les trompât? Prenez-y garde, voilà trois sortes de Religions qui se combattent, & qui mutuellement étudient leurs démarches. Est-il possible, est-il concevable que l'une exécute un crime si public, sans que les autres en triomphent, & profitent du scandale? Que de cris, que de reproches se seroient élevez? Quel bruit auroit fait dans l'Univers cette nouvelle encore inoüie: une secte entiére vient de corrompre la doctrine sacrée de ses Livres? Pense-t-on que les Juifs eussent négligé cet avantage? Hé! qu'auroient-ils pû souhaiter au-delà pour justifier leur haine, le mépris des Gentils, & les excès de la persécution? De leur côté, les Païens auroient-ils gardé le silence? Ces Philosophes orgueilleux qu'irritoit la science de la foy, eux qui répandoient sur elle un ridicule si indécent, n'auroient-ils pas fait de cette imposture le sujet d'une amére dérision? Cependant nul d'entre eux n'a jamais osé faire contre les Fidéles cette accusation flétrissante. Ni les Celses, ni les Porphyres, ni les Juliens, ni tant d'autres avant & après eux, tous ennemis attentifs, curieux, & malins ne nous ont jamais fait ce reproche, d'ailleurs si décisif, si capital pour eux, & contre nous, s'il eût eu quelque ombre de vrai-semblance. S'ils combattent la doctrine de nos Livres, du moins ils les reconnoissent authentiques, vrais, & dans leur intégrité naturelle. Jamais ils ne disent qu'on les a corrompus. Combien ce silence seroit-il convainquant si l'incrédule ne cherchoit qu'à s'éclaircir dans la droiture de son cœur!

ORIGEN. *lib 2. contra Celsum.*

CYRILL. *l. 10. cont. Julian.*

HIERON. *cont. Vigilant.*

Pressons nos preuves. On sçait que la Religion Chrétienne eut dès son premier âge,

LIV. I. CHAP. XII. & peu après la mort des Apôtres, mille combats domestiques à soutenir; que ses propres enfans, au lieu de réunir leurs forces dans une guerre commune contre les ennemis du dehors, se diviserent entre eux, & que quelques-uns devenus novateurs, rompirent l'unité précieuse, qui faisoit sa gloire. On vit les Sectateurs de Basilides, d'Ebion, de Valentin, de Marcion, de Carpocrates, & la foule des Gnostiques enfanter de nouvelles doctrines; tous appuyer leurs erreurs du texte mal entendu des Evangiles. Or je maintiens que ces différens partis formoient un obstacle invincible à l'altération de nos Livres. On le voit presque sans que je m'explique. Car, de grace, si les Ortodoxes avoient falsifié leurs Ecrits, n'est-il pas évident que les Schismatiques leur auroient dit: Vous êtes vaincus, & votre infidélité vous condamne. Pourquoi changez-vous les textes, si les textes ne sont pas contre vous? A leur tour quand les Hérétiques ont voulu favoriser la nouveauté de leurs dogmes, & corrompre la pureté des Evangiles, les Orthodoxes n'ont-ils pas protesté contre ces variations? N'ont-ils pas fait voir que les Ecrits, & les *Actes* (*a*) *authentiques* conservez dans les premiéres Eglises, étoient plus anciens, & les falsifications postérieures? N'est-ce pas ainsi que Valentin, Marcion, & les Théodotiens furent confondus? Tant de discordes ne servoient donc qu'à maintenir inviolable le texte Original. Ceux qui

TERTULL. *l.* 5. *cont. Marcion* EPIPHAN. *hær.* 42. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 5. *c.* 28.

(*a*) Age jam qui voles curiositatem melius exercere in negotio salutis tuæ, percurre Ecclesias Apostolicas, apud quas ipsæ adhuc Cathedræ Apostolorum suis locis præsident, apud quas ipsæ *Autentica* Litteræ eorum recitantur. TERTULL. *de Præscript. cap.* 36.

qui se connoissent en preuves sentent bien jusqu'où celle-ci pourroit être portée. LIV. I. CHAP. XII.

J'ai dit en second lieu, qu'on ne peut fixer une époque précise à l'altération des Evangiles, & je ne veux faire qu'un, ou deux raisonnemens pour mettre cette vérité dans une souveraine évidence. Ou l'incrédule dira que nos Livres ont été corrompus, depuis que l'Eglise Chrétienne a vû des Docteurs défendre sa foy, l'éclaircir, & la répandre; ou bien il dira que cette falsification s'est introduite avant qu'aucun Auteur Ecclésiastique ait tenté d'écrire. Ce qu'il lui plaira: car il faut lui laisser le champ libre, pour dire à son choix l'un ou l'autre. S'il prend le premier parti tout ce qu'il y a d'Ouvrages anciens s'élévent contre lui. Je le prouve; car tous les textes tirez, & citez comme des Evangiles par les premiers Ecrivains de l'Eglise, se trouvent encore éxactement aujourd'hui dans nos Livres. La conformité est entiére. Je le ferois voir en détail si peu que le fait fût douteux, & je défie les plus révoltez contre nous d'extraire des Ouvrages anciens & Orthodoxes, un seul passage essentiel qui nous manque. Il ne restera donc, pour éluder cette réponse, qu'à dire que les mêmes faussaires, par qui les Exemplaires de l'Evangile ont d'abord été corrompus dans quelque texte, ont peut-être changé ces mêmes passages dans les Ecrits des Peres. Mais parle-t-on ainsi dans le sérieux de sa raison, ou pour insulter à la nôtre? Quoi ce n'étoit point assez pour cet imposteur chimérique de corrompre l'Ecriture, vous voulez qu'il ait encore alteré ce qu'il y a de plus vénérable après elle, tous les monumens de la Tradition? Celui qui avance cette hypotèse n'en est-il pas choqué lui-même? Ne

Vide AUGUST. *lib. de Utilit. cred. c.* 3.

voit-il pas qu'en fubftituant dans les Peres de faux textes aux véritables, on les eût fait extravaguer d'un bout à l'autre de leurs Ouvrages, que ce qu'ils auroient eu deffein de donner en preuve, n'en eût plus formé qu'une contraire, qu'on leur eût fait dire tout enfemble l'oüi & le non, le pour & le contre précifement à côté l'un de l'autre, que leurs difcours auparavant incorporez avec des textes fincéres de l'Evangile, n'euffent plus été qu'une énigme impénétrable, tranchons le mot, un délire perpétuel, s'ils euffent été liez à des paffages faux & inventez ? J'aimerois autant foûtenir que les Clemens, les Ignaces, les Juftins, les Irénées, & tous les autres n'ont rien fait des Livres que nous leur attribuons, qu'il n'y a d'eux ni virgule ni trait, & que ce qui s'attire nos refpects fous des noms fi refpectables, n'eft que la production d'un fourbe, ou de plufieurs qui fe donnoient la main de fiécle en fiécle. Paradoxe qui fe réfute de lui-même, & dont les âges à venir auront peine à croire qu'on ait ofé prendre la défenfe dans une controverfe de l'importance de celle-ci.

Faudra-t-il maintenant fuppofer encore, que l'altération eft antérieure à tout écrit Eccléfiaftique ? Je ne m'y oppoferois pas, fi l'évidence du contraire pouvoit le permettre. Mais avant les temps où commence la Tradition écrite, je ne vois que ceux des Apôtres, & de leurs Difciples. Encore ces premiers Difciples, je trouve des Auteurs dont les Ouvrages nous reftent. Etoit-il donc poffible que fous les yeux mêmes des Hiftoriens facrez, on exerçât la fraude, qu'on leur fit croire qu'ils avoient écrit, ce qu'en effet ils n'avoient pas écrit, & le contraire de ce qu'ils

avoient

avoient écrit, à eux qui sans cesse avertissoient les Fidéles de rejetter tout autre Evangile que le leur, fût-il annoncé par le ministère d'un Ange? Etoit-il possible de combattre le témoignage présent, & universel des Disciples qui vivoient encore? si l'on peut croire toutes ces choses, je n'ai plus rien à dire. Quand on dément les réponses de son propre cœur, on peut bien contester celles d'autrui, quelque pressantes qu'elles soient.

J'ajoûte pour troisiéme preuve de l'intégrité de nos Livres, qu'on ne peut alléguer ni prétexte, ni motif de leur falsification : car après tout, c'est-là qu'il en faut revenir quand le fait n'est que possible, & qu'on n'a point de *démonstration* qu'il est, puisque les hommes n'agissent point sans intérêt, puisqu'ils ont toûjours quelque vûë; c'est à l'incrédule à nous dire celle qu'avoient les Chrétiens, qu'il suppose imposteurs. Vouloient-ils tronquer leurs Livres pour en affoiblir le précepte, ou bien vouloient-ils en augmenter la rigueur? L'un & l'autre est insoûtenable. Le premier l'est. Des hommes qui renoncent à tous les attraits du plaisir; des hommes dont la fermeté brave les plus affreux supplices, qui ne briguent que la mort, & qui la regardent comme un gain, ne sont pas inventeurs de flatteuses fictions. L'étonnant procédé qu'on leur prête! D'une part, ils sont maîtres dans l'art de tromper; de l'autre, ils portent le respect de leur imposture jusqu'à mourir pour elle. Ce n'est pas non plus pour appésantir le joug de la foi qu'ils ont ajoûté, ou retranché. Quel homme a jamais songé à multiplier ses devoirs, à s'imposer des loix superfluës, & à s'enchaîner lui-même? Enfin, & pour lever tout doute, je supplie nos adver-

ſaires de marquer, s'ils le peuvent, les endroits de l'Evangile où leur ſagacité découvre, & ſoupçonne l'altération. Ils ſont accuſateurs; qu'ils parlent donc, & qu'ils nous montrent la trace ſubſiſtante de la falſification. Qu'ils nous diſent: Voilà ce qui n'étoit pas autrefois dans vos Livres, & ce qu'on y a mis depuis: voilà ce qu'on y liſoit auparavant, & ce que vos peres en ont effacé. C'eſt de la ſorte qu'il faudroit nous fermer la bouche, & nous convaincre à la face du ſoleil. Toute autre voye n'eſt qu'une vaine déclamation, qui ne mérite pas même qu'on la réfute. Pour nous, à l'imitation de ceux qui ne craignent rien, nous parlons avec confiance, nous allons au-devant même des difficultez, & nous les tournons en preuve pour nous. Ainſi, par exemple, nous diſons à l'incrédule: Qu'eſt-ce que ces falſificateurs, imaginez par vous, ont retranché de nos Ecrits? Eſt-ce ce qui pouvoit éloigner de la foy les eſprits ſuperbes, & ce qui revolte la fierté de la raiſon? Mais vos yeux y liſent encore les incompréhenſibles myſtères qui humilient le raiſonnement humain. Qu'ont-ils ajoûté? Ces mêmes myſtères peut-être? Mais loin que ces fourbes euſſent par là favoriſé le Chriſtianiſme, ils n'auroient fait que lui préparer une ruine infaillible & prompte. Il eſt viſible qu'en le chargeant trop, ils l'auroient détruit. Enfin, ſi l'on veut qu'ils ayent inſéré les miracles, & les faits, on s'égare, & l'on ne ſçait plus ce qu'on dit. On fait ſoûtenir par des fauſſaires à leurs contemporains qu'ils ont vû des prodiges qu'ils n'ont pas vûs; qu'ils ont été témoins de ce qui n'a jamais été. Eſpéce d'excès abſurde, pour lequel il n'y a encore point de nom dans le langage humain.

C'eſt

C'eſt maintenant au Lecteur de peſer toutes ces preuves réunies. S'il le fait dans un eſprit de droiture, & avec un cœur libre, il conviendra que de tous les Ecrits anciens qui ſubſiſtent, aucun n'a été conſervé plus inviolablement, plus fidélement, plus religieuſement, que le Livre des Evangiles. LIV. I. CHAP. XII.

Réponſes aux objections.

APrès les raiſons qu'on vient de voir, & ſur leſquelles je ne penſe pas que l'on puiſſe jamais entrer en doute, il me ſembleroit aſſez inutile de répondre à quelques difficultés qu'on oppoſe d'ordinaire à ce que je viens d'établir. Une vérité, lorſqu'une fois elle eſt démontrée, peut ſans riſque négliger les attaques de la prévention, ou de l'ignorance. Cependant, parce qu'il y a des eſprits qui entrent en ſoupçon ſur ce qu'il y a de plus évident, quand ils croyent appercevoir encore quelque nuage, je veux bien éclaircir une objection ou deux que l'incrédule ne ceſſe de répéter.

Eſt-il étonnant, dit-on d'abord, que l'eſprit ſuppoſe des altérations dans l'Evangile? Cette hypotheſe eſt ſi naturelle. Nous n'avons plus les Originaux de cette Hiſtoire. Sa prodigieuſe antiquité fait qu'il n'en reſte depuis l'origine, que des copies de copies, faites ſur d'autres copies, qui elles-mêmes en ont d'autres, en remontant juſqu'aux premieres copies. Qui ne ſera donc effrayé de cette immenſe multitude d'éxemplaires ſucceſſifs, qui tous ont paſſé par tant de ſiécles, & par des mains ſi différentes? Eſt-il compréhenſible qu'ils ayent tous été faits l'un ſur l'autre avec une éxactitude ſi religieuſe, que le der- Premiére objection.

LIV. I CHAP. XII. nier soit de point en point l'extrait fidéle du premier? Ne voit-on pas que l'on force ici l'expérience, que l'on fait les hommes plus constans qu'ils ne le sont, & qu'on se jette par-là bien loin des bornes du vraisemblable? Un fait inséré dans une copie, soit par ignorance, soit par un zéle pieux, soit par quelque autre motif, aura passé dans une autre copie. Il n'en faut que deux pareilles, pour en occasionner une troisiéme qui leur ressemblera; car rien n'est plus rapide que le progrès de l'imitation. Ces trois en feront naître mille, desquelles sortiront mille autres, qui à leur tour éprouveront des changemens encore. On oublie les premiers Exemplaires qui se sont perdus, & l'on se régle sur ceux que l'on voit. Qu'y a-t-il en tout cela que de simple, & de conforme à l'expérience? En parlant ainsi, l'on n'a point recours à la malignité des Juifs, au concert des Chrétiens, ni à la jalousie du Paganisme. On ne fait tomber l'altération que sur l·génie connu des hommes en général, & sur la longue durée des siécles.

Réponse. Que de possibilitez données au lieu de Faits! Pour se croire en droit de supposer l'altération des Evangiles, suffit-il donc qu'on imagine des chiméres que celui qui les avance ne sçauroit prouver à celui qui les nie? Que diroit-on, si quelqu'un, sur ce même principe de copies infidelles faites après d'autres copies également infidelles, révoquoit en doute l'intégrité des Livres d'Hérodote, d'Homére, & de Platon? Ne lui répondroit-on pas? Vos terreurs sont imaginaires, vous n'avez nulle preuve contre la vérité de ces Ecrits: nous les croyons dans la pureté de leur origine sur le suffrage de plusieurs siécles, sur le témoignage constant, & uniforme de

tous

tous les Ecrivains postérieurs à ces Livres. Jamais on n'a eu de soupçon contr'eux encore moins a-t-on vû de dispute contre l'introduction de l'infidélité prétenduë. Que sçauroit-il y avoir d'assez puissant pour vous rassurer, si tant de raisons ne suffisent pas? Voilà ce qu'on opposeroit à ce contradicteur. Mais ce discours qui seroit si solide contre lui, combien, l'est-il plus dans la bouche des Chrétiens sur la cause en question? Il s'y agit de l'intégrité d'un Livre répandu par toute la terre; d'un Livre porté dans toute l'Europe, dans l'Asie, dans l'Egypte, presque aussi-tôt qu'il fut sorti des mains Apostoliques; d'un Livre dont la multitude des Versions Syriaque, Ethiopienne, Arabe, & Latine conserve la pureté de l'Original, & la défend contre l'infidélité des copies: d'un Livre dont une secte nombreuse est dépositaire; d'un Livre où elle croit trouver la régle de ses mœurs, & les principes de sa foy. Donc s'il y a démonstration morale que les Ouvrages d'Hérodote, d'Homére, & de Platon sont parvenus sincéres jusqu'à nous, malgré la multitude peut-être innombrable des copies de leurs Ouvrages, c'est feindre des difficultez à plaisir, que d'opposer à l'authenticité des Evangiles le nombre prodigieux de ses Exemplaires. Dites tant qu'il vous plaira, que les Copistes ont pû se tromper; sans nier que le fait soit possible à le prendre dans une possibilité métaphysique & de rigueur, dont il ne s'agit pas; on nous niera que le fait soit possible, à le prendre dans une possibilité morale, qui est la seule dont il soit question ici.

LIV. I. CHAP. XII.

Vide AUGUST. *cont. Faust. Manich. lib.* 33. *c.* 6.

Premiérement. Il n'est point vraisemblable que toutes les nouvelles copies ayent pû se faire uniformément sur les Exemplaires une

LIV. I. CHAP. XII.

fois corrompus. Quand le grand nombre d ces copies auroit éprouvé une fortune si tris te, nulle copie ne s'en seroit-elle sauvée? Quoi pas une entre ces copies de copies, en remon tant jusqu'aux premiéres copies? Il faudra qu toutes ayent passé par des mains ignorantes ou inattentives? Il faudra que la régle soit gé nerale, & que nulle exception ne nous ai transmis de copies fidelles? En verité de tel les suppositions ne sont point tolérables.

Je veux bien qu'un Copiste puisse être sur pris dans des fautes légéres, & qu'une inad vertance lui échappe. Je veux qu'il place un mot non essentiel à la place d'un autre; qu' en ajoûte un ou qu'il l'omette; qu'il soit trom pé sur une datte, sur un nom, sur un poin de Géographie dont il n'a pas une connoi sance distincte. Voilà de ces mécomptes pre que inévitables. Mais est-il vrai qu'il en so de même sur un article important? Est-il vra qu'en transcrivant tout un livre, on se puiss tromper, jusqu'à copier une propósition for mellement contraire à celle qu'on a sous le yeux? Est-il vrai, supposé même que le mo déle ne soit pas éxact, qu'on ne sente pa qu'il viole ce que d'ailleurs on connoît de foy? Est-il vrai que dans le doute, on ne soit pa naturellement tenté de s'éclaircir par un jug ment de comparaison, & de recourir à de Exemplaires plus corrects? Est-il vrai qu'o puisse se méprendre jusqu'à mettre un fait la place d'un autre qui le contredit, sans qu'u ne contradiction si étonnante frappe celui q la fait? Enfin, est-il vrai qu'un Lecteur a tentif ne relevera jamais la faute du Copist qu'il ne réclamera jamais pour l'Exemplai fidéle contre les copies imparfaites, & co tre leurs variations? Assurément l'incredu

ne conçoit point des choses si peu concevables. Mais s'il les croit, quelle idée nous donne-t-il de sa raison.

Secondement. Quand j'avouerois qu'on auroit, contre toute vraisemblance, fait des copies altérées de nos Evangiles, je dirois toûjours que cette altération n'a pû jamais être autorisée, ni prévaloir sur les Exemplaires véritables. En voici la preuve. Toute corruption suppose une intégrité antérieure. Donc avant qu'aucun changement se fût introduit dans nos Livres, ces Livres étoient aussi purs, aussi entiers qu'au sortir des mains Apostoliques. Cela est palpable. Or, c'est sur ces Exemplaires primitifs que sont fondés le culte fidéle, & la Foy Catholique. Donc avant toute altération de nos Histoires, il y avoit une Religion, un culte établis sur elles. Alors on croioit donc certains dogmes, & certains faits. C'est sur cette croyance qu'étoit élevé l'édifice de l'Eglise. C'est par cette croyance que le Christianisme étoit connu, & qu'il étoit distingué de toute autre Religion. Cela posé, je raisonne ainsi: Quand mille & mille altérations de copies auroient falsifié nos Livres, n'y avoit-il pas dans tous les esprits une tradition de doctrine qui auroit décelé la fraude, ou découvert l'inéxactitude? En lisant ces copies défigurées, tous les Fidéles du Monde n'auroient-ils pas dit: voilà des faits nouveaux que nous n'avons jamais lûs; des faits dont il n'y avoit dans nos premiers Exemplaires ni ombre, ni trace; des faits dont jamais nos Pasteurs ne nous ont instruits; des faits qui ne se peuvent accommoder avec l'ancienne foy que nous avons apprise dès l'enfance; des faits sans rapport à ceux que le Diacre nous annonce

dans

dans le jour du Seigneur ; des faits opposez au corps de doctrine enseigné par les Apôtres ? Sans doute que tout Chrétien auroit parlé de la sorte. Mais en parlant ainsi, n'est-il pas clair que la falsification eût été sans succès, & que les premiers Exemplaires auroient d'eux-mêmes pris le dessus sur les copies récentes?

Après tout, ceux qui nous font la difficulté que je discute, ont contre leurs conjectures les recherches les plus sévéres de la Critique; & je veux bien en avertir ceux de mes Lecteurs qui les ignorent peut-être. L'homme le plus profond, au moins un des plus habiles dans la science grammaticale de l'Ecriture, est Loüis Cappelle. Nous avons un de ses Ouvrages où son travail, presque incroyable, a recueilli toutes les différentes leçons que les copies de copies faites sur d'autres copies, en remontant jusqu'aux premiéres, ont pû, depuis tant de siécles, introduire dans le Texte sacré. Son étude a remonté jusqu'aux sources les plus cachées de ces différences. Il a sçu ce que la distraction des Copistes, l'équivoque des termes, la ressemblance des prononciations, la conformité des caractères, les mécomptes des Traducteurs, les transpositions des mots, ou des phrases, les différentes méthodes des Abbréviateurs, le passage des gloses dans le texte, ce que certaines autres causes ont pû faire de changement dans les Livres saints. C'est sur l'Original, c'est sur les versions qu'il a porté ses immenses recherses, il a joint celles des autres aux siennes; & nous n'avons point vû que depuis ce sçavant homme, on ait pénétré plus avant dans la même matiére? Son témoignage doit donc être décisif, au jugement même des in-

cr-

crédules. Or Cappelle assure, & il fait voir que dans ce prodigieux nombre de *variantes* qu'il a rassemblées, nulle n'importe à la Foy, ni aux Mœurs, ni à l'Histoire. Il va plus loin, il démontre qu'en rigueur les altérations essentielles n'ont pas été possibles, qu'elles n'ont pû se glisser de copies en copies, & que ni le Texte, ni les Versions n'ont pû recevoir d'atteinte, soit de l'ignorance, soit du zéle pieux, soit des autres motifs, sources ordinaires de falsification. C'est donc envain que l'incrédule cherche à se sauver dans l'abîme des temps, pour se soustraire à l'autorité des faits. Quand nous aurions les Originaux écrits de la main des Apôtres, il diroit encore: comment ont ils pû traverser tant d'âges? Et ce seroit toûjours à recommencer.

LIV. I. CHAP. XII. Voyez aussi E-TIENNE COURCELLES. Préf. sur l'Ed. Grecq. du nouv. Testam.

Seconde difficulté.

Mais, direz-vous, il est si vrai que les Evangiles ne sont plus dans leur premiére pureté, que dès l'origine de l'Eglise, Celse accusoit déja les Chrétiens de les avoir corrompus. Ses paroles sont remarquables, & les voici tirées d'Origéne: (*a*) *Il y en a parmi vous qui ressemblent à ceux que les vapeurs de l'yvresse arment contre eux-mêmes, ils changent le texte primitif de l'Evangile en trois ou quatre manieres différentes, selon la régle du besoin, toûjours prêts à réformer leurs Livres quand on les presse, & à se préparer par cet indigne artifice des moyens de nier ce qu'on leur objecte, ou de rétracter ce qu'ils ont dit.* Ce reproche de falsification n'est donc pas nou-

(*a*) Quidam fidelium, quasi per temulentiam, permittunt sibi quidvis in permutandâ Scripturâ Evangelicâ tribus modis, quatuorve, aut pluribus, ut sic retracta possint negare, quoties arguuntur. CELSUS *apud* ORIG. *lib.* 2.

LIV. I. CHAP. XII. nouveau, conclurez-vous, & s'il étoit for dé lors même que le Christianisme étoit dai son enfance, que devons-nous dire après tai de siécles, dont les intérêts divers auroi sans doute enfanté diverses corruptions dai le Texte?

Réponse. Je reconnois ici les paroles de Celse. Ma ceux qui ont si bien vû la difficulté dans C rigéne, y ont dû voir la réponse de ce gran homme. Est-il vrai ou non, qu'il soit vair cu par l'accusation odieuse de Celse? Cor vient-il du crime que ce Philosophe reprc che aux Fidéles? Tout au contraire, n'es il pas évident qu'Origéne démontre sur c point, comme sur le reste, l'innocence d Catholiques, & l'injustice du reproche? avouë, parce qu'il est sincére, que les Di ciples de Marcion, de Valentin, & deux d Lucien osent changer, & refondre le text de l'Evangile. Mais dans le même temps nie que les Orthodoxes, c'est-à-dire, ceu que Celse lui-même désignoit sous le titre d la *grande Eglise*, ayent jamais été falsificateui de leurs Ecritures. Après avoir nommé le Disciples de Marcion, de Valentin, & d Lucien, tout aussi-tôt Origéne dit: (*a*) *Poi moi, je n'en connois point d'autres qui entre prennent d'altérer le texte de l'Evangile.* C *n'est donc pas*, ajoûte-t-il, *un crime qu'on do ve imputer à l'Evangile*, il veut dire aux Ca tholiques, *mais à ceux qui ont osé le corrom pre, & donner la naissance aux hérésies.* Ain l'c

(*a*) Equidem à nemine alio mutatum Evangeliu scio, præterquam à Marcionis, & Valentini, & fo tasse Lucani Discipulis: quod crimen non est Eva gelii, sed eorum qui id ausi sunt depravare teme *Ibid.*

l'on ne conteste pas qu'anciennement l'Evangile n'ait été changé par les Sectaires ; on ne nie pas que les Gnostiques sur tout, qui se vantoient de *mieux connoître la Religion que les Apôtres*, & qui se glorifioient d'avoir *réformé* dans l'Evangile de ceux-ci qu'ils ce pensoient y voir de grossier, & d'imparfait, n'ayent supposé de faux Actes, & changé les anciens. Mais si l'incrédule veut en conclure que nos Livres ne sont plus ce qu'ils étoient dans l'origine, nous nous opposons à cette conséquence téméraire & précipitée. Et pourquoi ? C'est que si Marcion, Valentin, & les autres donnoient atteinte à la pureté de nos Ecrits, les Catholiques étoient là pour observer la fraude, & pour s'en garantir. C'est cette même fraude, ce sont ces mêmes nouveautez qu'ils tournoient en argument contre les Sectaires ; c'est parce que ces Novateurs n'avoient point de *régle* certaine de leur croyance, & qu'ils la retouchoient sans cesse, que les Orthodoxes s'élevoient contre ces Societez récentes, & mal assurées. Mais montrez-nous que ces hommes volages ayent jamais fait le même reproche d'inconstance aux Chrétiens qui demeuroient dans l'unité. On disoit aux Théodotiens : (*a*) vos exemplaires ne sont point uniformes ; vous en avez sous le nom d'Asclépiade, de Theodote, d'Hermophile, & d'Appollonius, tous différens

LIV. I. CHAP. XII.

IREN. *lib.* 3. *advers. hæres. c.* 1. *Ibid. c.* 2.

Voyez ci-dessus c. 7.

(*a*) Si quis vult Exemplaria eorum evolvere, & cum aliis eorum Exemplariis conferre, inveniet etiam inter se ipsa multum dissonare quia unusquisque, ut sibi videtur, emendat. Asclepiodori non conveniunt omnino cum Theodoro...... rursum Hermophili Exemplaria non consonant cum Appollonidis. Sed ne ipsa quidem sibi ipsis concordant..... semper enim emendant quibus semper displicet quod emendant. EUSEB. *Hist. Eccl. lib.* 5. *c.* 28.

LIV. I. CHAP. XII.

rens l'un de l'autre. Mais les Théodotiens n nous disoient rien de semblable. Or ce son es Exemplaires des Catholiques. Les copie informes, & discordantes sont rentrées dan l'oubli du néant, & à peine en reste-il à l la postérité quelques parcelles. Pourquoi don les incrédules viennent-ils ici nous oppose les reproches de Celse ? Ne voyent-ils pa que sans être contre nous, ils retombent di rectement sur eux?

Troisiéme difficulté.

Mais voici la plus grande difficulté. Dan le dessein où je suis de ne rien omettre, j me ferois un scrupule égal de la taire, ou d l'affoiblir. On dit donc qu'en preuve des alté rations de l'Evangile, il ne faut qu'ouvri l'Evangile, & lire. On y voit aujourd'hui ce qu'il est constant qu'on n'y a pas vû toû jours. Les Exemplaires Orthodoxes les plu anciens en font foy, tous les Critiques e conviennent, & le fait est aussi sensible qu la lumiére. On ne lit point, par exemple dans les plus antiques Manuscrits, les douz derniers versets de saint Marc, qui se lisen aujourd'hui dans son Evangile. Cette addi tion est pourtant essentielle. C'est le récit d la Resurrection de Jesus-Christ, & le déta de ses apparitions. Tout de même, dans le Exemplaires Grecs manuscrits de saint Jean & dans les Versions de l'Eglise Orientale on ne lit point les douze versets qui com prennent toute l'Histoire de la femme adu tére. Enfin, dans la premiére Epitre du mê me Apôtre, tous les Exemplaires nouveau portent ce passage: *Il y en a trois qui render témoignage dans le Ciel : Le Pere, le Verbe & le Saint-Esprit ; & ces trois sont une mên chose.* Or, on ne trouve de ces paroles n virgule, ni trait dans les Exemplaires manu scri

MARC. c. 16.

JOAN. c. 8.

JOAN epist. I. c. 5. vers. 7.

ſcrits des Grecs, ſoit anciens ſoit modernes. Toutefois qu'y a t-il de plus important, qu'un texte qui établit avec tant d'évidence le dogme de la Trinité? On nous rappelle aux faits, diſent les incrédules; hé bien voilà des faits. Que peut-on leur oppoſer quiles détruiſe? Si ces paſſages qui renferment des hiſtoires entiéres & des dogmes fondamentaux ont pû ſe gliſſer dans vos Livres, l'eſprit n'eſt-il pas tenté de ſuivre ſur le reſte le cours de ſes ſoupçons? S'il ne faut pour décréditer un Acte qu'un mot inſéré contre la foy de l'Original, que ſera-ce non pas d'une, mais de deux, & de trois inſertions eſſentielles? Il ne s'agit donc plus de dire, que l'on ne conteſte que pour conteſter. C'eſt du Livre même qu'on tire la preuve contre le Livre. On le condamne dans le tout, parce qu'il eſt évidemment faux, & altéré dans ſes parties.

Plus cette objection eſt ſpécieuſe, plus je ſouhaite qu'on ſuive les éclairciſſemens que je vais donner pour la réſoudre.

Je ſupplie ſur tout le Lecteur de ſe ſouvenir qu'en prétendant, comme j'ai fait, que les Evangiles n'ont ſouffert ni pû ſouffrir d'altération, j'ai dit expreſſément que je l'entendois d'une altération préjudiciable à la foy. Jamais on n'a ſoûtenu dans l'Egliſe, que les ſaintes Ecritures ſe ſoient conſervées ſans changement, ſans atteinte, même dans les choſes légéres qui n'intéreſſent ni la Doctrine, ni la Morale, ni le fond de l'Hiſtoire. Dieu n'a point voulu que le dépôt de ſa parole ne dût ſon intégrité qu'à des miracles, ni qu'il fallût ſans ceſſe préſider ſur elle par une Providence ſinguliére, pour la ſauver de l'outrage des ſiécles. Il n'employe jamais ces efforts de puiſſance, quand les moyens ordinai-

naires suffisent. Il veut que sa Loy deme re inviolable, c'est-à-dire, qu'elle subsi sans mélange de fausses doctrines qui la co rompent; il ne veut pas que le discours pr fane s'incorpore avec le discours fidéle, que le récit de ses merveilles ait le sort d hiſtoires humaines, que le hazard défigu Mais au meme tems qu'il veut la conserv tion de sa parole, il permet que des term indifférens & même que des circonstanc ultérieures se joignent au texte primitif. E core une fois, l'Eglise ne connoît point d'a tre doctrine sur la tradition de ses Livr & je pourrois citer tout ce qu'elle a de p grave en témoignage de ce que j'avan Or, pour conserver ainsi les Ecrits sacr dans ce qu'ils ont d'essentiel, il suffisoit q tout un peuple en fût le dépositaire. Par tout accès étoit fermé aux dépravations i portantes; & ce qui pouvoit s'introdui n'étoit au plus que des additions, des écla cissemens, & des répétitions sans conséque ce. Cela posé.

Quand même j'accorderois à l'incréd que les trois textes qu'il allégue, sont nouveautez introduites dans l'Evangile, q pouroit-il en conclure, si je lui fais voir q ces passages n'ajoûtent rien à la Foy Ch tienne, & qu'ils n'en retranchent rien? C pourtant ce qu'il est facile de démontr Et premiérement, pour ce qui regarde douze versets de saint Marc, il est évid qu'ils n'importent en rien à l'article de la R surrection de Jesus-Christ. On me dit q c'est un détail de ses Apparitions; j'en co viens. Mais ce détail même, à de légé circonstances près, se trouve dans les aut Evangelistes. C'est un fait dont les yeux se

P

peuvent juger. Que ces douze versets, dont on dispute tant, soient donc inférez dans saint Marc en qualité de remarque, ou qu'ils soient réellement de l'Original, ce n'est qu'un point de critique assez inutile; & pour moi, quelque parti qu'on prenne, j'ignore par quelle dialectique on pourroit conclure que cet Evangile est altéré dans son fonds.

A l'égard de l'Histoire de la femme adultére, il faut avouer que saint Jean en parle seul. Mais aussi quel dogme établissons-nous sur ce récit? Quel article a-t'il occasionné dans le Symbole Chrétien, & qu'est-ce que les Fidéles en concluent? Ils en tirent, pour l'édification, des moralitez utiles, il est vrai, mais déja suppléés par mille autres textes, d'où sortent les mêmes conséquences. Il ne faut donc pas s'obstiner à dire, sur cet éxemple, que nos Ecritures sont corrompuës. Peut-on appeller corruption d'un Ouvrage, ce qui n'y ajoûte rien d'essentiel, & ce qui peut en être retranché, sans que la suppression change la substance de l'Ouvrage?

Il ne reste plus que le passage tiré de la premiére Epitre de saint Jean, & l'objection établie sur ce passage, qu'elle donne à titre de fondement du dogme de la Trinité. Mais une supposition faite si légérement, n'est rien moins qu'une preuve. Si ceux qui épient avec tant de soin ce qu'ils croyent nuisible à notre cause, avoient pris celui de lire nos Commentaires, ils y auroient trouvé tout d'un coup ce qui nous justifie. La difficulté proposée n'en seroit plus une à leurs yeux.

Disons-nous, en effet, que le passage en question soit incontestablement dans le texte de S. Jean? Disons-nous que ce passage ne puisse

puisse être entendu que de l'unité d'essence Disons-nous encore qu'il soit l'unique fond ment du dogme de la Trinité? Nous l'ap portons en preuve de ce Mystère, il est vra mais c'est en le joignant à d'autres passag certains, & décisifs. Nous le défendon mais notre défense est dans l'autorité des M nuscrits antiques, & des Peres antérieurs au plus anciens Manuscrits. Nous l'expliquon de l'unité d'essence; mais c'est après de v nérables Auteurs, c'est après toute l'Egli d'Afrique, disputant contre les Ariens; c'e même sans improuver les Ecrivains très-Ca tholiques qui ont donné d'autres sens enco au verset de l'Apôtre.

Il y a donc une affectation sensible à di que nos dogmes ne doivent leur naissan qu'aux altérations de l'Evangile. En parlan de la sorte que fait-on, sinon laisser vo qu'on n'approfondit rien, qu'on attribu gratuitement à l'Eglise ce qui n'est point dé cidé par elle, & que pour la combattre, o lui fait soûtenir ce qu'elle ne soûtient pas?

Supposons néanmoins ce que l'incrédu veut ici qu'on lui passe. Que le verset d saint Jean soit une expression formelle qui é tablisse clairement d'elle-même le dogme d la Trinité, je ne dirai pas le contraire, j'ac quiesce à tout, pour ne pas disputer. Ma n'est-il parlé que dans ce seul verset, de trois personnes de la Trinité? N'y a-t'il pa d'autres passages dans l'Evangile qui énoncen sans aucun nuage cet article de notre Symbo le? Saint Jean lui-même ne l'a-t'il pas cla rement établi dans son Evangile, & dès l premiéres paroles? Ce fait est incontestabl rien ne le peut ébranler. A quel propos l prétendus corrupteurs de nos Ecrits auroien

ils donc inséré dans un seul endroit de saint Jean, ce que ces autres Ouvrages renferment avec encore plus d'évidence qu'il n'y en a dans le verset que vous combattez? Quel dessein auroient-ils eu dans cette addition, qui ne menoit à rien de nouveau? Pourquoi redire ce qui avoit été déja dit, & dit par le même Auteur? Que ne prétendez-vous aussi qu'ils ont ajoûté tous les autres passages fondamentaux sur la même Doctrine? Pourquoi n'en combattre qu'un? Pourquoi donner des bornes à votre hypothése? C'est qu'elle seroit téméraire. Hé! ne voyez-vous pas qu'il l'est également de faire insérer par des falsificateurs un texte superflu, dont il est facile de vous montrer cent autres passages, au moins équivalens, dans l'Evangile?

Que le Lecteur m'accorde encore un moment. Quand je serois contraint de reconnoitre que les trois additions dont on dispute, sont importantes, tout au plus il suivroit de là qu'un Evangéliste, ou deux, ont été altérez; mais il ne s'ensuivroit pas que l'Evangile le fût. Cette distinction n'est pas frivole, comme on voudroit peut-être le penser d'abord : elle demande seulement que je la dévelope. J'appelle Evangile, ce Corps unique d'Histoire, & de Doctrine qui renferme les actions, & les préceptes de Jesus-Christ. J'appelle Evangélistes, les Auteurs qui rapportent les mêmes Faits, & les mêmes Dogmes en des volumes séparez. Or, c'est de l'altération de l'Evangile en lui-même, & non de celle d'un Evangéliste, ou de deux, qu'il s'agit ici. C'est du total de l'Histoire & des Dogmes de la Foy, que nous soûtenons qu'il s'est conservé sans atteinte : ce n'est pas de l'Ouvrage de tel, ou de tel Ecrivain en particulier. Donc pour juger qui de l'incredule

ou de nous a raison, tout roule sur ce point unique; est-ce à l'Evangile dans sa totalité, à ce Corps d'Histoire, & de Doctrine qui résulte des récits uniformes de quatre Auteurs, ou bien est-ce seulement à quelqu'un de ces Auteurs que l'addition s'est faite? Je dis que ce n'est pas à l'Evangile, & la preuve en est claire. Dans ce cas, ce qui est ajoûté dans un des quatre Historiens, ne seroit point dans les autres par des équivalens manifestes. Ce qui est de surplus dans l'un, ne se trouveroit que dans sa narration, & manqueroit essentiellement à la narration des autres. Or c'est ce qui ne paroît point dans le fait dont il s'agit. Il est indubitable que le sens des douze derniers versets de saint Marc est, au moins quant au fonds, dans les trois autres Evangélistes. Il est évident, comme je l'ai dit, que le dogme de la Trinité, quand même on le supposeroit formellement énoncé dans le passage de saint Jean, se trouve clairement en divers endroits des autres Ecrivains sacrez. Il est visible encore que la narration sur la femme adultére, est un récit dont la suppression, ou l'addition n'importent point au fonds du Christianisme. Donc, en accordant à l'incrédule cela même qu'il demande qu'on lui accorde, sa cause n'en seroit pas plus forte, ni la nôtre plus foible: en prouvant au plus contre un Evangéliste, il ne prouveroit rien contre l'Evangile.

Mais pourquoi tant de réponses différentes, quand on peut en faire une qui coupe la difficulté jusques dans sa racine? J'admire pour moi la confiance étonnante, avec laquelle on ose nous dire, que les trois textes dont on parle, sont constamment ajoûtez à l'Original de nos Histoires. Où a-t-on pris qu'on n'en trouve pas même de trace dans les Manuscrit

le

les plus anciens? Ne lit-on pas les douze derniers verſets de ſaint Marc dans tous les Exemplaires Latins, Syriaques & Arabes, ſans aucune variété? Ne les lit-on pas dans l'Exemplaire de Cambrige, & dans celui qu'on nomme Aléxandrin? Ce ſont pourtant les deux plus anciens Manuſcrits Grecs des Evangiles que nous ayons aujourd'hui dans l'Europe. Enfin, pour citer un témoin encore plus près de l'origine, & antérieur à toute différence d'Exemplaire, ne les lit-on pas dans ſaint Irénée, qui cite en termes formels la fin de l'Evangile ſelon ſaint Marc? Voici les paroles de ce Pere: *In fine autem Evangelii ait Marcus: Et quidem Dominus Jeſus poſtquam locutus eſt eis, receptus eſt in Cœlo, & ſedet ad dexteram Dei.* Saint Irénée marque ici le dix-neuviéme Chapitre de ſaint Marc, & l'on ſçait qu'il n'y en a que vingt dans le Chapitre entier. Sied-il donc à nos adverſaires de faire tant d'éclats, lorſqu'eux-mêmes ils ſont ſurpris en des mécomptes ſi palpables?

Ce qu'ils ajoûtent ſur l'hiſtoire de la femme adultére, eſt encore auſſi peu fondé que le reſte. Il eſt conſtant que cette hiſtoire eſt reçûë dans toutes les Egliſes Grecques, de même que dans les nôtres, & qu'elle eſt dans tous leurs Lectionnaires des Evangiles; il eſt conſtant qu'elle eſt dans les Exemplaires Syriaques, & dans les traductions Arabes. Il eſt conſtant, qu'elle eſt dans les Manuſcrits Coptes, dans les traductions Ethiopiques & Perſannes. Mais pour remonter plus haut, je citerai Ammonius d'Aléxandrie. Cet Auteur vivoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe. Or on trouvera dans ſon Harmonie, l'hiſtoire dont on diſpute. On la trouvera de même dans l'Abrégé des quatre Evangiles fait par Tatien, qui vivoit encore avant Ammonius,

LIV. I. CHAP. XII.

puisqu'il étoit Disciple de saint Justin Martyr. Quels Auteurs apporterons-nous en témoignage, si ceux-là ne suffisent pas?

Veut-on sçavoir pourtant d'où vient que tous les Exemplaires ne sont pas uniformes sur ce point? Il est aisé de le dire. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont avancé, que les Anciens ayent crû que le récit sur la femme adultére ne fût pas de saint Jean, mais de l'Evangile apocryphe connu sous le nom d'*Evangile selon les Hébreux*. C'étoit plûtôt l'effet d'une pieuse & sage précaution. On craignoit qu'en exposant cette histoire aux yeux des fidéles indifféremment, ou qu'en la faisant lire dans les Eglises, les ames fragiles, ou nouvellement converties, & encore foibles, n'en prissent occasion de se livrer au désordre, dans l'espérance d'en obtenir un pardon facile. Quand je parle ainsi, je ne propose pas une conjecture, je rapporte seulement ce que saint (a) Ambroise, ce que saint (b) Augustin m'apprennent, ce qu'ils ont dit tous deux en termes formels. Et la raison que j'allégue d'après eux n'est point vaine; elle est même fondée sur de grands exemples. Ceux qui connoissent l'antiquité, savent que dans l'origine la discipline des Juifs ne permettoit pas, & qu'aujourd'hui encore elle défend de lire, ou d'in-

(a) Nam profectò, si quis ea auribus accipiat otiosis, incentivum erroris incurrit. AMBROS. *Apolog. 2. pro Davide.*

(b) Sed hoc videlicet infidelium sensus exhorret, ita ut nonnulli modicæ, vel potiùs inimici veræ fidei, credo metuentes peccandi impunitatem dari mulieribus suis, illud quod de Adulterâ indulgentiâ Dominus fecit, auferunt de Codicibus suis, quasi permissionem peccandi tribuerit, qui dixit: deinceps noli peccare; aut ideo non debuit mulier à medico Deo illius peccati remissione sanari, ne offenderentur insani. AUGUST. *Lib. 2. de Adult. Conjug. ad Pollent. Cap. 7.*

d'interpréter certains endroits de l'Ecriture. Pourquoi? si ce n'est pour ménager la foiblesse des simples & pour ne donner pas aux passions, toûjours aussi prêtes à se justifier, qu'à s'allumer, le plus léger prétexte d'en devenir plus fiéres, & plus intraitables.

LIV. I. CHAP. XII. BARTOLOCCIUS. *Bibl. Rab.* t. I. pag. 409. & seqq.

Enfin, & pour revenir au passage de l'Epître de saint Jean, je réponds que l'ancienne Eglise n'en a jamais soupçonné la sincérité, que ce n'est qu'au seiziéme siécle qu'on a commencé de le contester; & voicy comment, & pourquoi. Le texte en question ne paroissant point dans les premiéres éditions Grecques du Nouveau Testament procurées par Erasme, en 1516. & en 1519, on * s'en plaignit. L'Editeur repliqua qu'il ne l'avoit point trouvé dans les quatre Manuscrits Grecs sur lesquels il avoit fait sa premiére édition, ni dans un cinquiéme qu'il avoit découvert peu avant la seconde. Sur cette réponse, George Blandrat qui commençoit à dogmatiser, & à renouveller l'Arianisme, nia sans détour que le passage fût de saint Jean. Socin vint après; & trouvant le chemin déja frayé, il soûtint la même thêse avec plus de chaleur encore, & prétendit que le verset concernant les trois témoins céléstes, n'étoit qu'une addition inférée par ceux qui croyent trois personnes en un seul Dieu. Enfin quelques Catholiques se sont permis de suivre ce sentiment, & entr'autres Mr. Simon, doctement réfuté sur ce point par Mr. Arnaud dans ses ***Difficultez proposées à Monsieur Steyaert.***

* EDOUARD. LEY. & LOPEZ STUNICA.

Qu'y a-t'il, en effet, de moins contestable qu'un texte qui se lisoit, même dans la version *Italique* faite deux ou trois cens ans avant celle de saint Jerôme? Ce texte n'a-t'il pas été cité par (*a*) Tertullien? Ne l'a-t'il pas été

(*a*) **Cæterùm de meo sum** (*C'est du saint Esprit que parle*

LIV. I. CHAP. XII. été par saint Cyprien au Livre de l'*Unité de Dieu*, dans sa *Lettre à Jubajanus*, & ailleurs, comme l'ont remarqué les sçavants Critiques Anglois qui nous ont donné l'édition de ses Ouvrages? Ne l'a-t'il pas été par Eugéne, Evêque de Carthage, dans la Confession de foy présentée, au nom de quatre cens Prélats, à Hunneric Roi des Wandales? *Et pour montrer plus clair que le jour*, dit, le docte Primat d'Afrique, *que le saint Esprit a une même divinité avec le Pere & le fils, il ne faut que rapporter le témoignage de saint Jean l'Evangéliste qui s'explique en ces termes: Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, le saint Esprit; & ces trois sont une même chose*; & hi tres unum sunt. Ne l'a-t-il pas été par saint Fulgence, & pour en appuyer la vérité, ce Pere ne s'est-il pas servi de l'autorité de saint Cyprien, supposant que celui-ci l'a rapporté dans son Livre *de l'Unité de l'Eglise? L'Apôtre saint Jean*, dit-il, dans sa réponse à la dixiéme objection des Ariens, *assûre qu'il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel; le Pere, le Verbe, & le saint Esprit, & que ces trois sont un. Ce que le bienheureux Cyprien atteste dans son Traité de l'Unité de l'Eglise, quand il dit: Celui qui rompt la paix & la concorde de l'Eglise, dissipe; & pour faire voir qu'il n'y a qu'une seule Eglise, comme il n'y a qu'un seul Dieu, il rapporte aussitôt ces paroles de l'Ecriture: le Seigneur dit: mon Pere & moi nous ne sommes qu'un: & ensuite: il est écrit du* Pe-

VICT. VIT. *lib.* 3.

parle Tertullien) sicut ipse de Patris: ita connexus Patris in filio, & filii in paracleto, tres efficit cohærentes, alterum ex altero. Qui tres unum sunt, non unus; quomodo dictum est: ego & Pater unum sumus, ad substantiæ unitatem, non ad numeri singularitatem. TERTULL. *cont. Prax. cap.* 25.

Pere, du Fils & du saint Esprit: ces trois ne sont qu'un Ce même passage enfin n'est-il pas cité par Vigile de Tapse, par saint Athanase, par saint Eucher contemporain de saint Augustin, & dans la préface de saint Jérôme sur les Epîtres Canoniques, où ce sçavant Pere se plaint de la témérité de quelques interprétes latins qui avoient omis de traduire le verset dont il s'agit?

LIV. I. CHAP. XII.

VIGIL. TAPS. *de Trinit. l.* 1. & 7. *Idem cont. Varimad.* ATHAN. *Synops. script. sac.* EUCHER. *de form. spirit.*

A l'égard des Manuscrits Grecs, ils le portent presque tous, selon *Laurent Valle* qui le premier a fait cette recherche; ils le portent selon Cajétan, & selon *Beze* qui cite en particulier celui d'Angleterre, & même selon M. Simon, forcé de reconnoître que *les Grecs lisent aujourd'hui ce passage dans leur Lectionnaire intitulé* Ἀπόστολος. S'ils le lisent aujourd'hui, donc ils l'ont toûjours lû & dès l'origine; puisque le Livre Ἀπόστολος, comme qui diroit Recueil des Epîtres des Apôtres, est au moins du quatriéme au cinquiéme siécle, & qu'il en est fait mention dans *l'Euchologe* des Grecs, dont Leo Allatius cite un Manuscrit de plus de mille ans. Pour achever de lever tout soupçon sur ce qui concerne la vérité du texte dans les Exemplaires Grecs, j'ajoûte que l'Eglise Moscovite, branche comme l'on sçait, très ancienne de l'Eglise Grecque, a toûjours connu le passage dont on dispute; & la preuve, c'est qu'on le trouve dans tous ses Manuscrits, dans toutes ses Bibles imprimées, & dans ses Catéchismes, ou Confessions de foi.

SIMON *Hist. Crit.* CAVE *Hist. Liter.* COTELER. *Monum. Eccl. Graca. tom.* 3. FABRICIUS *Biblioth. Graca. lib.* 5.

Mais pourquoi entrer dans ces détails? Dès-que le passage des témoins célestes étoit dans la version Italique, faite au premier ou au second siécle, il faut ou que ceux qui la firent l'ayent inséré dans saint Jean, ou qu'ils l'ayent trouvé dans les Manuscrits Grecs dont

LIV. I. CHAP. XII.

ils se sont servis. Or qu'ils ayent introduit cette falsification dans l'Epître de l'Apôtre, c'est dire ce qui n'est appuyé d'aucune autorité, d'aucun soupçon, ce qui est incroyable, & ce qu'on n'oseroit avancer, ni soûtenir, ni prouver encore moins. Donc le passage étoit dans tous les Manuscrits Grecs dès le second siécle au plus tard; & s'il y étoit alors, n'est-ce pas une pleine démonstration qu'on n'avoit aucun doute qu'il fût de l'Apôtre, mort si peu auparavant.

BODIN *Colloq. Lib.* 5.

Que si l'on oppose que ni le Concile de Nicée, ni celui de Sardique, ni les Peres Grecs ne l'ont cité dans la controverse avec les Ariens, la réponse accourt tout aussi-tôt au devant de l'objection. C'est qu'il ne s'agissoit pas alors de la Trinité des personnes divines, mais de la divinité du Fils. L'hérésie Arienne ne mettoit pas en dispute s'il y avoit au Ciel un Verbe, & un saint Esprit; on ne le contesta que dans les jours d'Eunomius, & de Macédonius. Elle prétendoit seulement que le Verbe, & le saint Esprit étoient des créatures; qualité qui ne leur étoit pas un obstacle à rendre le même témoignage que le Pere. Le passage de saint Jean n'étoit donc pas absolument décisif contre les Ariens; il ne l'étoit que contre ceux qui, sur les traces de Sabellius, confondoient les trois Personnes. Or nous n'avons que très-peu d'écrits des Peres contre les Sabelliens. C'est donc envain qu'on allégue ici le silence des Conciles; il ne pourroit inquiéter que ceux qui ne seroient point en état de démêler les faits de l'Histoire, ou qui seroient mal instruits des anciennes controverses de l'Eglise.

BASIL. *Epist.* 60. *Idem. Epist.* 78. SOCRAT. *Hist. Eccl. lib.* I. *c.* 3.

Quant aux versions Orientales, où le verset contesté ne se trouve pas, l'argument que l'on voudroit tirer de cette omission seroit frivole.

vole. Ne sont-elles pas, en effet, imparfaites, & défectueuses en beaucoup de textes qui pourtant sont indubitables? Combien de fautes a-t-on reprochées à la version Syriaque, par exemple, la plus ancienne de celles qu'on a faites dans l'Orient? Combien en trouve-t-on dans celles dont elle a été le modéle, je veux dire dans la Copte * ou Egyptienne, dans la Persanne, & dans l'Ethiopique, la moins estimée de toutes? Enfin que prétendroit-on conclure de ce que les versions Arabes n'ont pas le texte de saint Jean? M. Simon lui-même, ici le plus grand de nos adversaires, n'a-t'il pas dit, *qu'elles sont sans autorité, qu'elles ne sont point anciennes, & que la plûpart même ont été faites sur la Syriaque avec assez de négligence?* Laissons les donc là, puisqu'aussi bien ceux qui nous les opposent sont contraints de reconnoître qu'elles sont sans force, si elles ne sont soûtenuës d'ailleurs, & que nous en avons renversé tous les autres appuis.

LIV. I. CHAP. XII.

BEZE. *Annot. in Nov. Testament.*

* *Voyez l'Edition que M.* WILKINS *en a donnée à Oxfort.*

SIMON. *Hist. Crit. des Versions. liv. 2. chap. 15.*

Après tant de réflexions & de remarques, je finirois s'il ne se présentoit ici une derniére objection, dont je voi les incrédules se prévaloir depuis peu. Ils la tirent d'un Livre aussi hardi, que plein de paralogismes, qui se répandit il y a quelques années dans le Nord, d'où il a bientôt passé dans le reste de l'Europe; car son titre seul * ne pouvoit manquer de trouver grace devant ceux que flatte le goût de l'indépendance. Dans cet Ouvrage, qui semble fait à dessein de rendre tout problématique dans la Religion, l'Auteur examine, dit-il, en passant, la question de l'intégrité des Livres saints, dont il prétend qu'il y a mille raisons de douter. Il ose dire que le Pere Simon n'a fait ses recherches critiques sur les textes de l'Ecriture, *qu'afin d'en*

Quatriéme difficulté.

* *De la Liberté de penser.*

LIV. I CHAP. XII.

Le Docteur MILL.

montrer l'incertitude; & pour appuyer ce téméraire soupçon, & son systême, il félicite un Docteur Anglois de la découverte d'un passage ancien qui parle de l'altération universelle des quatre Evangiles, faite dès le sixiéme siécle. Voici donc ce passage accablant tel qu'il se trouve dans la Chronique de Victor de Tmuis, Evêque d'Afrique, qui vivoit alors. (*a*) *Sous le Consulat de Messala, & par les ordres de l'Empereur Anastase, les saints Evangiles ont été corrigez & réformez, comme ayant été écrits par des Evangélistes ignorans.* On ajoûte, pour rendre ce fait encore moins douteux, qu'il est rapporté par Isidore Evêque de Seville (*b*), & l'on en conclut qu'il n'y a rien d'authentique dans nos Ecritures. Je laisse à penser combien les incrédules triomphent par ce Texte. Nos Evangiles réformez dans le sixiéme siécle. Quelle précision de datte! Par les ordres d'un grand *Empereur*. Quelle autorité! *Sous le Consulat de Messala.* Quelle éxactitude de circonstances! *Corrigez, & réformez*, parce qu'ils étoient la production d'*Evangélistes ignorans*. Quelle honte pour nos titres! Enfin ce fait est rapporté par deux grands Evêques; l'un d'Afrique, & l'autre des Espagnes. Quels témoins!

Réponse. On doit s'attendre à toute espéce d'objections, & de raisonnemens, lorsque l'on soûtient contre l'amour propre des véritez incommo-

(*a*) Messala Consule, Anastasio Imperatore jubente, sancta Evangelia, tanquam ab idiotis Evangelistis composita, reprehenduntur, & emendantur. VICT. *Tunun. Chron.*

(*b*) Anastasius Acephalorum errorem vindicans, Episcopos Chalcedonensis Synodi defensores exilio damnavit. Evangelia quoque tanquam ab idiotis Evangelistis composita reprehendit & emendat. ISID. HISPAL. *in Chron.*

modes qu'il voudroit anéantir. L'Evangile est un Livre ennemi des hommes, parce qu'il est ennemi des passions, & qu'il en éxige le douloureux sacrifice. Pour se vanger d'une loy si dure, les passions font des livres contre elle. Mais plus elles s'efforcent de la détruire, plus aussi leur déréglement naturel se manifeste. L'édifice qu'elles pensent élever n'a point de fondement. Il n'est pas encore à sa hauteur, qu'il tombe de lui-même. LIV. I. CHAP. XII.

Je fais cette réfléxion passagére au sujet de l'Ouvrage *de la Liberté de Penser*, parce qu'il n'est d'un bout à l'autre qu'un Ecrit de passion, fait sur tout pour flatter celle de l'orgueil, la moins convenable de toutes à la condition humaine. Ce qui m'étonne plus que le reste, est qu'un Auteur qui s'érige présomptueusement en juge de tout, se soit mépris néanmoins, jusqu'à citer contre l'Evangile cela même qui est la claire preuve de sa parfaite intégrité. Un mécompte si visible sied bien mal à tant de hardiesse. Mais il faut discuter le Fait; nous descendrons après aux remarques qu'il fera naître.

D'abord, je souscris à la vérité des textes qu'on nous oppose. Sommes-nous donc contraints, par cet aveu, de reconnoître l'altération qu'on impute à nos Evangiles? Loin de nous cette confession téméraire. Les paroles de Victor demandent seulement qu'on les explique; & ce qu'il y a d'heureux ici, c'est qu'on n'a besoin, pour les expliquer, que de produire quelques circonstances de l'Histoire d'Anastase.

Cet Empereur, disent les Anciens, étoit de la secte d'Eutyches, du parti des Acéphales, & même Manichéen. L'Eglise d'Orient n'a guéres eu de plus grand persécuteur de son Orthodoxie, ni de Prince qui ait plus de fois trou- EVAGR. *lib. 5. c. 30. & 31.* LEONT. *de Sect.* THEOPHAN.

LIV. I. CHAP. XII.

troublé son repos. L'exemple tout récent de Zénon, dont il fut le successeur, lui fit croire qu'il pouvoit, dans sa haute puissance, entreprendre tout sur la Foy, en régler les articles à son gré, changer de caprice les anciennes bornes, sur-tout abolir la mémoire des Décrets de Chalcédoine. Ces atteintes ouvertes, & fréquentes trouvérent dans le peuple une ferme opposition. Anastase hérétique eut souvent à craindre de ses propres Sujets, irritez de tant de scandales. Il lui fallut quitter son Palais, & chercher son salut dans une retraitte ignorée, en venir jusqu'à se dépoüiller enfin des marques extérieures de la Souveraineté; déplorable réduction, qui pourtant étoit sa derniere, & unique ressource. Un état d'humiliation si conforme au repentir, desarma le peuple: il rendit la suprême puissance à celui qui sembloit, après de telles épreuves, ne devoir plus gouverner qu'avec modération & sagesse. Que ne doit-on pas soupçonner d'un Prince que ses peuples n'avoient pû réduire qu'avec le secours de la violence, & de la révolte?

MARCEL-LIN. VICT. *Tunun. Chron.* EVAGR. *lib.* 3. *c.* 24. ZONAR. THEOPH. CEDREN.

Aussi avoit-il attaqué tous les Evêques fidéles au dépôt de la saine Doctrine. Il avoit chassé de leurs Siéges Elie de Jérusalem, & Euphéme de Constantinople, remplacé par Macédonius qui avoit signé l'*Hénotique* de Zénon. Il avoit fait venir près de lui Xenaïas, ce Persan Chef déclaré des Manichéens. Il avoit comblé de distinctions, accablé d'honneurs le détestable Sévére accompagné de ses deux cens Moines Acéphales. Il avoit donné sa confiance à Proclus, ce Platonicien ennemi de la Foi, qui écrivit contre les Chrétiens, & que Jean le Philosophe réfuta si solidement. Il avoit broüillé tout jusques dans Rome, opposé l'Antipape Laurent à Symma-

MARCEL-LIN *Theod Lect.* PETAV. *ad ann.* 495. THEOPHAN.

que Pontife légitime, & fait naître par ce schisme mille querelles meurtriéres. En vain les Princes d'Occident s'efforçoient d'apporter quelque remède à la violence du mal, le rusé Empereur étoit inépuisable en artifices. Il acceptoit les propositions, faisoit des promesses, & les éludoit toutes. Sa Morale Manichéenne l'avoit instruit à faire un jeu des sermens, & de la foy la plus saintement jurée. Arianne son épouse ne cessoit de lui reprocher sa conduite impie; tant de plaintes ne faisoient que l'aigrir : il n'étoit pas pour reculer, il ne prenoit conseil que de ses fureurs, & la Religion n'avoit qu'à gémir sous un tel Prince donné du Ciel dans sa colere. Voilà trait pour trait la maniére dont Anastase est peint dans les Histoires.

LIV. I. CHAP. XII.

Cependant Macédonius élevé, comme je l'ai dit, au Patriarchat de Constantinople après la déposition d'Euphême, ne put joüir tranquillement de sa nouvelle dignité. Il eut je ne sçai quelles contestations avec Sévére, l'homme de son siécle le plus délicat, & que la faveur rendoit encore plus ombrageux. Celui-ci dans le dessein de perdre le Patriarche, l'accusa d'avoir corrompu les divines Ecritures, pour les accommoder au Nestorianisme. Cette altération rouloit principalement sur un passage de saint Paul, comme le dit un Diacre de l'Eglise de Carthage, auteur contemporain (a) qui raconte le fait.

1. TIMOTH. c. 3. vers. 16.

Le

(a) Hoc tempore Macedonius Constantinopolitanus ab Anastasio Imperatore dicitur expulsus tamquam Evangelia falsatet, & maximè illud Apostoli dictum: *Quia apparuit in carne justificatum in spiritu.* Hunc enim mutasse ubi habet ὅς, hoc est *qui*, monosyllabum Græcum, litterà ο mutata in ω vertisse, fecisse ὡς. id est, *ut esset Deus apparuit per carnem.* Tanquam Nestorianus ergo culpatus expellitur per Severum Monachum. LIBERAT *Diac. Breviar. cap.* 19.

LIV. I. CHAP. II. MARCELL.

Le Moine Acéphale qui pouvoit tout auprès de l'Empereur, usa de cette immense autorité contre l'ennemi qu'il vouloit détruire. Il obtint ce qu'il désiroit. Macédonius fut déposé en 511. & Anastase fit rectifier ce qu'il y avoit d'Exemplaires de l'Evangile altérez par l'Evêque Nestorien.

Je n'ai plus qu'à laisser au Lecteur le soin de décider après cet éclaircissement historique. Voilà nos Ecrits altérez par un Prélat qui lui-même devoit sans cesse veiller à leur conservation. Voilà le poison du Nestorianisme glissé dans nos Ecritures, & les nouveautez profanes mêlées avec la pure Doctrine. J'en conviens. Donc nous n'avons plus que de faux Actes, & nos dogmes sont corrompus. Qui peut conclure de la sorte, sans montrer qu'il ignore, ou ce qui seroit plus odieux, qu'il cache ce qui compose le fond même de la difficulté? Quoi, puis-je dire à l'Auteur de *la Liberté de Penser*, vous nous citez un mot rapide que dit Victor de Tmuis dans sa Chronique, espéce d'Ouvrage où l'on ne rapporte que les faits nuds & décharnez, & vous ne remontez pas jusqu'à la source même du fait? Vous risquez sur un texte seul de flétrir ce qu'il y a de plus saint, & vous ne craignez pas de vous tromper dans l'intelligence de ce texte? Vous félicitez celui qui

Quidam nimirum scripturas verbis insititiis imposturaverunt, sicut Macedonius Constantinopolitanus Episcopus qui Anastasio Imperante ideo à civitate expulsus legitur quoniam falsavit Evangelia, & illum Apostoli locum dicit: *quod apparuit in carne justificatum in spiritu*, per cognationem græcarum litterarum *o* & *ω* hoc modo mutando falsavit. Ubi enim habuit qui, hoc est ὅς monosyllabum græcum, littera mutata *o* in *ω* vertit & fecit ὡς, id est, ut esset Deus apparuit per carnem. Quapropter tanquam Nestorianus fuit expulsus. HINCMAR. *Tom. 2. in opuscul. l. 5. c. 18. pag.* 449.

qui a fait la découverte prétenduë de ce passage, & vous ne voyez pas que si ce passage décidoit, il devroit être cité, non avec triomphe, mais avec larmes. Que vous dirai-je donc encore, sinon avec tristesse : *Malheur au Monde à cause des scandales, mais malheur à l'homme par qui vient le scandale ?*

LIV. I. CHAP. XII.

MATTH. VIII. 7.

On ne sçauroit dire, en effet, même sur les textes de Victor & d'Isidore, que les Evangiles ayent été corrompus par Macédonius. Ces deux Auteurs ne parlent que de l'altération d'un passage de l'Apôtre; & quoiqu'ils disent que le Patriarche osa entreprendre de retoucher *les Evangiles*, il est clair que par ce terme ils n'entendent ici que les Ecrits de saint Paul. On sçait qu'ordinairement les anciens qui comprenoient sous le mot de *Loy* tous les Livres de l'Ancien Testament, appelloient *Evangile* toute Ecriture Canonique de la nouvelle alliance. S. Clément Romain donne ce titre à l'Epître de saint Paul aux Corinthiens. Origéne, saint Chrysostome, saint Athanase en usent de même. L'accusation faite à Macédonius ne tombe dès là sur aucun des quatre Evangiles; & les textes qu'on nous oppose le font assez entendre, puisqu'il ne s'y agit que d'un passage de S. Paul.

CLEM. ROM. *Ep. ad* COR. *num.* 47. ORIG. *tom.* 17. *in* MATTH. CHRYSOST. *hom.* 68. *in* MATTH. ATHAN. *pro fugâ suâ. Tom.* I. *p.* 707.

Par conséquent, au lieu de dire: Macédonius a falsifié les Evangiles, nous ne les avons plus dans leur premiére simplicité ; il falloit dire: que ce que Macédonius avoit dépravé dans un texte de saint Paul, fut rétabli par les ordres d'Anastase. Il falloit dire : avec combien de vigilance & de scrupule le dépôt des Evangiles a-t'il donc été conservé sous les Princes Catholiques, & par les Evêques Orthodoxes, puisqu'un Empereur Mani-

nichéen, & un Moine Acéphale n'ont pû consentir à l'alteration d'un seul passage de l'Apôtre. Un Patriarche est assez impie pour le tenter, & l'hérésie elle-même indignée de l'entreprise, attaque le Patriarche téméraire. Voilà le sens pur des paroles de Victor. Quiconque lui en prête un contraire, lui prête un blasphême déteftable, desavouë ce qu'il y a de plus positif dans l'Histoire, & se sert odieusement contre la vérité des souplesses de l'équivoque.

Vid. RICH. BENTLEY. *Remarchs upon a late discourse of freethinking. pag. 79. & suiv.*

Et certainement si, comme le prétend l'objection, Anastase avoit refondu nos Evangiles, ne sçauroit-on cette infidélité que par les deux Prélats qu'on nous allégue en témoignage? Cent Volumes, & cent autres encore ne nous l'auroient-ils pas apprise! N'auroit-on rien dit, au moins après la mort de l'Empereur, si durant sa vie l'appareil de sa puissance eût tenu les voix captives? Ce même peuple qui avoit tant fait d'éclats sur l'hérésie de son Prince, en auroit-il souffert un attentat qui eût été le comble de l'impiété? S'il avoit laissé périr une partie de ses Exemplaires, n'auroit-il pas au moins sauvé l'autre? Si l'Eglise d'Orient avoit tout permis, tout enduré sans se plaindre, l'Eglise d'Occident auroit-elle eu la même docilité, la même foiblesse? Durant tant de siécles écoulez depuis le sixiéme, la foy de l'Univers se seroit-elle endormie, pour ne se réveiller qu'à la découverte du Docteur Mills? Il n'y a personne au monde qui ne sente que tout son fond se révolte, & s'irrite au seul énoncé de tant d'hypothéses absurdes. Mais tout paradoxe a des charmes pour qui aime *les pensées libres* & singuliéres. C'est un goût de fierté qui brave la raison, & l'autorité la plus décisive.

Fin du Livre premier, & du Tome II.